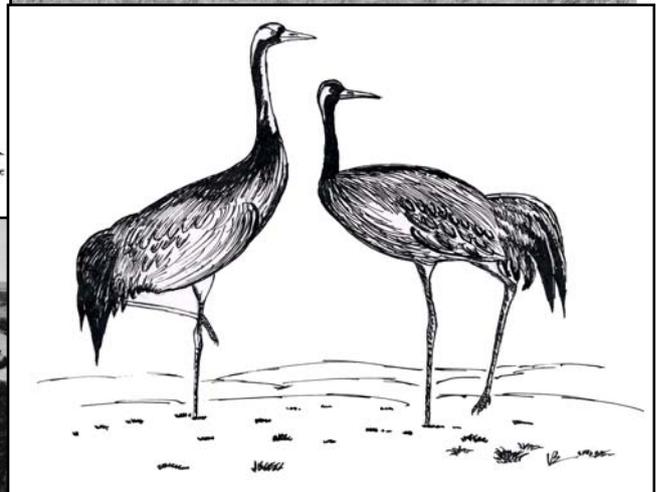
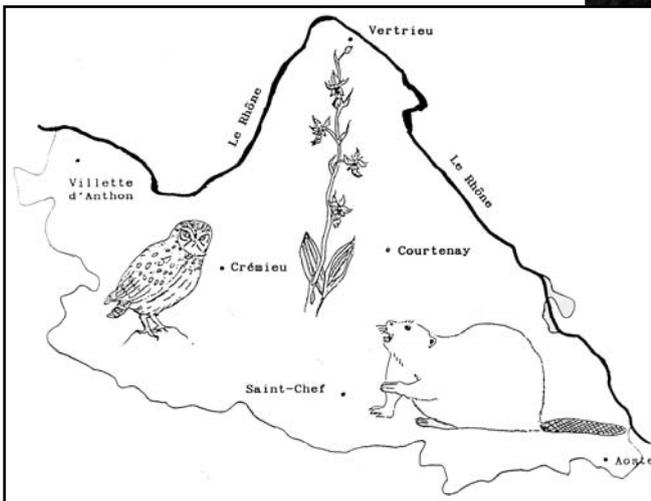




**LO PARVI**

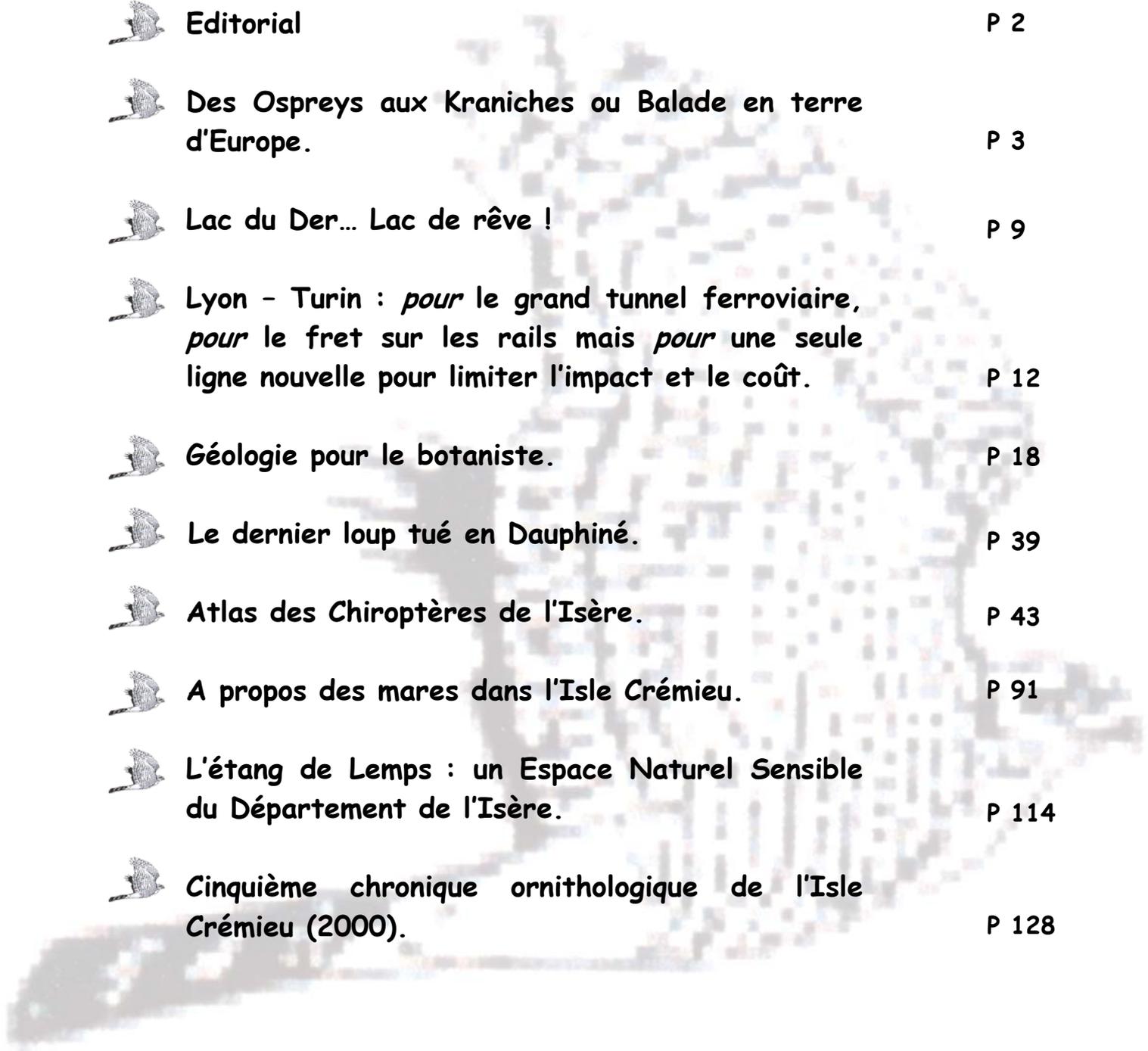
# Publication de l'association nature Nord-Isère

**Revue n°11**



**Année 2001**

# Sommaire

- 
-  Editorial P 2
-  Des Ospreys aux Kraniches ou Balade en terre d'Europe. P 3
-  Lac du Der... Lac de rêve ! P 9
-  Lyon - Turin : *pour* le grand tunnel ferroviaire, *pour* le fret sur les rails mais *pour* une seule ligne nouvelle pour limiter l'impact et le coût. P 12
-  Géologie pour le botaniste. P 18
-  Le dernier loup tué en Dauphiné. P 39
-  Atlas des Chiroptères de l'Isère. P 43
-  A propos des mares dans l'Isle Crémieu. P 91
-  L'étang de Lemps : un Espace Naturel Sensible du Département de l'Isère. P 114
-  Cinquième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (2000). P 128

# L'Isle Crémieu dans tous les sens (et même au-delà)

**S'**envoler avec les grues, scruter les cartes du futur, plonger dans le magma de l'écorce terrestre, assister à des battues qu'on voudrait d'un autre âge, explorer des grottes et abris à chauves-souris, patauger dans les mares, visiter un étang et même dresser un panorama très complet de toute la gent ailée, voilà où vous emmène la revue 2001.

Bonne lecture et merci à Rodg, Christopher, Cyrille, Marcel, Jean-François, Yann, Raphaël, Guillaume, Maryse, les rédacteurs d'articles.

Merci aux correcteurs et relecteurs Marie-Rose, Georges, Maryse sans oublier ceux qui apportent une caution scientifique (Christopher - Raphaël - Guillaume - Cyrille)

Merci à Odile et Yann chargés de la frappe et de la mise en page, sans oublier Valérie Buffeteau et Esther Lambert qui nous offrent quelques beaux dessins.

**Maryse BUDIN**



## Des Ospreys aux Kraniches

Ou



## Balade en terre d'Europe



B

**E**n 2000, j'avais raconté dans la revue n° 10 de Lo Parvi, mon voyage en Écosse et ma découverte, entre autres, des Balbuzards pêcheurs ou Ospreys.

Cette année, en quelques vigoureux coup d'ailes, nous franchirons la mer du Nord, nous survolerons de vastes plaines et nous nous poserons en Allemagne, plus précisément à Borna, au Sud de Leipzig : là, quelque part au pays des mines de charbon aujourd'hui fermées, ou un peu plus au Nord, nous attendent les Kraniches ou Grues cendrées.

### Pourquoi ce voyage outre-Rhin ?

**Gerhard Rauschenbach**, arrivé en France en 1995, s'est installé aux Avenières, tout près de chez nous.

Depuis son plus jeune âge, son père l'a initié à la nature ; lui-même, devenu professeur, a participé à un centre de nature à Mecklenburg, pas très loin de Rostock vers la mer Baltique.

Ensuite, il a résidé entre Berlin et la rivière Oder qui sert de frontière avec la Pologne, et a effectué de nombreux voyages à l'étranger.

Une fois installé en France, il a pris contact avec Lo Parvi et a écrit à différents organismes de protection de la nature dans les régions allemandes où il avait vécu. Il aimerait que des liens se tissent entre ici et là-bas, afin d'établir des sortes de jumelage et Lo Parvi a reçu des courriers de deux groupes distincts :

D'une part, de Ursula Grützmacher qui dirige le parc naturel de Markische Schweiz autour de la ville de Buckow (cinquante kilomètres à l'Est de Berlin, en Brandebourg) ; son courrier est daté du 25 avril 2000.

D'autre part, de Harald Krug, qui est président du groupe régional de la nature « Espace Leipzig », et directeur de la station Ecologie de Borna-Birkenhain. L'envoi de Monsieur Krug est daté du

premier août 2000 ; il comprend une lettre très détaillée racontant l'histoire du pays minier de Borna et le combat qui s'y livre pour la nature, car le paysage a été complètement bouleversé par une industrialisation forcée dès 1930 ; Monsieur Krug le répète, nos objectifs sont les mêmes. Par exemple, leur programme des sorties 2000 nous rappelle vraiment celui de Lo Parvi, destinations lointaines mises à part : « le monde des Orchidées » (le 13-2), « la grenouille amphibienne » (le 7-4), « les chants d'oiseaux » (le 6-5), « en route pour marais et tourbières » (le 2-6), « promenades dans les mines à ciel ouvert » (le 14-5 et le 18-6) ; là, nous comprenons bien que nous ne sommes pas en Isle Crémieu.

Le 14-10 est annoncée une excursion au pays des Grues, et grâce à l'une des trois cassettes envoyées par Harald Krug, partons nous aussi à la découverte des Kraniches, car vous le verrez par la suite, les Grues se sont trouvées plusieurs fois sur ma route en cette fin d'année 2000, et c'est pourquoi je leur consacre cet article.

#### Un vendredi soir début novembre :

Depuis plusieurs semaines, Robert Suter, adhérent à Lo Parvi et connaissant l'allemand, m'a apporté la traduction minutieuse du courrier de Monsieur Krug

(devenu presque aveugle, Gerhard Rauschenbach ne peut plus assumer cette tâche). Il a mis un titre à chaque cassette et je décide enfin de les regarder tranquillement chez moi. Je ne comprends pas le moindre mot d'allemand, mais le travail de Robert a bien préparé le terrain.

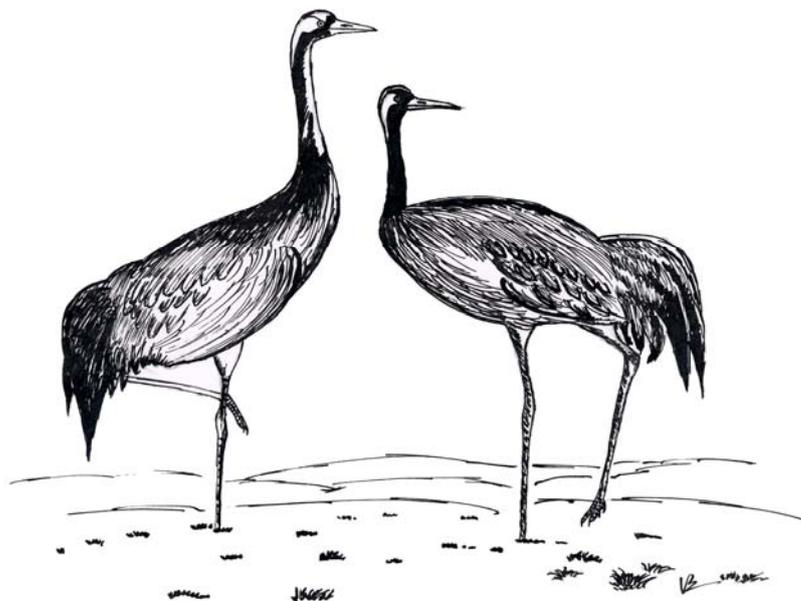
Dès les premières images, émotion immédiate, je suis séduite, il me semble me promener avec nos amis allemands, j'admire les Lézards verts, les Crapauds qui gonflent leur sac vocal, les Libellules et toute une faune et une flore familière. J'ai vraiment l'impression d'une communion, peu importe le commentaire, la nature nous réunit. Et dire qu'il y a soixante ans, le pire séparait nos deux peuples.

Après cette promenade dans les mines à ciel ouvert qui, aujourd'hui abandonnées par l'industrie sont redevenues des milieux naturels attractifs, je découvre les gracieuses Grues dans un grand champ de maïs moissonné. Nous sommes près de

d'admirer ces très grands échassiers au plumage gris avec du noir et du blanc au cou et aux rémiges. Sur la tête se trouve une zone de peau nue, rouge. La silhouette est allongée, les ailes longues et larges et une épaisse touffe de plumes tombe à l'arrière du corps. Le bec est long, droit et pointu, les pattes noires sont très longues elles aussi et permettent cette course si particulière avant l'envol.

Justement, la cassette nous les montre plusieurs fois prenant leur envol, puis s'alignant en V ou en X dans le ciel à une certaine altitude, avant de se poser en un autre lieu, zones humides ou cultures.

Une autre fois, à terre, Monsieur Krug en a filmé trois formant une sorte de danse avec leur cou et le ballet est bref mais extrêmement gracieux. Au crépuscule, les Grues et les Oies nous offrent un bruissement généreux, tandis que le ciel se colore de multiples teintes, rose, violet et orangé. Je n'ai pas pu situer le lieu exact de l'excursion où a été réalisé le film, il faudrait pour cela comprendre le commentaire.



vastes zones humides avec lacs et plans d'eau, nous y accédons par un sentier avec caillebotis, ce pourrait être Lavours ou Charray, les Grues sont là qui font leur toilettes en gros plan : j'ai tout le loisir

J'ai lu que ces oiseaux occupent une zone allant de l'Allemagne à la Scandinavie, jusqu'en Sibérie orientale et localement en Asie Mineure. Les oiseaux scandinaves

et baltes hivernent dans le Sud-Ouest de l'Espagne, jusqu'au Maroc et en Tunisie.

### **20 novembre 2000 à Lo Parvi :**

Pour sensibiliser nos adhérents à ces échanges et visionner les trois cassettes, une « soirée allemande » est organisée un lundi à 19 heures. Nous nous retrouvons dix, mais hélas, l'appareil que nous possédons ne peut restituer la couleur, et la projection perd une grande partie de son charme. Heureusement, le côté réconfort n'a pas été oublié et cela se

termine par un joyeux déballage de victuailles les plus diverses ; Françoise Blanchet a raconté ce moment dans notre circulaire de décembre 2000 avec un titre sans équivoque « Petit marché de Noël en Allemagne ». Oui, la nature a été un peu absente ce soir là, quant aux Kraniches, elles n'ont même pas été citées (ce sont les deux autres cassettes qui ont été visionnées), mais l'amitié franco-allemande était à l'honneur puisqu'Andreas et Gerhard étaient parmi nous.

## **Les Grues cendrées s'aventurent-elles à l'Ouest du Rhin ?**

### **22 novembre, sur l'autoroute de Paris :**

Pour nous rendre dans notre famille, nous prenons l'autoroute jusqu'à Fontainebleau. Avec la radio, nous suivons le guidage spécial qui informe des conditions de circulation et qui régulièrement donne des informations touristiques.

J'entends à ce moment là un reportage sur les Grues du lac de Der Chantecoq, la possibilité de les voir en toutes saisons, comment se comporter en touriste responsable. Bien sûr, elles ne peuvent être au programme de notre périple qui est familial : des cousins en Normandie, notre fille dans l'Oise, puis des cousins en Champagne. Mais les images évoquées et le nom du lieu sont inscrits quelque part en moi.

En traversant la Champagne et ses nombreuses zones humides au sud de la ville d'Épernay, elle-même au sud de Reims, nous notons bien la juxtaposition de deux paysages, le sec et l'humide, le sec sur les coteaux avec les vignobles prestigieux, et l'humide avec de très nombreux marais et plans d'eau en contrebas. En repartant de

chez nos cousins, nous apercevons de loin le très haut mémorial de Mondement que nous avons photographié lors d'un voyage déjà ancien. Élevé pour perpétuer la mémoire de la première victoire de la Marne, cet imposant monument a été construit entre 1931 et 1939 à un emplacement désigné par le Maréchal Foch lui-même.



**La borne de Mondement**

Conçu par l'architecte Bigot et sculpté par Bouchard, ce mégalithe creux à base d'agrégats roses de Moselle domine la plaine des marais de Saint Gond, du haut de ses trente trois mètres et de ses deux mille tonnes de béton armé. Cette oeuvre originale qui évoque le menhir ancestral est appelée « la carotte » par les habitants du Sud-Ouest marnais. En sillonnant ces étendues au relief peu marqué, avec la borne qui nous fait signe au loin, mon esprit repense intensément aux innombrables guerres qui se sont succédées sur ces terres, et au peuple allemand avec qui, à Lo Parvi, nous avons aujourd'hui des contacts fraternels, sur un même thème qui nous réunit.

### Le parc de la Forêt d'Orient :

Nous reprenons l'autoroute au sud de Châlons en Champagne et au niveau de la ville de Troyes environ, nous voyons plusieurs panneaux évoquant le parc naturel régional de la Forêt d'Orient et sa réserve ornithologique. Le même radioguidage en vante les mérites, ce qui nous laisse très frustrés, car vu de l'autoroute, aucune zone naturelle attractive n'apparaît, même au loin. C'est presque désertique, quelques renflements de terrain seulement, et piquetés ça et là, les mêmes gros tas gris et beige qui nous avaient intrigués lors de notre arrivée en Normandie: il s'agit de betteraves attendant d'être transportées par de véritables norias de camions dans des sucreries proches.

Je suis attentive cependant car les Grues ont été réévoquées par la même radio. Justement, à un moment, j'aperçois des oiseaux en vol, groupés, avec du blanc et un peu de noir. Étaient-ce elles ?

Nous nous arrêtons faire quelques courses sur l'aire de Francly le Château ; ici les Grues sont omniprésentes, sur les

panneaux du parking, sur les portes de la boutique, du restaurant, sur les produits, elles sont véritablement l'emblème du lieu.

En consultant cartes et guides, à mon retour, je situe d'abord bien le parc de la Forêt d'Orient avec deux lacs principaux, le lac d'Orient et le lac du Temple, à l'Est de Troyes, puis le lac de Der Chantecoq, plus au Nord-Est, tout près de la rivière Marne et de la ville de Saint Dizier (en feuilletant les archives de Lo Parvi, j'apprends qu'en 1988, a été organisé un stage au lac de Der. Nos prédécesseurs étaient courageux car ce site est bien éloigné de l'Isle Crémieu).

Au coeur du parc, les prairies naturelles, forêts et étangs de la Champagne humide montrent une étonnante diversité et évoquent le souvenir des chevaliers d'Orient. La Forêt d'Orient, reliquat de l'ancienne forêt du Der, couvre quelques dix milles hectares où prédomine le chêne. Adossés à ce massif forestier, les lacs de la Forêt d'Orient s'étendent sur près de cinq milles hectares et offrent quelque quatre vingt kilomètres de rivage d'une beauté singulière. Leur richesse ornithologique leur confère une renommée internationale avec deux cent cinquante sept espèces différentes. Chaque année, des millions de Grues cendrées et d'Oies des moissons stationnent sur ces grandes étendues ainsi que les Pygargues à queue blanche qui hivernent régulièrement sur ces lieux.

Dans l'ouvrage « oiseaux menacés et à surveiller en France », les auteurs insistent sur le retour des Grues cendrées en France depuis le milieu des années 1980, Grues qui ont recommencé à nicher dans les zones humides peu perturbées. Or, leur alimentation se porte sur des restes de production agricole (chaumes de maïs et autres céréales, champs de

pommes de terre) et des semis (orge, pois, féveroles) au cours de la migration pré-nuptiale ; cela ne peut qu'induire des conflits avec les agriculteurs. Il est donc urgent de préserver des zones humides de qualité, alliées à des pratiques agricoles adaptées et d'édicter des mesures agri-environnementales pour faire accepter localement les concentrations de Grues.

Bien que le déclin de la Grue cendrée ne soit plus d'actualité en Europe, elle reste vulnérable et à surveiller et doit s'intégrer dans un plan d'action international spécifique proposé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

### **En Isle Crémieu :**

Dans la revue n° 10 de l'année 2000, Cyrille Deliry évoque ainsi la Grue cendrée dans le paragraphe « Gallinacées, Outardes, Râles et Foulques » (page 78) :

« Cette espèce est notée aux passages d'automne (6 observations), de printemps (12 données) et en hiver avec 3 citations. Le record reste l'observation de 300 individus en vol en 1994 à Saint Victor de Morestel ; un individu stationne exceptionnellement longtemps à l'étang de Salette en 1995 du 9-4 au 8-5 et a été

observé par un grand nombre d'ornithologues. L'Isle Crémieu est considérée comme le secteur le plus favorable de l'Isère pour l'observation de la Grue cendrée ».

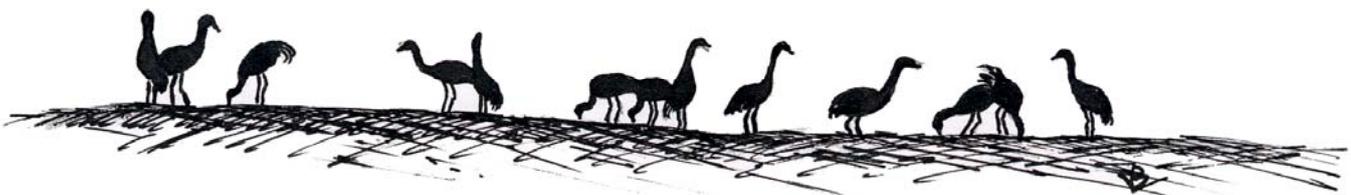
Les Grues ne peuplent pas que les livres des naturalistes. Elles ont aussi inspiré les écrivains, telle Selma Lagerlöf, auteur du « merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » : un nain installé sur une oie survole le pays, raconte ce qu'il y voit et évoque entre autres le merveilleux ballet des Grues (cela m'a été rappelé par Gerhard Rauschenbach).

Je termine l'année avec ce même oiseau : le vendredi 29 décembre, tandis que j'écoute l'émission « carnet nomade » de Colette Fellous sur France Culture, celle-ci présente un livre d'un auteur italien et en lit un extrait où est décrit l'envol d'une Grue ; une partie du héros s'élève avec l'oiseau, laissant l'homme comme mutilé, au bord de la folie.

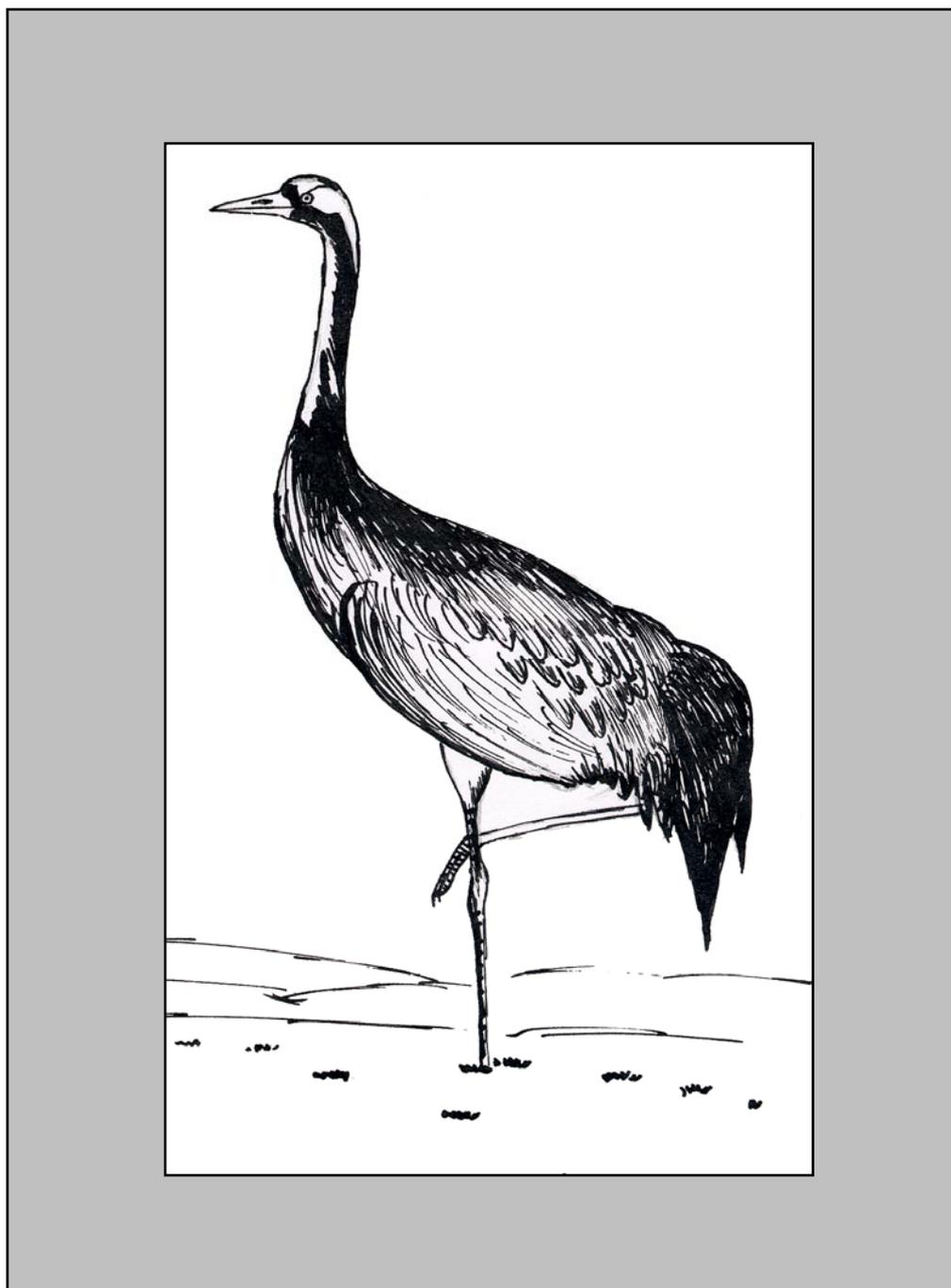
A moi, restent le timbre de voix de la lectrice, le souvenir des mots décrivant la lenteur du mouvement précédant l'envol, les couleurs, le blanc, le noir et la surprise d'avoir retrouvé une Grue dans ma cuisine en cet après-midi de décembre.

*Merci à Valérie Buffeteau pour les illustrations, à Simone Rihn pour la documentation sur la borne de Mondement, et à Gerhard pour son amicale pression quant à nos échanges franco-allemands.*

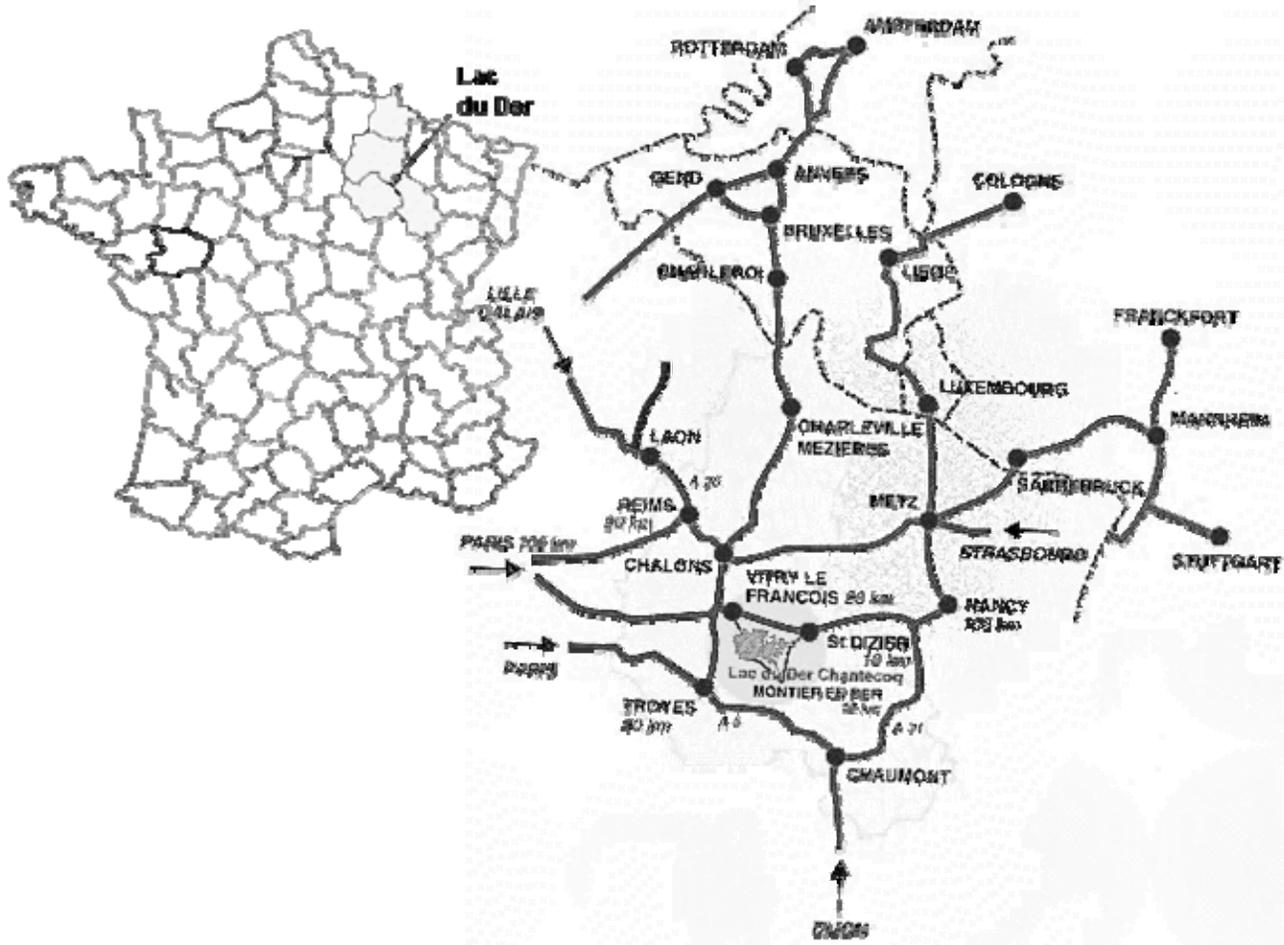
**Maryse BUDIN**



# Lac du Der ... Lac de rêve !



Samedi 20 janvier 2001. Dès cinq heures, nous partons avec Willy. Trois cent cinquante kilomètres et quatre heures trente plus tard, nous voilà près de cette fabuleuse retenue d'eau située au bord de la Marne, près de la ville de Saint Dizier (51) en Champagne. Une situation d'assèchement partiel en mauvaise saison créa rapidement un pôle attractif pour des milliers d'oiseaux hivernants, et c'est ainsi que le DER est réputé de longue date pour ses Grues cendrées et ses Oies sauvages. Entre autres ! Une réserve ornithologique permet à l'avifaune de se développer tranquillement... et au public d'observer sans déranger.



Dans toute la région environnante, les Grues se rencontrent au gagnage dans les champs (surtout chaumes de maïs) par groupes de trois, dix, cent...c'est selon. Au bord des routes, elles tolèrent parfois les voitures à vingt mètres. Le soir venu, elles regagnent la sécurité de la zone humide.

Depuis l'observatoire, nous nous régalons de l'incessant balai des Canards siffleurs très

nombreux, des Sarcelles d'hiver...minuscules, des Colverts, Courlis, Vanneaux et de l'élégance aguichante des quelques Harles bièvres.

Plus loin, une grande troupe d'Oies cendrées ne parvient pas à dissimuler le joyau qui se cache dans leur bande : une Oie des neiges, dont l'origine reste tout à fait mystérieuse pour les spécialistes locaux, et

effectivement visible depuis un mois environ. Grande taille et blanc immaculé, bec sombre et bout des ailes noir.  
On croit rêver...

Dans une petite mare en partie gelée, un ragondin déambule paisiblement lorsque trois grands oiseaux blancs passent au-dessus de nous : aucun doute, ce sont bien trois spatules qui se posent à cent cinquante mètres ! Dans ce laps de temps, j'avise aussi quatre cygnes au col droit et j'aurai besoin d'un voisin et de sa lunette qui m'indiquera des cygnes de Bewick. Encore une première pour nous, Willy jubile ! L'espèce communément trouvée en France est le Cygne tuberculé.

Le dimanche matin, nous sommes dans l'affût avant le jour, pour ne rien manquer du réveil des Grues qui, lorsque la clarté est suffisante, prennent leur essor pour s'en aller glaner dans les campagnes.

J'ai du reste, l'occasion de discuter avec un agriculteur de la région qui m'avoue que les dégâts occasionnés aux semis de blé sont souvent conséquents et non indemnisés,

parce que les oiseaux migrateurs n'entrent pas dans cette catégorie où sont inscrits les sangliers par exemple.

Mais de reconnaître aussi que la présence des « Grands oiseaux gris » a un impact tout à fait remarquable sur l'économie touristique du secteur, et notre homme de s'intéresser alors à la reconnaissance avienne... pour mieux la faire découvrir aux clients de son gîte...

Nous flânonnons encore un moment le long de la digue, jumelles en mains. Nous surprenons alors quelques espèces qui nous sont familières ; il en va ainsi des Hérons cendrés, Mouettes rieuses, Foulques macroules, Grands cormorans, plus un Goéland « indéterminé ».

En cour d'hiver, des comptages sont régulièrement organisés et le dernier en date indique onze mille Grues. Ce chiffre est parfois doublé à l'automne ou au printemps, lorsque des congénères transitent quelques jours sur le DER avant de poursuivre leur long périple.

C'est déjà décidé, nous reviendrons dans un an avec Éliane...

Ce lieu magique, né de la Marne et qui retourne à la Marne, me semble anachronique, intemporel. Je ne suis pas habitué à un tel foisonnement de vie, à une telle joyeuse et saine agitation.

Nous avons raté la Pygargue à queue blanche signalée dans le secteur dix minutes auparavant, mais nous gardons tant d'autres images dans la tête que nous partons sereins, émus et comblés.

A bientôt le DER !

**Rodg GUILLET**

# Lyon - Turin : pour le grand tunnel ferroviaire, pour le fret sur les rails mais pour une seule ligne nouvelle pour limiter l'impacte et le coût.

## Ferrouitage : le tracé qui fait peur

**MORESTEL.** De La Balme-les-Grottes jusqu'à Romagnieu, 17 communes seraient touchées, voire sinistrées, par le passage de l'autoroute ferroviaire dite "Ouest Bugey", d'Ambérieu à Chambéry

Les Français connaissent mal leur géographie, dit-on. Et, par contrecoup, les techniciens du Réseau ferré de France aussi. Sans cela, pourquoi auraient-ils baptisé "Ouest Bugey" un projet de ligne ferroviaire qui emprunte essentiellement la rive gauche du Rhône, dans le Nord-Isère, notamment les cantons de Crémieu et de Morestel. Un projet que l'on croyait oublié mais que la terrible catastrophe du tunnel du Mont-Blanc a remis sur les rails ainsi qu'une variante comportant un tunnel sous les Bauges. Cette dernière semble avoir été abandonnée en raison des difficul-

tés. A La Balme, par exemple, l'autoroute ferroviaire serait parallèle à l'autoroute A 48 (d'Ambérieu à Coiranne). « Ce tracé a un caractère destructeur pour les 17 communes touchées, les gisements des cinérites de Bouvesse-Quirieu ainsi que pour le parc Walibi de Les Avenières dont l'extension serait compromise » a déclaré Bernard Saugy, président du projet à l'assemblée départemen-

**Une irrémédiable balafre dans un terroir**

tent obtenu. « La nécessité de prendre des mesures en faveur du ferrouitage ne doit pas entraîner des décisions hâtives et peu respectueuses des intérêts des populations de notre département », a dit encore M. Saugy, précisant que la poursuite des études de ce projet serait « de nature à compromettre le consensus qui se dégage vis à vis de l'A 48 et du TGV Lyon-Turin ». Une voie rapide sur laquelle certains voudraient également voir circuler des trains de marchandises. « Ce qui est impossible puisque les voies destinées à la très grande



Photo archive

**TGV FRET LYON-TURIN** Elus, chefs d'entreprises et associations à l'unisson

## La fronde iséroise

Le Nord-Isère se mobilise contre le tracé dit "Ouest Bugey" du TGV fret Lyon-Turin. Une variante jusqu' alors abandonnée et qui ressort subrepticement dans le document d'études aujourd'hui soumis à consultation. Légalement, les élus ne disposent que d'un mois pour donner leur avis. Un délai estival refusé par les opposants à ce tracé qui, selon eux, grèverait les secteurs de Morestel, Crémieu et Pont-de-Beauvoisin.

Marie-Anne Maire

Le député de l'Isère et maire de Crémieu, Alain Moyne-Bressand (DL), le vice-président

du conseil général et maire de Morestel, Christian Rival (RPR), le maire de Montalieu et transporteur, Georges Vagnon, le directeur de l'usine Vicat de Montalieu, M. Arquillière. Mais aussi les représentants de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem), de la Chambre d'agriculture de l'Isère, des Fédérations de chasse et de pêche, de la Frappa et de l'association nature Le Parvi, qui s'occupe de l'Isle Crémieu. Tous étaient symboliquement réunis, vendredi dernier, dans la salle du conseil de la mairie de Montalieu. Le fait est suffisamment rare pour être souligné, donne en tout cas la jauge de l'ampleur de

la mobilisation, qui s'est installée autour des élus, chefs d'entreprises et associations du Nord-Isère, contre la variante faussée dénommée "Ouest Bugey" du TGV fret Lyon-Turin. Une variante que tous croyaient abandonnée au profit d'un tunnel sous les Bauges et qui ressort aujourd'hui, à la faveur d'un copieux dossier de consultation, que les interlocuteurs locaux viennent de recevoir et

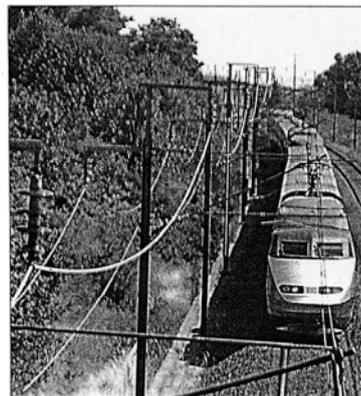
pour lequel ils doivent légalement rendre leur avis avant la fin du mois.

"Notre région, après avoir été meurtrie par l'arrêt de Superphénix, puis par le barrage de l'A48 dont nous avons un crucial besoin et qui ne se décide toujours pas, ne peut que se mobiliser contre le tracé de TGV fret appelé à tort Ouest Bugey qui, s'il se réalisait, multiplierait une nouvelle fois le Nord-Isère".

**L'opposition qui s'est fait jour**

## Autoroute ferroviaire : tous contre !

**MONTALIEU-VERCIEU.** Le projet d'autoroute ferroviaire entre Ambérieu et Lépin-le-lac fait l'unanimité contre lui. Elus, chefs d'entreprises et défenseurs de la nature l'ont rappelé hier



Pour le maire de Morestel : "C'est maintenant qu'on doit agir, car de TGV une fois on n'en est pas sorti" (Photo Marcoux)

Avec le retour des torpures estivalement, plus ou moins épisodiquement, quelques grands projets que l'on croyait plus ou moins enfouis dans quelque cabinet ministériel. Le projet d'une autoroute ferroviaire entre Ambérieu-en-Bugey et Lépin-le-lac (près d'Algebelette) est du nombre. On le croyait abandonné que voilà, le voici qui refait surface, dopé par les terribles conséquences de la catastrophe du tunnel sous le Mont-Blanc. Mieux : il faut faire vite ! Pressés par le préfet, les conseils municipaux doivent rendre leur avis d'ici au 31 juillet ! D'où une levée de boucliers des élus des cantons de Crémieu et de Morestel mais aussi des chefs d'entreprises, des agriculteurs, des chasseurs, des pêcheurs et des défenseurs de la nature. D'où la colère exprimée, hier, par les uns et les autres.

« On nous berne » s'est exclamé le député Alain Moyne-Bressand, regretant par ailleurs que l'Etat ne tienne pas ses promesses quant à l'autoroute A 48. « On nous l'a fait promettre pour 2005 afin de pallier aux conséquences engendrées par l'arrêt de Superphénix : nous ne l'aurons pas à cette date ». Vice-président du conseil général, et maire de Morestel, Christian Rival s'est élevé contre « l'appellation scandaleuse du projet ». En effet, dénommée TGV Ouest-Bugey, la future infrastructure lancée par Réseau ferré de France n'avait attiré l'atten-



Hier à Montalieu-Vercieu, élus, chefs d'entreprises et défenseurs de la nature ont affirmé leur opposition au projet d'autoroute ferroviaire.



tion de personne... jusqu'au moment où, voici quelques semaines, les maquettes renfermant les luxueux dossiers sont arrivées dans chacune des 17 communes concernées. « Le Conseil général de l'Isère et d'accord, sous certaines conditions (percement du tunnel de base et gare Dauphiné-Savoie à Montalieu), pour le TGV Lyon-Turin mais qui ne soit de cette autoroute ferroviaire au tracé pénalisant. Le Nord-Isère ne doit pas être pénalisé par ces arrières de passage » disait encore le maire de Morestel dont la commune, avec trois lotissements menacés, serait en première ligne. Mais l'agriculture aussi paierait un

tribut à ce tracé destiné exclusivement aux trains de marchandises entre la France et l'Italie, à raison de 40 millions de tonnes par an. Selon Yves François (Chambre d'agriculture), « 300 exploitations agricoles réparties sur 14 000 hectares seraient pénalisées ». Semblable constat chez les professionnels de la pierre et du ciment. « En traversant nos carrières, la voie ferrée condamnera l'usine Vicat », affirme M. Arquillière, directeur de cette unité, la plus moderne d'Europe. Et Vicat à Bouvesse-Quirieu c'est, outre 2,4 millions de tonnes/an de ciment, une masse salariale de 250 millions de francs et 30 millions d'impôts locaux ! Chas-

seurs, pêcheurs et défenseurs de la nature parlent d'une même voix. Et proposent, à l'instar de MM. Quézada et Soubeiran, association Le Parvi, « l'amélioration des lignes actuelles, la mise en œuvre de nouvelles études relatives à l'accès ferroviaire, voire un tracé unique fret-voyageurs entre Lyon et Turin ». Reste les transporteurs routiers dont Georges Vagnon, également maire de Montalieu-Vercieu, s'est fait le porte-parole. « Devra-t-on encore investir jusqu'à 700 000 F dans des ensembles routiers et continuer à payer nos chauffeurs si c'est pour les faire voyager sur des wagons de chemin de fer ? » Interrogeait-il non sans

remettre fondamentalement en cause le ferrouitage. Quoi qu'il en soit, tout le monde est unanime pour dénoncer ce projet dont on voudrait cependant que son impact sur l'environnement soit étudié en même temps que celui de la future autoroute A 48 dont le tracé serait en partie mitoyen, du moins jusqu'au droit de Lanclin. Quant à la fameuse date butoir du 31 juillet, les élus en demandent le report au 30 septembre. Ils auront ainsi tout l'été pour informer leurs conseils municipaux et prendre le temps de la réflexion. Mais sans doute ne changeront-ils pas d'avis.

Jacques SAVOYE

**C'est quoi le projet Lyon-Turin :**  
*tout le monde ne parle pas de la même chose*

**A** l'origine le "projet Lyon - Turin" c'était un projet de ligne TGV pour mettre Turin à 1h30 de Lyon. Pour ce faire, il fallait construire un tunnel d'une cinquantaine de kilomètres sous les Alpes, dit "tunnel de base" (parce que bien plus bas en altitude que le tunnel ferroviaire existant de Modane, car il partirait du milieu de la vallée de la Maurienne vers l'Italie).

Accessoirement, il fallait également un tunnel d'une quinzaine de kilomètres entre Lépin le Lac (un peu à l'est de Tour du Pin) et Montmélian et puis un autre d'une quinzaine de kilomètres sous Belledune entre Montmélian et la vallée de la Maurienne.

Ce projet n'était pas particulièrement réaliste, car d'un côté les tunnels peuvent être chiffrés à environ 1 milliard de francs par kilomètre (faites le compte! puis ajouter une vingtaine de milliards pour les quelques dizaines de km de voie nouvelle non enterrés), et de l'autre côté il n'a jamais été démontré que beaucoup de personnes avaient besoin d'aller de Lyon à Turin très vite ... Mais la première partie du projet, c'est à dire une ligne nouvelle "TGV" entre Satolas (devenu depuis Saint Exupéry) et Lépin le Lac intéressait fortement la SNCF, qui était alors en pleine politique d'extension du réseau TGV, car elle permet de gagner 20 minutes environ pour les TGV entre Paris et le ski.

La SNCF était fortement soutenue par les élus de droite et de gauche à la Région, qui voyaient ce projet TGV Lyon-Turin comme un élément indispensable du développement international de Rhône-Alpes (au cœur de concepts de « rayonnement international » comme le "diamant alpin"). Ainsi, des études techniques pour une ligne "TGV" sur cette section Satolas - Lépin le Lac ont été engagées ...

Il convient de remarquer que ce sont ces mêmes élus de droite et de gauche et la même SNCF qui ont "investi" un milliard de francs pour créer une gare TGV à Satolas où s'arrêtent aujourd'hui ... 11 trains (total des deux sens!). Cet emplacement est idéal pour les très rares passagers souhaitant venir de Paris prendre l'avion à Lyon, alors que la gare aurait pu être placée 5 km au sud de l'aéroport où la ligne TGV nord-sud croise la ligne SNCF régionale Lyon-Grenoble / Chambéry / Annecy, ce qui aurait été d'une grande utilité pour les interconnexions ferroviaires et aurait permis une desserte de l'aéroport par une connexion navette gare-aéroport / trains régionaux Lyon, Grenoble, Bourgoin, Chambéry, Annecy ....

Il y a quelques années, des éléments du contexte du projet Lyon-Turin ont commencé à évoluer. Les écologistes et les associations ont pris des positions en faveur d'une réorientation du projet vers le transport non seulement de passagers (à TGV) mais également de marchandises, ceci pour soulager des camions les vallées alpines.

En même temps, le processus de modernisation de la SNCF a été engagé (mise en conformité avec les Directives Européennes sur l'accès d'autres opérateurs au réseau) avec la séparation de l'exploitation (SNCF) des infrastructures (Réseau Ferré de France) et les hauts fonctionnaires de Bercy ont découvert avec étonnement que depuis des années la SNCF construisait des lignes TGV en s'endettant (c'est à dire, en endettant le contribuable) sans aucun contrôle politique.

Une expertise indépendante du projet Lyon-Turin a été obtenue par les élus écologistes de la Région, et a conclu que le projet n'avait pas de sens économique pour le TGV, mais répondait à un vrai besoin pour les marchandises.

Il a souligné que l'on pouvait très bien augmenter considérablement la capacité de transport de marchandises des lignes ferroviaires actuelles, avant de commencer à creuser un tunnel de 50km, et que le plus urgent n'était ni le tunnel sous les Alpes ni la ligne TGV Satolas - Lépin le Lac, mais plutôt la section Lépin le Lac - Montmélian.

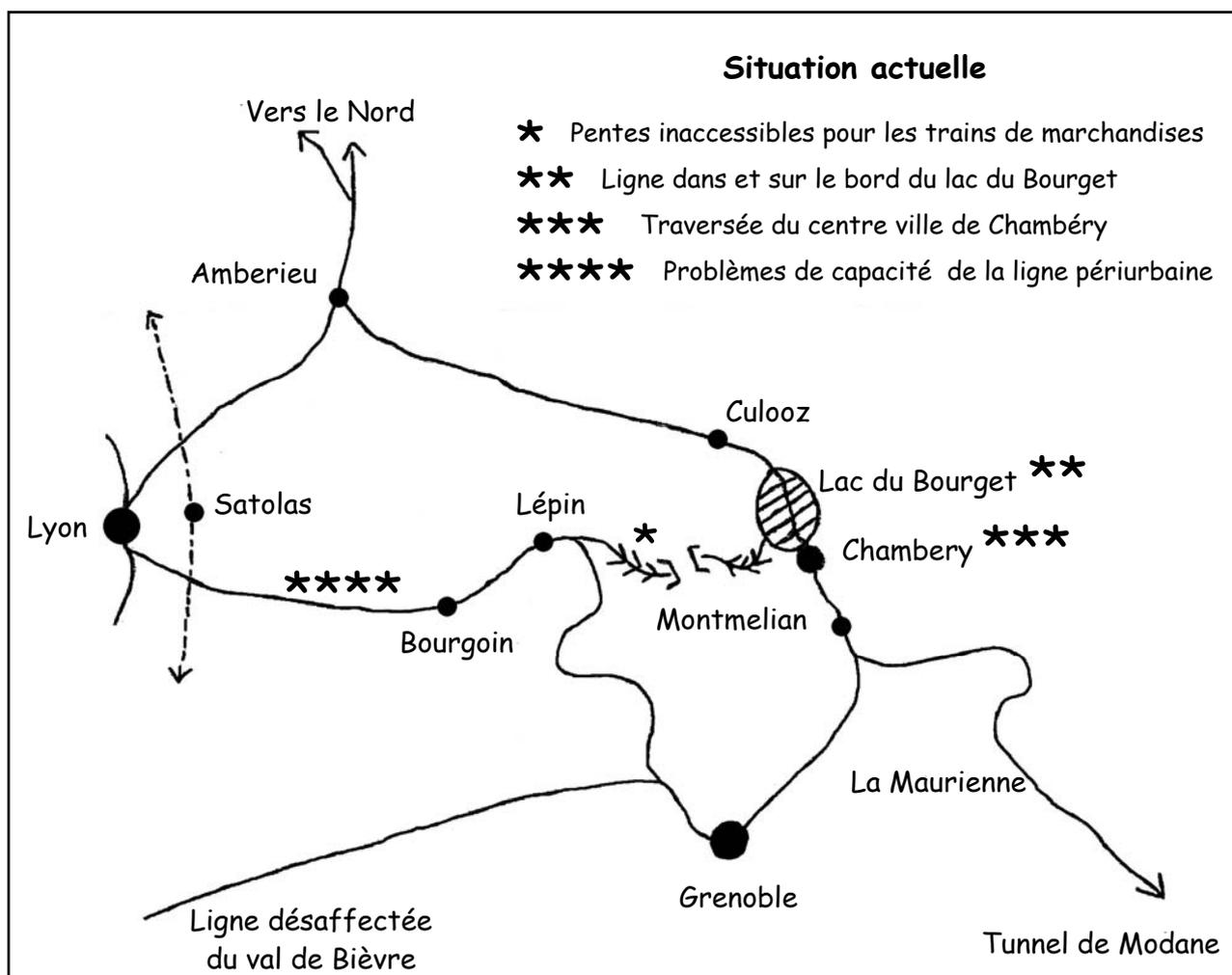
Suite à tout cela, le projet est devenu "nouvelle liaison ferroviaire transalpine marchandises et passagers" ... et il a été généralement accepté que les tunnels Lépin le Lac - Montmélian et le tunnel de base pourraient servir aux deux trafics passagers et marchandises, ce qui permettrait de mieux justifier leur coût.

Mais les études techniques sur la ligne TGV Satolas - Lépin le Lac, étant engagées, ont continué ... Et en parallèle, SNCF/RFF et la Région ont lancé des études sur le transport des marchandises, arrivant à la conclusion que

la meilleure solution pour les amener jusqu'à Lépin le Lac était une ligne nouvelle dédiée au fret et qui traverserait tout le Nord-Isère, et toucherait notamment bien des sites naturels exceptionnels de l'Isle Crémieu.

Cependant, pas de panique encore. Cette ligne nouvelle marchandises coûterait quelques 10 - 20 milliards de Francs, et ce serait bien la première fois depuis 150 ans que l'Etat investirait un montant significatif pour le fret ferroviaire.

Certains noteront que je n'ai pas abordé ici un tas de complexités de ce projet (par exemple : ne faudrait-il pas faire plutôt un tunnel de Lépin qui arrive au nord de Chambéry pour éviter d'écarter cette ville de la desserte des trains France - Italie, ou au contraire faudrait-il faire une gare nouvelle au milieu des champs à Montmélian, avec des navettes ferroviaires vers Chambéry, Albertville et Grenoble...)



## Quels sont les réels besoins, et les risques ?

*Oui au transport ferroviaire des marchandises, mais il faut un projet réaliste.*

Tout laisse à craindre que les flux de transports sur l'axe France - Italie vont continuer à croître pendant les 20 ans à venir. La réponse la moins chère consisterait à doubler le tunnel routier existant à Modane : celui-ci est en effet 2x1 voie, alors qu'il est maintenant desservi par une autoroute 2x2 voies de chaque côté.

Ce serait inacceptable, en terme de croissance des flux routiers (émissions à gaz de serre et nuisances pour les vallées alpines).

L'incendie du tunnel du Mont Blanc et les blocages d'autoroutes menés par les habitants et élus de ces vallées l'ont enfin fait comprendre aux politiques.

Différentes solutions ferroviaires sont possibles pour le transport des marchandises. Les marchandises peuvent être transférées sur train (containers) ou des camions peuvent être transportés sur des navettes ferroviaires spécifiques (comme cela se fait dans le tunnel sous la Manche).

Se posent cependant un certain nombre de problèmes. La capacité de la ligne ferroviaire existante peut être augmentée, mais restera limitée par les très fortes pentes d'accès à Modane. Pour le transport des camions sur navettes, le tunnel existant doit être recreusé/aménagé (mise au gabarit "B+") pour un coût de 1 à 2 milliards de Francs (zones de chargement des camions comprises).

A court terme, le vrai problème se trouve cependant non pas dans le passage Maurienne - Italie, mais plutôt dans l'accès à la Maurienne. Pour y arriver, en effet, les trains ont quatre itinéraires possibles :

(1) Ambérieu - vallée de l'Albarine - Culoz - Lac du Bourget - Chambéry - Montmélian

(2) Lyon - Bourgoin - La Tour du Pin - Chambéry - Montmélian

(3) Sablons/ Roussillon - plaine de la Bièvre - Rives - Grenoble - Montmélian

(4) Valence - Grenoble - Montmélian

Les principaux flux viennent du nord, et l'itinéraire (1) est le plus largement utilisé actuellement, mais il pose des problèmes majeurs : autant la section Ambérieu - vallée de l'Albarine - Culoz est adaptée à un fort trafic marchandises et ne supporte que peu de trafic passagers, autant ensuite la ligne est construite au bord de, et même carrément dans, le Lac du Bourget, puis traverse le centre ville et la gare de Chambéry, posant des problèmes de sécurité, de bruit et de capacité.

L'itinéraire (2) pose un problème de capacité et de bruit sur la section périurbaine Lyon - Bourgoin, et ensuite est quasiment inutilisable car le tunnel entre La Tour du Pin et Chambéry est à une seule voie (il était à 2 voies au temps de la vapeur, mais le remettre à 2 voies en gabarit B+ impliquerait d'importants recreusements) et a des rampes d'accès tortueuses et à forte pente (très difficilement exploitables pour des trains de marchandises).

*La question se pose donc : comment amener les marchandises, par train, jusqu'à Montmélian, et ainsi vers la Maurienne ?*

## Les annonces récentes.

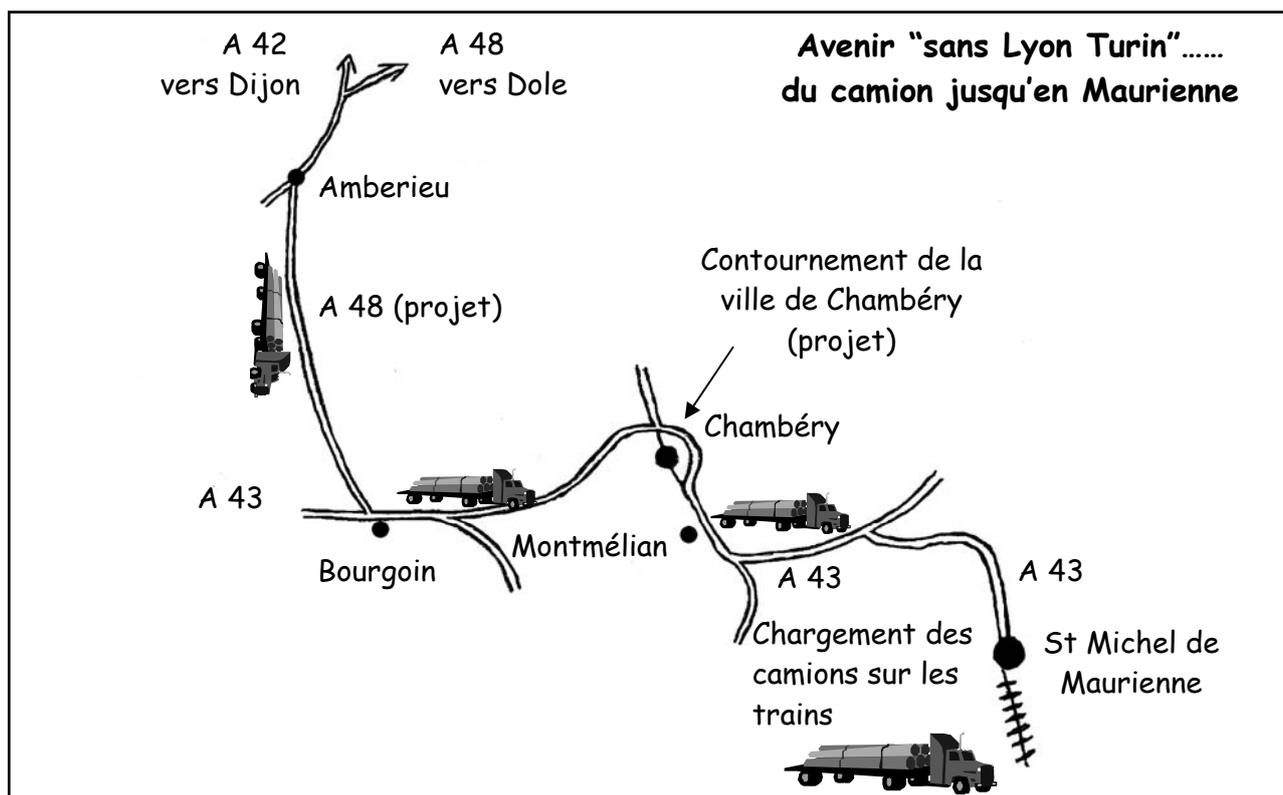
*Dans le bon sens, mais avec des dangers.*

Début décembre, le Ministre des Transports a annoncé que la SNCF allait mettre en place le transport de camions sur navettes ferroviaires entre la France et l'Italie en utilisant les lignes existantes. Il a également annoncé que les études du projet de nouvelle liaison transalpine allaient se poursuivre avec comme priorité le tunnel Lépin le Lac - Montmélian.

Cela peut sembler très positif, mais l'annonce politique risque fortement d'aboutir à une réalisation un peu différente. On peut craindre la mise en place, dans un premier temps, des navettes "camions sur trains" entre Saint Michel de Maurienne et l'Italie (c'est d'ailleurs exactement ce qu'a annoncé le Ministre). Cela permettra aux routiers d'éviter une saturation des tunnels routiers sous les Alpes ... mais les camions continueront à traverser les préalpes, Chambéry (pas grave, un contournement autoroutier de Chambéry est à l'étude ...) et une bonne moitié de la

montée de la vallée de la Maurienne. Pendant ce temps, la SNCF et RFF feront la section de ligne grande vitesse Satolas - La Tour du Pin, car les études sont faites et cela permet d'aller plus vite au ski. ... et puis ... et puis on s'arrêterait bien là, car après le tunnel Lépin - Montmélian (15 km = 15 milliards de Francs ...) c'est bien cher.

Et puis, entre temps, on aura construit l'autoroute A48 Ambérieu - Bourgoin (avec des dégâts importants pour les paysages de l'Isle Crémieu) et un contournement autoroutier de Chambéry ... et les camions se trouveraient donc sans obstacle entre Dijon et la Maurienne ... alors comment justifier un tunnel à 15 milliards plus une ligne nouvelle fret pour y accéder, simplement pour mettre les camions sur navette à Ambérieu plutôt qu'en Maurienne (d'autant plus que le centre de chargement de la Maurienne aurait été construit ...)

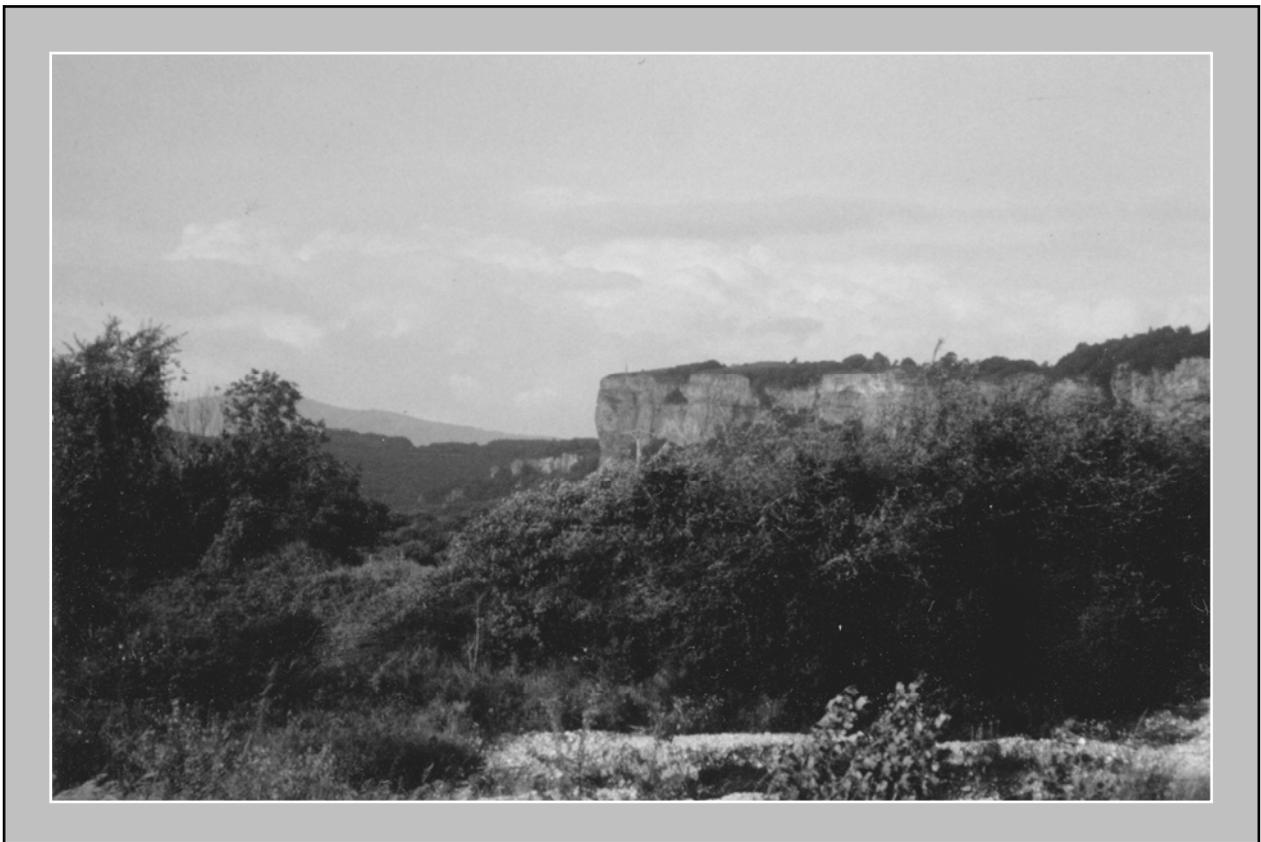


## Propositions de positions pour un écologiste et contribuable responsable

- Oui à l'amélioration de la ligne existante France - Italie par Modane et à la mise en place de navettes camions sur trains, mais non à la création d'un centre de chargement en Maurienne. Le centre de chargement doit être réalisé dès le début à Ambérieu.
- Oui au projet à long terme d'une nouvelle liaison ferroviaire transalpine, car cela donnerait une réorientation de fond de la compétitivité fer-route sur cet axe (c'est ce qui s'est passé sur la transManche, car les camions doivent "transborder" alors que les containers sur trains sont « directs »).
- La priorité de ce projet, et la première réalisation (après la mise en place de navettes camions sur la ligne existante Ambérieu - Italie) doit être un tunnel ferroviaire mixte fret-passagers Lépin - Montmélian, Ce tunnel fait d'ailleurs gagner autant de temps sur Lyon - Grenoble et sur Lyon - Chambéry qu'un ligne nouvelle TGV Satolas - Lépin.
- Il est inconcevable de construire DEUX lignes nouvelles pour accéder à ce tunnel Lépin - Montmélian (si l'on s'engage dans ce sens, la conséquence en est que l'une ne sera jamais construite ... et ce sera le fret qui sera l'oublié!). Il convient donc de **REPRENDRE** les études techniques de la section Satolas - Lépin pour intégrer les marchandises (construire 2 voies mais avec un emplacement pour quatre à terme, revoir le tracé pour offrir des pentes accessibles aux trains de marchandises avec une traction appropriée). A terme cette ligne nouvelle est nécessaire pour les marchandises (on ne peut pas faire traverser le Lac du Bourget et le centre de Chambéry à un trafic croissant de trains marchandises et un flux continu de navettes camions-sur-trains) et elle permettra de dégager de la capacité sur la ligne existante Lyon - Bourgoin - La Tour du Pin, nécessaire pour mettre en place un véritable service de RER cadencé pour le trafic voyageurs.
- Accélérer la réalisation du contournement fret ferroviaire Est de Lyon - essentiel de toute façon pour dégager des capacités sur l'axe nord-sud en centre ville de Lyon pour permettre le développement des dessertes passagers périurbains - car ce contournement permettra aux flux marchandises Nord Sud d'accéder à la nouvelle section Satolas - Lépin.
- S'opposer à la réalisation de l'autoroute A48 Ambérieu - Bourgoin en soulignant qu'il s'agit en fait de l'alternative au transport des camions sur navettes à partir d'Ambérieu. En fin de compte, c'est sûrement Lyon-Turin ou A48. Et à rappeler que l'A48 plus le contournement autoroutier de Chambéry permettront de faire sauter les deux seuls obstacles à un développement sans limites du trafic de camions France - Italie, dont la conséquence - surtout si Lyon-Turin n'avance pas - sera sûrement le doublement du tunnel routier de Modane.

**Christopher THORNTON**  
Un avis personnel

# Géologie pour le botaniste



- Société Linnéenne de Lyon - Lo Parvi -

« *Ce que je dis est vrai, mais la Nature est tellement inventive qu'elle trouvera toujours de multiples exceptions à mes paroles. Alors à moi d'être toujours critique et jamais surpris de découvrir les facéties troublantes de la Vie et de la Terre* ».

## Les échelles de perception

Les différentes échelles de perception sont importantes pour se situer au niveau de l'espace et des différentes logiques du géologue.

### Echelle de l'Univers, du Système solaire, de la planète :

Il est dit que l'Univers primitif s'est formé il y a plus de 10 Ga<sup>1</sup>, lors du Big Bang<sup>2</sup>, qu'il y a près de moins de 5 Ga, la Terre prend forme au sein du Système solaire.

La Terre appartient au groupe des planètes telluriques<sup>3</sup> et s'oppose alors aux géantes gazeuses comme Jupiter ou Saturne par exemple. La Géologie de la Terre est influencée par sa bivalence océans-continent, unique et originale dans le Système solaire dans la mesure où notre planète est la seule à posséder de l'eau liquide. La taille relativement importante de notre planète lui confère une activité

<sup>1</sup> Ga : Miliards d'années.

<sup>2</sup> Big Bang : sorte d'explosion primitive du "néant", à partir de laquelle tout l'univers s'est formé. A partir de ce point d'explosion, l'Univers est en constante expansion, à savoir que toutes les galaxies s'éloignent de ce point initial.

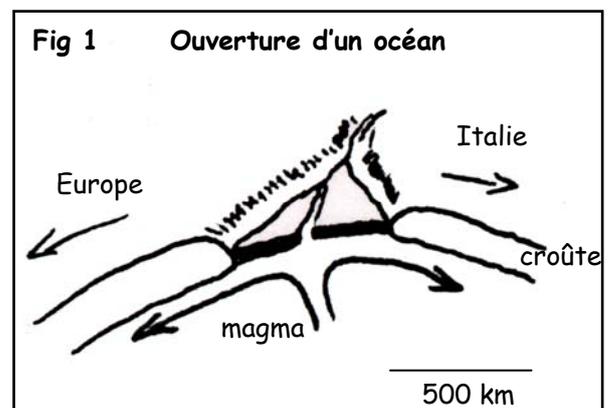
<sup>3</sup> Planètes telluriques : ce sont Mercure, Vénus, la Terre et Mars, quatre planètes qui se caractérisent par la présence d'une croûte rocheuse à leur surface. Dans le Système solaire, divers satellites de planètes sont des astres telluriques comme la Lune, Io, Titan, etc.

interne encore importante et démontrée en surface de manière spectaculaire par les séismes et les éruptions volcaniques. Vénus est la seule autre planète active à ce titre dans le Système solaire.

### Echelle des continents (et des océans) :

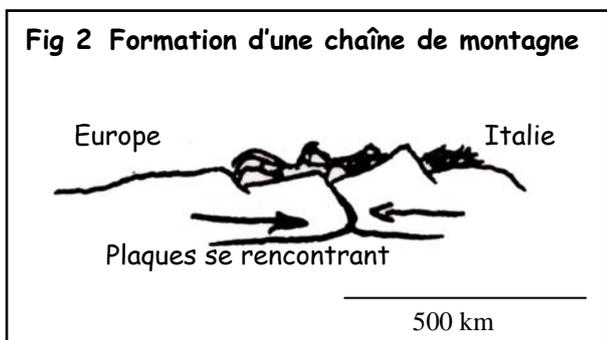
Continents et océans forment la surface de la Terre. La croûte terrestre flotte sur une sorte de magma semi-solide, actif et mobile. Elle se fend et se déplace, suivant des plaques<sup>4</sup>.

Cette mobilité est importante, car la croûte continentale fendue est remplacée par une croûte océanique plus fine formée de la solidification du magma interne, en quelque sorte une cicatrisation ; le vide est envahi alors par un océan (fig.1).



<sup>4</sup> On parle de tectonique des plaques.

La rencontre de plaques obturant un océan forme des chaînes de montagne et bouscule les reliefs voisins qui sont alors rajeunis (fig.2).

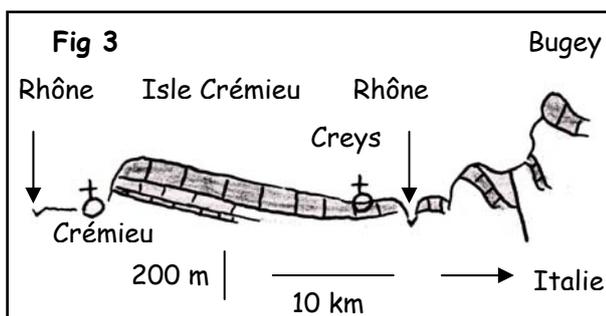


Ainsi, il y a 250 Ma<sup>5</sup>, l'Italie se sépare du reste de l'Europe, laissant béant un Océan entre les deux pièces séparées.

Il s'agit de l'Océan alpin dans lequel se déposent les sédiments qui forment nos montagnes (fig.1). L'inversion des mouvements commencés il y a environ 60 Ma se traduit par l'érection des Alpes et les plissements et la fracturation des sédiments qui forment comme des nappes à la surface de l'ancienne croûte anté-alpine (fig.2).

Ces nappes forment les massifs des Bauges ou de la Chartreuse.

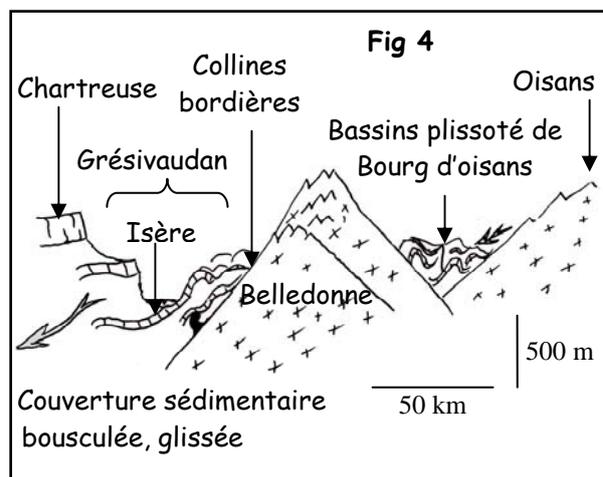
L'Isle Crémieu est une de ces nappes... qui n'a pas beaucoup bougé, les forces d'origine italienne étant particulièrement éloignées dans notre cas(fig.3)



Ici et là et plus volontiers au cœur des Alpes, la vieille croûte dure apparaît et transperce le "plafond" sédimentaire bouleversé.

<sup>5</sup> Ma : Millions d'années.

Ce sont les massifs acérés de Belledonne, des Ecrins, mais aussi, paradoxe, le sommet de l'Europe formé par le Mont Blanc. Le paradoxe est que ce sont les éléments antérieurs et les plus anciens qui forment les plus hauts sommets des Alpes ; ils ont été dénudés ou ont transpercé leurs sédiments (fig.4).



Le granitoïde<sup>6</sup> de Chamagnieu est un tel élément de la croûte anté-alpine, mieux nommée croûte hercynienne<sup>7</sup>.

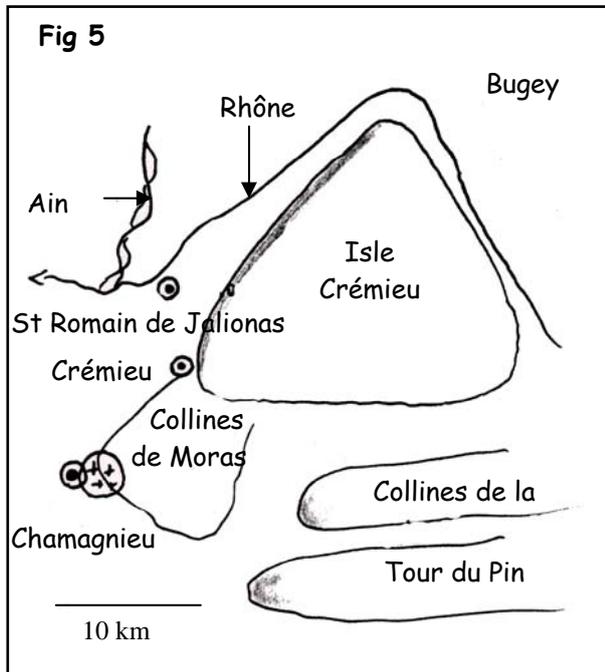
### Echelle de la région et du paysage :

Une perception d'ensemble des éléments d'une région facilite la compréhension géologique. Ainsi l'Isle Crémieu forme-t-elle un plateau qui se distingue morphologiquement des collines du Bas Dauphiné au nord de la Tour du Pin et de

<sup>6</sup> Granitoïde : complexe de roches à dominante granitique, mais non à proprement parler un véritable granite : "pseudo-granite".

<sup>7</sup> Croûte hercynienne : avant les Alpes, il y a 300 Ma, une immense chaîne de montagne traversait l'Europe et l'est de l'Amérique du nord (Appalaches), alors collée à l'Europe. L'Europe s'est séparée de l'Amérique, laissant le vide à l'Océan Atlantique. La chaîne érodée, usée, est visible par exemple, en place initiale, au niveau du Massif Central qui a repris une seconde jeunesse suite à la poussée alpine. Dans les Alpes, la croûte a servi de base aux dépôts sédimentaires, (cas de l'Isle Crémieu localement visible à Chamagnieu).

Bourgoin Jallieu, elles-mêmes différentes des mêmes collines au niveau du Massif de Bonnevaux, de celles des Monts d'Or ou du plateau de la Dombes (fig.5).



Entre les bords de l'Isle Crémieu, les vallées du Rhône et de l'Ain se distinguent par leur aspect différent. La présence et la forme des pentes et reliefs a son importance :

escarpements rocheux à l'ouest de l'Isle Crémieu, pentes arrondies des collines de la Tour du Pin... On note ainsi implicitement différentes entités qui ont leur approche géologique particulière. Nous verrons comment interpréter globalement ces éléments pour en dégager des hypothèses géologiques.

C'est l'érosion qui modèle tout relief et tend à ramener le paysage à l'état de plaine. Dans notre région des phénomènes d'érosion très puissants, à l'ère glaciaire achevée il y a près de 10 000 ans, ont fortement modifié nos paysages et creusé de profondes vallées.

En comparaison, c'est paresseusement que coulent actuellement dans ces vallées des rivières, agents d'érosion beaucoup plus limités. L'érosion est actuellement

beaucoup plus faible qu'à l'ère glaciaire, ou qu'aux périodes plus chaudes de type tropical et humides connues il y a quelques Ma. C'est sous climat tropical que se sont formés les grottes (Grottes de la Balme) et divers escarpements en tourelle (La Pinéa, Aiguille de Quaix dans le Massif de la Chartreuse). Les agents d'érosion actuels sont relativement faibles et ne font qu'entretenir les paysages. La végétation les protège.

### L'échelle de l'affleurement :

Le plus souvent les affleurements directs de roche sont rares, mais devront être recherchés au détour d'un talus, d'une saignée ou d'escarpements naturels. L'étude de ceux-ci permet de comprendre plus facilement les roches présentes.

Le plus souvent les affleurements sont masqués par le sol. S'ils sont absents, on cherchera des éléments du sous-sol<sup>8</sup> arrachés par les labourages dans les champs ou disponibles en surface : les pierres "volantes". Si le sol est profond et que l'on se trouve en forêt, de telles roches peuvent être très rares ou absentes. Nous verrons que dans cette situation, le sol peut être influencé de manière majoritaire par les végétaux présents et que l'étude du sous-sol peut devenir accessoire pour le botaniste. Un sol épais et évolué - car les sols évoluent comme nous l'entendrons plus loin - a une influence majeure sur la végétation, indépendamment du sous-sol.

### L'échelle de l'échantillon :

Il s'agit de la roche en main, pierre "volante" ou découverte sur un affleurement. Son examen confirmera les hypothèses géologiques établies à partir

<sup>8</sup> Sous-sol : ce terme est bien choisi pour désigner le *substratum*, à savoir la roche en place sous le sol.

de l'étude régionale, du paysage ou des affleurements.

Il s'agira d'identifier à quelle famille appartient la roche, puis de préciser à quelle "espèce" elle correspond. A noter que la croûte sera composée en grande majorité de granites ou dominée par des roches cristallines (formées de cristaux), les sédiments formés en majorité de calcaires plus ou moins mélangés d'argiles. Dans le détail et la nuance, cela est souvent plus compliqué.

### **L'échelle des molécules :**

---

Bien que cela soit invisible, ces éléments sont des plus importants pour le botaniste. Aussi s'agira-t-il de savoir dans les grandes lignes quelles sont les caractéristiques chimiques des roches afin de déterminer leur influence vraisemblable sur la végétation.

C'est en quelque sorte le pH<sup>9</sup> qui influence les plantes des terrains dits "acides" ou dits "basiques" (voir note de bas de page : pH). L'essentiel des minéraux appartient à quelques catégories seulement, les roches cristallines étant une moyenne chimique des minéraux présents.

Les minéraux siliceux comme le quartz ou le feldspath sont acides, ces minéraux sont en général clairs. Les minéraux sombres comme les ferro-magnésiens

---

<sup>9</sup> pH : valeur qui est proportionnelle au taux de protons (ions hydrogènes : H<sup>+</sup>) et inversement proportionnelle aux ions hydroxydes (OH<sup>-</sup>) dans une substance. Une substance sera dite "neutre" pour un pH de 7 (ces deux ions sont en équilibre); inférieur à 7, le milieu tend vers l'acidité (dominance des protons); pour un pH supérieur à 7 le milieu est dit "basique" ou "alcalin". Pour le botaniste on peut considérer qu'on est proche de la neutralité entre des valeurs de 6 et 8, les milieux étant dits acides à très acides pour des valeurs inférieures ou alcalins pour des valeurs supérieures.

(pyroxène, amphibole, péridot, mica noir), tendent à être alcalins.

Les roches sédimentaires influencées par les substances qui les composent sont alcalines (riches en calcaire) à neutres (enrichissement en argiles).

Certaines substances peuvent avoir une importance particulière sur les plantes et fortement les influencer : substances salines, calcaires (carbonate de calcium), calcium à lui-seul ou métaux lourds en excès (magnésium, fer...).

Hormis le cas particulier du calcaire, de tels milieux peuvent être fortement toxiques pour la plupart des plantes et des espèces spécialisées sont installées.

### **Les temps géologiques :**

---

Les temps géologiques s'ils intéressent grandement le scientifique pour dater les phénomènes ont peu d'importance pour le botaniste. En effet, les végétaux ne sont pas influencés par l'âge des roches qu'ils fréquentent.

Nous noterons toutefois que dans la région les roches de type cristallin sont le plus souvent de l'ère primaire (600 à 200 Ma), les roches sédimentaires de type calcaire de l'ère secondaire (200 à 60 Ma), les roches sédimentaires de type détritique de l'ère tertiaire (60 à 2 Ma) et les sédiments de couverture (alluvions et éboulis notamment) sont d'âge quaternaire (2 Ma à 0).

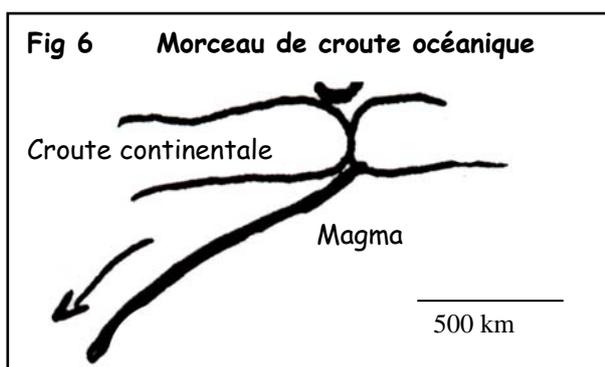
Ceci est logique et répond à la formation des roches et à l'histoire géologique de la région. Cette énigme sera élucidée à la fin du chapitre sur les roches. Il est alors temps de parler des différents types de roches

## Les roches

Les roches sont classées en quatre grandes familles :

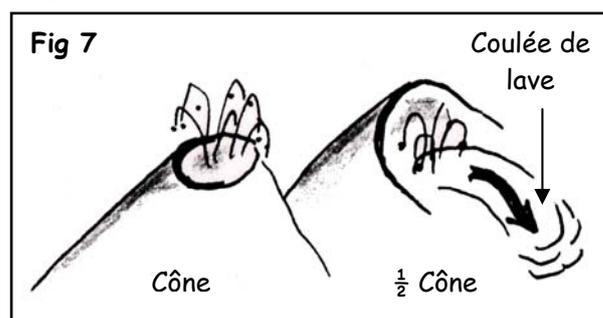
### Les roches volcaniques :

Ces roches sont rares à absentes dans le secteur de l'Isle Crémieu, voire des Alpes françaises. La présence de volcans est bien connue dans le Massif Central, notamment à proximité de Clermont Ferrand. Le magma en provenance de la profondeur s'épanche en surface sous une forme bien connue de coulées de lave<sup>10</sup>. Il s'agit donc pour le magma de monter par des fractures qui traversent la croûte épaisse de plusieurs km. A la surface de la Terre, l'essentiel des laves sont de fait inaccessibles à l'homme car elles s'épanchent au niveau de la croûte océanique sous plusieurs milliers de m d'eau. Tel fut le cas au fond de l'Océan alpin. Lorsque l'Italie s'est rapprochée de l'Europe dès 60 Ma, la croûte océanique plus lourde que les continents s'est enfoncée sous les Alpes en formation (phénomène de subduction) et a ainsi disparu (fig.6).



<sup>10</sup> Magma, lave : le magma est la substance primitive à l'état de fusion qui monte du "cœur" de la Terre. Arrivé en surface il libère une grande quantité de gaz qui a d'ailleurs pour conséquence de renouveler les gaz de notre atmosphère dans la mesure où dans les parties supérieures de celle-ci d'importantes pertes ont lieu, du moins pour les gaz les plus légers qui s'échappent pour ainsi dire dans l'Univers. Privée d'une partie de ses gaz, la matière en fusion s'écoulant en surface s'appelle lave. Nous verrons plus loin que toute lave ne forme pas automatiquement des coulées.

Il arrive que par hasard des morceaux de croûte océanique, voire même des éléments magmatiques<sup>11</sup> qui se trouvent dessous soient arrachés lors de la formation d'une chaîne de montagne. C'est le cas du Massif du Chenaillet proche du col du Montgenèvre, non loin de Briançon (fig.6). La croûte océanique est formée d'une roche volcanique sombre, le Basalte. Le Basalte est une roche bulleuse lorsqu'il s'épanche à l'air libre (les vides étant autrefois occupés par des gaz), plus dense lorsqu'il s'épanche sous la mer (cas du Massif du Chenaillet). Elle est très sombre. Les cristaux y sont rares ou invisibles à l'œil nu, l'essentiel de la roche étant formé d'une sorte de verre amorphe non cristallisé lors du refroidissement trop rapide de la lave. Cette roche est issue d'un magma fluide qui à l'air libre forme souvent des coulées de lave et des volcans en cône ou demi-cône typiques (fig.7).



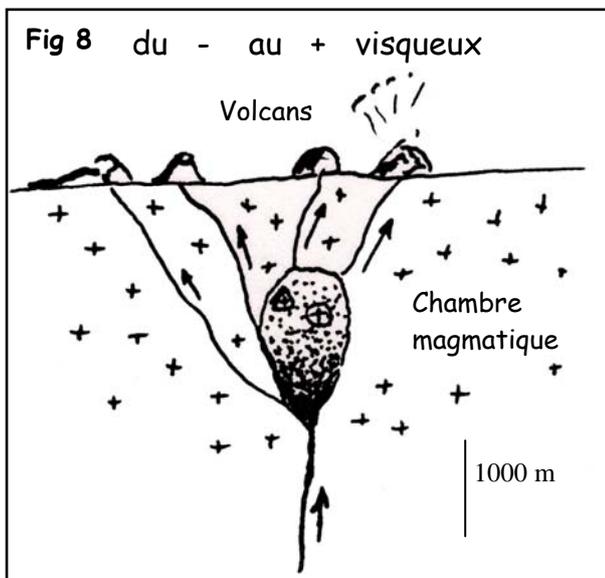
Sa composition est riche en fer et magnésium (minéraux ferro-magnésiens), très pauvre en silice. Comme son nom et sa

<sup>11</sup> Le magma ainsi nommé correspond de fait à la partie inférieure de la lithosphère, la Terre étant composée de sphères concentriques avec en surface la croûte terrestre incluse dans la lithosphère qui flotte et se déplace sur l'asténosphère... au cœur se trouverait un imposant et inaccessible noyau riche en fer et nickel.

minéralogie l'indiquent, c'est une roche basique, autrement dit alcaline. Les roches à dominante ferro-magnésiennes sont facilement altérables par les climats, d'autant plus s'ils sont chauds et humides. D'autres éléments de leur composition forment des oligo-éléments<sup>12</sup> qui rendent leurs sols particulièrement fertiles.

En raison de leur altérabilité les sols se forment "précocément".

Dans certaines conditions (chambre magmatique intermédiaire avec "séparation" des minéraux -fig.8-, zones de subduction avec fusion complexe de la croûte océanique mélangée de sédiments gorgés d'eau source de vapeurs -fig.6-), le magma n'est pas de type basaltique fluide, mais tend à être andésitique et visqueux. Des intermédiaires existent dans le Massif Central. Alors, dans des chambres magmatiques au cœur de la croûte, le magma d'origine basaltique se mélange avec la croûte continentale en fusion où des minéraux déjà formés à chaud décantent dans la cavité, la composition du magma est enrichie en silice (fig.8).



Cet enrichissement en silice rend le magma plus visqueux et celui-ci ne sort pas

<sup>12</sup> Oligo-éléments : substances présentes en faible quantité dans les sols mais fondamentales pour le bon développement des plantes. Ce sont en quelque sorte les "vitamines" des végétaux.

en coulées, mais en dômes (cas du Puy de Dôme) et sous la pression, les gaz peuvent faire exploser le dôme de manière violente. Les roches formées sont nommées par les géologues trachytes ou trachy-andésites, elles tendent vers les andésites typiques des zones de subduction (origine du nom : cordillère des Andes). L'ensemble de ces roches volcaniques est modérément bulleux, de couleur claire (gris clair), assez riche en fer et magnésium et enrichi en silice. La composition de ces roches est donc "moyenne", elles sont neutres à légèrement acides. Ces roches plus siliceuses, qu'on peut tendre à appeler globalement et sans nuancer, andésites, sont plus difficilement altérables que les basaltes. Les sols sont donc plus longs à mettre en place mais restent relativement fertiles, notamment en raison de la diversité des substances qui les composent. Les basaltes forment près de 90% des roches volcaniques (l'essentiel étant sous les océans), les andésites près des 10% restant.

Toutefois d'autres roches volcaniques existent. Elles sont très rares : on notera les remarquables carbonatites du Kaiserstuhl dans le fossé rhénan allemand, riches en carbonate de calcium, soit en "calcaire" pourrait-on dire ou les rhyolithes qui forment une part importante du massif de l'Estérel, issues d'un magma que l'on peut dire de "type granitique". Un tel magma s'épanche exceptionnellement en surface, pour une bonne raison c'est qu'il est froid (à peine 500-700°C contre 1000-1200°C pour le magma basaltique), si bien qu'il se fige en général en profondeur, refroidissant lentement au cœur de la croûte, il cristallise habituellement complètement, tout simplement sous forme de granite.

Toujours est-il que la composition riche en silice de la rhyolithe confère à cette roche un tempérament acide. Les magmas

ryolithiques bien que très visqueux, sont souvent pauvres en gaz, si bien qu'ils sortent d'autant plus mal et s'étalent en "galettes" calmes et rarement explosives à la surface des continents. Il est temps de parler des roches cristallines dites plutoniques comme le granite.

### Les roches plutoniques :

Les roches plutoniques sont des roches cristallines. Elles sont totalement formées de cristaux disposés dans tous les sens de l'espace, donnant à la roche un aspect grenu. Nous avons vu que les roches volcaniques peuvent contenir des cristaux visibles, mais ceux-ci sont rares et perdus au sein du "verre volcanique" ; toutefois certaines rhyolithes sont formées de nombreux gros cristaux d'échelle millimétrique mais non jointifs. Dans ce cas un verre volcanique blanchâtre à rougeâtre lie les minéraux. Nous verrons que certaines roches métamorphiques sont formées aussi de cristaux, mais ceux-ci sont déposés en lits parallèles donnant une structure plus ou moins feuilletée à l'ensemble (on nomme aussi de telles pierres : des roches cristallophylliennes, évoquant la notion de cristaux et de feuillets dans le nom). Les roches plutoniques ont bien les cristaux dispersés, mais jointifs entre eux. On peut tendre à dire que plus de 90% des roches plutoniques de la Terre sont formées de granites.

Aussi je ne traiterai pas les autres roches plutoniques dont le pendant cristallisé et de couleur moyenne de la volcanique trachyte est la syénite, le même et de couleur sombre pour le basalte est le gabbro que l'on trouve aussi au massif du Chenaillet (cas où le basalte n'est pas monté !). Les granites sont des roches claires globalement, composées de minéraux siliceux clairs tels le quartz (silice "pure", c'est donc acide ;

transparents et durs au point de pouvoir rayer le verre, mais non le couper comme le diamant, un minéral beaucoup plus dur encore) et le feldspath (minéral blanchâtre qui outre la silice, contient du potassium ainsi que du calcium et du sodium en plus ou moins grande quantité suivant les variétés ; la tendance est à la neutralité et par altération les feldspaths donnent des ions solubles et de l'argile), ainsi que de minéraux ferro-magnésiens sombres comme le mica noir (en paillettes ces cristaux sont brillants, la principale variété est la biotite ; leur altération donne des argiles et des ions solubles notamment de fer et de magnésium). Le granite se forme en profondeur dans une chambre magmatique, lors de la cristallisation lente du magma et forme ce que l'on appelle un pluton.

C'est en quelque sorte un magma "ryolithique" tel que nous l'avons évoqué, mais qui ne sort pas en surface pour les raisons précédemment invoquées, donc le cas le plus fréquent du devenir d'un tel magma. En raison de sa composition contrastée l'altération du granite est complexe, mais des plus instructive.

Le quartz résiste à l'altération, se désolidarise des feldspaths et micas altérés, le tout tombe au sol laissant le granite affleurant faire le gros dos contre les intempéries (altération dite "en boule", le granite affleurant forme des boules). Au sol on trouve un sable formé de quartz et des deux autres minéraux altérés : l'arène granitique (du latin *arena* : sable, mais aussi les stades où l'on mettait du sable pour les combats de gladiateurs, de fauves ou toujours de taureaux). L'altération du feldspath et du mica formera des ions solubles (de potassium, calcium, sodium, fer ou magnésium) et des argiles (l'arène granitique est un sable sali par l'aspect limoneux de l'argile).

Les cours d'eau transporteront le tout, terminant l'altération, faisant le tri et

déposant çà et là, au gré des courants, au fil de la forme des rives, sables ou limons argileux et transportant les ions solubles qui pourront précipiter en mer (voir note<sup>14</sup>). Le quartz résistant, mais usé, arrive enfin sur les plages. Mais j'entre dans le domaine de la sédimentation ; il est alors temps d'en parler.

### **Les roches sédimentaires :**

---

Les sédiments sont la poubelle de la Terre, mais certains sont la mémoire de la Vie, ils contiennent fréquemment des fossiles et peuvent être totalement formés par des êtres vivants. Ils tendent à se déposer dans les creux et au plus bas, donc à l'optimum dans les océans et les mers. Ainsi les grains de quartz issus des granites arrivent-ils au delta de la Camargue, mais trop lourds pour être portés loin, ils se déposent sur le littoral. Repris par les courants côtiers et les vents, ils forment des plages allongées, les cordons littoraux ou les dunes de la côte languedocienne, ou les sables à Télines<sup>13</sup> non loin des plages ; abandonnés provisoirement à l'embouchure de Seille avec la Saône, à l'angle nord occidental du département de l'Ain, ils forment les dunes continentales de Sermoyer. Les argiles se déposent et peuvent se mêler aux calcaires précipités au fond de la mer. Les ions précipitent dans l'eau de mer déjà saturée<sup>14</sup> en ions salés, il n'y a pas de place pour tout le monde et "le sucre ionique fond mal dans le café". Les roches

---

<sup>13</sup> Télines : coquillage bivalve succulent avec de l'aïoli

<sup>14</sup> Précipitation : le calcaire, ou plus exactement les ions calcium et carbonate, tout comme d'autres ions, précipitent lors de phases de saturation de l'eau (capacité limitée de l'eau à dissoudre des ions), par exemple lorsque l'eau s'évapore (il y a moins d'eau donc moins de place pour les ions ; principe des marais salants), lors de changements physiques brutaux (changement de température, l'eau chaude dissout mieux ; de pression, l'eau sous pression dissout mieux ; principes de la précipitation du calcaire sous formes de stalactites dans les grottes : rupture de pression et de température).

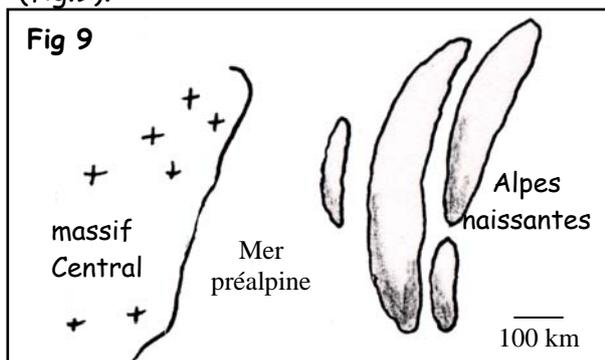
sédimentaires se déposent - ou nous le verrons se forment - les unes sur les autres en couches (strates) successives plus ou moins bien visibles. Elles sont très variées. Les principales roches stratifiées sont formées par les calcaires, roches alcalines, s'altérant par solubilisation du carbonate de calcium qui les compose. Les calcaires sont des roches généralement compactes, de couleur claire (blanchâtre à crème). Si certains calcaires sont roussâtres, c'est qu'ils peuvent contenir du fer. D'autres peuvent même être franchement rouges auquel cas ils contiennent des petits nodules ressemblant à des grains de tapioca<sup>15</sup>. De tels calcaires forment une part des collines au dessus de Frontonas et de Moras et sont des calcaires franchement ferrugineux. Si le supposé calcaire tend nettement vers le jaune, c'est qu'il contient du magnésium : le carbonate de calcium et de magnésium forme la dolomie<sup>16</sup>. Les calcaires et dolomies sont très solubles, les ions dissouts partent avec les eaux d'écoulement, forment des karst riches en grottes, dolines, poljé (creux formant des plaines fertiles où s'accumulent les argiles souvent mêlées au calcaire) ou des lapiaz et donnent à l'échelle du paysage des reliefs à tourelle notamment si le climat est tropical et humide (cas de la Chartreuse érodée jadis). La dolomie, d'autant plus qu'elle est souvent parcourue de travées de silice, donne un relief typiquement ruiniforme (cols de l'Izoard, de l'Iseran). Les sols dolomitiques sont moins fertiles que les sols sur substrat calcaire en raison du magnésium. Tous les calcaires ne sont pas

---

<sup>15</sup> Tapioca : sorte de semoule aux grains ronds : un mets "désuet", si bon soit-il.

<sup>16</sup> Dolomie : cette roche est dédiée à Déodat de Dolomieu, géologue issu du village du même nom dans les collines de la Tour du Pin, le seul homme qui ait donné son nom à un massif montagneux, les dolomites, riches en dolomie, pardi.

formés par précipitation physico-chimique. Ainsi de nombreux calcaires bioconstruits, sont édifiés par des êtres vivants qui précipitent biologiquement les ions formant ainsi leur squelette : coquillages, coraux... on obtient des calcaires particuliers nommés faluns, calcaires coralliens. Le mont St Hippolyte à Crémieu contient des calcaires à coraux. Lorsque de l'argile se mélange au calcaire on obtient un calcaire plus ou moins marneux suivant la quantité d'argile, ou une marne si l'argile est abondante. Les calcaires marneux et les marnes sont plus sombres et tendent à être gris. Ils sont aussi plus fragiles à l'érosion et forment les vallons de nos montagnes. Moins résistantes aux compressions les marnes sont souvent feuilletées (voir roches métamorphiques) lors de leur déformation au moment de l'érection des chaînes de montagne. D'autres roches sédimentaires sont importantes. Les grès sont formés de grains de quartz agglomérés entre eux ; les molasses fréquentes dans notre région sont enrichies en carbonate de calcium qui forme le liant et se distinguent des grès purs par leur effervescence à l'acide, mais aussi par la sensation plus ou moins poudreuse que le calcaire fera sur les doigts. Les collines de la Tour du Pin, sont formées de telles molasses tertiaires. Il s'agit des premiers produits d'érosion des Alpes naissantes alors à l'état d'îles, tandis que l'océan alpin relictuel se réfugie en Dauphiné avant de se rétracter par l'axe de la future vallée du Rhône (fig.9).

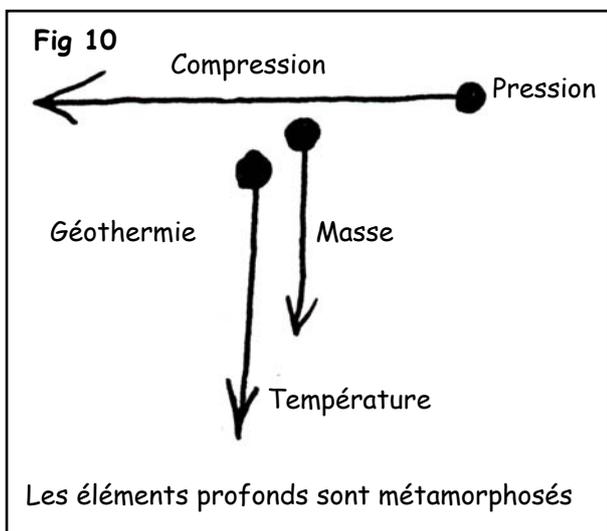


Ce sont des roches détritiques (de détritiques). Les roches sédimentaires de couverture, souvent plus récentes (quaternaire) sont formées par les moraines, les éboulis, les bancs de galets et de sables (alluvions). Chacun a son histoire. Les moraines sont des éléments de roches et de fines argiles transportés par les glaciers et abandonnés sans tri, en vrac (gros blocs et petits blocs en désordre) au moment de la fonte glaciaire. L'essentiel des éboulis s'est formé en plaine en périphérie des glaciers quaternaires, les roches anguleuses y ont été rompues sous les assauts du froid. Les bancs de galets et de sables sont transportés par les fleuves et sont, de nos jours, soit abandonnés dans l'ancien lit de la rivière et forment nos plaines (plaine de l'Ain, plaine du Bouchage, sables de St Romain de Jalionas), soit toujours et encore remodelés par les cours d'eau, phénomène qui se perd depuis les aménagements de la vallée du fleuve Rhône aux crues domptées. Enfin, d'autres roches sédimentaires sont d'origine "purement" organique. En ce qui nous concerne nous retiendrons les tourbes liées à l'accumulation semi-pétrifiée de matière végétale mal décomposée, typiques des marais et tourbières. Ainsi dans la vallée humide mais fortement drainée, de Bourgoin Jallieu, un lac abandonné lors de la fonte des glaciers a-t-il été comblé par d'importantes épaisseurs de tourbes (et d'alluvions) ; ainsi sera le sort du Lac d'Hières sur Amby sans intervention de l'homme. L'exploitation de la tourbe peut réouvrir des pièces d'eau, phénomène assez fréquent dans le secteur d'Arandon. Les roches de couverture sont importantes pour le botaniste car elles masquent bien souvent la surface des campagnes ; il s'agit de la dernière couche de "poussière" déposée sur la Terre qui ne disparaîtra qu'à la prochaine érosion,

fréquent mélange - sauf pour les éboulis issus d'éléments locaux, donc influencés par la chimie de ces éléments - ces sédiments sont plutôt neutres.

### Roches métamorphiques :

Les roches métamorphiques sont issues de la transformation des roches précédentes dont elles réarrangent la forme et les minéraux, mais pas la chimie. Aussi pour le botaniste, c'est la composition chimique des roches d'origine qui prévaut. La transformation se fera sous l'effet de la pression (forces de compression lors de la formation d'une chaîne de montagne, masse supérieure des matériaux sus-jacents, ainsi les roches profondes sont souvent métamorphosées d'autant plus qu'il y fait très chaud -fig.10-) et/ou de la température (gradient géothermique, passé volcanique, proximité d'un pluton ou d'une chambre magmatique). En surface, seuls les facteurs de pression interviennent (montagne) ou plus localement de température (coulée de lave).



Le métamorphisme est fréquemment un phénomène de profondeur (poids et géothermie). Aussi l'observation de roches métamorphiques se fera soit dans des montagnes (cœur des Alpes en Vanoise par exemple) ou au niveau des racines d'anciennes chaînes de montagne érodées

(Massif Central, mais aussi Belledonne rajeunis).

L'étude du métamorphisme d'une marne argileuse (roche de composition moyenne) est des plus instructive. La pression et la température augmentant, la marne se métamorphose en schiste, elle se feuillette (schistosité) au point de former de véritables ardoises (schistes ardoisiers). Aux contraintes plus fortes apparaissent des nouveaux minéraux, inexistants jusqu'alors. Tout d'abord la chlorite, les ardoises sont alors tachées de petits cristaux verts plus ou moins bien formés, ensuite les feldspaths et les micas, alors que la chlorite disparaît.

On obtient alors un micaschiste, roche feuilletée riche en mica. Aux deux premiers s'ajoute le quartz. Les trois minéraux seraient typiques d'un granite s'il n'y avait la fameuse disposition en couches des cristaux : c'est un gneiss.

La disposition feuilletée disparaît lors de pressions et températures extrêmes sans même qu'aucun élément de la roche n'entre en fusion, simple réarrangement des atomes qui migrent d'une partie à l'autre de la roche. On obtient alors un granite d'anatexie. Il n'est discernable du granite plutonique déjà évoqué que par des spécialistes ou des connaisseurs de l'histoire de la roche et de la région. Aucun ne vous en voudra de le confondre avec un authentique granite issu de la cristallisation d'un magma. Surtout pas les plantes ! Gneiss, granite d'anatexie, granite, granitoïde, pour elles tout est pareil : c'est acide.

### Résolution de l'énigme :

Les roches du primaire (quelques centaines de Ma) sont cristallines car elles sont formées de l'ancienne croûte anté-alpine, autrement dite hercynienne. Ce sont des roches profondes (métamorphiques ou

plutoniques), racines d'une très vieille chaîne de montagne.

Les roches secondaires (une ou deux centaines de Ma) sont essentiellement calcaires car formées au fond de l'océan alpin, l'Italie ayant alors quitté l'Europe, mais aussi de nombreuses marnes si de l'argile vient s'en mêler. Les roches tertiaires (quelques dizaines de Ma) sont détritiques car les Alpes naissantes forment des îles et la mer relictuelle repliée par exemple dans le Bas Dauphiné y laisse d'abondantes molasses. Les roches quaternaires (un ou deux Ma et même

moins) sont des sédiments de couverture : moraines abandonnées par les glaciers, éboulis gélifs formés par grands froids, alluvions menées par les cours d'eau anciens et actuels, tourbes localement dévouées au comblement d'anciens lacs ou étangs.

Mais peu importe ce jeu sur les âges, ce ne sont pas les roches qui importent pour les plantes, mais les sols. Or les sols sont enfantés par les roches et les plantes, malaxés par une active faunule et florule quasi invisible.

## Les sols

**L**es sols sont vivants. Les sols évoluent de la roche presque sans sol, au sol profond encore dit "climacique". Ils sont la résultante complexe du sous-sol (les roches), du climat, de la topographie, de la flore supérieure et de la pédocénose<sup>17</sup>. Vous comprendrez qu'il est complexe d'aborder le sujet aussi fondamental soit-il pour le botaniste en veine de géologie.

**La pédocénose** agit sur la décomposition plus ou moins poussée de la matière organique accumulée, massivement composée par des végétaux morts. Certains découpent, d'autres triturent, ils digèrent plus ou moins bien, des champignons (milieux acides) puisent leurs ressources, des bactéries (milieux neutres ou alcalins) fermentent et recyclent les minéraux originellement puisés par les plantes lors de leur nutrition. La matière organique en attente de décomposition, même triturée forme la litière. La matière organique encore relictuelle forme, mêlée à des substances minérales, de l'humus. Le reste est recyclé essentiellement par les bactéries. Ainsi un sol acide aura beaucoup d'humus et peu de minéraux à l'opposé

d'un sol plus neutre, voire alcalin... cause du déficit en bactéries actrices du recyclage total.

**Le climat** a un rôle primordial instigateur du sol. Suivant son activité sur la roche, il altérera celle-ci. Il est d'autant plus efficace qu'il est chaud et pluvieux (tropical humide). Ici se révèle un paradoxe : dans les pays au climat tropical humide, en général une vaste forêt est en place et protège le substrat qui s'altère alors lentement. Qu'on coupe la forêt et les sols fertiles pour un instant souvent enrichis en fer s'épuisent, se croûtent au soleil et deviennent durs comme chicotin, sorte de nouvelle roche cuirassée en surface sur laquelle le climat n'a pas de

<sup>17</sup> Pédocénose : ensemble de la pédofaune et de la pédoflore, autrement dit de la faunule et de la florule qui habitent dans le sol et assurent sa transformation et maturation en décomposant les végétaux (et cadavres animaux). Ce sont les décomposeurs de la Vie. La pédologie est une branche particulière de la géologie, mais aussi de la biologie (et pour cause de sa bivalence) qui correspond à l'étude des sols.

prise (la latérite). Toutefois ne soyez surtout pas une nouvelle coulée de lave basaltique car alors votre altération fulgurante ne prendra que quelques années et sur le sol fertile obtenu seront installés des caféiers. Mais quittons les extrêmes. D'autres climats peuvent être relativement chauds, voire humides. Au moins le tempéré marchera-t-il mieux que le froid pour l'altération superficielle des roches, mieux sur les basaltes facilement altérables que sur les andésites, de façon remarquable sur les granites qui se désagrègent en sables, pas très bien sur les calcaires massifs qui se dissolvent alors mal, mieux sur les marnes plus fragiles.

Tout est relatif. Le climat fissure et fragmente et donne pied aux plantes pionnières telles les mousses ou les fougères qui peuvent s'installer sur un proto-sol encore nommé lithosol (*lithos* en grec signifie pierre). Ensuite, une fois évolué et épais le sol sera moins influencé par le climat. Toutefois la température agira sur l'activité de la pédocénose qui sera d'autant moins active, donc le sol riche en humus et inversement. Par ailleurs l'humidité agira sur la circulation des ions, ce d'autant plus facilement que le sol sera filtrant : c'est le phénomène de lessivage. Les ions sont emportés en profondeur dans le sol et parfois rendus mal disponibles pour les végétaux.

Dans certains cas une sorte d'équilibre s'installe entre la puissance du lessivage et la capacité du sol à faire remonter certains ions ainsi en équilibre à une certaine profondeur. Dans ce cas les ions s'accumulent à une profondeur particulière du sol et ne descendent guère plus bas. Dans d'autres cas le lessivage supprime les ions alcalins et le sol tend à s'acidifier indépendamment du sous-sol.

**La topographie** aura un rôle non négligeable. Dans les cuvettes l'eau

s'accumule et noie la pédocénose d'où une très mauvaise décomposition, particulièrement critique en bordure des étangs ou dans des cuvettes. La tourbe va se former, sorte de litière mal transformée en un humus très peu évolué, voire pas évolué du tout. En situation verticale seuls des lithosols pourront se former avec leur flore particulière des escarpements rocheux. Par forte pente on trouve des sols difficilement approfondis car un écoulement latéral de la matière solide agit et accumule les matériaux des sols en bas de pente, lieux privilégiés d'accumulation ; fait renforcé par un écoulement des eaux qui assèche rapidement le sol, ainsi qu'un lessivage latéral des ions.

**La flore supérieure** une fois installée, le sol étant suffisamment profond, peut agir sur les sols. Elle fragmente avec ses racines les roches et approfondit progressivement et plus encore les sols. Sa composition peut modifier la composition chimique et ainsi agir sur la pédocénose. Les feuillus donnent par décomposition des substances plutôt neutres ou alcalines et sont ainsi favorables au développement des bactéries, donc au bon recyclage de la matière (sols fertiles). Les résineux sont acides et la litière formée d'aiguilles peut s'accumuler, la décomposition étant médiocre. Les plantations de résineux sur sols fertiles, si elles peuvent prendre, sont susceptibles de "tuer" les sols en les acidifiant.

Enfin, mais plus anecdotique, des végétaux comme le Noyer sécrètent des substances toxiques susceptibles d'éliminer d'autres plantes rivales (substances téléttoxiques). Toutefois divers habitats monospécifiques dominés par une plante particulière sont plus liés à la dynamique de reproduction et de colonisation des plantes concernées ou à des conditions drastiques du milieu très

limitant et ne permettant pas le développement d'espèces non adaptées.

**Les roches** agissent par leur altérabilité pour favoriser ou limiter le développement et la maturation des sols. De manière intéressante les roches granitiques réputées dures forment un sable admirablement colonisé par la végétation. Bon, d'accord, le sol sera acide, du moins tant que les végétaux supérieurs ne prendront pas le pas sur la composition chimique globale du sol. C'est alors l'occasion de rappeler que les roches vont agir sur la composition chimique du sol et influenceront d'autant plus la flore que le sol sera peu évolué. Ainsi à l'extrême les lithosols ont une flore typique des roches présentes.

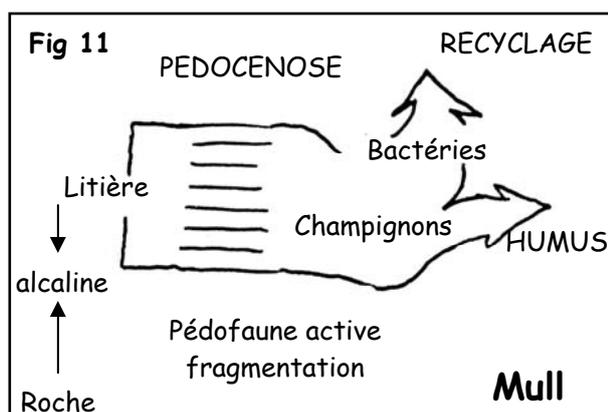
### Evolution des sols :

Du lithosol on obtiendra progressivement, si les conditions le permettent (un facteur particulièrement limitant sera alors la

pente), un sol plus profond où la litière sera presque en contact avec la roche, et plus profond encore où la litière surmontera une réelle couche d'humus, une ou plusieurs couches distinctes de sol (différant par leur granulométrie et/ou leur composition chimique), avec enfin des sols évolués où le sous-sol peut ne plus jouer qu'un rôle secondaire, distant de la surface biologique en activité. Au cours de son approfondissement la flore et les habitats vont évoluer, passant en général d'une flore non vasculaire (lichens) à une flore toujours pionnière (mousses, fougères, quelques autres plantes), une pelouse, des buissons et ensuite la forêt. On dit dans ce dernier stade que le climax est atteint (plus d'évolution du milieu). Toutefois l'état climacique du sol n'est toujours pas affirmé et celui-ci pourra encore être modifié, notamment sous l'influence des arbres présents et le phénomène de lessivage.

## Les différents types d'humus et d'évolution des sols suivant les roches

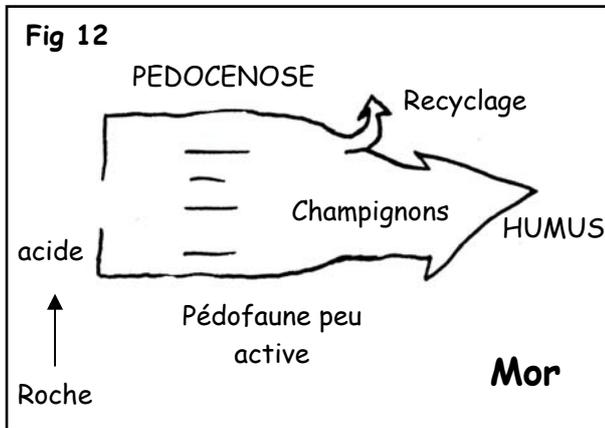
**Substrat calcaire ou alcalin**, le pH est propice au développement des bactéries, le recyclage est bon et la litière est donc peu épaisse, vite dégradée par une pédocénose riche et diversifiée. L'humus est appelé Mull, il est fertile (fig.11).



A terme le sol peut être particulièrement épais Fig.13 (Schéma Page suivante) : Le lithosol donne un sol minéral brut formé de fragments de calcaire épars (régosol) où se forme une couche enrichie en humus de couleur brune (sol jeune), l'altération chimique en profondeur des roches fragmentées ajoutera une couche supplémentaire (sol brun : litière franchement séparée de l'humus, horizon altéré, fragments de roche, sous-sol), enfin le travail du lessivage séparera la zone humifère en deux horizons dont l'inférieur est enrichi en ions fer et en argile (sol brun lessivé).

**Substrat siliceux**, le pH tend à être acide,

ainsi les éléments mal recyclés conduisent à un sol très pauvre en oligoéléments. La litière épaisse est presque exclusivement dégradée par le mycélium des champignons et l'activité de la pédocénose est très faible. L'humus est un Mor (fig.12).



Ce type de sol s'épaissi mal à terme, mais rapidement au début s'il s'agit d'une arène granitique. Fig.14 (Schéma Page suivante) : Le lithosol est rapidement épaissi notamment s'il s'agit d'un substrat granitique, l'arène ayant des caractéristiques mécaniques propices à l'enracinement des plantes. L'humus riche en éléments mal décomposés est aussi rapidement épais (stade nommé ranker). Le lessivage conduira à une sorte d'équilibre des oxydes de fer et des argiles. Un tel sol lessivé comprend donc la litière mêlée à l'humus, un horizon lessivé appauvri en ions et décoloré (horizon cendré), un horizon enrichi en ions et

argile (horizon d'accumulation), l'arène peu altérée et dessous la roche massive. Il s'agit du sol nommé podzol (en russe : cendreux).

**Substrat argilosiliceux**, le pH est bien entendu neutre à légèrement acide, le sol est plus pauvre, la litière moins bien décomposée mais triturée, a l'aspect d'un compost. Elle est toutefois riche en microflore. L'humus est appelé Moder. A terme ce type de sol aura une épaisseur moyenne. C'est un cas intermédiaire entre le substrat alcalin et le substrat acide.

**Substrat saturé d'eau**, on peut considérer l'eau comme une variété de roche fluide (le pétrole n'est-il pas l'huile de roche ?). L'eau est susceptible de contenir des nutriments suffisants utiles au développement direct de la flore (cas des eaux libres des étangs par exemple). Si le substrat est saturé en eau nous avons vu que l'humus correspondant est en quelque sorte de la tourbe.

Si la saturation en eau est transitoire et plus modérée, un véritable sol va se mettre en place avec divers horizons. Toutefois sous l'humus on trouvera rapidement une couche grise à bleuâtre ou verdâtre et pâteuse riche en argiles. Ce type de sol observé par exemple sous les forêts humides d'aulnes appartient au groupe des gleys.

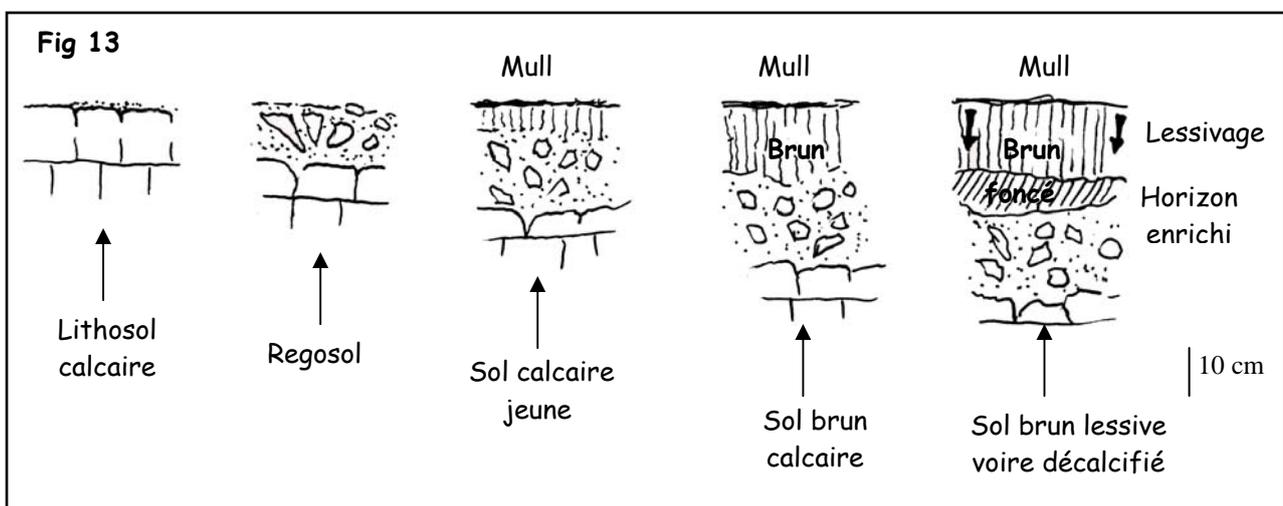
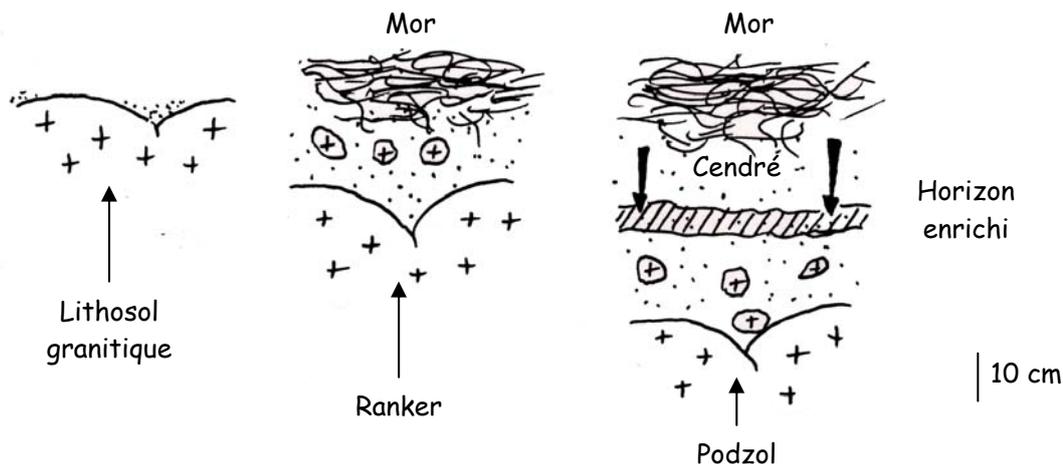


Fig 14



## Les plantes et les roches

Les groupements de plantes forment les Habitats ou Milieux naturels dont certains sont fortement déterminés par les roches. Un petit lexique des termes appropriés distingue des relations entre les plantes et les roches ou les sols.

**Acidiphile** : qui aime la silice, donc le granite, les gneiss, les podzols.

**Calcaricole** : se rencontre exclusivement sur les sols riches en carbonate de calcium (calcaire). Les sols bruns évolués souvent appauvris peuvent ne pas leur convenir.

**Calcicole** : se rencontre de manière exclusive ou préférentielle sur des sols riches en calcium, un des éléments du calcaire. L'ion calcium ayant une double charge positive est susceptible de retenir plus de substances nutritives négatives dans l'environnement des racines.

...- **cole** : terminaison qui désigne qui a de fortes affinités avec.

**Eutrophe** : riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide et permettant ainsi une forte activité biologique propice au recyclage de la matière organique et en conséquence la

mise à disposition d'ions pour la nutrition de la plante. Se dit aussi des plans d'eau généralement gris sale à bleu verdâtre, plus ou moins troubles, riches en éléments minéraux et de pH alcalin.

**Hygrophile** : nécessite une importante humidité au cours de son développement.

**Hygrosciaphile** : recherche ombre et humidité atmosphérique.

**Mésophile** : conditions moyennes du gradient sécheresse-humidité.

**Mésotrophe** : moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et avec une activité biologique moyenne d'où un recyclage moyen de la matière. Certains moders assez riches sont mésotrophes. Se dit aussi des plans d'eau modérément riches en substances minérales et aux eaux de couleur intermédiaire entre les

eaux eutrophes et oligotrophes. Leur pH est situé entre 6 et 7.

**Neutrophile** : se développent avec un pH proche de la neutralité.

**Nitrato-...** : relatif aux nitrates. Les activités humaines (engrais, rejets) ou du bétail favorisent l'enrichissement en nitrates des sols.

**Nitrophile** : se développe sur un sol riche en nitrates. Syn. : nitratophile.

**Oligotrophe** : très pauvre en éléments nutritifs (sels minéraux), très acides, l'activité biologique est très limitée. Se dit aussi des plans d'eau aux eaux claires, souvent verdâtres à brunâtres, pauvres et de pH acide, souvent entre 3 et 5.

**Pionnier, ère** : qui colonise les terrains nus et participant ainsi aux stades initiaux de la mise en place des sols.

**Postpionnier, ère** : essences recherchant la lumière sans toutefois chercher l'éclairement direct du soleil (photophiles) intervenant dans les successions végétales après les espèces pionnières.

**Rudéral, e, aux** : croît dans un site fortement transformé par l'homme (décombres, terrains vagues). Les sols y sont fortement remaniés.

**Saxicole** : se développe sur les rochers.

**Turficole** : localisé aux tourbières ou zones tourbeuses.

**Xérophile** : s'accommode des milieux secs.

## Les habitats

**N**ous présentons ci-dessous une sélection d'Habitats influencés par la nature géologique du sous-sol ou les qualités du sol. Les codes des habitats européens suivant la typologie de Corine biotopes sont indiqués par Cor. Les communautés phytosociologiques sont indiquées autant que possible et les exemples choisis parmi les plus représentatifs ou spectaculaires de la région ou des Alpes. Le guide des milieux naturels de Suisse a aussi été utilisé (codes MNS).

### **MILIEUX AQUATIQUES(Cor. 2x.)**

**Végétation des rivières oligotrophes acidiphiles** (Cor.24.41 - in MNS 1.2.1) la végétation des rivières acidiphiles est sous dépendance du *Ranuncion fluitantis* caractérisé par des tapis de Renoncules aquatiques, de Potamots, de Callitriches et autres plantes des cours d'eau. L'habitat en faveur de la faiblesse en nutriment de telles rivières et l'acidité (substrat granitique ou affiné) est caractérisé par *Myriophyllum alternifolium*, *Potamogeton polygonifolius*, *Callitriche hamulata*, *Littorella uniflora*.

Certaines mares de l'Ardèche sur substrat acide présentent aussi une telle flore.

**Végétation des rivières oligotrophes riches en calcaire** (Cor.24.42 - in MNS 1.2.1) de la même manière cet habitat relève du *Ranuncion fluitantis*. Il est caractérisé par *Potamogeton coloratus* et *Chara hispida*. De tels cours d'eaux fréquents dans la Crau peuvent avoir un fond plus ou moins tuffeux. Le canal du Catelan comprend certains de ces éléments.

**Landes sèches** (Cor.31.2) : elles sont mésophiles ou xérophiles sur sols siliceux, podzoliques, sous la plupart des climats atlantiques et subatlantiques des plaines et basses montagnes. Fréquentes dans le Massif Central, le Massif Armoricaïn ou les Ardennes, ainsi que dans les zones siliceuses de basse ou moyenne altitude des Alpes et des Pyrénées. Elles couvrent le *Calluno-Ulicetea*. On peut y trouver en abondance *Vaccinium spp.*, *Calluna vulgaris* ou *Genista spp.*, *Ulex spp.* De telles landes peuvent s'observer dans les zones siliceuses au dessus de Vienne (côté isérois) toutefois au bénéfice d'une importante humidité : plantes fréquemment hygrophiles.

**Landes à *Rhododendron* sur podzol acides** (Cor.31.42 - MNS 5.4.5) sur substrat granitique et affiné dans les Alpes ou les Pyrénées. Réputées pour *Rhododendron ferrugineum* en denses fourrés. Massif de Belledonne.

**Fourrés médio-européen sur sol fertile** (Cor.31.81). Situés aux franges de l'Europe centrale nous sommes concernés par de tels habitats du *Prunetalia (Pruno-Rubion fruticosi ; Berberidion)* caractérisés par des fourrés de *Prunus spinosa*, *P.mahaleb*, *Cornus spp.*, *Sorbus aria*, *Clematis vitalba*, *Ligustrum vulgare*, *Rubus spp.*, *Berberis vulgaris*, *Cotoneaster integerrimus*, etc. Ces habitats fréquents lors de la recolonisation des sols déboisés trouvent un terrain riche en nutriments dans la mesure où ils sont neutres ou calcaires (Mulls).

**Clairières à *Epilobes* et *Digitales* sur sols acides (Mor)** (Cor.37.8711) Il s'agit de clairières herbacées forestières récentes aux communautés transitoires de l'*Epilobion angustifolii* intégrant *Epilobium angustifolium*, *Digitalis purpurea*, *D. grandiflora*, *Carex pilulifera*.

**Clairières à Bardane et Belladonne sur Mull** (Cor.31.8712) sur sol plus riche que le cas précédent se développent l'*Atropion* avec *Atropa bella-donna*, *Arctium nemorosum*, *Bromus ramosus*, *Digitalis lutea*. Ces

communautés sont de la même manière transitoires.

**Landes à *Genévriers* colonisant des pelouses calcicoles médio-européennes** (Cor.31.881) dominées par *Juniperus communis*, elles peuvent être encore riches en Orchidées et sont fréquentes dans l'Isle Crémieu. Toutefois noter que d'autres types de substrat accueillent des *Genévriers* en abondance.

**Pelouses calcicoles sèches et steppes** (Cor.34). Les sols sont alcalins et à basses altitudes. Divers types d'habitats sont distingués :

Pelouses médio-européennes sur débris rocheux (Cor.34.11) fréquentes dans l'Isle Crémieu sous les faciès Pelouses à Orpins (dominées par *Sedum album* et *al.sp.* ; Cor.34.111) ou de formations herbeuses avec *Melica ciliata*, *Poa badensis* (Cor.31.113).

Pelouses sur sables calcaires (Cor.34.12) certains sites de St Romain de Jalionas ou de Salagnon pourraient comprendre des éléments de cet habitat avec *Helichrysum arenarium*, *Silene otites*, *Dianthus deltoides*, *Onosma arenaria*, *Petrorhagia prolifera*.

Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides du *Mesobromion* (Cor.34.32). Le sol est relativement profond et dominé par des graminées comme *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Briza media*,... et accompagnées de *Gentianella germanica*, *G. ciliata*, *Gentiana cruciata*, *Trifolium montanum*, *Ranunculus bulbosus*, *Sanguisorba minor*, *Dianthus deltoides*, *Potentilla neumanniana*, *Euphorbia brittingeri*, *Hippocrepis comosa*, *Linum catharticum* et de nombreuses Orchidées. Cet habitat semble fréquent dans l'Isle Crémieu, de même que le suivant et est complété par une grande variété d'espèces ; il présente de nombreuses variantes.

Pelouses calcaires sub-atlantiques très sèches (Cor.34.33 - MNS 4.2.2). Il s'agit d'un faciès plus xérophile appartenant au *Xerobromium (Seslerio-Xerobromion)*. On y retrouve des espèces citées précédemment comme *Bromus*

*erectus*, mais aussi *Melica ciliata*, *Globularia punctata*, *Helianthemum appenninum*, *Linum tenuifolium*, *Teucrium chamaedrys*, *Pulsatilla vulgaris* (remplacé dans l'Isle Crémieu par *P.rubra*), *Anthericum liliago*, *Aster lynosyris*. On est de nouveau en présence d'un milieu riche en espèces qui peut présenter de belles populations variées d'Orchidées.

Pelouses à féтуque pâle du *Festucion pallescentis* (Cor.34.35). Cet habitat thermophile, xérique des fissures rocheuses calcaires médio-européennes dominé par des touffes épaisses et glauques de *Festuca pallens* et vertes de *Sesleria albicans* est localisé et ponctuel. Connu dans le Jura, il devrait s'observer dans l'Isle Crémieu. Les espèces supplémentaires sont *Dianthus gratianopolitanus*, *Melica ciliata*, *Aster alpinus*, *Teucrium botrys*, *Allium strictum*.

**Pelouses silicicoles sèches** (Cor.35) présentes sur substrat acide à basse altitude, elles correspondent au *Nardetalia* (*Violon-Nardion*) avec *Nardus stricta*, *Festuca ovina*, *Galium saxatile*, *Viola canina*, *Gentianella campestris*, etc. Ces pelouses à l'instar de leurs homologues calcaires peuvent être fort variées.

**Combes à neige acidiphiles** (Cor.36.11 - MNS 4.4.2) formées par le *Salicetalia herbaceae*. Elles peuvent ne présenter que quelques mousses et lichens et souvent *Salix herbacea*.

**Combes à neige sur substrats calcaires** (Cor.36.12 - MNS 4.4.1) elles se distinguent par la présence de *Salix reticulata* ou des plantes plus spectaculaires comme *Ranunculus alpestris* ou *Gentiana bavarica*.

**Pelouses acidiphiles alpines et subalpines** (Cor.36.2 - dont MNS 4.3.7). Il s'agit d'une sorte d'équivalent des pelouses silicicoles sèches à plus grandes altitudes et dans un climat souvent plus humide. Le *Caricetea curvulae* y est représenté. On retrouve *Nardus stricta* accompagné d'*Armeria alpina*, *Gentiana alpina*, *Geum montanum*, *Botrychium lunaria* si le sol est profond, parfois sur substrat calcaire décalcifié par lessivage. Si le sol est moins profond et tend à être squelettique, les roches siliceuses importent et *Festuca paniculata* ou *F.eskia* occuperont l'espace avec *Silene nutans*, *Potentilla grandiflora*, *Eryngium alpinum*, *Nigritella nigra*, *Paradisea liliastrum* entre autres espèces spectaculaires. Ailleurs il s'agira de *Carex curvula* ou *Festuca alleri*.

**Pelouses calcicoles alpines et subalpines** (Cor.36.4 - in 4.3). La même comparaison que précédemment pourra être faite, cette fois-ci en regard des pelouses calcicoles sèches et steppes présentées plus haut. On est dans le domaine de l'*Elyno-Seslerietea*. *Dryas octopetala*, *Gentiana nivalis*, *Anthyllis vulneraria*, *Astragalus alpinus*, *Helianthemum grandiflorum*, etc... occupent ces habitats.

## **FORETS (Cor. 4x.)**

**Hêtraies acidiphiles médio-européennes à Luzules blanchâtre du *Luzulo-Fagenion*** (Cor.41.11 - MNS 6.2.2). Caractérisées par *Luzula luzuloides* et une mousse *Polytrichum formosum*, souvent accompagnés de *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus* et *Pteridium aquilinum*. On peut envisager la présence d'une variante de cet habitat sur le granitoïde de Chamagnieu.

**Hêtraies sur calcaire** (Cor.41.16 - MNS 6.2.1). Les sols y sont souvent superficiels, généralement en pente. Une strate arbustive est importante avec *Buxus sempervirens*, *Ligustrum vulgare*, *Berberis vulgaris*, les

herbacées sont formées de Laîches comme *Carex digitata*, *C.flacca*, *C.alba*, de graminées, *Brachypodium pinnatum*, accompagnées d'Orchidées telles *Neottia nidus-avis*, *Epipactis leptochila*, *E. microphylla*, *E. helleborine*.

**Chênaies-charmaies xérophiles sur calcaire** (Cor.41.271 - in MNS 6.3.3) formations dominées par des arbres à port bas avec *Quercus robur* ou *Quercus petraea*, accompagnées par diverses espèces fréquentes de nos forêts : *Fraxinus excelsior*, *Carpinus betulus*, *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Cornus sanguinea*, *C. mas*, *Prunus*

*spinosa, Euonymus europaeus, Primula veris, Viola hirta, Scilla bifolia, Orchis mascula, Carex digitata...*

**Sapinières calciphiles** (Cor.42.12 - in 6.6.1) dominées sur *Abies alba* ou accompagnées de *Picea abies* sur sols calcaires. Dans les Alpes calcaires externes ou le Jura. A noter la présence de *Carex alba, Polygala chamaebuxus, Hepatica nobilis...*

**Sapinières acidiphiles** (Cor.42.13 - in 6.6.1) équivalent sur sols acides. A noter la présence de *Luzula nivea, Vaccinium myrtilus, Rhododendron ferrugineum, Homogyne alpina...*

**Bois marécageux d'Aulnes** (Cor.44.91 - MNS 6.1.1) Nous avons déjà évoqué cet habitat dans

le cas des sols du groupe des Gleys. Le sol peut aussi tendre à être tourbeux. On peut y trouver : *Thelypteris palustris, Solanum dulcamara, Ribes nigrum* lorsque les conditions sont méso-eutrophes, alors que les fougères seront diversifiées et les Sphaignes présentes en situations oligotrophes que l'on peut envisager en certains points des Chambarans où le substrat molassique confère une acidité et une faible disponibilité des nutriments (*Blechnum spicant, Dryopteris carthusiana, Athyrium filix-femina*). *Osmunda regalis* s'y observe localement.

## **TOURBIERES ET MARAIS, SOURCES (Cor. 5x.)**

---

**Cariçaiies à *Carex vulpina* sur sols argileux eutrophes** (Cor.53.219 - in MNS 2.2.1.1) riches en nutriments, ces sols sont occupés par *Carex vulpina, C. otrubae* ou *C. cuprina*. Il s'agit du *Caricetum vulpinae*.

**Sources d'eaux douces pauvres en bases** (Cor.54.11 - MNS 1.3.3). Il s'agit du *Cardamino-Montion* des eaux acides ou neutres, oligotrophes à eutrophes mais non calcaires. Les mousses dominent avec présence de quelques rares plantes supérieures comme *Montia fontana, Saxifraga stellaris, Cardamine amara...*

**Sources d'eaux dures, calcaires et tufs** (Cor.54.12 - MNS 1.3.2). Il s'agit du

*Cratoneurion*. Souvent pétrifiantes de telles sources sont alcalines. On y trouve diverses mousses du genre *Cratoneurion* accompagnées de plantes supérieures comme *Equisetum telmateia, Pinguicula vulgaris, Saxifraga aizoides...* et dans les marais associés se développe le *Tofeldialia (Caricetalia davalliana)* (Cor.54.2 - MNS 2.2.3) typique avec *Carex davalliana, Schoenus nigricans, Tofedia calyculata, Dactylorhiza incarnata, Epipactis palustris*. De telles sources existent de manière typique sous le Col du Granier au niveau de la limite du département de l'Isère.

## **ROCHERS CONTINENTAUX, EBOULIS ET SABLES (Cor. 6x.)**

---

**Eboulis siliceux alpins** (Cor.61.1 - MNS 3.3.2.2). Il s'agit de l'*Androsacetalia alpinae* avec *Androsace alpina, Linaria alpina, Ranunculus glacialis...*

**Eboulis calcaires alpiens** (Cor.64.2 - MNS 3.3.1.2). Il s'agit du *Thlaspietalia rotundifolii p.p.* pour l'essentiel, groupement phytosociologique qui occupe aussi les bancs de galets des rivières. On y notera *Thlaspi rotundifolia, Herniaria alpina, Papaver alpinum*, si le substrat est très humide (Cor. 61.23

*Petasition paradoxo* - MNS - 3.3.1.4) *Petasites paradoxus...*

**Parois calcaires médio-européennes à Fougères du *Cystopterion fragilis*** (Cor.62.152 - MNS 3.4.1.3). Ombragées, souvent humides (hygrosciaphiles) on y trouve *Cystopteris fragilis, Asplenium viride, A. trichomanes, Phyllitis scolopendrium* avec *Carex brachystrachys*.

**Parois siliceuses des montagnes médio-européennes** (Cor.62.21 - MNS 3.4.2.2). Elles

correspondent à l'*Androsacetalia vandellii* essentiellement. On peut y observer *Asplenium bilotii*, *Androsace vandellii*, *Primula hirsuta*, etc. sur serpentine on aura l'*Asplenion serpentini* très spécialisé avec *Asplenium adulterinum* par exemple.

**Les parois dénudées** sont couvertes de lichens et se distinguent suivant que le substrat est calcaire (Cor.62.41 - MNS 3.4.1.1) ou siliceux (Cor.62.42 - MNS 3.4.2.1) avec le fameux *Rhizocarpon geographicum*.

**Rochers calcaires humides thermophiles** (Cor.62.51 - MNS 1.3.1). Ils relèvent de l'*Adantion*. Bien ensoleillés, ils sont sous notre latitude toujours humidifiés et présentent des colonies d'*Adiantum capillus-veneris*. De tels habitats existent à la cascade de Glandieu, vers la Baie de Grésine en Savoie, vers les tufs de la Sône en Basse vallée de l'Isère, au nord de Lyon... et sont très rares chez nous.

Cyrille DELIRY  
IX.2000

**Compléments et mises à jour disponibles à partir du site Internet :**

<http://members.aol.com/deliryc64/navigue.htm>

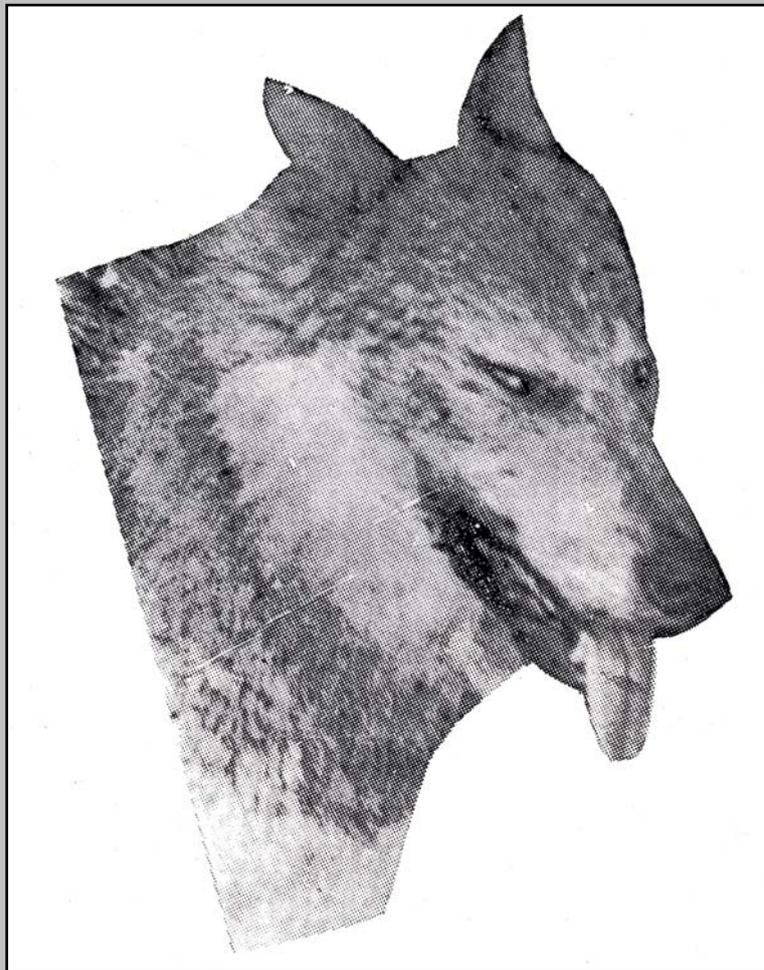
### Références utilisées

---

BISSARDON M., LUCAS G. & RAMEAU J.C. (dir.) - 1997 - CORINE biotopes. - ENGREF.

DELARZE R., GONSETH Y. & GALLAND P. - 1998 - Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie. Menaces. Espèces caractéristiques. - Del.& Niestl.

# Le dernier loup tué en Dauphiné



Le 12 janvier 1954, alors que la neige tombait serrée, le dernier loup tué en Dauphiné et peut-être en France, fut abattu par des chasseurs de Vignieu alors qu'il rôdait dans les bois de Vasselin après avoir été aperçu sur le territoire de Sermérieu.

Le loup n'eût pas trouvé, pour mourir, région plus boisée ni plus hantée d'histoires de bêtes fauves. Nous sommes dans le Bas-Dauphiné où les habitants ont porté pendant longtemps le surnom de « brûleurs de loups ».

Il y a cent ans encore, le pays en était infesté. Les paysans, pour les traquer, étaient réputés employer une méthode particulière. Ils creusaient des fosses et les camouflaient avec des branchages. Le loup pris au piège était directement brûlé vif dans la fosse. Les gens du pays ont conservé leur surnom mais depuis longtemps, il n'y avait plus de loups en Bas-Dauphiné.

D'où venait-il celui-là ?

Le professeur Viret, Directeur du Muséum de Lyon, avançait une hypothèse valable. L'animal, chassé des Carpates par un hiver rigoureux, avait enfin trouvé dans notre région, un refuge. Il s'était taillé un domaine dans la forêt, se nourrissant sur le gibier de la région.

Le jour où, poussé par la faim, il descendit dans la vallée des hommes, il n'avait plus aucune chance de survie. Depuis deux ans, les paysans de la région étaient inquiets. Des moutons étaient dévorés dans les pacages, mais personne ne parlait de loup. On accusait des chiens errants sans pouvoir mettre la main sur les coupables.

Un jour, ce fut au tour d'un chien d'être attaqué. Au matin, le père Lombard,

fermier à Ossée, découvrit son chien déchiqueté. Celui-ci était réputé pour être un gardien féroce, le plus fort de tous les chiens du pays. Taïaut s'était battu jusqu'au bout. Le drame s'était déroulé sur cinq cent mètres. En sept places successives, la neige fraîche était couverte de sang.

Dès lors, les soupçons prirent corps. Il est bien connu qu'un chien ne dévore jamais un autre chien, même s'il le tue. L'attaquant, selon le Docteur Couturier de Grenoble, zoologiste réputé, venait de trahir ses origines : il n'y a que les canidés : hyène, chacal, loup, qui puissent digérer des os en aussi grande quantité. Carnivores typiques, leurs sucs gastriques et intestinaux réduisent les os en une sorte de caoutchouc en un quart d'heure.

Il n'en fallait pas davantage pour enfièvre les cerveaux. D'aucuns tenaient pour un loup ou un lynx. D'autres, plus imaginatifs, pour un lion. Le Chef de la Gendarmerie de Morestel, le maréchal des logis chef Louis Brunet était de ceux-là.

« Prudence, conseillait-il aux chasseurs qui venaient d'organiser une battue monstre. Il ne peut s'agir que d'un fauve. Chassez à deux ».

Les chasseurs de Sermérieu et leur Président Monsieur Hullard se lancèrent sur les traces du fauve.

André Juppet aperçut le loup le premier.

« Je m'étais posté en bordure des fourrés d'Odion. J'étais seul et les gendarmes en passant m'en firent le reproche. Ça pétaradait de partout, en haut sur la colline et il était plus dangereux de chasser ainsi en groupe que d'affronter même seul, un lion. Soudain, j'ai aperçu un léger bruit de fougères. L'animal se dressa à cinquante mètres. Il m'apparut comme un

chien énorme. Il m'a regardé. J'ai tiré. Il s'est écroulé puis s'est redressé et a disparu, en faisant des bonds, sans un cri, sans un hurlement. Je n'ai pas pu redoubler mon tir ». L'animal était blessé au défaut de l'épaule droite. Dans une région où tous les chasseurs étaient sur le pied de guerre, il ne pouvait pas échapper. Il fut bientôt repéré grâce aux traces de sang qui rougissaient la neige, à quelques kilomètres de là, dans les marais de Vasselin. Il traversa le lieu-dit Farvotière, franchit la D19A et pénétra dans le Bois des Blanchettes en limite de Vasselin et de Vignieu. Là, Monsieur Reynier de Vasselin et son équipe se joignirent au

premier groupe. Les chasseurs de Vignieu emmenés par leur Président Monsieur Charvet battirent les bois. Désormais, le loup était cerné.

« Je montais avec Roger Budin le long d'un taillis, raconte Joseph Drevet, quand nous avons aperçu l'animal. Il venait à travers les arbres. Il marchait vite ; pour passer, il attaqua rageusement le taillis avec ses dents. Ensemble, nous avons épaulé et tiré. Le loup a fait demi-tour et un saut de deux mètres. C'était impressionnant. Enfin, il s'est couché la tête entre les pattes en bordure d'un bois ».

*Il y avait une fois...*

Et pourtant ce n'est pas un conte cette histoire du loup en BAS-DAUPHINÉ qui égorga le brave « Taïau » avant d'être abattu après une chasse mémorable. SERMERIEU et VIGNIEU, deux gentils petits villages, à quelques kilomètres de MORESTEL ont été le théâtre de cette poursuite d'où les hommes sortirent vainqueurs du dernier loup dans la Région.

★★★

12 janvier 1954 !  
La battue est organisée par le maréchal des logis chef Brunet.

Les chasseurs de Sermerieu et leur Président M. Hullard se lancent sur les traces du fauve qui est blessé par M. André Juppet

On le poursuit jusqu'à Vignieu en passant par Vasselin. Là, M. Reynier et son équipe se joignent au premier groupe.

★★★



Sur la place de Vignieu, les trois chasseurs victorieux, présentent le fauve aux curieux.  
(Photo « DAUPHINE LIBRE »)

★★★

Les chasseurs de Vignieu emmenés par leur Président M. Charvet battent les bois

A 16 h. 30, MM. Budin et Drevet abattent le fauve

Sur la place du village, les curieux se pressent pour admirer la bête sauvage qui terrorisait la région.

Le loup, naturalisé, qui sera exposé à Morestel est entré désormais dans la légende.

★★★

**PREMIER** par sa vente  
par son tirage  
par ses informations

**LE DAUPHINÉ** est votre AMI !

*Quercy*

Le loup était mort, mais l'affaire n'était pas terminée pour autant. Un curieux phénomène d'hallucination collective s'empara de toute la région. Nombreux étaient ceux qui avaient vu la louve et ses petits trotinant dans la campagne. La peur gagna le pays. Les enfants n'allaient

plus à l'école qu'accompagnés, en groupe, par des chasseurs le doigt sur la détente. Les paysans labouraient avec le fusil en bandoulière. La nuit tombée, les portes étaient soigneusement verrouillées et chacun restait l'oreille aux aguets. Au fur

et à mesure que passaient les jours, cette psychose allait s'amplifiant.

Le Préfet dut décider une battue colossale. Elle eut lieu sur un gigantesque carré de cinquante kilomètres de côté avec deux milles traqueurs, mille chasseurs, trois avions Piper; soixante gendarmes assurant les liaisons radio.

Au soir, tout ce monde rentra bredouille, non sans avoir tiré des milliers de cartouches. Les esprits étaient encore loin d'être apaisés. Le loup mort faisait des envieux.

A qui appartenait sa dépouille ?

A ceux qui l'avaient débusqué, à celui qui l'avait blessé, à ceux qui l'avaient achevé ?

Un professeur de droit de l'Université de Grenoble consulté se refusa à conclure.

Pour en finir, les chasseurs des trois communes héroïques : Sermérieu, Vasselin, Vignieu, organisèrent une table ronde et conclurent ainsi sur papier timbré et signé : « Animés par un esprit de fraternelle concorde, avec le souci d'assurer à la postérité un trophée de

chasse rare... afin que le loup, désormais neutralisé, fasse partie du patrimoine commun à ces localités... Il est convenu que le loup sera la propriété commune et indivisible des localités de Vignieu, Sermérieu et Vasselin ». Morestel en aura la garde et l'entretien, à charge pour cette dernière de payer l'assurance annuelle contre le vol et l'incendie pour une valeur de 200 000 F.

Il est convenu, en outre que chaque année, Vignieu pourra prendre possession du loup du 1er au 15 août ainsi que deux autres fois, cinq jours consécutifs, à n'importe quelle époque de l'année. Sermérieu pourra le prendre du 16 au 21 août et Vasselin une fois l'an. Un tronc à l'avantage des Sociétés de Chasse sera placé dans les expositions avec l'inscription :

### N'oubliez pas les chasseurs du loup

Ce tronc sera plombé et ne sera ouvert qu'en présence des intéressés qui s'en partageront le contenu ainsi : Morestel 20% et le reste : Vignieu 52% ; Sermérieu 40% ; Vasselin 8% ».

## LE DAUPHINÉ

*Libéré*

... qui suivit pas à pas la chasse au loup et publia les premières photos du fauve abattu, est heureux d'offrir aux chasseurs de SERMERIEU ET VIGNIEU

celle

## CARTE-SOUVENIR

12 JANVIER 1954

... Une date mémorable dans l'histoire des «Bzûleurs deloup»



« Photo Dauphiné Libéré »

Marcel FEUILLET

Souvenir du  
**LOUP**  
dernier  
EN  
**BAS-DAUPHINÉ**

# Atlas des Chiroptères de l'Isère Etat 2000



Jean-François NOBLET  
486 Route de Voiron 38960 St Etienne de Crossey

## Introduction :

Le Département de l'Isère est un des plus grands départements de France en superficie (788.219 hectares). Il possède plusieurs massifs calcaires avec des réseaux karstiques (Ile Crémieu, Chartreuse, Vercors), de nombreuses zones humides, de grands lacs, des cours d'eaux avec des forêts alluviales (Isère, Rhône...), une activité d'élevage importante. Aussi il n'est pas étonnant, compte tenu de sa position géographique dans le Sud Est de la France et de l'amplitude altitudinale de son territoire d'y rencontrer un grand nombre d'espèces de chauves-souris. Si on compte 31 espèces en France on en dénombre 26 actuellement en Isère. Il est probable qu'il en reste à découvrir notamment la grande noctule et la pipistrelle soprane.

L'étude des chauves-souris de l'Isère a réellement commencé dans les années 1975 (JF. DESMET et JF. NOBLET). Il est étonnant de constater qu'avant 1900 seules deux espèces étaient notées en Isère :

- \* Le minioptère (1877)
- \* La sérotine commune (1889)

Le nombre important d'espèces notées aujourd'hui dans ce département s'explique notamment par la grande activité naturaliste, tout d'abord des spéléologues scientifiques, puis des associations telles que le CORA, la FRAPNA et les associations locales (Lo Parvi, GNVR, Drac Nature, NVS, etc.). Actuellement notre banque informatisée compte 3 704 citations provenant d'environ 140 sources différentes. Il convient de préciser ici qu'une citation dans la banque peut concerner un seul animal ou une colonie. L'absence d'observation sur un site régulièrement fréquenté peut être enregistrée comme citation. Ne sont analysées ici que les citations d'animaux déterminés avec suffisamment de preuves ou de précisions. Ainsi certaines observations au récepteur d'ultra sons ne sont pas présentées. La plupart des données émanent de naturalistes. Certaines ont été réalisées par des clubs spéléologiques (Vienne, Lyon, Villeurbanne...) et par le parc national des Ecrins. Nous souhaitons remercier tous les observateurs sans qui ce travail n'aurait pu être fait (voir liste ci-jointe).

## Domaine d'étude :

Par sa superficie l'Isère est le quatrième département français. Il compte 1 016 000 habitants et comprend 15 districts naturels ou zones biogéographiques homogènes (Atlas Rhône-Alpes des oiseaux nicheurs. LEBRETON, P.-1977).

Au nord, l'Isle Crémieu est un riche district calcaire délimité par le Rhône. C'est un plateau d'altitude moyenne,

marqué par la glaciation et caractérisé par un climat rhodanien. Le district des Monts du Chat se distingue par un paysage au relief contrasté et une forte humidité. Il s'agit d'une formation calcaire avec un état climacique collinéen représenté par le chêne sessile. A l'ouest, s'étend le Bas Dauphiné ou "Terres Froides", formant un ensemble de plaines et de collines culminant à 700m d'altitude. Le réseau

hydrographique y est peu important. Une petite partie de la Vallée du Rhône se trouve à l'ouest de ce district et marque la limite du département. La plaine alluvionnaire située au sud du Bas Dauphiné forme le district naturel de la Plaine de Bièvre, qui est une zone de monoculture. Le plateau boisé de Chambarands (moyenne: 360m d'altitude) est constitué de mollasses tertiaires. Son climat subit des influences méridionales. La vallée marécageuse formant le district de la Basse Isère, ne présente pas, elle, de caractère climatique homogène.

Ces contrastes se traduisent au niveau de la végétation en une opposition sud-ouest / nord-est. Le district de la Chartreuse est montagneux, avec des reliefs marqués et une végétation où n'est pas présent l'étage alpin. Le couvert forestier et les précipitations y sont importants. Il surplombe la vallée du Grésivaudan, plaine alluviale due à l'érosion fluviale et aux glaciers. Dominant également cette vallée:

le massif granitique de Belledonne (sommet: Grand Pic de Belledonne 2977m) délimité par l'Isère, l'Arc et l'Eau d'Olle et présentant de nombreux étages de végétation, et le massif karstique du Vercors, sous forme d'un plateau boisé comprenant une zone climatique méridionale et une septentrionale.

Les districts des Grandes Rousses ( Pic Bayle: 3465m) et de l'Oisans (Les Ecrins: 4102m) sont les massifs cristallins les plus élevés. Le premier est peu boisé car 80% de son territoire se situe au-dessus de limite des arbres.

Le second est une zone sauvage préservée par le Parc Naturel des Ecrins. Le Trièves et la Mateysine sont des plateaux élevés. Ces districts se différencient par leur végétation: représentative de l'étage montagnard (plus frais) pour la Mateysine, plus maigre et méridionale pour le Trièves. De plus, en Mateysine, des lacs signalent une influence glaciaire.

## Synthèse :

La lecture du tableau N°1 appelle les remarques suivantes : Deux espèces notées en Isère ne sont peut être plus présentes : le murin de Capaccini dont le seul individu vivant a été bagué en 1957 et le rhinolophe euryale pour lequel un seul individu est observé irrégulièrement en Ile Crémieu (dernière citation 10/05/1999 à Creys Mépieu). La plupart des espèces (22 sur 26) ont été notées pendant la période d'hibernation. Seize espèces sur vingt six se sont reproduites dans notre département. La carte du département donne le nombre des espèces observées par district naturel au 15/06/2000. On note que le Vercors possède la totalité du

peuplement des chauves-souris de l'Isère, suivi par les deux autres massifs karstiques de Chartreuse et de l'Ile Crémieu (22 espèces chacun). La forte pression d'observation en Grésivaudan explique aussi le nombre important des espèces présentes. Au contraire le peu de prospection en Mateysine et dans les Grandes Rousses donne un nombre d'espèces restreint.

Les districts naturels de la Vallée du Rhône et de la plaine de Bièvre sont moins favorables aux chiroptères, notamment à cause de l'urbanisation, de la disparition de la forêt alluviale et de l'agriculture intensive.

## Analyse des résultats par espèce :

Nous ferons un commentaire pour chaque espèce, dans l'ordre systématique du tableau N°1. Les cartes montrent la présence depuis 1877 d'un animal mort ou vivant, sans précision de sexe, de nombre, de statut dans les communes de l'Isère (Etat octobre 2000 : 3 704 citations). Une commune coloriée indique simplement que l'espèce concernée y a été vue, vivante ou morte, au moins une fois.



### **Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) Carto p 51 :**

139 citations sur 11 districts naturels. On remarque l'absence de l'espèce dans la moitié Sud du département. L'espèce a disparu du Grésivaudan (présente à Grenoble même en 1923) et de Belledonne. On ne compte plus que 5 colonies de reproduction dans les Monts du Chat, les

Chambarands, le Vercors et le Bas Dauphiné. Après avoir beaucoup décliné, l'espèce est un peu plus souvent observée en grotte pendant l'hiver (comptage annuel en grotte : 4 en 1998 - 19 sites visités, 9 en 1999- 23 sites visités, 15 en 2000- 23 sites visités). Carto p 51.



### **Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) Carto p 52 :**

408 citations pour cette espèce qui fait l'objet d'un plan d'action pour sa sauvegarde en Isère. Un comptage annuel début février donne les résultats suivants : 1998: 22 individus (19 sites visités), 1999: 35 individus (23 sites visités), 2000 : 22 individus (23 sites visités).

Il est clair que ce rhinolophe est menacé à court terme. La plupart des observations concernent des individus isolés en hibernation. On ne connaît que deux colonies de reproduction en Isère dans l'Ile Crémieu, dans une grotte et dans un grenier.



### **Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) Carto p 53 :**

21 citations dans l'Ile Crémieu, le Grésivaudan, le Vercors. On a souvent trouvé des cadavres non datés sans jamais

prouver sa reproduction. Aujourd'hui l'espèce est observée irrégulièrement avec un seul individu en Ile Crémieu.



### **Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*) Carto p 54 :**

215 citations pour cette espèce bien répartie en Isère et qui se reproduit (observation de femelles gestantes). Bizarrement nous n'avons pas trouvé de

véritables colonies de reproduction. C'est l'une des espèces les plus communes du département.



### **Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) Carto p 55 :**

---

Observée vivante et baguée en 1957 aux grottes de La Balme, cette espèce n'a pas été revue autrement que par la découverte

de crânes non datés dans des cavités du Vercors et de l'Ile Crémieu. Est-elle encore présente ?



### **Murin de Brandt (*Myotis brandti*) Carto p 56 :**

---

Découverte en 1988, cette espèce a été notée principalement sous forme de cadavres non datés découverts en Chartreuse et en Vercors.

Le piégeage d'un juvénile en 1996 à St Quentin sur Isère laisse penser qu'elle s'y reproduit.



### **Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) Carto p 57 :**

---

91 citations dont 27 crânes non datés trouvés dans des grottes avec une répartition localisée principalement en

Chartreuse, Vercors, Ile Crémieu et dans la plaine de Bourg d'Oisans. On connaît quelques colonies de reproduction.



### **Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) Carto p 58 :**

---

91 citations très localisées dont 5 de crânes non datés. On ne connaît qu'un seul site de reproduction dans une cavité de

l'Ile Crémieu en compagnie de Grands Rhinolophes. Espèces à surveiller.



### **Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) Carto p 59 :**

---

106 citations dont 17 de crânes non datés pour cette espèce que l'on trouve un peu partout dans le département. Cependant les massifs de Chartreuse et du Vercors

sont deux secteurs particulièrement favorables à ce murin. On ne connaît que trois sites où l'espèce se reproduit en bas Dauphiné et en Trièves.



### **Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) Carto p 60 :**

---

22 citations seulement pour ce murin réputé arboricole. On l'a trouvé en hiver et en été dans des cavités naturelles ou

artificielles sans que l'on puisse prouver sa reproduction. 20 citations concernent des crânes non datés trouvés en grotte.



### **Grand murin (*Myotis myotis*) Carto p 61 :**

---

38 des 117 citations proviennent de crânes découverts dans des cavités naturelles ou

artificielles. Les colonies de reproduction sont de moins en moins nombreuses : celle

de l'église de Bourg d'Oisans a disparu suite aux traitements de la charpente et aux travaux de rénovation. Celles des carrières de Seyssins et de St Quentin sur Isère n'ont pas été revues depuis. Il

reste donc trois colonies : dans une grotte à Dizimieu (Ile Crémieu), dans un bâtiment à St Nazaire les Eymes (Grésivaudan) et à Bourg d'Oisans (Oisans).



### **Petit murin (*Myotis blythi*) Carto p 62 :**

---

Seulement 34 citations pour ce murin difficile à distinguer du précédent. 19 citations concernent des crânes découverts dans des grottes. La

reproduction de l'espèce n'a pas vraiment été prouvée bien que la colonie mixte de grands et petits murins de Dizimieu (Ile Crémieu) soit une colonie de reproduction.



### **Noctule commune (*Nyctalus noctula*) Carto p 63 :**

---

64 citations pour cette chauve-souris arboricole. Bien qu'elle soit observée pendant la période favorable nous n'avons pas la preuve de sa reproduction en Isère. Par

contre nous savons qu'elle peut hiberner en grotte comme c'est le cas à La Balme les grottes (Ile Crémieu) et Chatelus (Vercors).



### **Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) Carto p 64 :**

---

127 citations principalement concentrées sur les massifs de Chartreuse et du Vercors. On rencontre de plus en plus

souvent cette espèce et il est bizarre que l'on n'ait pas encore prouvé sa reproduction en Isère.



### **Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) Carto p 65 :**

---

160 citations pour cette espèce largement répandue en Isère. Elle occupe des grottes, même en été et se reproduit dans

des combles d'église ou de bâtiments (Trièves, Chambarands, Bas Dauphiné).



### **Sérotine de Nilsson (*Eptesicus nilssonii*) Carto p 66 :**

---

13 citations pour cette relique glaciaire qu'on observe en altitude (Vercors, Chartreuse, Oisans). On ne connaît pas de site d'hibernation ni de reproduction.

Une femelle a été trouvée en avril 1995, au sol, dans une rue de Grenoble. On a trouvé deux crânes non datés dans des grottes de Chartreuse.



### **Sérotine bicoloré (*Vespertilio murinus*) Carto p 67 :**

---

15 citations dont 8 concernent des crânes non datés dans les massifs montagneux autour de Grenoble.

On l'a trouvée une seule fois en hibernation dans une écurie du Gua (Vercors).

La capture d'une femelle allaitante à St Pierre d'Entremont (Chartreuse) laisse penser à une reproduction qui reste à prouver en Isère.



### **Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) Carto p 68 :**

---

Les 633 citations démontrent que cette espèce est la plus communément rencontrée en Isère, un peu partout.

Elle se reproduit aussi bien dans les bâtiments que dans les grottes.



### **Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) Carto p 69 :**

---

66 citations pour cette espèce migratrice dont on a retrouvé une dizaine d'individus bagués en Lituanie et qui viennent passer l'hiver en Isère. L'observation de mâles et

de femelles en été, pendant la période de reproduction, nous incite à penser que certains individus pourraient se reproduire ici.



### **Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*) Carto p 70 :**

---

158 citations. On aurait pu penser qu'elle soit plus abondante. En fait on la rencontre en ville, principalement dans l'agglomération grenobloise. Elle se

reproduit uniquement dans les bâtiments. On peut la trouver en grotte pendant l'hibernation (La Balme les Grottes, Ile Crémieu).



### **Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) Carto p 71 :**

---

36 citations pour cette chauve-souris découverte en 1979 en Isère. Pour le moment les observations se concentrent dans la partie sud du département. On a

prouvé sa reproduction à Meylan (Grésivaudan) et à Pellafol (Trièves). On ne connaît qu'un seul lieu d'hibernation à Grenoble.



### **Oreillard commun (*Plecotus auritus*) Carto p 72 :**

---

299 citations pour une espèce commune en Isère et qu'on retrouve un peu partout, en

grotte et dans les combles d'églises où elle se reproduit.



### **Oreillard méridional (*Plecotus austriacus*) Carto p 73 :**

---

Avec 93 citations on se rend compte que cette espèce semble coloniser essentiellement les zones de basse altitude. Elle peut cohabiter avec l'oreillard commun.

On dispose de quelques sites de reproduction dans les combles d'églises (Trièves, Chambarands, Chartreuse, Bas Dauphiné).



### **Barbastelle (*Barbastella barbastellus*) Carto p 74 :**

---

34 citations dont la moitié sont des découvertes de cadavres dans des grottes de Chartreuse (89 crânes à la grotte du Biolet).

On ne connaît qu'un seul site de reproduction à Creys Mépieu (Ile Crémieu).



### **Minioptère (*Miniopterus schreibersi*) Carto p 75 :**

---

Le nombre important de citations (429) est trompeur. Le minioptère vit en colonies importantes essentiellement en cavités chaudes.

Bien que celles de l'Isère soient réduites à quelques centaines d'individus, les opérations de baguage initiées par le Muséum National d'Histoire Naturelle, ou les captures au filet plus tard, ont concerné de multiples individus d'où le nombre de citations.

En fait plusieurs sites de reproduction ont été abandonnés (grotte de Verna, grotte de Beptenaz en Ile Crémieu, grotte de Gournier en Vercors).

Même si on a récemment trouvé un site artificiel occupé dans le Trièves, il est clair que cette espèce a connu une vraie chute de ses effectifs et qu'il n'est pas sûr qu'elle se reproduise chaque année en Isère.



### **Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) Carto p 76 :**

---

26 citations avec une grande majorité d'animaux trouvés sous forme de crânes ou de cadavres (Vercors, Trièves).

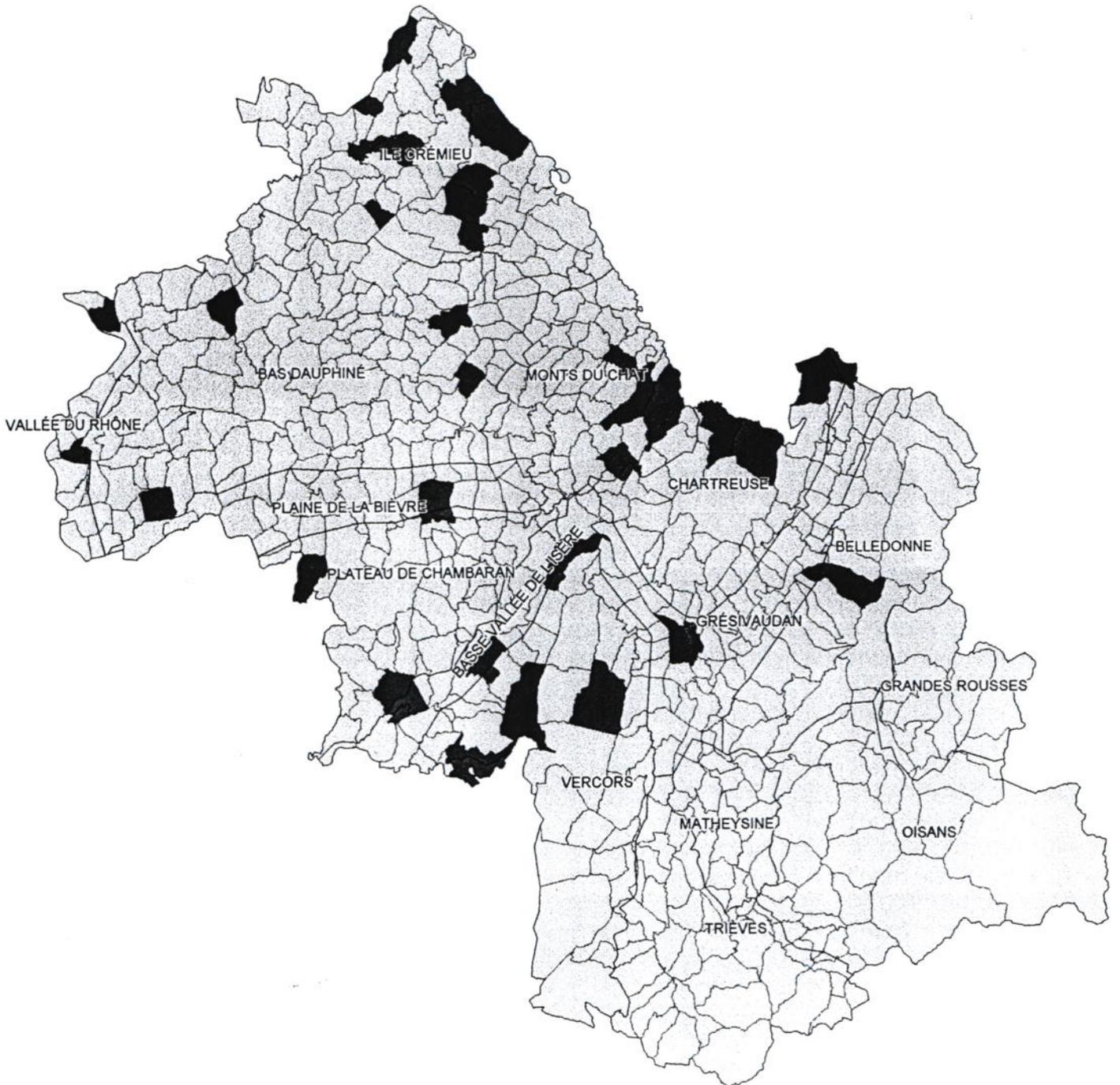
Cette espèce colonise les cavités avec de grands porches (grotte de La Balme, grotte de Bournillon) où elle peut s'y reproduire.

La découverte de deux individus juvéniles le 24/09/1983 à Châtelus est la seule preuve de reproduction en Isère.

Cependant la trouvaille d'un individu mort à St Martin le Vinoux sous la falaise du Néron et les cris entendus à Bourg d'Oisans sous une autre falaise pourraient nous inciter à penser que le Molosse est plus répandu qu'on ne le croît.

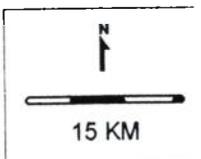
Une prospection au récepteur d'ultra sons serait utile pour cela.

# PETIT RHINOLOPHE

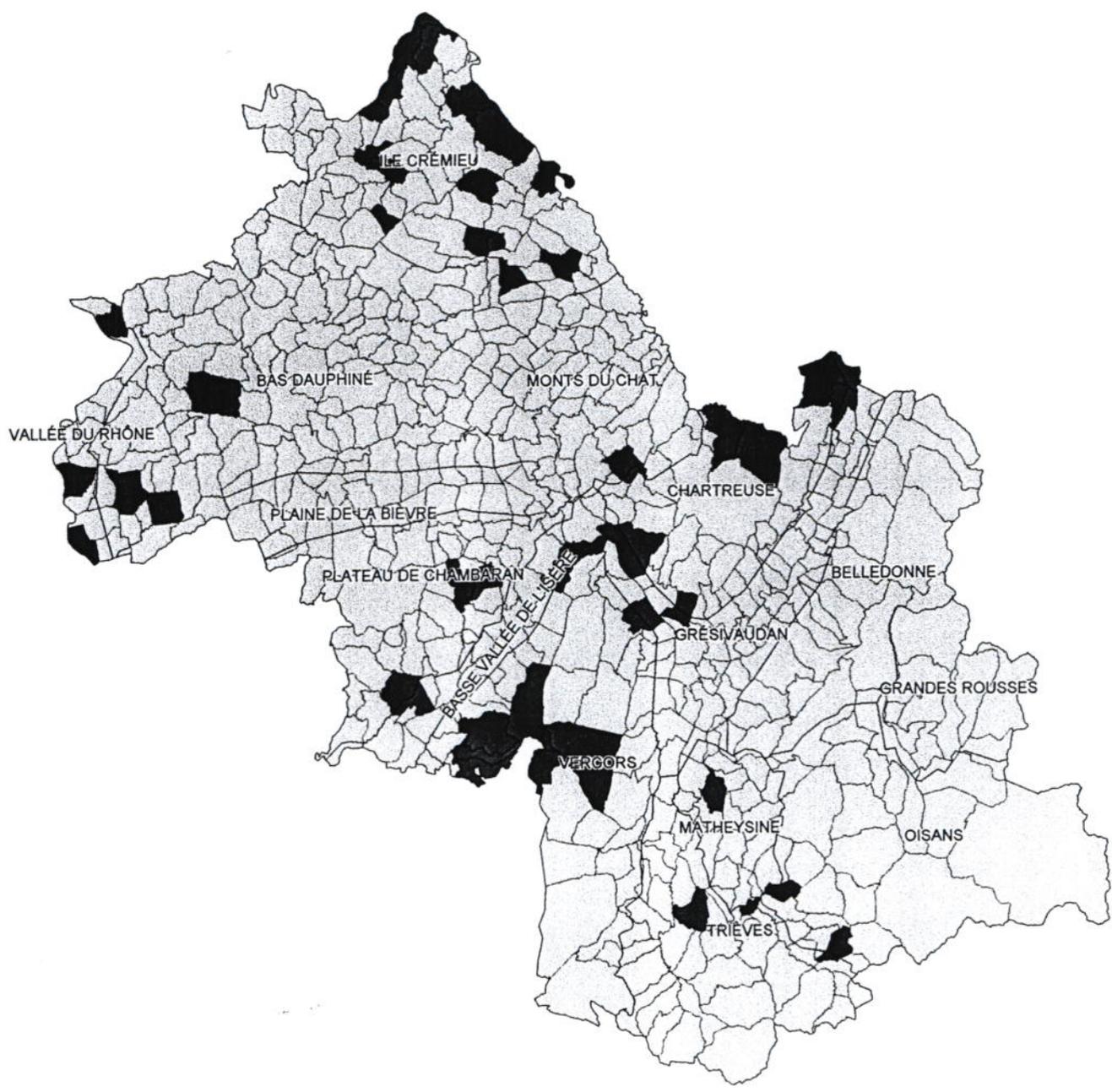


## Legende

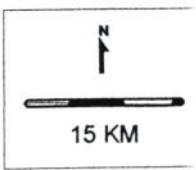
■ Espèce citée



# GRAND RHINOLOPHE



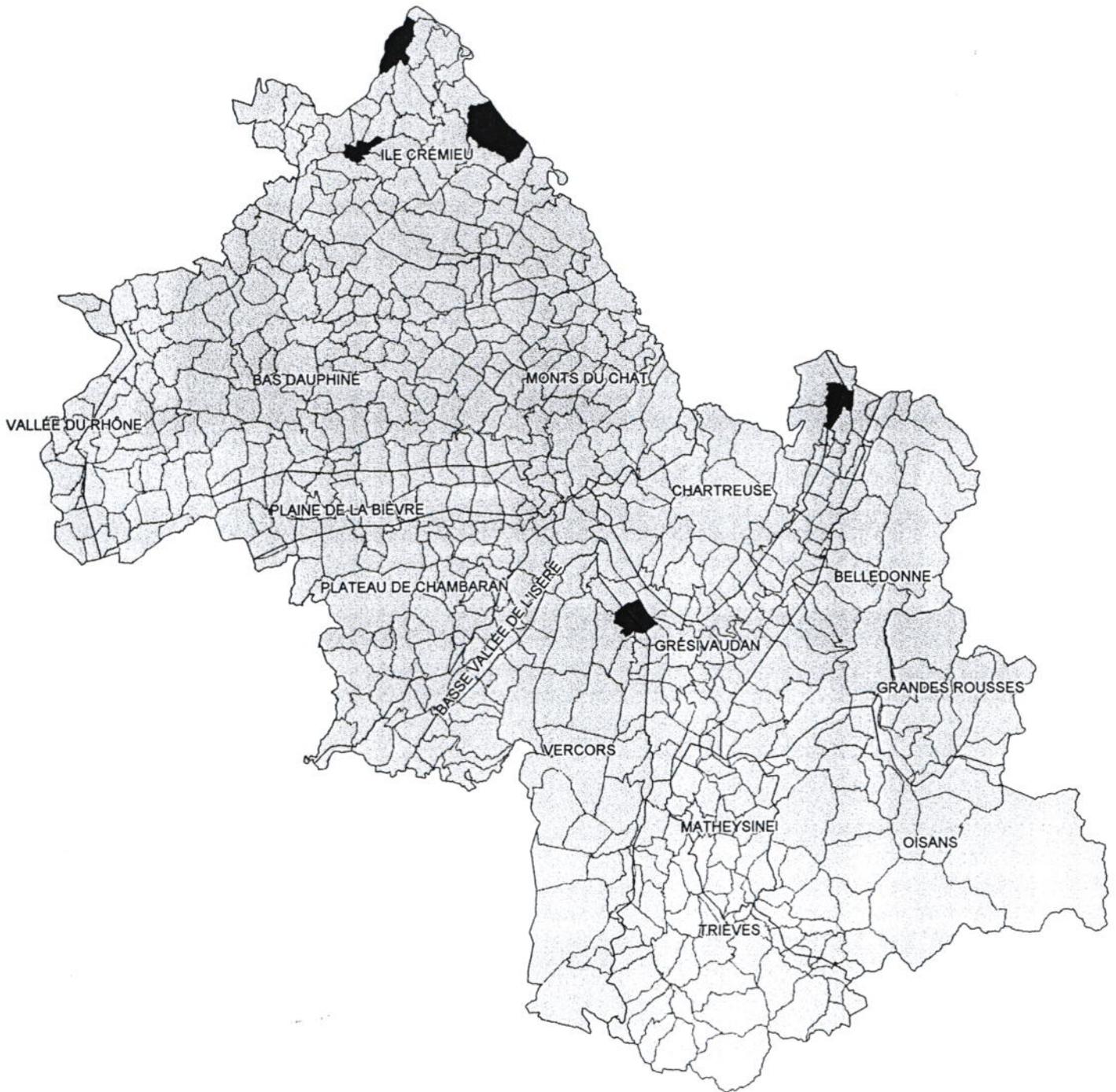
**Legende**  
■ Espèce citée



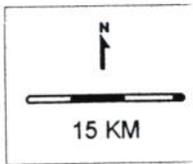
# RHINOLOPHE EURYALE



isère  
Conseil Général



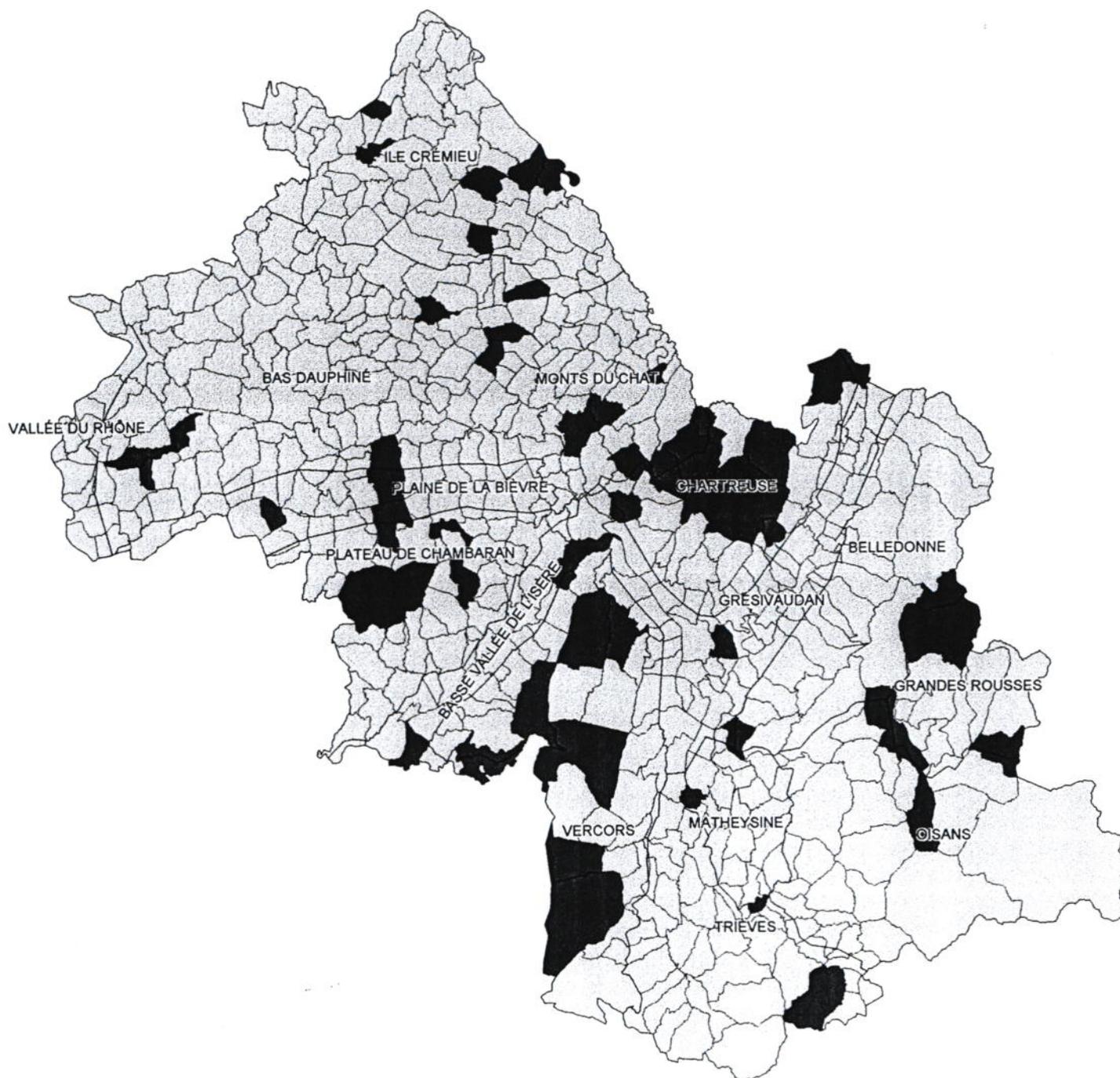
**Legende**  
■ Espèce citée



# MURIN DE DAUBENTON



isère  
Conseil Général



## Legende

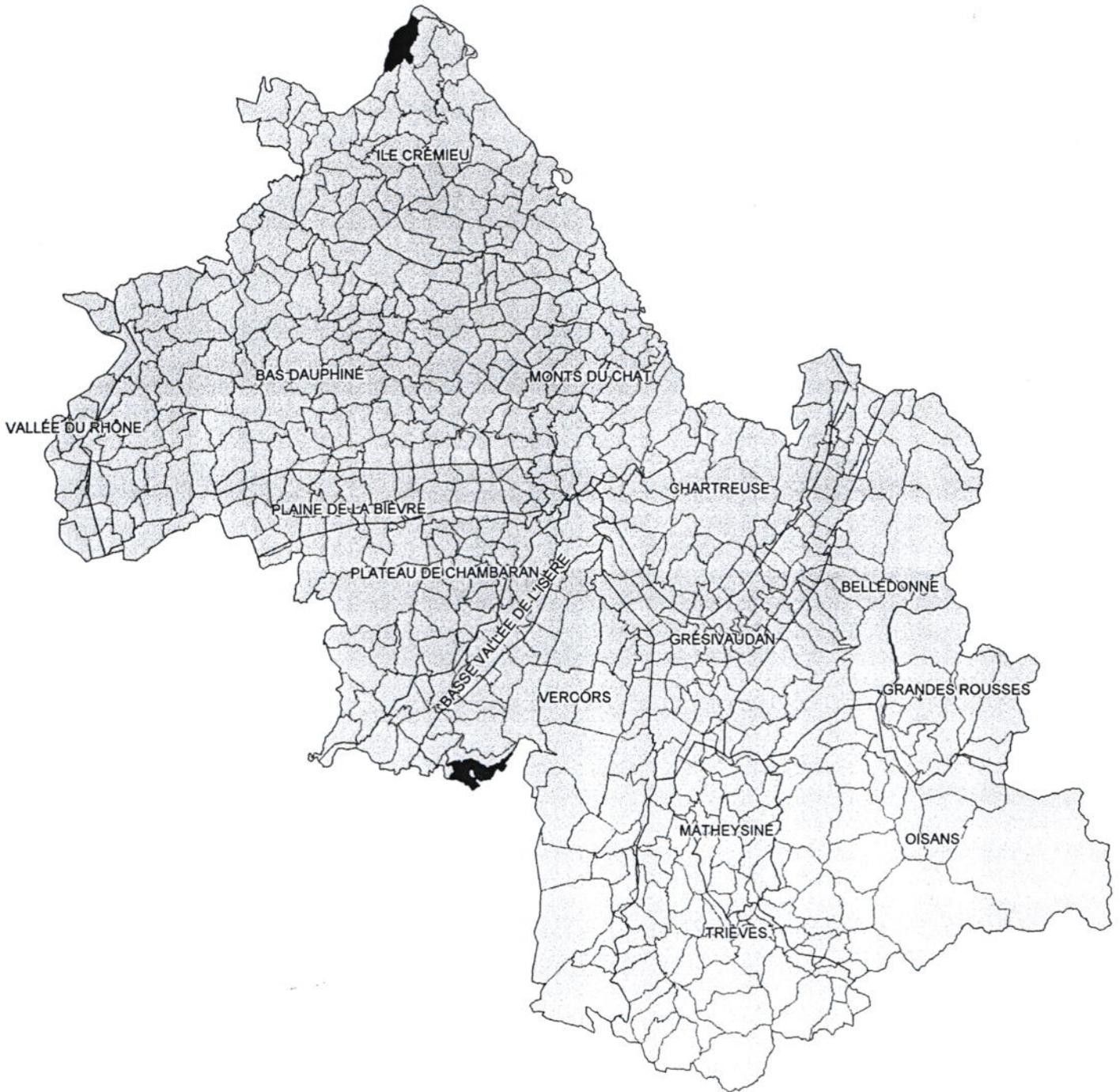
■ Espèce citée

N

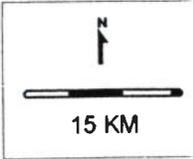


15 KM

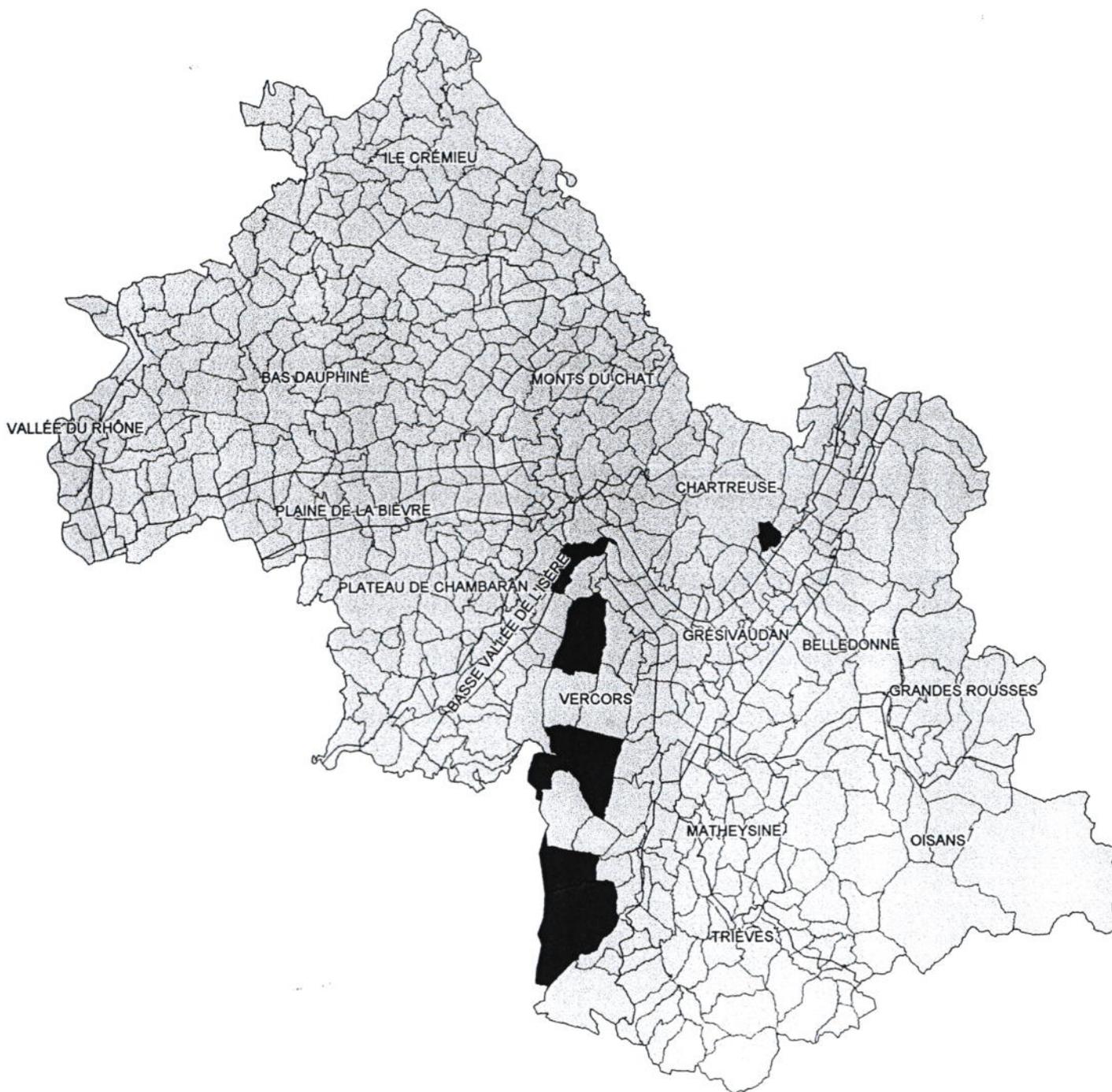
# MURIN DE CAPACCINI



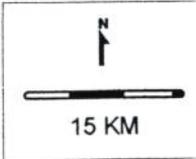
**Legende**  
■ Espèce citée



# MURIN DE BRANDT



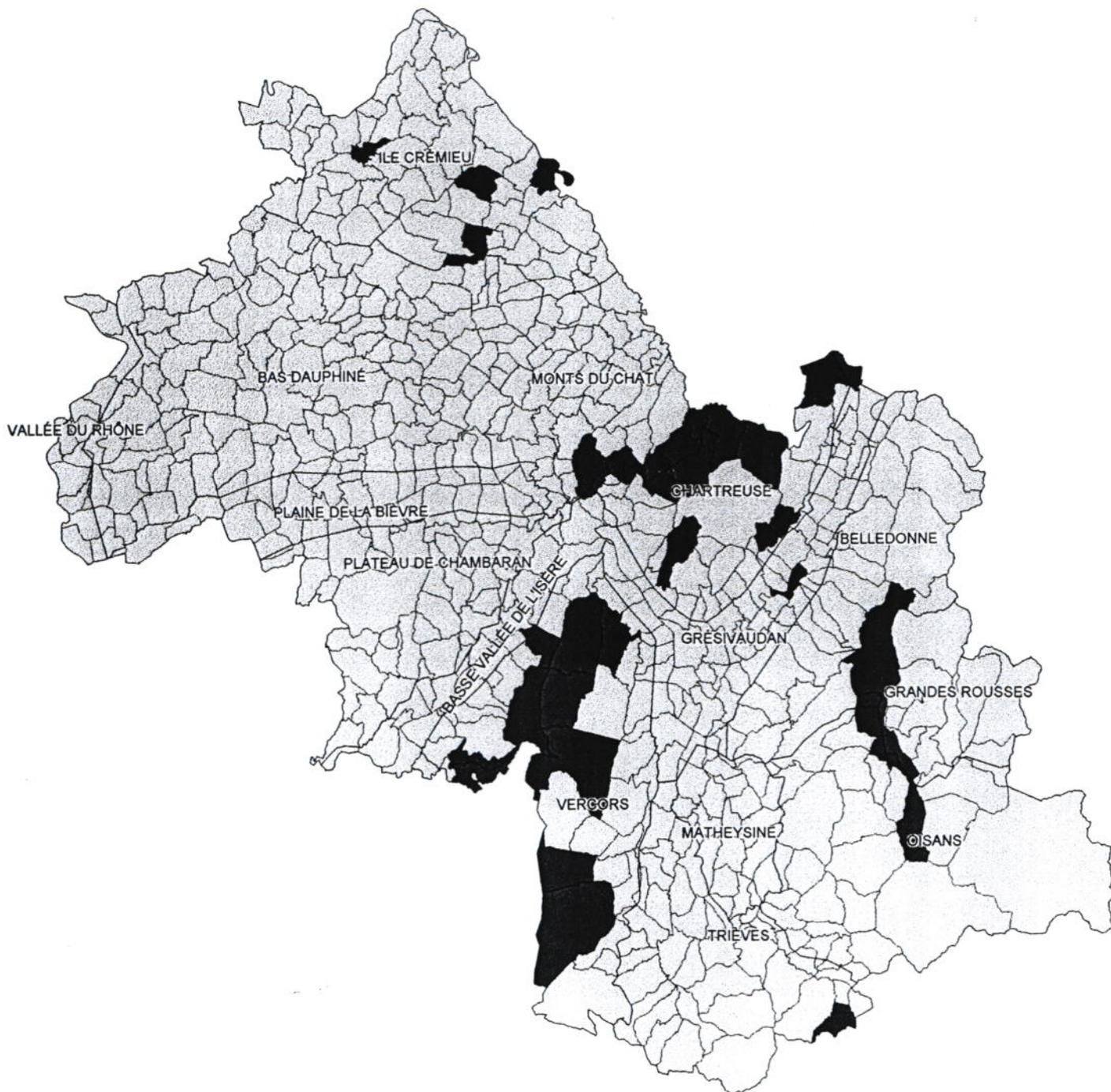
**Legende**  
■ Espèce citée



# MURIN A MOUSTACHES

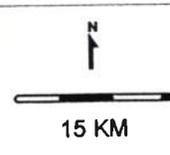


isère  
Conseil Général

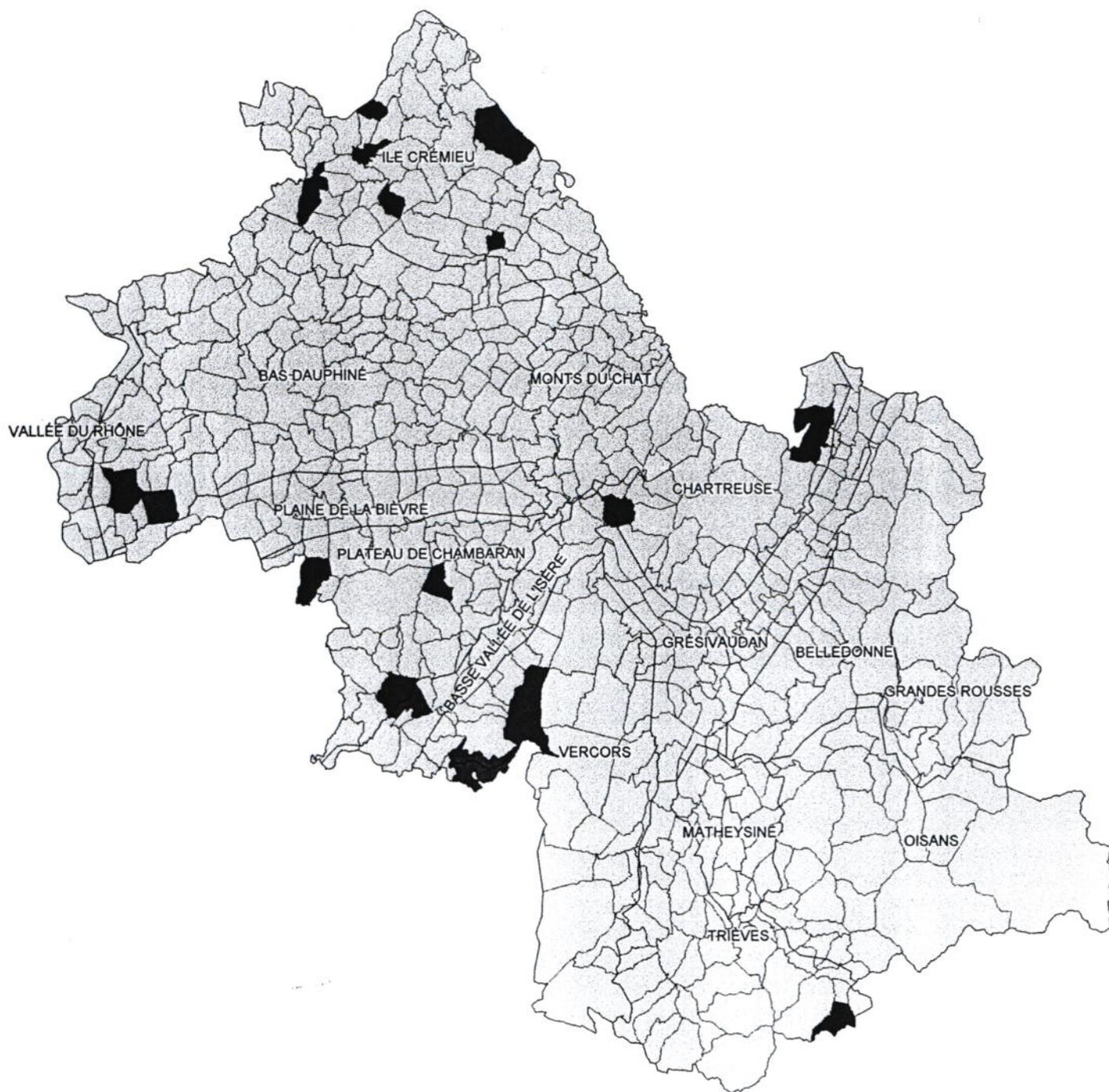


## Legende

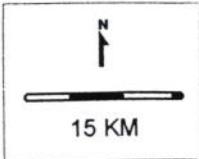
■ Espèce citée



# MURIN A OREILLES ECHANCREES



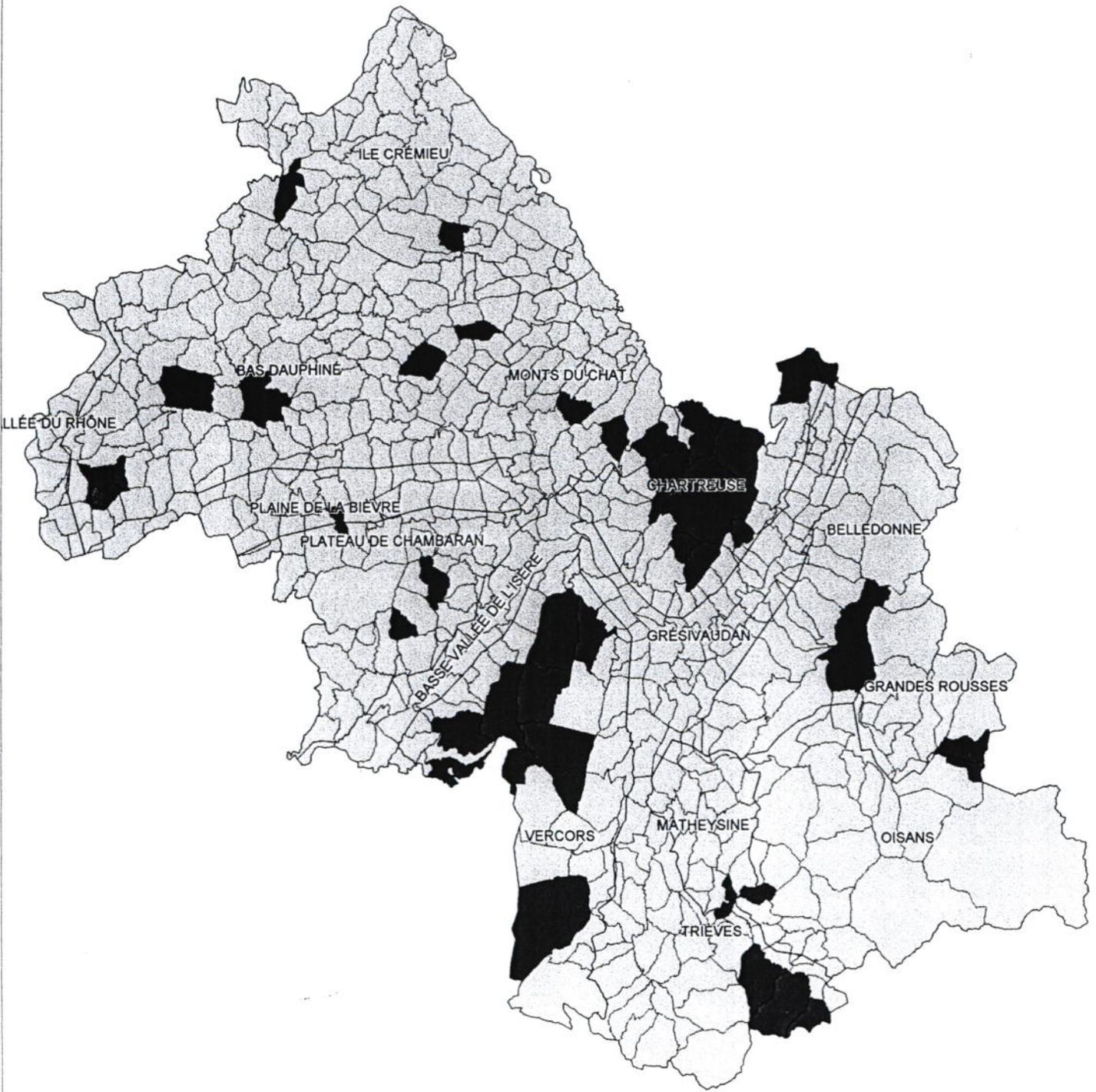
**Legende**  
■ Espèce citée



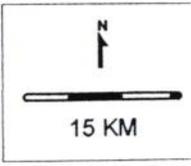
# MURIN DE NATTERER



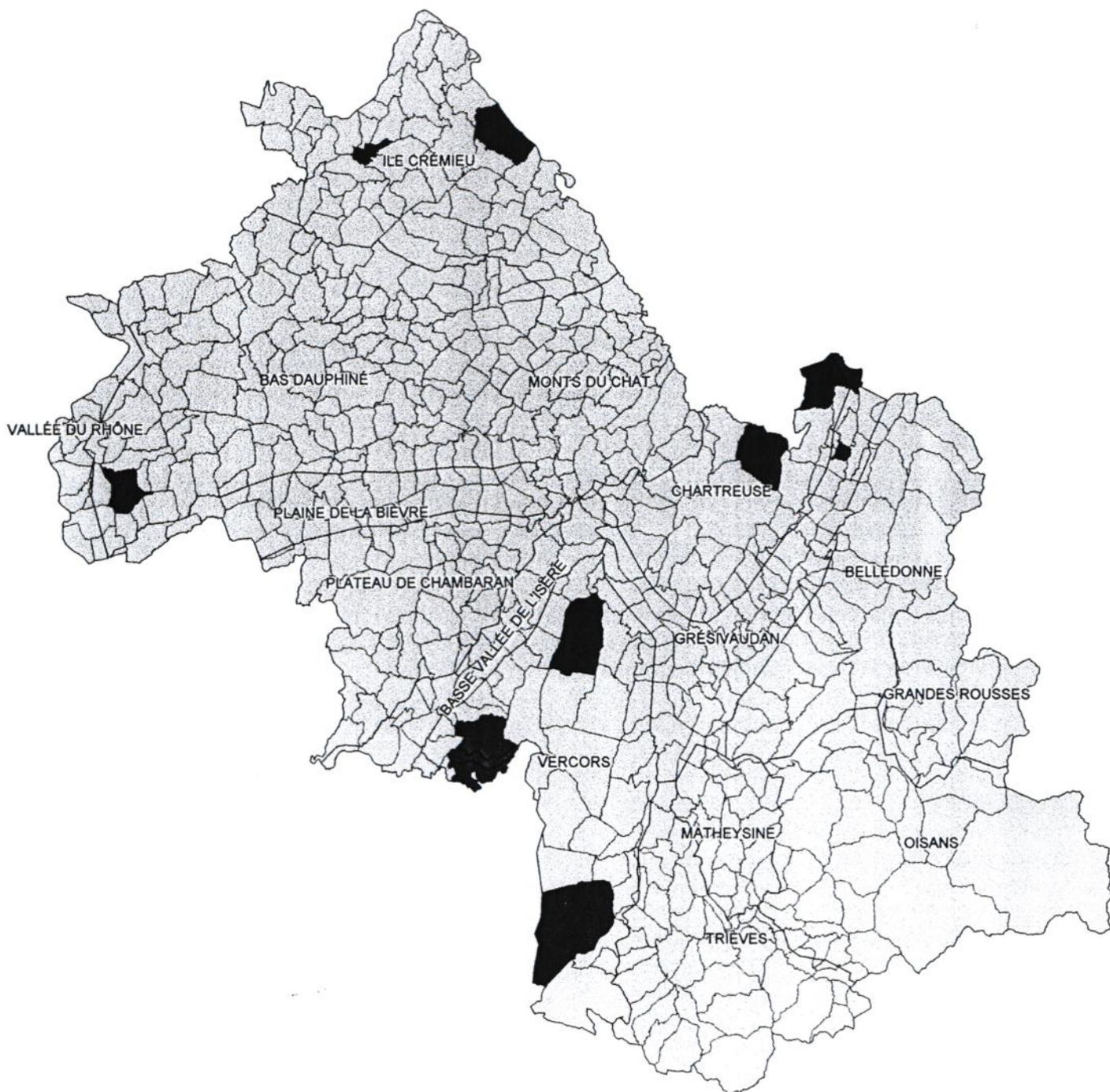
isère  
Conseil Général



**Legende**  
■ Espèce citée



# MURIN DE BECHSTEIN



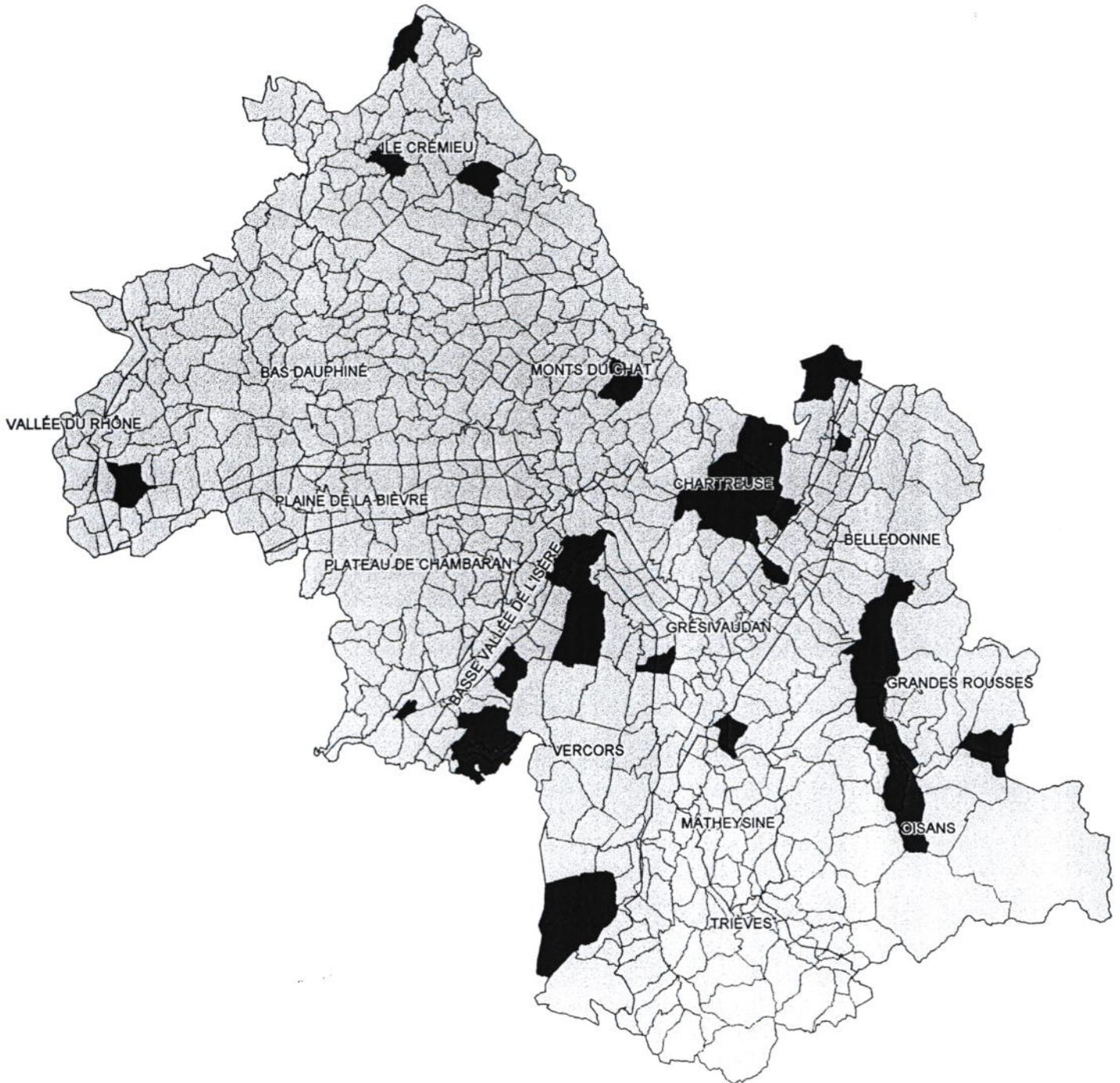
## Legende

■ Espèce citée

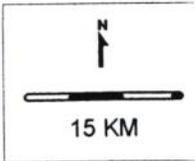
N

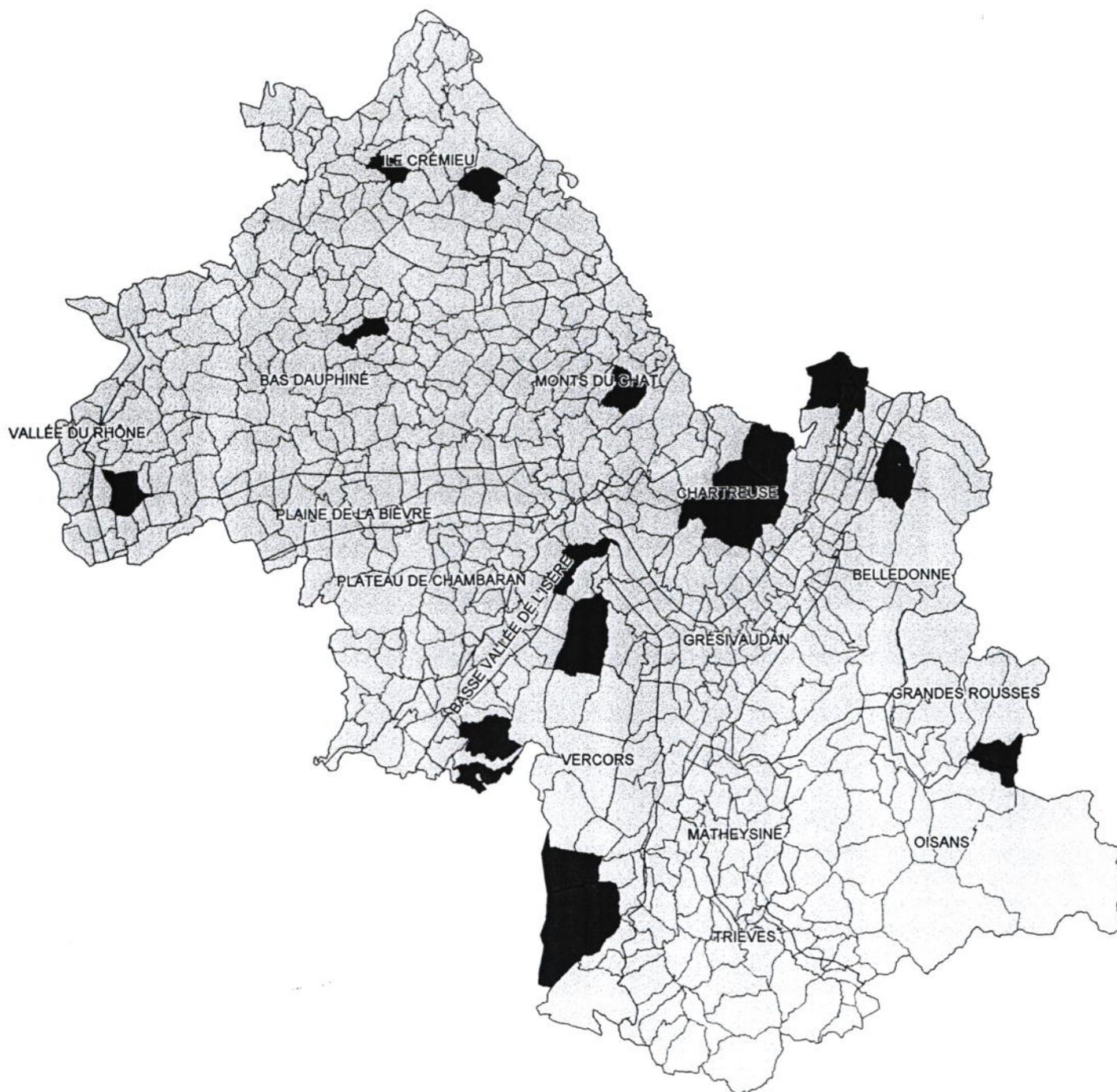
15 KM

# GRAND MURIN



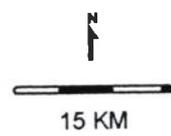
**Legende**  
■ Espèce citée



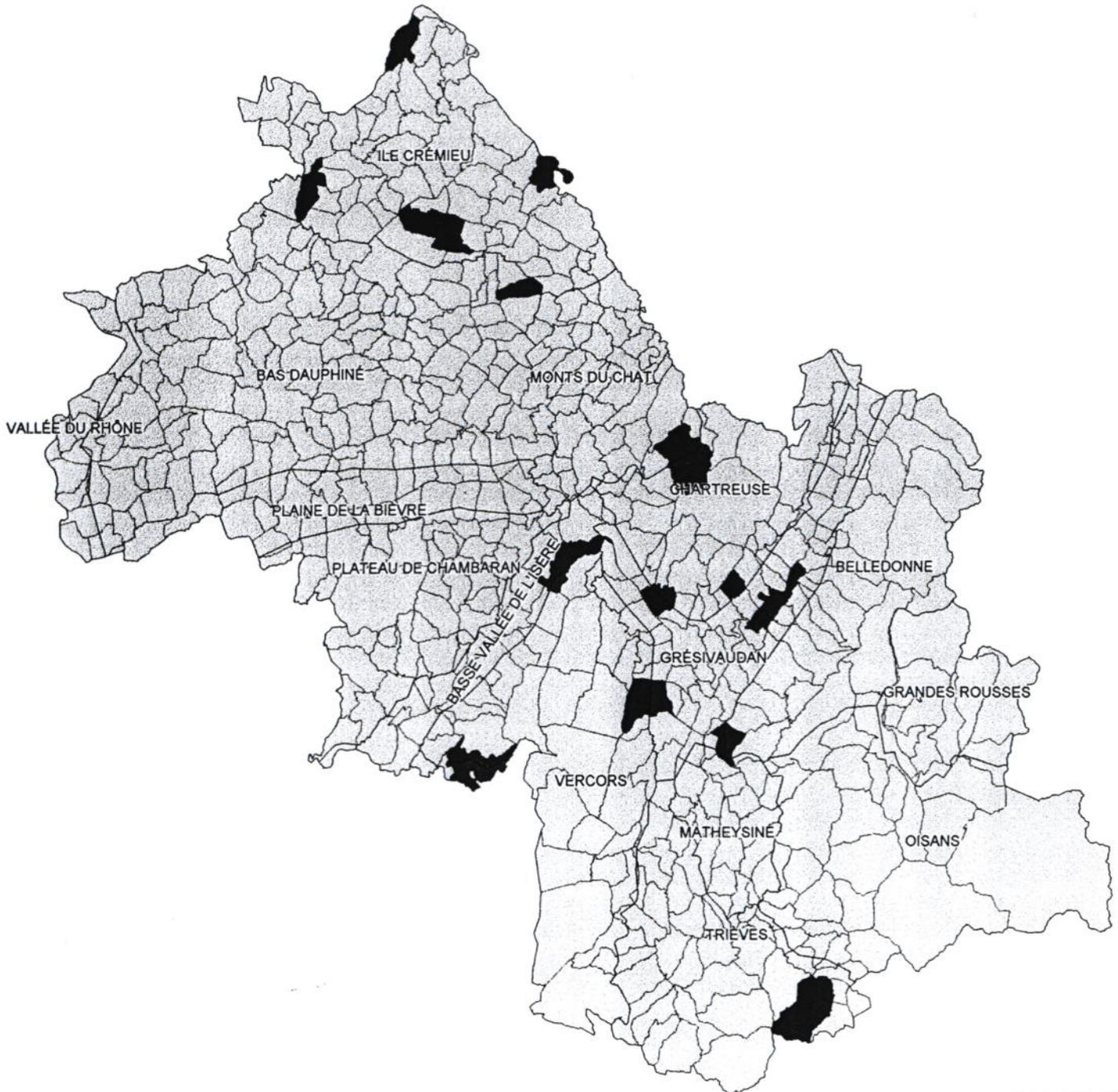


## Legende

■ Espèce citée

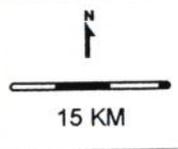


# NOCTULE COMMUNE

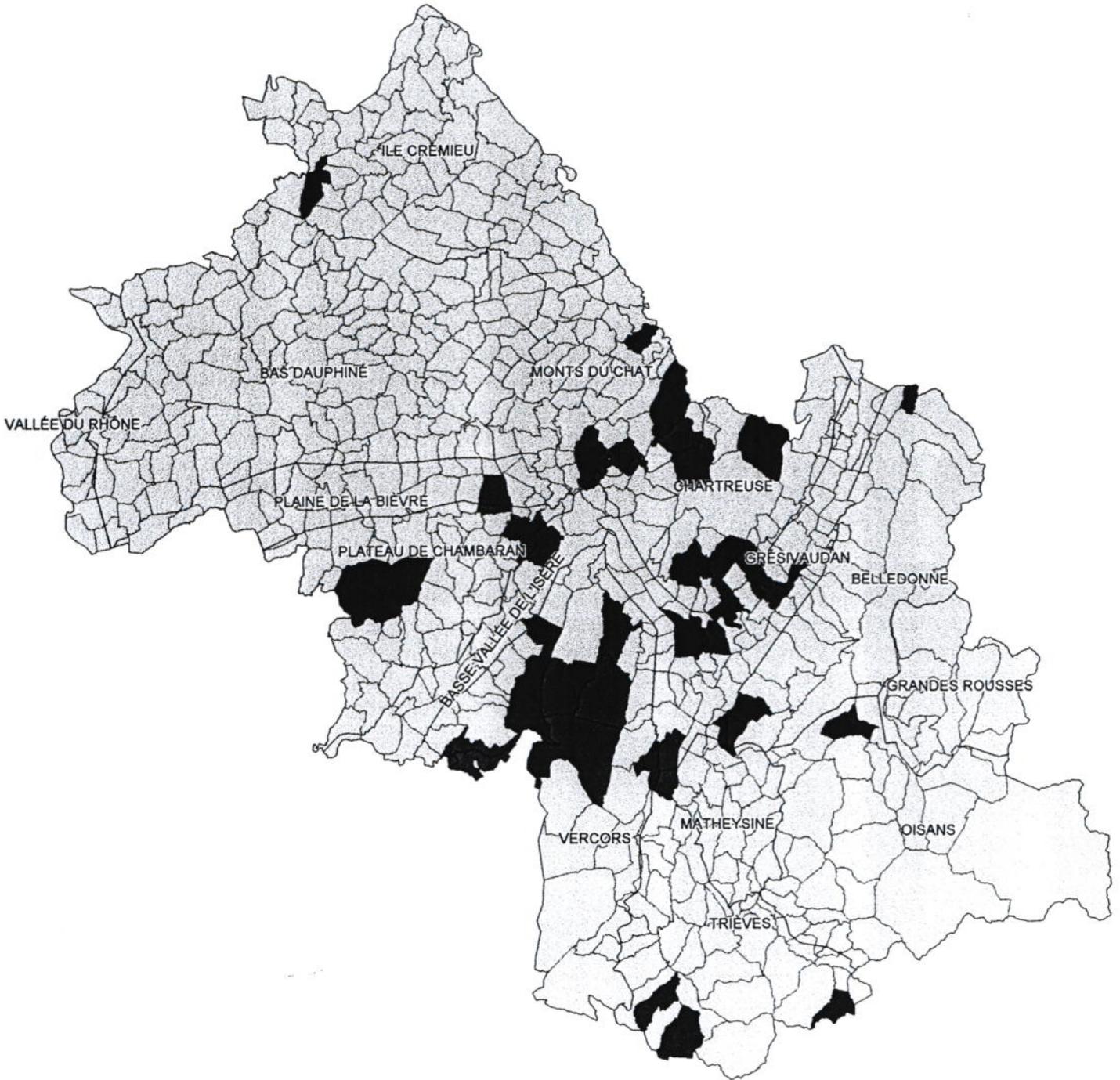


## Legende

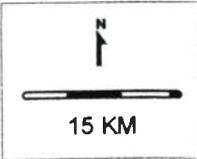
■ Espèce citée



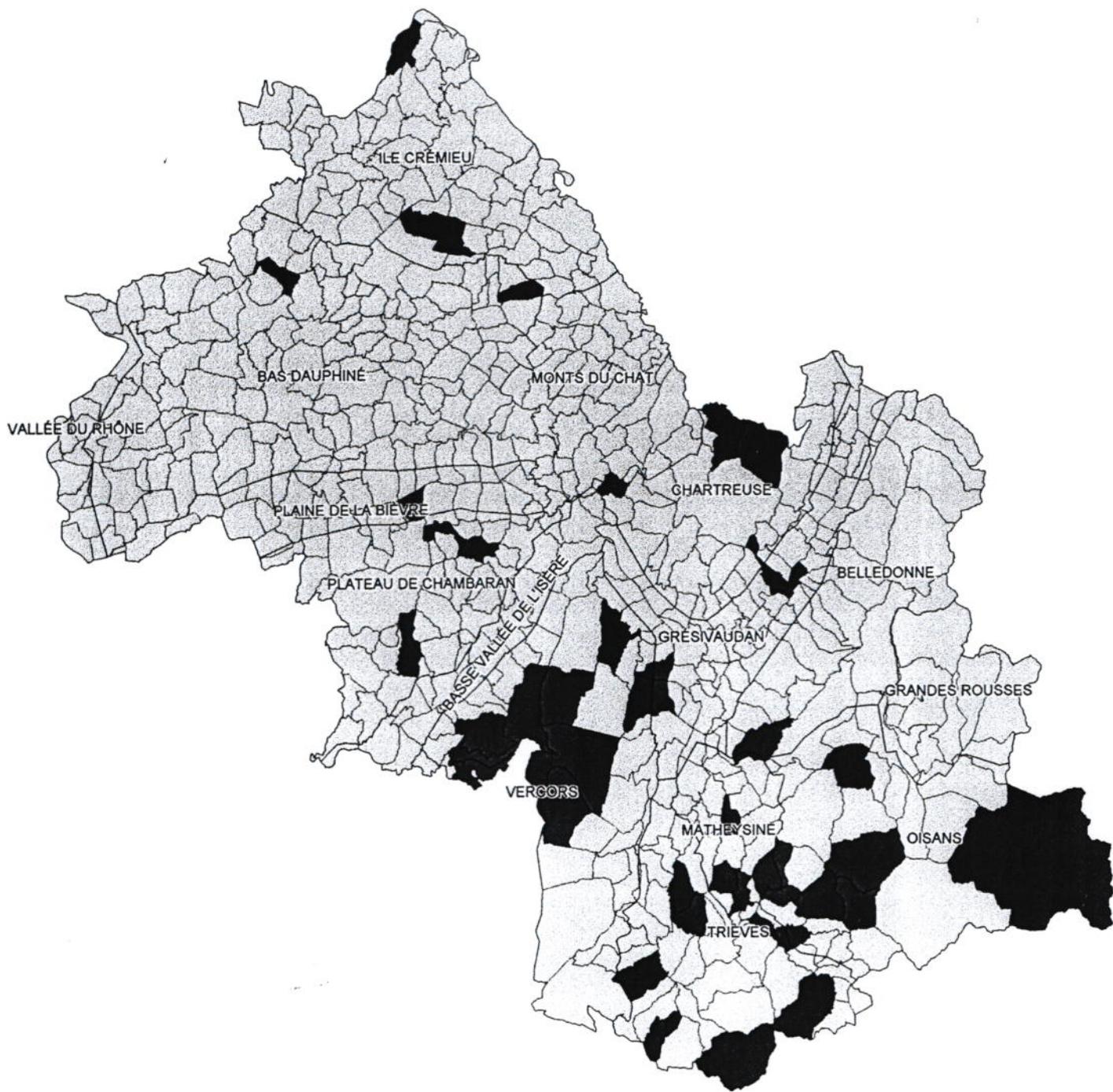
# NOCTULE DE LEISLER



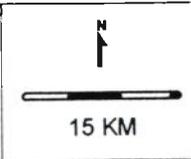
**Legende**  
■ Espèce citée



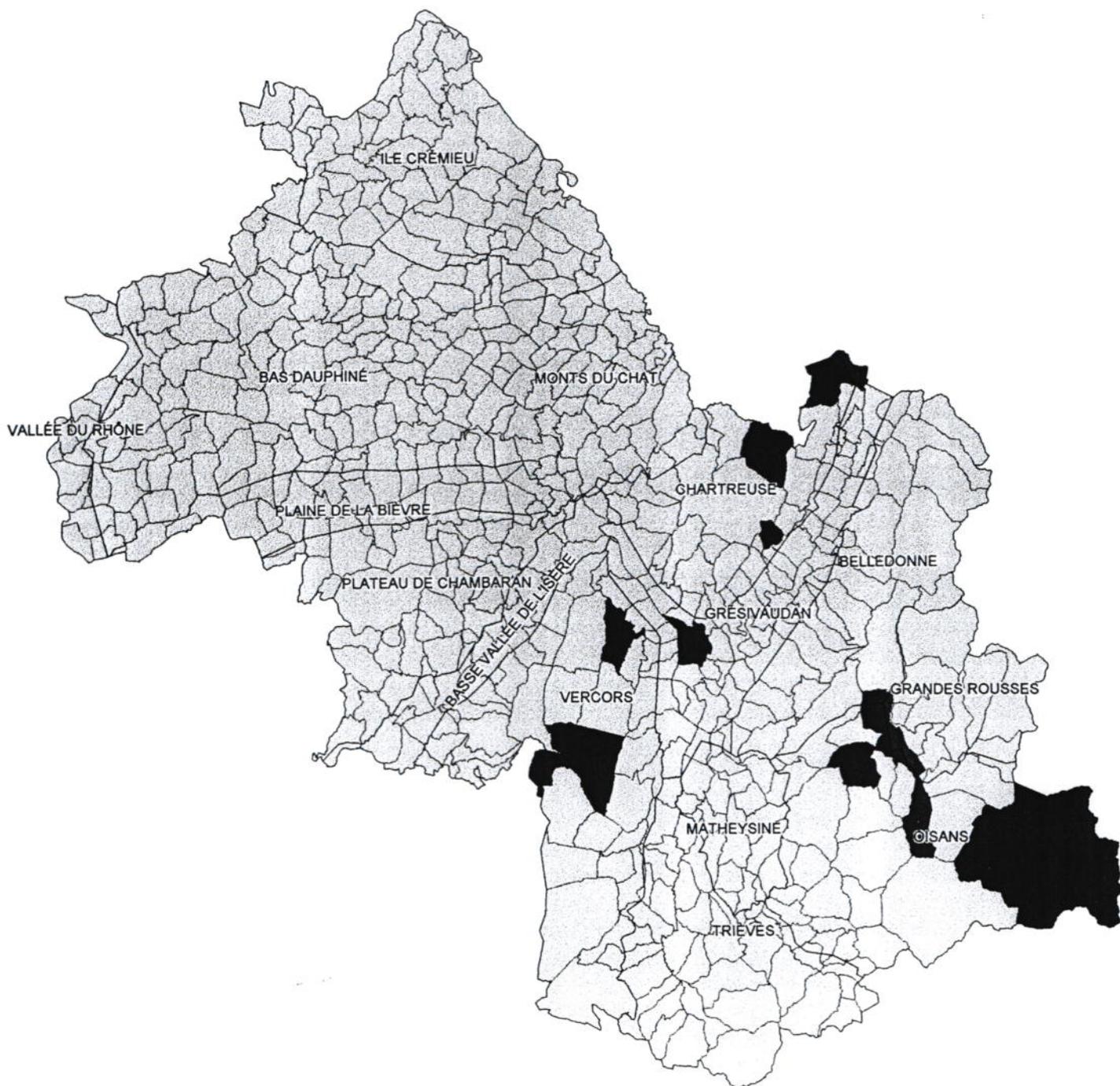
# SEROTINE COMMUNE



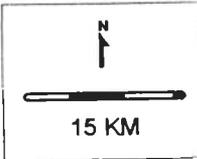
**Legende**  
■ Espèce citée



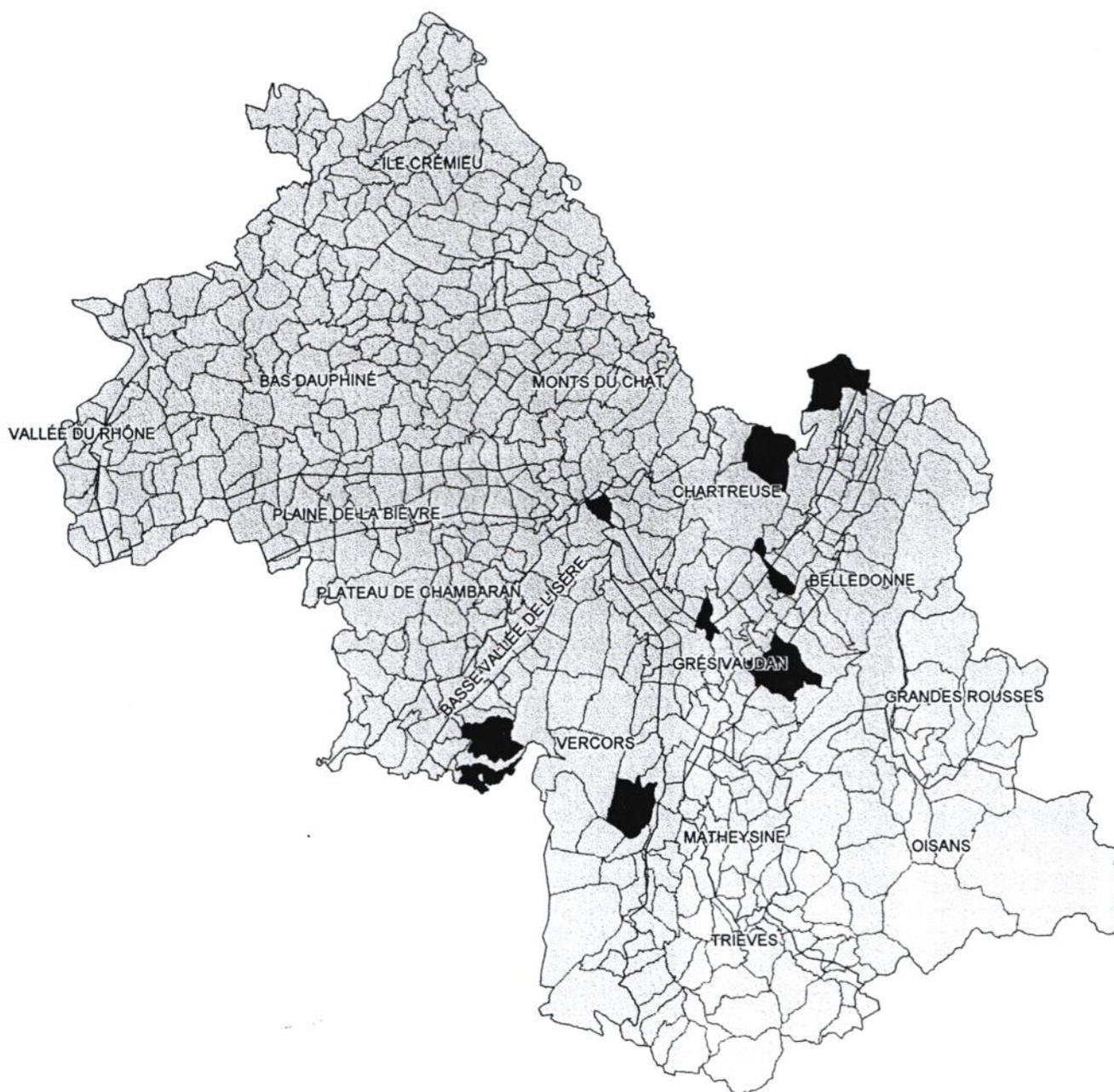
# SEROTINE DE NILSSON



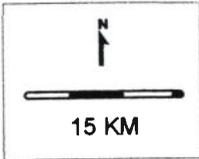
**Legende**  
■ Espèce citée



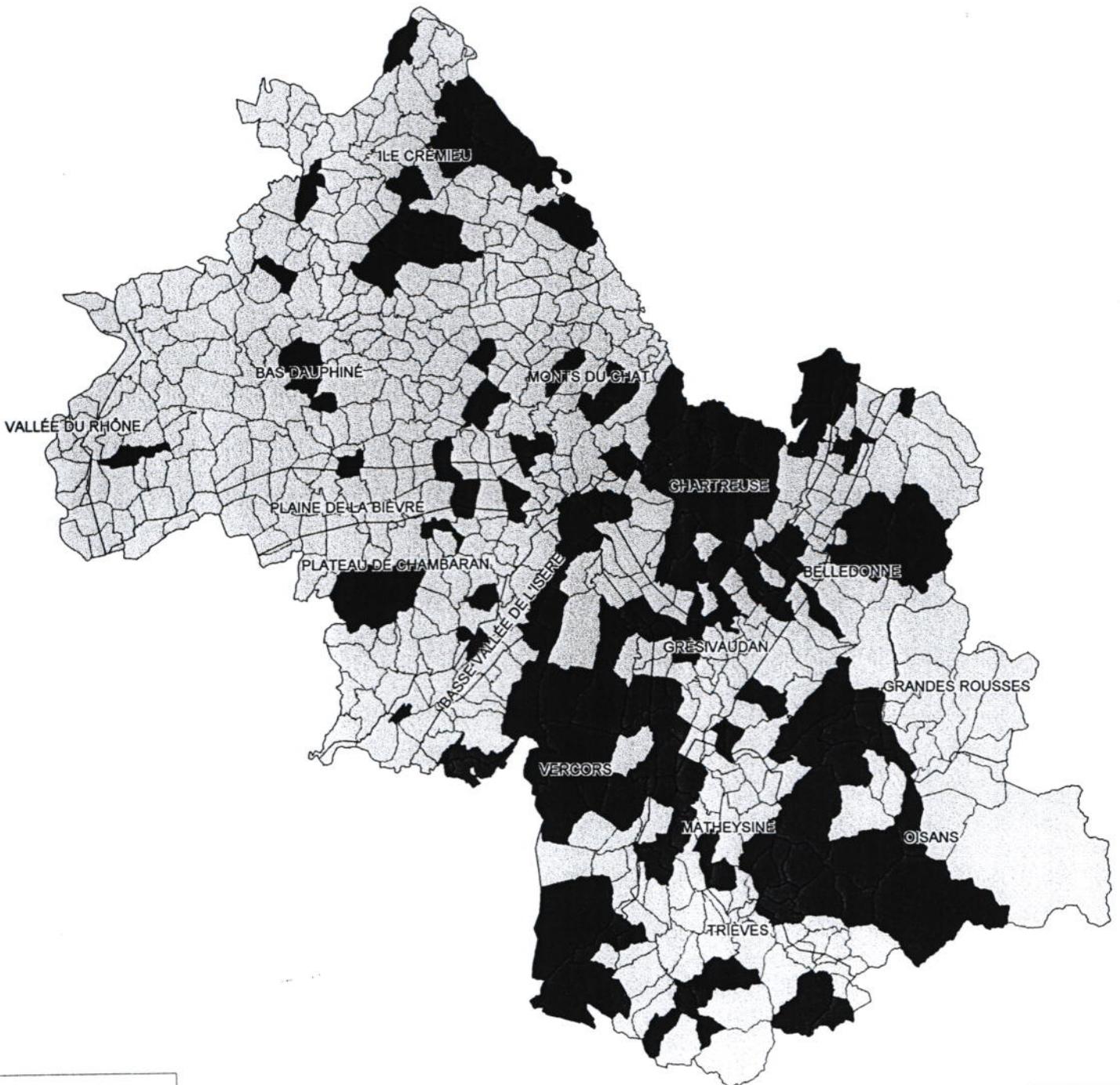
# SEROTINE BICOLORE



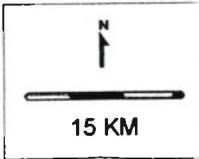
**Legende**  
■ Espèce citée



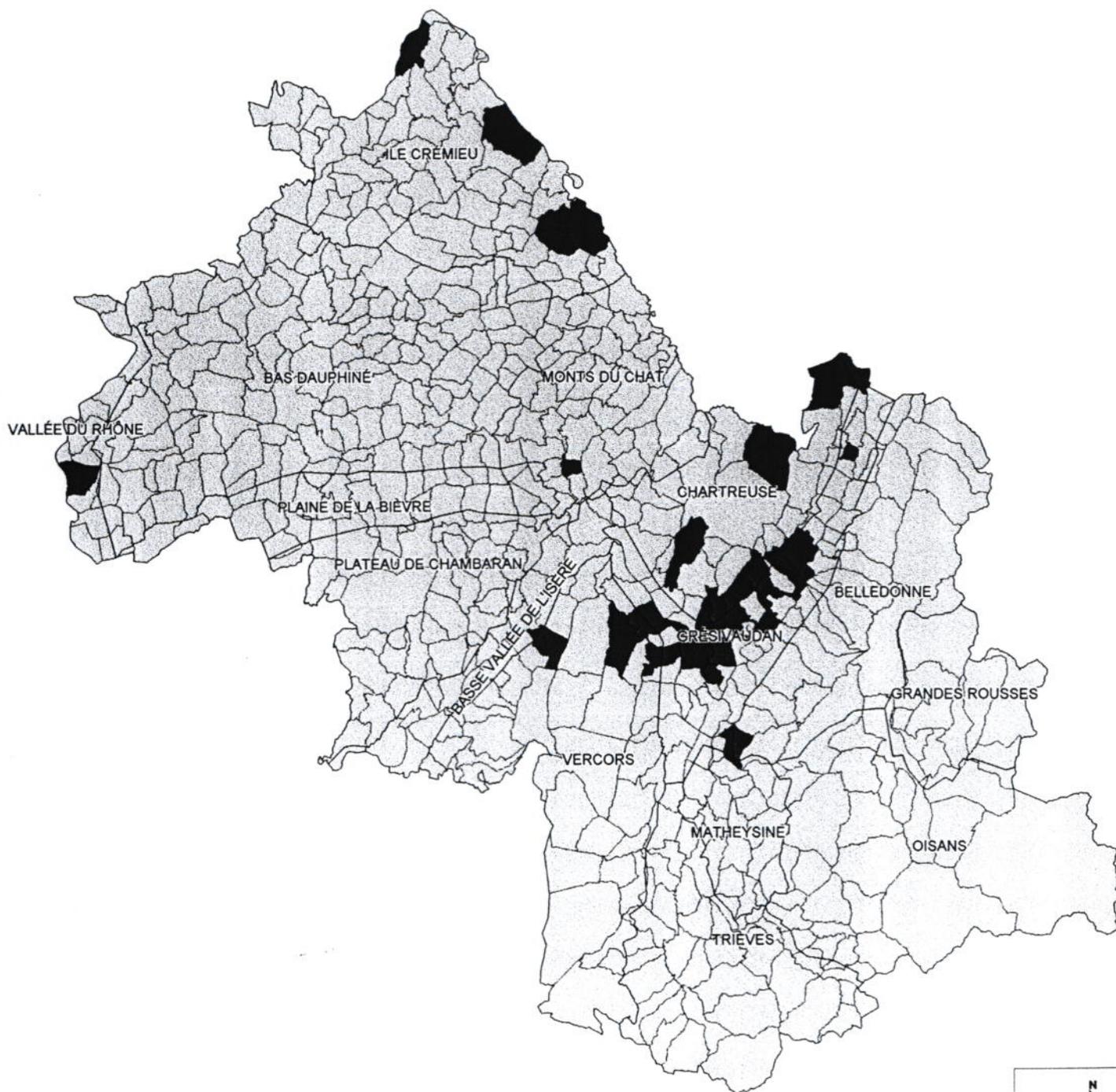
# PIPISTRELLE COMMUNE



**Legende**  
■ Espèce citée

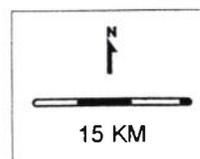


# PIPISTRELLE DE NATHUSIUS

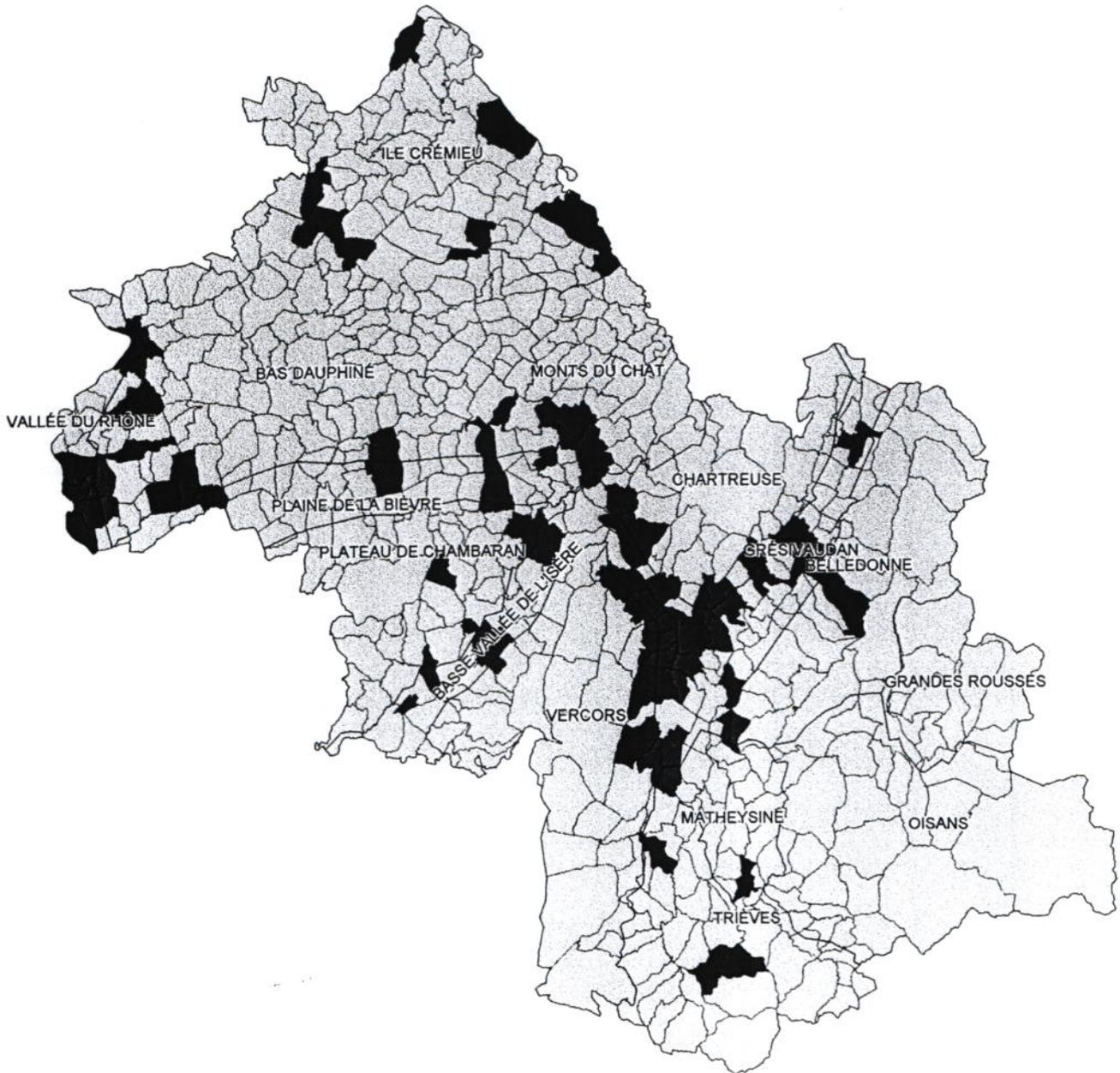


## Legende

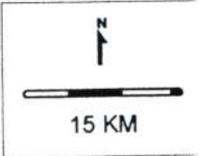
■ Espèce citée



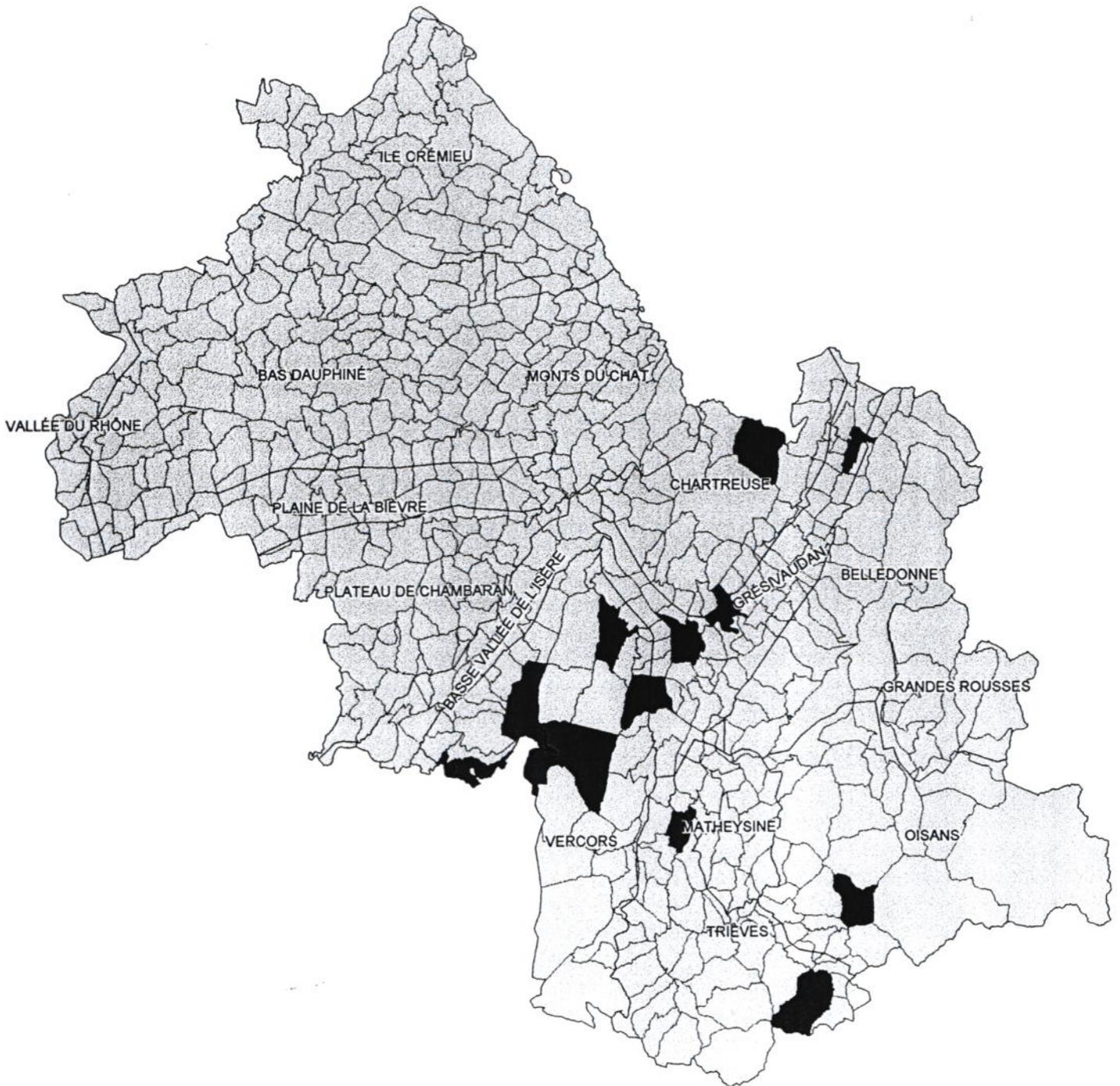
# PIPISTRELLE DE KUHL



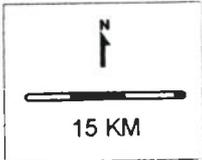
**Legende**  
■ Espèce citée



# VESPERE DE SAVI



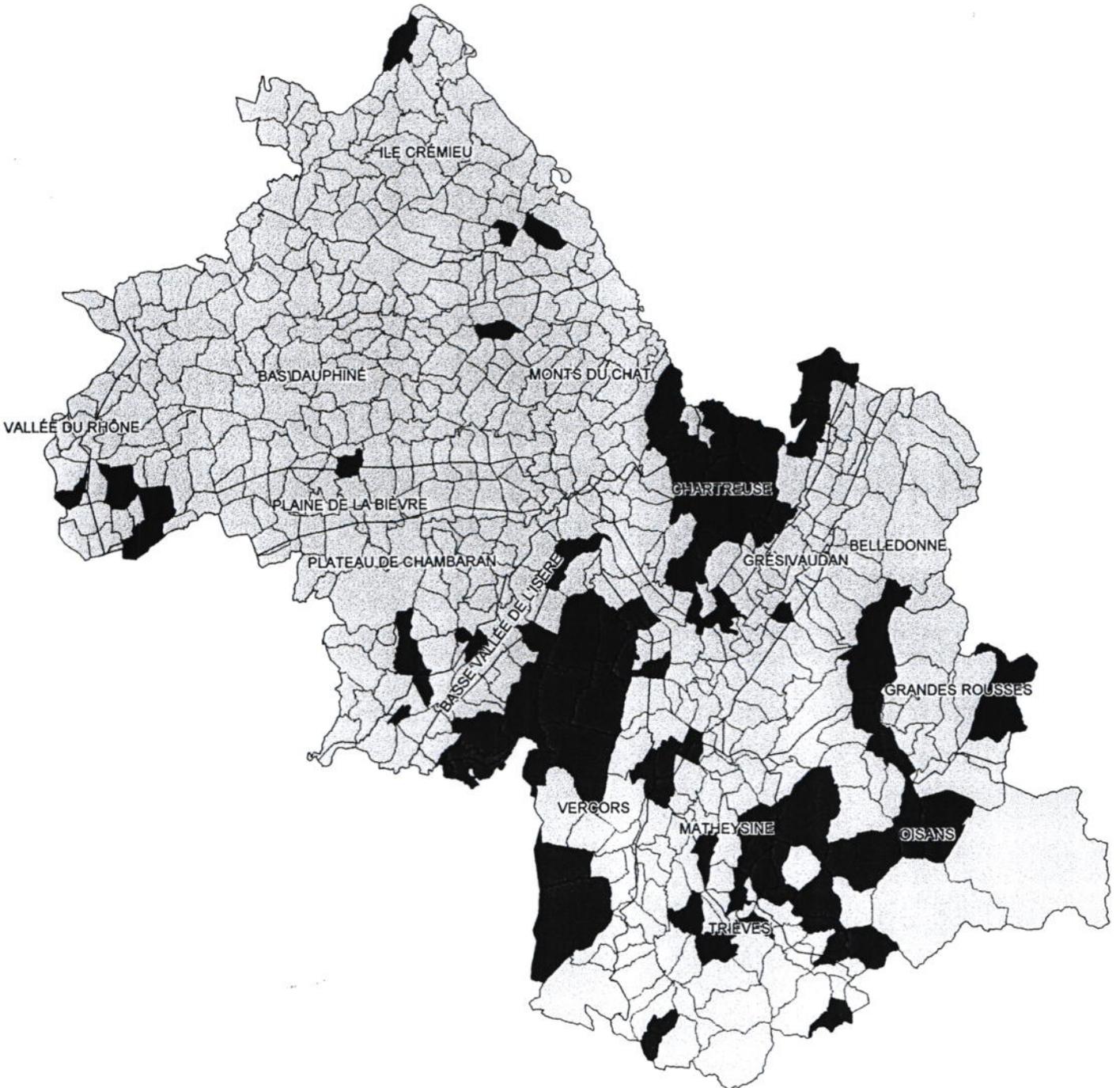
**Legende**  
■ Espèce citée



# OREILLARD COMMUN



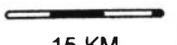
isère  
Conseil Général



## Legende

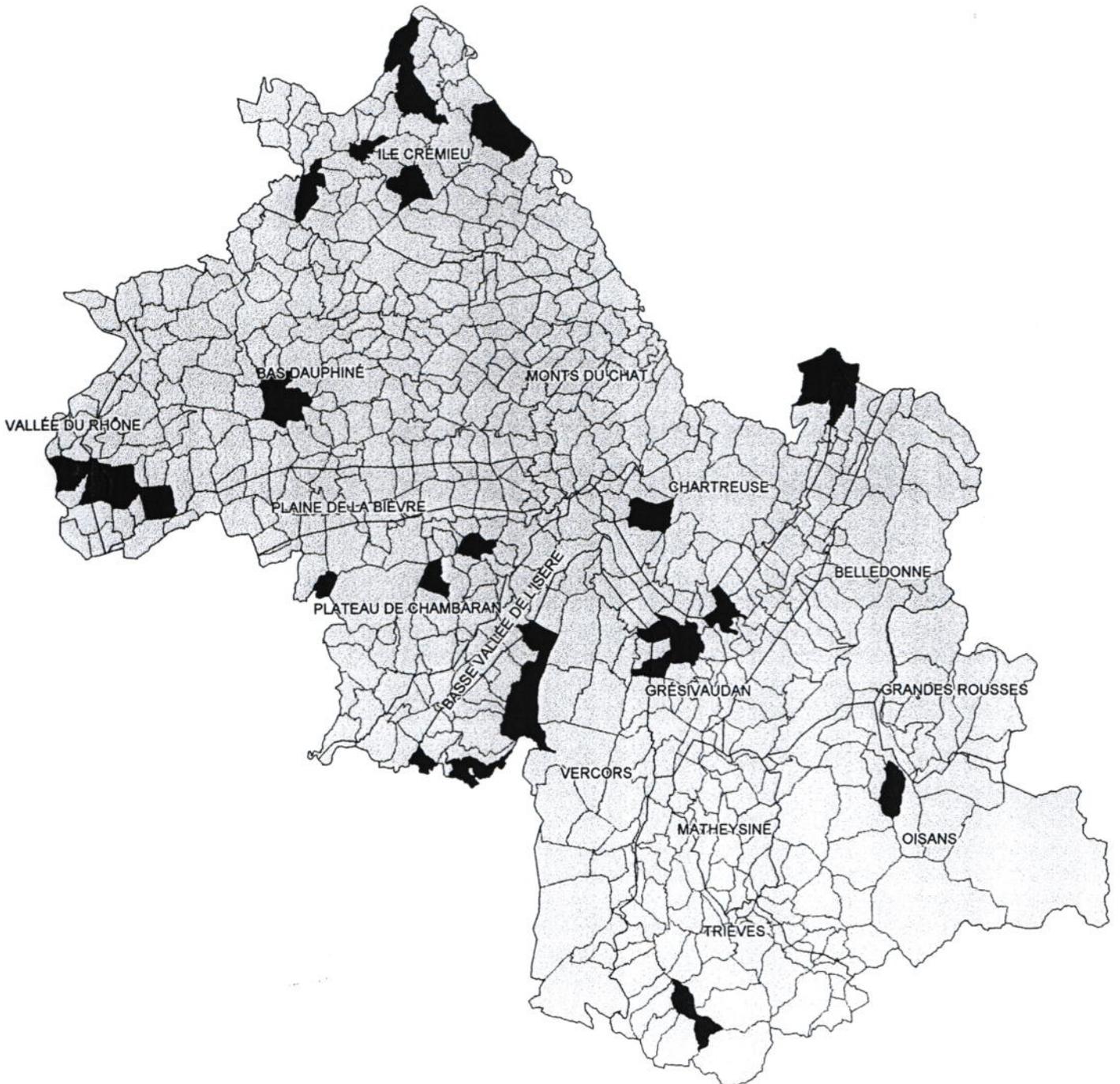
■ Espèce citée

N

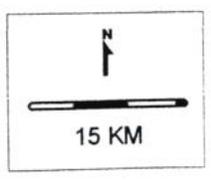


15 KM

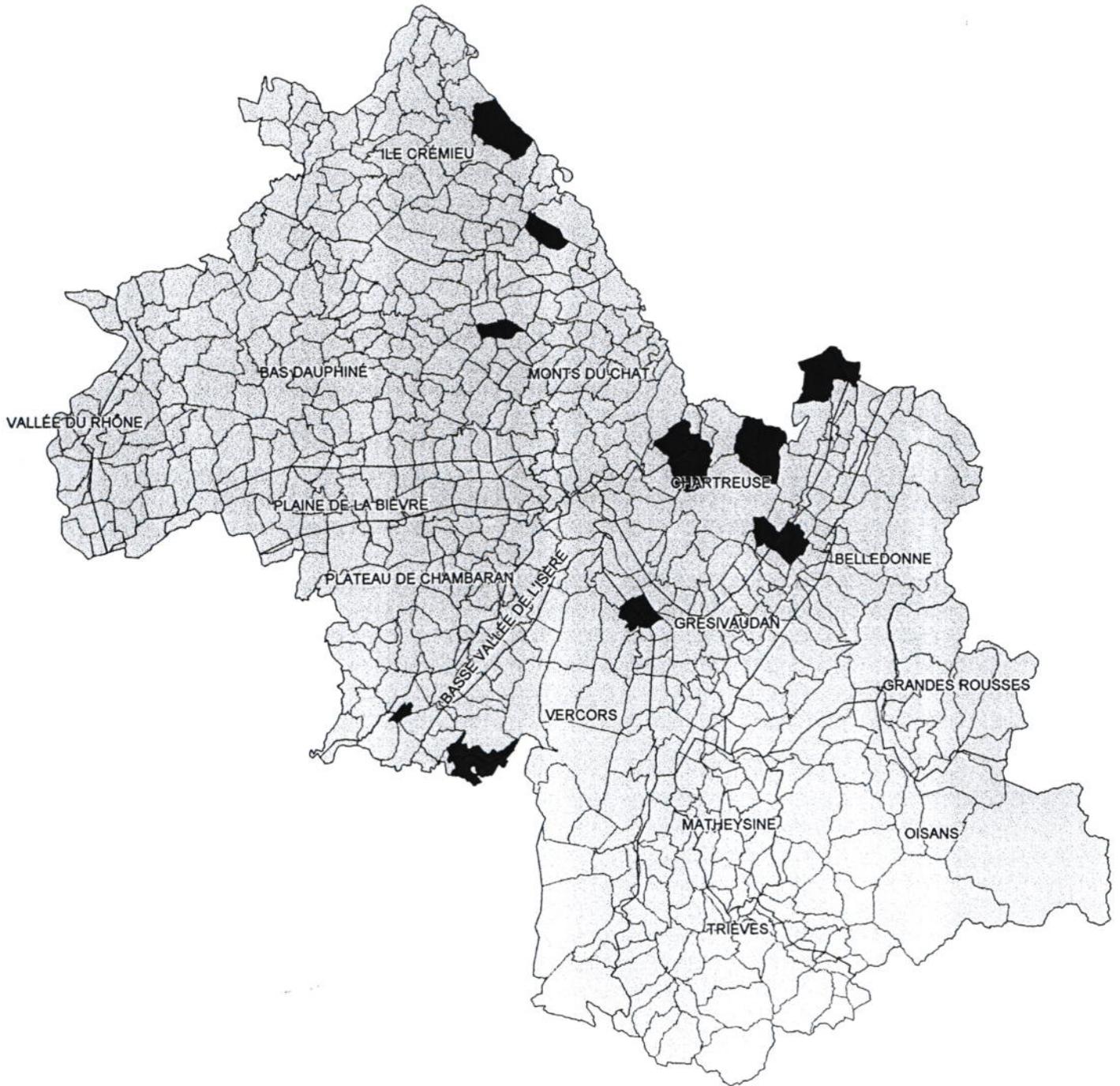
# OREILLARD MERIDIONAL



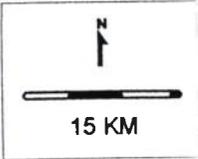
**Legende**  
■ Espèce citée



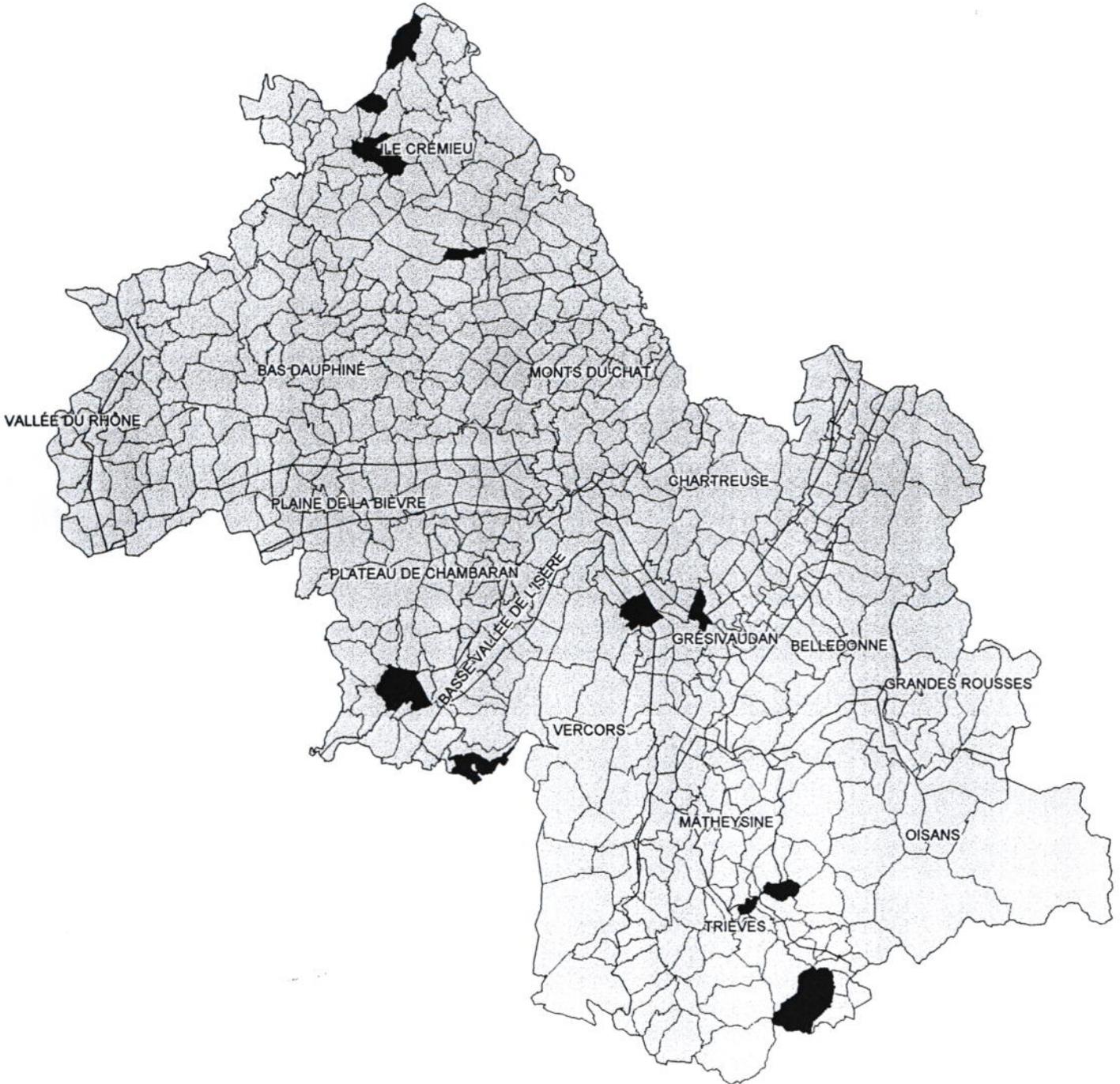
# BARBASTELLE



**Legende**  
■ Espèce citée

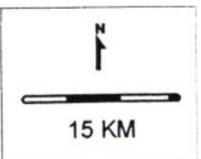


# MINIOPTERE

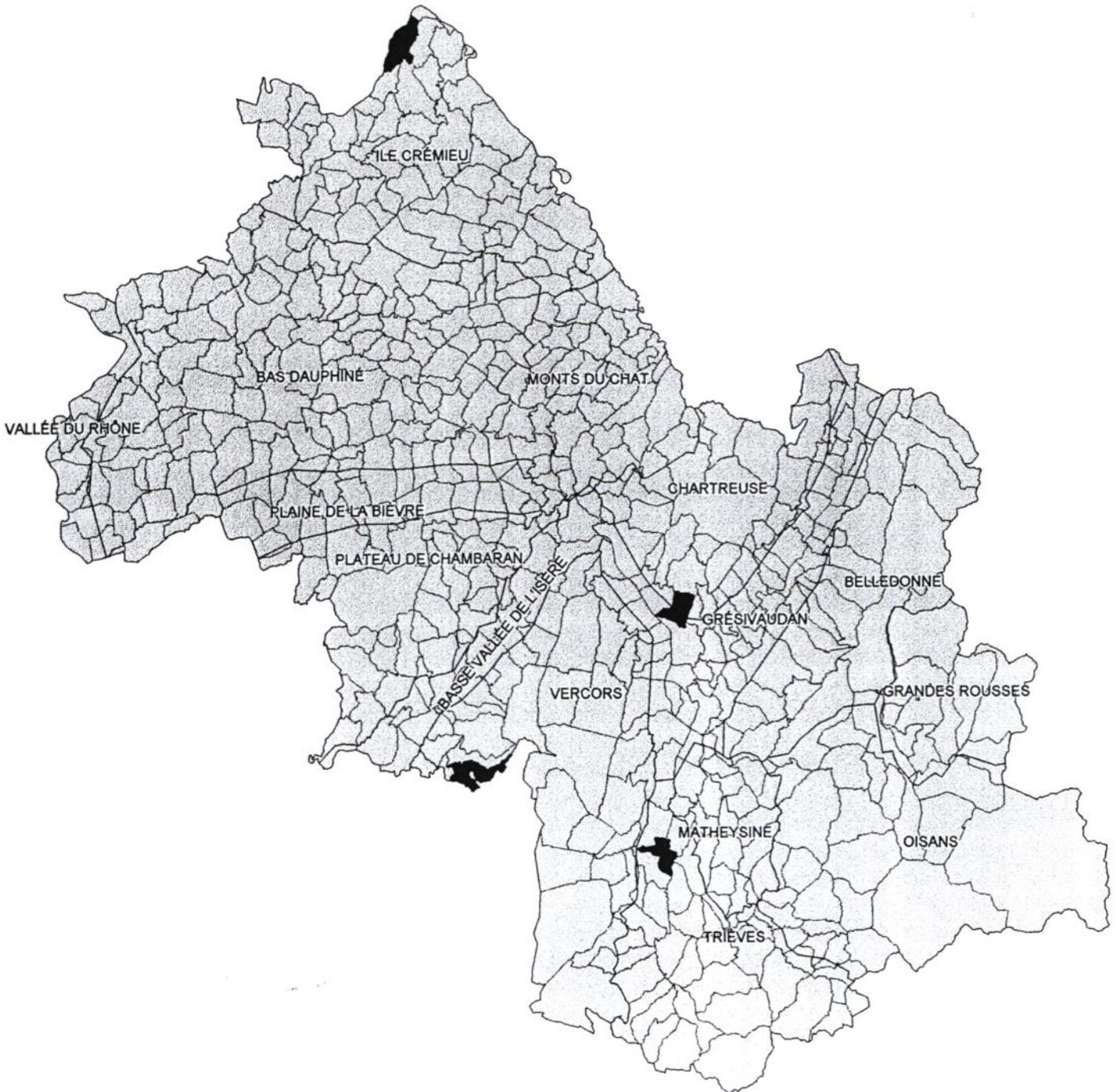


## Legende

■ Espèce citée

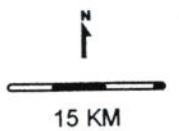


# MOLOSSE DE CESTONI



## Legende

■ Espèce citée



## Evolution des Connaissances :

Le 1/1/60 nous disposions de 315 données et le 1/1/70 de 374, ce qui prouve une relative stagnation des connaissances.

Le 1/1/80 on constate le début d'un bon effort de prospection avec 564 données.

L'accroissement spectaculaire du nombre d'observateurs explique les 1294 citations au 1/1/90.

Ce travail se poursuivant, on atteint 3585 données au 1/1/2000.

## Comment participer à la protection des chauves-souris?

On l'a vu dans ce travail nous avons grand besoin de naturalistes et de personnes intéressées à la connaissance et à la protection du tiers des mammifères sauvages français.

Chacun peut y participer :

- En signalant toute présence de chauves-souris morte ou vivante. (par exemple à l'association LO PARVI).
- En se formant pour apprendre à déterminer les différentes espèces à travers des séances de captures au filet, prospection de mines, usage de

récepteur à ultrasons. On peut contacter pour cela LO PARVI ou les ECOVOLONTAIRES DE L'ISERE - 486 route de Voiron - 38960 St Etienne de Crossey.

- En posant des nichoirs, en creusant des mares et en sauvegardant les arbres creux.
- En abandonnant l'usage des pesticides ou de produits de traitement des charpentes avec du lindane et du pentachlorophénol.

## Bilan et Perspectives :

A l'aube du nouveau millénaire, l'outil informatique, les milliers d'heures d'observations de plusieurs dizaines de naturalistes, essentiellement amateurs, l'analyse d'une bibliographie grandissante, donnent un bilan dont nous serons comptables devant les générations futures : 26 des 31 espèces françaises de chauves-souris ont été citées en Isère. Toutes sont protégées, sur le papier, par

la loi. Malgré cela le murin de Capaccini a probablement disparu et le Rhinolophe euryale est en train de disparaître à son tour. Cinq espèces (grand rhinolophe, petit rhinolophe, grand murin, petit murin, minioptère) ont vu leurs effectifs et leur aire de répartition diminuer à cause de l'agriculture intensive, de la pollution, du dérangement ou de la fermeture de cavités ou de bâtiments.

Au contraire il semble, sans que l'on puisse le prouver ni le quantifier, que deux espèces soient plus souvent observées : la noctule de Leisler surtout et dans une moindre mesure la sérotine commune.

D'autre part si l'on sait que la pipistrelle commune, l'oreillard commun et le murin de Daubenton constituent le fond de la faune chiroptérologique du département, on ignore encore si plusieurs espèces se reproduisent en Isère aujourd'hui (Rhinolophe euryale, murin de Brandt, murin de Bechstein, petit murin, noctule commune, noctule de Leisler, sérotines de Nilsson et bicolore, pipistrelle de Nathusius).

Enfin pour quatorze espèces (murins de Brandt, à moutaches, à oreilles échancrées, de Natterer, de Bechstein, sérotines de Nilsson et bicolore, noctule commune, pipistrelle de Kuhl et de Nathusius, oreillard méridional, vespère de Savi, barbastelle, molosse de Cestoni) il est pour le moment impossible de leur attribuer un statut ou de donner un avis sur l'évolution de leurs effectifs, compte tenu des observations trop restreintes. Cela prouve l'étendue de nos lacunes comme le petit nombre d'espèces connues dans des districts naturels restés préservés (Trièves, Oisans, Belledonne, Monts du Chat, Chambarands.) Un grand

champ d'investigation s'ouvre ainsi aux scientifiques et aux associations naturalistes.

Il est cependant possible d'évoquer en quelques lignes les principaux problèmes que rencontrent les chauves-souris de l'Isère. Nous citerons : agriculture intensive, disparition des prairies naturelles, pesticides, produits antiparasitaires à base d'ivermectine, assèchement des zones humides, destructions des haies, fermetures des greniers et des cavités, diminution de l'élevage, déprise agricole, dérangement par les visiteurs de grottes, vandalisme, chats errants, diminution des insectes suites aux pesticides, traitement des charpentes à base de lindane et de pentachlorophénol, chocs avec les véhicules.

Cette liste serait déprimante si l'intérêt du grand public pour la défense de la nature ne cessait de grandir. Les deux cents participants de la quatrième nuit européenne des chauves-souris, fin août 2000 à Sassenage, nous encouragent. De plus en plus nombreux sont les élus qui veillent au bien être de **leurs** chauves-souris dans le clocher du village, les propriétaires qui posent des nichoirs ou construisent des mares. Puisse ce mouvement gagner les parties politiques (Verts compris) et les décideurs.

Si c'était le cas l'avenir serait meilleur. Pour les hommes ... et les chauves-souris.

**Jean-François NOBLET**  
**Conseiller Technique Environnement**  
**au Conseil Général de l'Isère**

**LES OBSERVATEURS DE CHAUVES-SOURIS EN ISERE**  
**(le nombre de citations)**

Abbé SHING (2)	CAMPANILE C. (1)	GOGUET R. (3)
ALLEMAND ML. (1)	CANON PV. (2)	GOLDRINGER E.(5)
ALLIER JL. (1)	CAULLIREAU G. (1)	GONNIN O. Benoit (1)
ANCEL B. (1)	CHABOD P.O. (14)	GRILLET P.(1)
ANDRES D.(1)	CHARDONNET O. (3)	GUERIN T. (1)
ANDRIEUX JL. (2)	CHIMENTON S.(2)	GUILLARD S. (1)
ARIAGNO D. (66)	Club Spéléologique "Amis de la nature" (18)	INCARDONA M. I (1)
ASTIER JF. (2)	COIFFIER ML. (1)	J. NANT J. (11)
AUBEL S. (1)	COLAS J. (1)	JOURDAN M. (1)
BADIN P.(2)	CRBPO (101)	LAMBELAIN P. (4)
BAILLY G.(1)	CROZET E. (2)	LAROCHE E. (1)
BARATAUD M. (3)	DE SOUSA D.(1)	LAVAUDEN L. (1)
BARON S. (1)	DEGRANGE C. (1)	LAVIS E. (1)
BAUMGART G. (1)	DELEULE A.(2)	LEBLAIS G.(1)
BAYRE JP. (1)	DELOCHE D.(3)	MAEDER A. (19)
BEGOU B. (1)	DESCHAMPS P. (2)	MAILLOL D. et M. (1)
BERGER J. (1)	DESMET JF.(6)	MANTOVANI B. (1)
BERJOAN D.(2)	DESMOULINS S. (13)	MAUPAS O. (1)
BERNARD F. (1)	DIEN L.(1)	MEYSSONNIER M. (73)
BILLARD G. (151)	DOBREMEZ JF. (1)	Mme CAILLAT (1)
BINTZ P.(1)	DODELIN C.(14)	Monsieur ARNAUD (1)
BIRON P.E. (21)	DRILLAT B. (2)	Monsieur CRESS BERNOUX
BONNIN JB. (29)	DUPONTJ. (1)	Monsieur HABART (1) (6)
BOUVET V. (1)	FAYARD A. (1)	Monsieur LESTIENNE (1)
BOUVIER M. (1)	FERRO JM. (8)	Monsieur MARIN (3)
BRESSON O. (7)	FLACHER G. (242)	Monsieur MEZZIN (1)
BRETAGNOLLE F. (1)	FONTERS M. (3)	Monsieur PENELON (1)
BRUGOT D.(1)	FONTERS R. (8)	Monsieur RENEVIER (1)
BRUN M. (1)	FREMILLON JL. (3)	Monsieur VAVUSO (1)

CAHOL B. (1)	GAUCHON C. (1)	Monsieur VENOT (1)
CAILLAULT S. (5)	GIROUD JP. (2)	MOSCATELLO L. (1)
CALLEC A. (2)	GLAUDA J. (1)	SIX A. (1)
MULLER J. (1)	PONTILLE H. (156)	SKARKA E. (1)
NEUMANN LG. (2)	POSSICH J.(1)	SLUITER JW.(1)
NOBLET JF. (1585)	PUISSANT J.(1)	Spéléo Club Lyon (1)
OLIVARD JF. (1)	QUESADA R. (257)	Spéléo Club Vienne (4)
ORECHIONNI Y. (1)	RAIBAUD G.(1)	Spéléo Club Villeurbanne (13)
P. AUDRA P. (5)	RAVANNA L. (2)	TOULOUZE JC (1))
Parc national des Ecrins (7)	ROLAND JL. (24)	TUPINIER Y. (15)
PAVEAUX M. (11)	ROUSTAN B.(1)	TURQUIN MJ. (1)
PERRET Lionel (27)	SARTI JP. (2)	VEILLET B. (551)
PETIT E.(4)	SAVIN F. (1)	VIERON J.P. (25)
PICAVET R.(7)	SERRATOSIO B.(5)	
PONTANIER S. (2)	SILLANOLI A. (1)	
PONT B.(116)	SIONNEAU R. (1)	

## Remerciements :

Un grand remerciement à **P. BRUNET LECONTE** , **R. QUESADA**, **G. ISSARTEL**, **B. VEILLET** pour la relecture et la correction de ce travail et à **Marie-Françoise MARTINON** pour la frappe.

**TABLEAU N° 1**  
**INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS DE L'ISERE - Données du 15/10/2000**

N°	ESPECE		CODE	NOMBRE CITATIONS	STATUT	PREMIERE CITATION ANIMAL MORT OU VIVANT
1	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	Rhi	139	H/RC/E	1923 : B. SERRATOSIO
2	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	Rfe	408	H/RC/E	1912 : L.G. NEUMANN
3	Rhinolophe euryale	Rhinolophus euryale	Ree	21	H/Rpo/E	1957 : CRBPO
4	Murin de Daubenton	Myotis daubentoni	Mda	215	H/RC/E	1969 : M. MEYSSONNIER
5	Murin de Capaccini	Myotis capaccinii	Mca	4		1957 : CRBPO
6	Murin de Brandt	Myotis brandti	Mbr	7	E/Rpro	1988 : J.F. NOBLET
7	Murin à moustaches	Myotis mystacinus	Mmy	91	H/RC/E	1969 : M. MEYSSONNIER
8	Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	Mem	91	H/RC/E	1969 : S.C.V.
9	Murin de Natterer	Myotis nattereri	Mnt	106	H/RC/E	1978 : J.F. NOBLET
10	Murin de Bechstein	Myotis bechsteini	Mbe	22	H/Rpo/E	1966 : Y. TUPINIER
11	Grand murin	Myotis myotis	Mmyo	117	H/RC/E	1909 : MUSEUM GRENOBLE
12	Petit murin	Myotis blythi	Mbl	34	H/Rpo/E	1969 : M. MEYSSONNIER
13	Noctule commune	Nyctalus noctula	Nno	64	H/Rpro/E	1970 : J.F. NOBLET
14	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	Nle	127	H/Rpro/E	1978 : J.F. NOBLET
15	Sérotine commune	Eptesicus serotinus	Ese	160	H/RC/E	1889 : MUSEUM GRENOBLE
16	Sérotine de Nilsson	Eptesicus nilssoni	Eni	13	E/Rpo	1987 : J. NANT
17	Sérotine bicolore	Vespertilio murinus	Vmu	15	H/Rpro/E	1937 : J.F. NOBLET *
18	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Ppi	633	H/RC/E	1975 : P. GRILLET
19	Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	Pna	66	H/Rpro/E	1973 : J.F. DESMET
20	Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhli	Pku	158	H/RC/E	1956 : C. DEGRANGE
21	Vespère de Savi	Hypsugo savii	Hsa	36	H/RC/E	1979 : J.F. NOBLET
22	Oreillard commun	Plecotus auritus	Pau	299	H/RC/E	1957 : CRBPO
23	Oreillard méridional	Plecotus austriacus	Paus	93	H/RC/E	1966 : Y. TUPINIER
24	Barbastelle	Barbastella barbastellus	Bba	34	H/RC/E	1911 : L. LAVAUDEN
25	Minioptère	Miniopterus schreibersi	Msc	429	H/RC/E	1877 : Abbé SCHING
26	Molosse de Cestoni	Tadarida teniotis	Tte	26	RC/E	1975 : J.F. NOBLET et J.F. DESMET
				<b>Total : 3704</b>		

**LEGENDE :**

**H** : hivernant du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril

**Rpo** : Reproducteur possible (observation d'un accouplement ou d'un mâle aux gonades gonflées).

**Rpro** : reproducteur probable (observation d'un juvénile émancipé avant octobre ou d'une femelle gestante).

**Rc** : reproducteur certain (observation d'un tas de guano frais avec cadavre de juvénile de l'année, de l'allaitement ou d'une femelle avec tétines gonflées de lait).

**E** : estivant (observation d'une femelle adulte non gestante du 15/04 au 1/11 ou observation d'un mâle adulte du 15/04/au 1/11).

\* : découverte en 1937 par un anonyme du Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble – déterminée par Jean-François NOBLET dans les années 80.

**TABLEAU N°3**  
**LISTE DES ESPECES FIGURANT EN PRIORITE DE CONSERVATION EN ISERE - CORA 38 (Août 1999)**

<b>MAMMIFERES :</b>	<b>Pc38</b>	<b>LR38/1.1 (99)</b>	
Rhinolophe euryale	1	M!B1-2°	<b>M!</b> = gravement menacée de disparition <b>B</b> = zone d'occurrence estimée à moins de 10 km <sup>2</sup> ou zone d'occupation estimée à moins d'un km <sup>2</sup> , et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes : <b>1</b> = dangereusement fragmentée ou n'existant que dans un seul site. <b>2e</b> = déclin continu, constaté, induit ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants : nombres d'individus matures.
Petit rhinolophe	1	MA1a	<b>MA</b> = menacé de disparition - réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1a</b> = diminution importante, constatée, estimée, induite ou supposée, d'au moins 50% au cours des dix dernières années ou trois dernières générations, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants : observation directe.
Grand rhinolophe	1	MA1a	<b>MA</b> = menacé de disparition - réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1a</b> = diminution importante, constatée, estimée, induite ou supposée, d'au moins 50% au cours des dix dernières années ou trois dernières générations, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants : observation directe.
Barbastelle	1	VB1-2d	<b>VB</b> = vulnérable - zone d'occurrence estimée à moins de 2 000 km <sup>2</sup> ou de zone d'occupation estimée à moins de 200 km <sup>2</sup> , et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes : <b>1</b> = dangereusement fragmentée ou connue pour exister en dix sites au plus. <b>2d</b> = déclin continu, induit, constaté ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants : nombre de sites ou de sous populations.
Murin de Bechstein	1	VD2	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>2</b> = population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 10 km <sup>2</sup> ) ou de nombre de sites (en règle générale moins de 5). Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines) ; il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé de disparition" ou même "Disparu" en un laps de temps très court.
Minioptère de Schreibers	2	VB1-2b	<b>VB</b> = vulnérable - zone d'occurrence estimée à moins de 2 000 km <sup>2</sup> ou de zone d'occupation estimée à moins de 200 km <sup>2</sup> , et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes : <b>1</b> = dangereusement fragmentée ou connue pour exister en dix sites au plus. <b>2b</b> = déclin continu, induit, constaté ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants : zone d'occupation.
Grand murin	2	VA1a	<b>VA</b> = : vulnérable - réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1a</b> = réduction grave, constatée, induite ou supposée, d'au moins 20% au cours des dix dernières années ou 3 générations, selon la période la plus longue, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants : observation directe
Petit murin	4	VA1a	<b>VA</b> = : vulnérable - réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1a</b> = réduction grave, constatée, induite ou supposée, d'au moins 20% au cours des dix dernières années ou 3 générations, selon la période la plus longue, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants : observation directe

**TABLEAU N°3**  
**LISTE DES ESPECES FIGURANT EN PRIORITE DE CONSERVATION EN ISERE - CORA 38 (Août 1999)**

Noctule commune	4	VD1	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1</b> = population estimée à moins de cent individus matures
Murin à oreilles échancrées	4		
Sérotine de Nilsson	5	VD2	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>2</b> = population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 10 km <sup>2</sup> ) ou de nombre de sites (en règle générale moins de 5). Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines) ; il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé de disparition" ou même "Disparu" en un laps de temps très court.
Sérotine bicolore	5	VD2	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>2</b> = population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 10 km <sup>2</sup> ) ou de nombre de sites (en règle générale moins de 5). Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines) ; il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé de disparition" ou même "Disparu" en un laps de temps très court.
Murin de Brandt	5	VD2	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>2</b> = population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 10 km <sup>2</sup> ) ou de nombre de sites (en règle générale moins de 5). Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines) ; il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé de disparition" ou même "Disparu" en un laps de temps très court.
Molosse de Cestoni	5	VD2	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>2</b> = population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 10 km <sup>2</sup> ) ou de nombre de sites (en règle générale moins de 5). Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines) ; il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé de disparition" ou même "Disparu" en un laps de temps très court.
Pipistrelle de Nathusius	5	VD1	<b>VD</b> = vulnérable - population très petite ou limitée prenant l'une ou l'autre des formes suivantes : <b>1</b> = population estimée à moins de cent individus matures
Noctule de Leisler	5		
Vespère de Savi	6		
Murin de Daubenton	6		
Murin à moustaches	6		
Murin de Natterer	6		
Sérotine commune	6		
Pipistrelle de Kuhl	6		
Oreillard méridional	6		

**Pc38 : Priorité de conservation en Isère.**

**TABLEAU N°4  
LE STATUT DES CHIROPTERES FRANÇAIS**

FRANCE	PROTECTION			LISTE ROUGE		STATUT BIOLOGIQUE
	<i>Dir. Hab.</i>	<i>Berne</i>	<i>Bonn</i>	<i>France</i>	<i>Monde</i>	
<b>Barbastelle</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Sérotine de Nilsson</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	R		Ri, Mr
<b>Sérotine commune</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr,St
<b>Vespère de Savi</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr,St
<b>Minioptère de Schreibers</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	LR : nt	Rr, Mr
<b>Murin de Bechstein</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Petit murin</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V		Rr, ST
<b>Murin de Brandt</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	R		Rr, ST
<b>Murin de Capaccini</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Murin des marais</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	E	VU	Mr
<b>Murin de Daubenton</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST
<b>Murin à oreilles échancrées</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Grand murin</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	LR : nt	Rr, ST
<b>Murin à moustaches</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST
<b>Murin de Natterer</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST

**TABLEAU N°4**  
**LE STATUT DES CHIROPTERES FRANÇAIS**

FRANCE	PROTECTION			LISTE ROUGE		STATUT BIOLOGIQUE
	<i>Dir. Hab.</i>	<i>Berne</i>	<i>Bonn</i>	<i>France</i>	<i>Monde</i>	
<b>Grande noctule</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	I	LR : nt	Mi
<b>Noctule de Leisler</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	V	LR : nt	Rr, Mr
<b>Noctule commune</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	V		Rr, Mr
<b>Pipistrelle de Kuhl</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST
<b>Pipistrelle de Nathusius</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Ra, Mr
<b>Pipistrelle commune</b>						
Nm.1	An 4	B3	b2	S		Rr, ST
<b>Oreillard commun</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST
<b>Oreillard méridional</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	S		Rr, ST
<b>Sérotine bicolore</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	R		Ri, Mr
<b>Molosse de Cestoni</b>						
Nm.1	An 4	B2	b2	R		Rr, ST
<b>Rhinolophe euryale</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Grand rhinolophe</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	LR : cd	Rr, ST
<b>Petit rhinolophe</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	V	VU	Rr, ST
<b>Rhinolophe de Mehely</b>						
Nm.1	An 2, An 4	B2	b2	E	VU	Mi

## LEGENDE :

---

**Nm .1** : espèce protégée sur l'ensemble du territoire.

**Dir. Hab.** : directive habitat N° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

**An 2** : annexe 2 = espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

**An 4** : annexe 4 = espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

**Berne** : convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

**B2** : annexe 2 = espèces de faune strictement protégées

**B3** : annexe 3 = espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée

**Bonn** : convention de Bonn du 23 juin 1979 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

**b2** : annexe 2 = espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

## LISTE ROUGE :

---

**FRANCE** : catégories de menace utilisées (à partir des catégories UICN de 1990)

Ex : espèce disparue

E : espèce en danger

V : espèce vulnérable

R : espèce rare

I : espèce au statut indéterminé

S : espèce à surveiller

*Source "Inventaire de la faune menacée en France, le livre rouge"  
Nathan, MNHN, WWF France, 1994*

**MONDE** : catégorie de menace UICN

EX : éteint

EW : éteint à l'état sauvage

CR : gravement menacé d'extinction

EN : menacé d'extinction

VU : vulnérable

NE : non évalué

LR : faible risque

dc : dépendant de mesures de conservation

nt : quasi menacé

lc : préoccupation mineure

DD : insuffisamment documenté

*Source "1996 IUCN Red list of Threatened Animals", 1996*

**EXTRAIT DE** : le statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. MNHN. Paris 1997.

---

## Bibliographie

- 1 - A.A. (1975) : S.C.V Villeurbanne, 1975, n° 34, p. 18
- 2 - A.A. (1978) : S.C.V Villeurbanne, 1978, n° 36, p. 23-24
- 3 - ARIAGNO, D. , DELAGE, R. HEIM DE BALSAC, H. (1968) : Compléments à la faunistique mammalienne du Vercors.-Mammalia, 1968, t.32, p.521-523
- 4 - ARIAGNO, D. (1973) : Observations sur une colonie de petits et grands murins, myotis oxygnathus et myotis nupotis. Annales de spéléologie, 28, (1), 1973, p. 125,130.
- 5 - ARIAGNO, D. (1976) : Essai de synthèse sur les mammifères sauvages de la région Rhône-Alpes. Mammalia, 1976, t.40, n°1, p. 125-160
- 6 - ARIAGNO, D et DELAGE, R. (1976) : Oiseaux et mammifères du Haut Vercors.-Alauda 38, 1976, p.204-236 et 310-328.
- 7 - BARATAUD, M.(1992) : Inventaire des Chiroptères fréquentant huit hautes vallées du parc national des Ecrins, selon la méthode de détection des émissions ultrasonores, rapport d'étude, 1992, 19 p.
- 8 - BARATAUD, M. (1993) : Inventaire aux détecteurs d'ultrasons des Chiroptères fréquentant les zones d'altitude au nord du parc national du Mercantour, 1993, p.69.
- 9 - BEAUCOURNU, J.C. ; NOBLET, J.F. ; (1996) : Les Diptères pupipares parasites de chauves-souris dans les Alpes et les Préalpes françaises (Diptera, streblidae et nycteribiidae) . Bulletin de la Société entomologique de France, 101,3 : 235-240.
- 10 - BEAUCOURNU, J.C. ; NOBLET, J.F. ; GILOT, B. ; DEGEILH, B. (1998) : Les tiques des chauves-souris dans les Alpes et les Préalpes françaises (Insecta, siphonaptera, ischnopyllidae) le rhinolophe 13, 1998 p.29 à 34.
- 11 - BEAUCOURNU, J.C. ; NOBLET, J.F. ; (1999) : Les puces de chauves-souris dans les Alpes et les Préalpes françaises (Insecta, siphonaptera, ischnopsyllidae). Le rhinolophe, Museum de Genève, (1988) 13 : 29-34.
- 12 - BEAUCOURNU, J.C. ; NOBLET, J.F. ; GILOT, B. ; DEGEILH, B. (1999) : Les tiques des chauves-souris dans les Alpes et les Préalpes françaises (Acarina, ixodoidea, ixodidae et argasidae), Bull de la société entomologique de France, 104 (3), 1999, p. 299 à 306.
- 13 - BOURRIT, M.I. (1835) : Guide du voyageur à la grotte de la Balme, l'une des 7 merveilles du Dauphiné (Isère), 1835, 2<sup>e</sup> édition, in 12, 110p. Lyon, Chambert Fils.
- 14 - BERNARD, F. (1935): Observations faunistiques et biologiques faites aux cuves de Sassenage. - Diplôme d'études supérieures de Zoologie, Grenoble.
- 15 - BROSSET, A. et HEIM DE BALSAC, H. (1971) : Les Micromammifères du Vercors. Mammalia, 1971, t.31, p.325-346
- 16 - BROSSET, A. (1990) : Les migrations de la pipistrelle de Nathusius en France. Ses incidences possibles sur la propagation de la rage, Mammalia, 1990,N° 54, p.207-212.
- 17 - CONSTANT, P. (1958) : Une réalisation du Centre de baguage de Dijon - Le travail d'équipe en chiroptérologie.-Sous le Plancher (Dijon), 1958.

- 18 - DESMET, J.F et NOBLET, J.F. (:1976) : Données sur la Pipistrelle de Nathusius, le Molosse de Cestoni et la Sérotine bicolore dans le département de l'Isère. *Mammalia*, 1976, t 40, n°3, p.521-523
- 19 - GINET, R. (1951) : Etude écologique de la grotte de la Balme (Isère). *Bulletin Biologique de la France et de la Belgique*, 1951, t.LXXXV , fasc.4, p.422-447
- 20 - GINET, R. (1952) : La grotte de la Balme (Isère). Topographie et faune. *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon (Lyon)*, 1952, 21<sup>e</sup> année, fasc. 1-2, p.6-17 et 27-30.
- 21 - GINET, R. (1961) : Faune cavernicole du Jura méridional et des chaînes subalpines dauphinoises. 2<sup>ème</sup> partie. Contribution à la connaissance des invertébrés. *Annales de spéléologie*, 16 : 304-323.
- 22 - GRANGIER, C. (1997) : Les chauves-souris de l'Ile de Crémieu. *Bulletin LO PARVI N°7*, 1997, p.5-8.
- 23 - GRESSE, A. ; MEYSSONNIER, M.; SARTI, J.-P (1973) : Contribution à l'étude spéléologique du massif du Grand Som- Grande Chartreuse Isère. Le Vallon des Eparres. Etat des recherches entreprises par le Spéléo Club de Villeurbanne de 1968 à 1973.- Publication du Spéléo Club de Villeurbanne, 1973.
- 24 - GRILLO, X. (1997) : Atlas des mammifères de Rhône-Alpes, FRAPNA éditeur 1997.
- 25 - LEBRETON, P. (1977) : Atlas Rhône-Alpes des oiseaux nicheurs, CRDP Lyon.
- 26 - LUSTRAT, P.(1992) : les chauves-souris dans le parc national des Ecrins. Rapport d'étude, 1992, p. 3;
- 27 - MARTEL, E.-A. (1899) : La grotte de la Balme - 10<sup>e</sup> campagne souterraine, 1897, 1<sup>ère</sup> partie. *Mémoire de la Société de Spéléologie*, Paris, 1899, n°19, p.3-20.
- 28 - MEIN. P, BRUNET LECOMTE P. (1986) : Présence de la noctule de Leisler (*nyctalus leisleri*) dans le Nord de l'isère (France) - *Mammalia*, 1986, 50 (2) : p. 271-272.
- 29 - MEYSSONNIER, M. (1967) : Ronéotypé, 1967, p.28-32.
- 30 - MEYSSONNIER, M. (1969) : Ronéotypé, 1969, p.216.
- 31 - MEYSSONNIER, M. (1969) : Note sur les chiroptères observés dans la région Rhône-Alpes. *Spelunca (Paris)*, 1969, p.212-218.
- 32 - MEYSSONNIER, M. ; GINET, R. (1993) : note sur les cavités artificielles de Berland, St Christophe sur Guiers, Grande Chartreuse, Isère. *SCV*, 1993, *Activités n°56*, p. 202 à 206.
- 33 - NOBLET, J.F.(1978) : Les chauves-souris du département de l'Isère. *C.R.D.P. Grenoble n°48*, 1978, p.1 à 7.
- 34 - NOBLET, J.F.( 1979) : Les chauves-souris du département de l'Isère. *Bulletin de la société dauphinoise d'études biologiques et de protection de la nature (BIO CLUB) n°6*, 1979, p.71 à 82.
- 35 - NOBLET, J.-F. (1980): Nouvelles données sur la répartition des chiroptères de la région Rhône-alpes - cas particulier du département de l'Isère. *Ciconia*, 1980, 4(1) : 5-11.
- 36 - NOBLET, J.F.; BERTHOUD, G. (1981) : Comment connaître les chauves-souris de France. Ed. SFEPM, Grenoble, 1981, p. 35.

- 37 - NOBLET, J.F.( 1983) : La pipistrelle de Nathusius (*Pipistellus nathusii*) dans les Alpes françaises. Actes du VIIème colloque de mammologie, Grenoble, 1983, p. 5.
- 38 - NOBLET, J.F. (1984) : Une expérience de protection des chauves-souris.- Revue W.W.F., mars 1984, n°16.
- 39 - NOBLET, J.F.( 1984) : Atlas des mammifères de l'Isère. La Niverolle, Grenoble, n°8, 1984, p.45 à 47.
- 40 - NOBLET, J.F. et BERTHOUD, G. (1985) : Les chauves-souris de France. Etude et protection.- Publication de la FRAPNA, Grenoble, Isère, 1985.
- 41 - NOBLET, J.F. (1985) : Les chiroptères de Chartreuse in Chartreuse Souterraine. Lismonde B., Drouin P., Comité départemental de Spéléologie de l'Isère, Grenoble, 1985, p.31.
- 42 - NOBLET, J.F.( 1986) : Vague de froid 1985 et chiroptères. Le Bièvre, 1986, 8 (1), p. 57 et 58.
- 43 - NOBLET, J.F.( 1986) : Chauves-souris : les anges de la nuit. Adaptation française document suisse. Panda WWW France n°27, déc 1986, Paris, p. 32.
- 44 - NOBLET, J.F.( 1987) : Les chauves-souris. Atlas visuel Payot Lausanne, 1987.
- 45 - NOBLET, J.F.(1987) Les chauves-souris des cavités du département de l'Isère. Recherche et protection, Spelunca n°27, 1987, p. 34 à 37.
- 46 - NOBLET, J.F.(1988) : Les chauves-souris de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux de Chartreuse. FRAPNA Isère, Ronéo, étude, 1988-7, p.6.
- 47 - NOBLET, J.F.( 1990) : La protection de la grotte de Bournillon-Chatelus (38). Vercors, PNRV, novembre 1990.
- 48 - NOBLET, J.F.(1991) : Les chauves-souris de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors (Drôme et Isère), Etat 1991, PNRV, Groupe faune et flore du Royans, 1991.
- 49 - NOBLET, J.F.; BILLARD, G.(1991) : Les chauves-souris du parc national des Ecrins, 1991.
- 50 - NOBLET, J.F.(1993) : Les chauves-souris du Bas Drac (38). CORA Isère, 1993, p.6.
- 51 - NOBLET, J.F.(1993) : Les petites nouvelles du front. Actes des 4èmes rencontres nationales "chauves-souris" le 30/11 et 01/12/1991 à BOURGES (Cher). SFEPM, Paris, 1993.
- 52 - NOBLET, J.F. (1997) : Inventaire des chauves-souris du parc naturel régional de Chartreuse, Isère et Savoie. Ronéo, Grenoble, 1997.
- 53 - NOBLET, J.F.(1998) : Les chauves-souris de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors (Drôme et Isère) : état 1991. La Niverolle N°13, 1998, p.33-40.
- 54 - NOBLET, J.F.(1998) : Plan d'actions pour protéger le grand rhinolophe en Isère, 3ème version. Ronéo, Grenoble, 1998, p.11
- 55 - NOBLET, J.F.(1999) : Les chauves-souris de l'agglomération grenobloise (Isère). Ronéo, Grenoble, 25 mai 1999, p. 4.
- 56 - NOBLET, J.F.(1999) : Les chauves-souris alpines in : Les Alpes. La géologie, les milieux, la faune et la flore, les hommes. Fayard A., Delachaux et Niestlé, 1999.

- 57 - NOBLET, J.F.(1999) : La faune des grottes de la Balme (Isère). Revue LO PARVI n°9, 1999, p. 9 à 17.
- 58 - PONTILLE, H.(1953) : Rapport sur les grottes de la Balme. Rapport ronéotypé, 1953.
- 59 - RAVERAT, A.(1979) : A travers le Dauphiné, 1861, Laffitte Reprints, réédition 1979.
- 60 - SAINT-GIRONS, M.C.(1973) : Les mammifères de France et du Bénélux. Edition Doin, 1973.
- 61 - SCHÖBER W. GRIMMBERGER, E.(1991) : Guide des chauves-souris d'Europe, Neuchâtel, Paris, Delachaux, Niestlé, 1991, p. 223.
- 62 - SLUITER, J.-W et HEERDT, P.-F. (1958) : Observations écologiques sur quelques colonies estivales de chauves-souris des grottes en France.- Notes biospéléologiques (Paris), t.XIII, 1958, p.111-124.
- 63 - Société Française pour l'Etude et la Protection des mammifères, (1984) : Atlas des mammifères sauvages de France.
- 64 - TUPINIER, Y. (1970) : les chiroptères de la région Rhône-Alpes. Actes du 4<sup>ème</sup> Suisse de Spéléologie, Neuchâtel, septembre 1970, p.205-212.
- 65 - TUPINIER, Y.(1975) : Quelques espèces trouvées dans la région du Bugey (Ain).- L'Ain Descend (Bourg-en-Bresse), n°6, février 1975.
- 66 - VEILLET, B.(1998) : Première capture de murin de Brandt, *Myotis brandti*, Eversman, 1845, en Isère. Le Bièvre, 1998, 15,85,86.
- 67 - VEILLET, B. (1994) : Première capture de Sérotine de Nilsson (*Eptesicus nilssonii*) (Keyserling et Blasius) dans le Vercors, Isère Drôme, France ; Le Bièvre,14, 1994, p.74-75
- 68 - VEILLET, B. (1998) : Livret du naturaliste en Vercors. CPIE. Parc naturel régional du Vercors, p.20.
- 69 - VEILLET, B.(1999) : Les chauves-souris du parc naturel régional du Vercors. La Fayolle n°1, 1999, p. 12 à 19.
- 70 - VIERON, J.P.(1998) : Les chauves-souris, des mammifères étonnants. Le courrier des épines drômoises, n°87, novembre, décembre 1998, p.13-17.

# A propos des mares dans l'Isle Crémieu

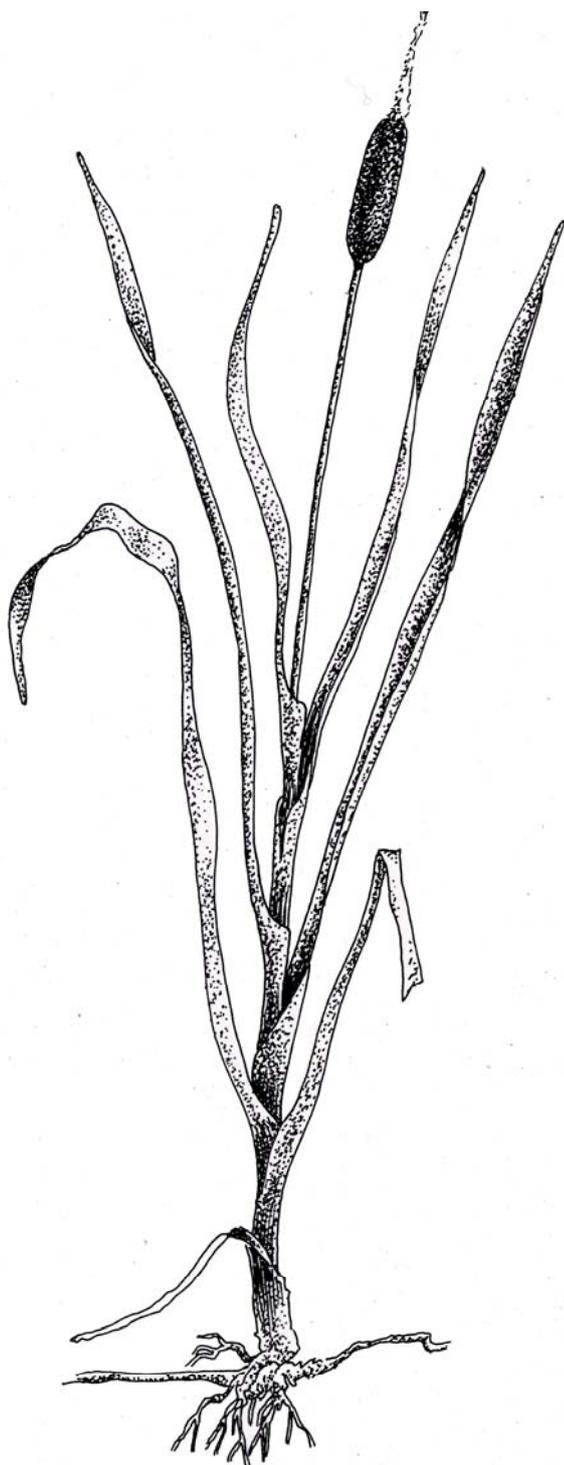
(Yann Baillet, Raphaël Quesada)



## Remerciements :

*André Stéphanie, Arciero Isabelle, Basso Richard, Blanchet Françoise, Budin Maryse, Chevallet Marie-Rose, Christolome Pierrette, Delcourt Guillaume, Deliry Cyrille, Depoutre Aurélien, Drevon Jean-Paul, Grangier Christophe, Grossi Jean-Luc, Lachavanne Georges, Lambert Esther, Noblet Jean-François, Sappey Odile, Seve Michaël, Thomas-Billot Jean-Jacques, Thornton Christopher, Verger Sandrine.*

## Introduction :



Massette ou Typha

Lo Parvi décide en 1999 de réaliser un inventaire des mares sur le secteur de l'Isle Crémieu. Celui-ci est initié en partie par les clubs CPN qui, en 1998, ont lancé au niveau national une campagne intitulée " Mille mares pour l'an 2000 ".

Les mares, malgré le peu d'attention dont elles font l'objet en France, sont pourtant des éléments importants du patrimoine naturel en terme de réservoir de plantes et d'animaux rares et remarquables. En effet, le système de réseau plus ou moins serré de mares et l'alternance de l'assèchement des sites temporaires sont d'une grande importance dans le maintien d'espèces aux métapopulations\* intéressantes.

Cet inventaire, dont nous vous présentons un large extrait dans le présent article, a pour but de mieux connaître la localisation et le potentiel écologique des mares. Il a été réalisé grâce aux soutiens techniques et financiers d'AVENIR, de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général de l'Isère, du Conseil Régional Rhône-Alpes et de la FRAPNA Isère.

L'analyse des données récoltées appuyée par une cartographie précise permettra d'agir pour la sauvegarde et la gestion des mares les plus intéressantes sur le plan patrimonial, la re-naturation de celles dégradées voire la création de nouvelles.

\* *Métapopulation* :

C'est une population structurée en unités distinctes séparées par des barrières géographiques et interconnectées par le biais de mouvements de dispersion.

## A : Présentation générale.

### A1 Description générale des mares :

#### A1/1 Définition :

D'après le Petit Larousse, une mare est une « petite étendue d'eau dormante ». Cette définition résume bien la représentation que nous nous faisons ordinairement de celle-ci.

Cependant, les mares sont d'une extrême variété physionomique et cet écosystème est difficile à définir et à classer en raison de l'imbrication des facteurs naturels et humains.

Il en résulte de nombreuses définitions, qui ont été suivies les époques plus ou moins modifiées. Une des dernières définitions en date a été donnée lors du colloque national "Les mares, des potentialités environnementales à revaloriser " organisé par le Centre de Biogéographie-écologie (UMR 8505 CNRS) de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud (92) en novembre 1999. Cette définition est la suivante :

"La mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5000 mètres carrés. Sa

faible profondeur qui peut atteindre environ deux mètres, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur tout le fond.

De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contexte rural, périurbain voire urbain.

Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, elle peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement.

Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire.

La mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins, qui présente à la fois une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle. Elle possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle".

#### A1/2 Une histoire fortement liée à l'homme.

La géologie de l'Isle Crémieu est en relation étroite avec la création de nombreuses mares naturelles. Durant la dernière glaciation, le glacier en se retirant laissa des noyaux de glace qui en fondant formèrent des dépressions dans les sédiments glaciaires. Cette formation géologique est appelée doline. Ainsi, de

nombreuses mares se trouvant sur Courtenay et Lancin ont été créées par ce phénomène. De plus durant la glaciation beaucoup d'argiles ont été transportées, de façon éolienne, soit par le réseau hydrique, soit tout simplement par la glace. Ces argiles en se déposant favorisèrent la création des mares et des

zones humides en général, tant artificielles que naturelles. Par ailleurs de nombreuses mares ont une origine purement anthropique. Apparues dans la vie et dans les activités humaines depuis au moins 8000 ans, les mares ont joué un rôle moteur dans l'économie rurale jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Elles constituaient une ressource en eau non négligeable pour l'homme et les bêtes : mares pour l'eau de boisson, de cuisine, pour rouir le chanvre ou le lin, pour les incendies, pour abreuver les animaux, pour assouplir les osiers de vannerie, pour la pêche, pour les cultes religieux, pour arroser les jardins ...

Le raccordement à l'eau potable se généralise dans les campagnes à la fin des années 1960. Ce nouveau réseau alimente les abreuvoirs automatiques pour que les bovins, rendus sensibles aux maladies dues aux sélections humaines, n'aillent plus boire à la mare. Dès lors, les mares sont devenues des milieux considérés comme impropres, qui véhiculaient encore au début du siècle des épidémies de typhoïde ou de choléra. On estime que 90% des mares ont disparu depuis le début du siècle en France (source : Les Quatre Saisons du jardinage, n°96 janvier/février 1995, Les mares réhabilitées par Jérôme Chaïb). Elles ont été asséchées, remblayées et aucune attention n'a été prêtée à leurs rôles sous-jacents telle que la collecte passive des eaux de ruissellement. Ajoutées à la disparition des haies bordées de fossés et à l'accroissement constant du nombre et de la surface des parcelles cultivées, ces

modifications ont entraîné une divagation de plus en plus importante des eaux de pluie, une érosion accrue des terres, avec parfois, lors de fortes pluies, des coulées de boue et/ou des inondations dévastatrices. Ces effets catastrophiques illustrent de façon flagrante le rôle « tampon » (elles servent de régulateur pour les eaux de ruissellement, elles fonctionnent comme des bassins de rétention qui gardent le surplus d'eau que la terre n'a pas absorbé) des zones humides et les impacts négatifs qu'entraîne leur disparition. De nos jours les mares qui subsistent sont souvent laissées à l'abandon, voire remblayées, ou font l'objet d'introduction d'espèces ornementales « exotiques » : Poisson rouge, Tortue de Floride...

Dans l'Isle Crémieu où le système polyculture élevage domine, l'impact de l'agriculture intensive s'est moins fait ressentir que dans d'autres régions de plaine. Une grande partie des prairies a été conservée et il existe encore un ensemble de zones humides (et notamment de mares) relativement important.

Actuellement une prise de conscience sur l'importance de ces milieux voit le jour. En effet, en 1995, un colloque international a été organisé par l'Université d'Orléans sur le devenir des mares. Les enseignants ont vu dans les mares un milieu propice à la pédagogie active, tandis que les collectivités, les particuliers et les agriculteurs se sont aperçus qu'elles étaient l'un des meilleurs moyens de stocker l'eau de pluie pour l'utiliser ultérieurement.

### A1/3 Evolution naturelle des mares

---

La mare n'est pas une étendue d'eau figée, elle évolue comme tous les milieux naturels vers un « climax » (c'est à

dire « un groupement vers lequel tend la végétation d'un lieu dans des conditions naturelles constantes, en l'absence de

l'intervention de l'homme »). Sa structure dépend étroitement des facteurs climatiques et de la nature des sols. On estimait autrefois que le climax représentait l'état d'équilibre idéal d'un écosystème contenant le maximum de biomasse possible et offrant la plus grande complexité possible compte tenu des conditions extérieures. Cette notion est aujourd'hui contestée car on sait que les écosystèmes se réajustent sans cesse. ( Guide illustré de l'écologie, B Fischesser et M-F Dupuis-Tate)

Dans notre région, l'évolution ultime liée au climax des plaines et des collines est la forêt. Ainsi, sans l'intervention humaine presque tous les milieux seraient amenés à se boiser. Les mares n'échappent pas à la règle. Les fortes concentrations en éléments minéraux nutritifs favorisent une forte production végétale dans le milieu aquatique mais aussi sur ses berges. Chaque hiver, les plantes dépérissent, un amoncellement de feuilles et de tiges s'accumule ainsi au fond de la mare. On parle de phénomène d'atterrissement. Il est à noter que ce phénomène se produit également en été mais les restes des végétaux sont alors digérés en grande partie par les animaux détritivores de la mare et minéralisés par les bactéries, le comblement s'effectuant donc moins rapidement.

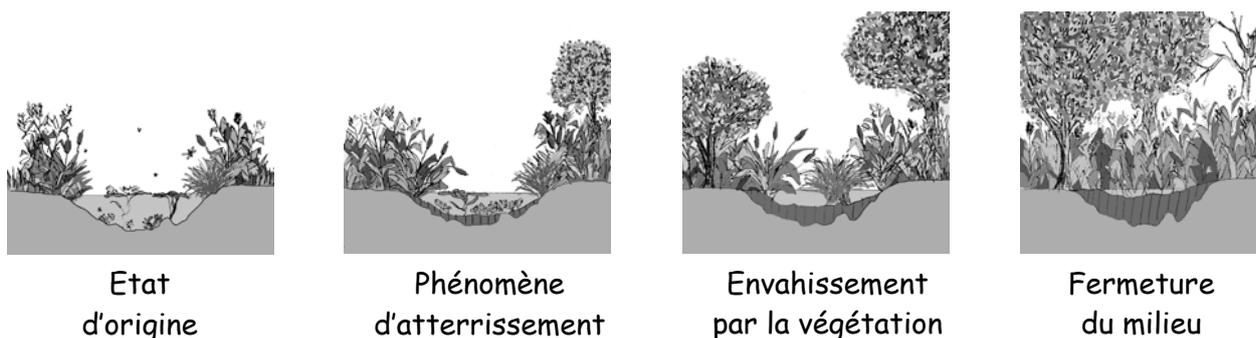
D'année en année, l'humidité devenant de plus en plus rare, des espèces moins

exigeantes en eau colonisent le nouveau substrat et remplacent progressivement l'ancienne flore. L'envahissement par les plantes est la seconde phase de comblement d'une mare. Ces deux phénomènes sont très liés, l'un est souvent issu de l'autre.

Après de nombreux hivers et de nombreuses vagues de colonisation, ces deux phénomènes naturels vont amener progressivement une fermeture totale du milieu.

Les données que nous avons calculées (évapotranspiration potentielle annuelle moyenne de 753 mm et pour l'évapotranspiration réelle, moyenne de 558,5 mm - formule de Thornthwaite) montrent que l'évapotranspiration a un rôle fondamental dans la fluctuation du niveau d'eau de certaines mares. En effet, les mares les plus soumises à ce phénomène sont les mares qui sont uniquement alimentées par les eaux de ruissellement. Ainsi, en moyenne, toutes les mares inférieures ou égales à 55 cm de profondeur s'assèchent dans l'Isle Crémieu. Cependant, on ne peut pas prendre en compte ce seul phénomène pour expliquer les variations du niveau de l'eau. La nature du sol est importante, comme la quantité de végétation que l'on peut y trouver, l'ensoleillement, l'irrigation etc. Autant de facteurs qui font que chaque mare évolue année après année de façon bien différente.

### Schéma d'évolution naturelle d'une mare



De nombreux acteurs ont été contactés lors de l'inventaire des mares. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

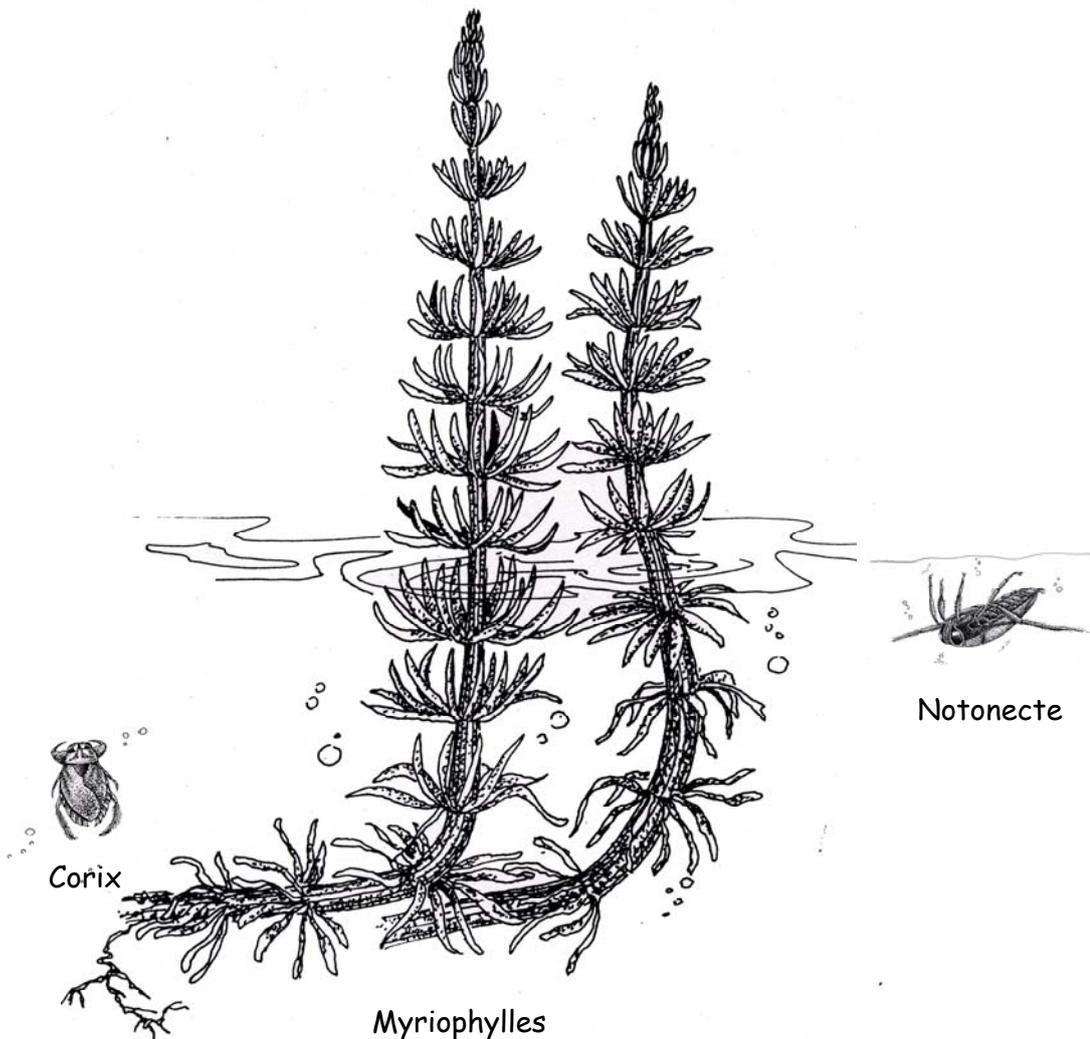
Tableau n°1 : Acteurs

Acteurs		Types d'activités	Foncier	Rôle des mares
Agriculteurs	Eleveurs	Production animale	Privé Communal	Abreuver le bétail. Elevage de basse-cour.
	Cultivateurs	Production céréalière	Privé Communal	Irrigation des champs.
Carriers		Extraction des matériaux	Privé Communal	Réhabilitation écologique. Pêche de loisirs.
Pêcheurs		Loisirs, Sports	Privé, Public	Pratique de la pêche.
Chasseurs		Loisirs, Sports	Privé, Public	Maintien d'espèces d'intérêt cynégétique.
Communes			Public	Souvent pas de rôle défini précisément (parfois valeur paysagère exprimée).
Conseil Général		Mission de sauvegarde du patrimoine naturel	Public	Diversité biologique, maintien d'espèces rares.
Particuliers		Aucune, loisirs	Privé	Valeur esthétique. Irrigations (Jardins, pelouses, ...) élevage de basse-cour.
Naturalistes	Animateurs	Enseignement	Privé, Public	Support pour les activités de terrain.
	Scientifiques	Recherche et préservation	Privé, Public	Diversité biologique, comprendre l'écologie des systèmes aquatiques, maintien d'espèces rares, ...

Les mares, aujourd'hui encore, ont un rôle économique dans les activités humaines même s'il n'est plus aussi important qu'auparavant. Les acteurs les plus rencontrés lors de l'inventaire sont les agriculteurs et les particuliers. Les premiers dans la mesure où ils sont souvent les plus grands utilisateurs de l'espace rural et qu'ils utilisent parfois les mares dans le cadre de leurs activités économiques. Les seconds sont de plus en plus nombreux à créer et/ou à entretenir

des mares chez eux pour agrémenter leurs terrains.

De plus, depuis quelques années, les mares sont de plus en plus considérées dans le patrimoine naturel comme des biotopes à fort potentiel écologique, ce qui leur vaut d'être rachetées par les administrations ou par les naturalistes. Ainsi, même si les mares ne sont plus aussi rentables qu'auparavant, il ne faudrait pas ignorer leurs richesses écologiques.



## A2 Biotopes et espèces rencontrés :

### A2/1 Biotopes observés durant l'inventaire.

Les mares, du fait de leur dissémination sur tout le plateau de l'Isle Crémieu et de leurs stades d'évolution naturelle, forment et abritent une mosaïque de biotopes. Ceux-ci, étroitement liés à l'eau et à ses fluctuations, sont très hétéroclites. La classification des biotopes relevés pendant l'inventaire des

mares s'est faite suivant le code européen « CORINE biotopes ». Sa clé de détermination s'appuie sur des critères phytosociologiques, physiologiques et géologiques. Ces trois critères étant souvent étroitement liés. La liste suivante décrit les grands types de biotopes naturels identifiés.

Tableau n° 2 : Habitats naturels observés lors de l'inventaire

CODE CORINE	Dénomination des biotopes
22.12	Eaux mésotrophes.
22.13	Eaux eutrophes.
22.15	Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaire.
22.31	Communautés amphibies pérennes septentrionales.
22.34	Groupements amphibies méridionaux.
22.41	Végétations flottant librement.
22.42	Végétations enracinées immergées.
22.43	Végétations enracinées flottantes.
22.5	Masses d'eau temporaires.
37.31	Prairies à Molinie et communautés associées.
44.91	Bois marécageux d'Aulnes.
44.92	Saussaies marécageuses.
53.11	Phragmitaies.
53.12	Scirpaies lacustres.
53.13	Typhaies.
53.21	Peuplements de grandes laïches.
53.3	Végétation à <i>Cladium mariscus</i> .
86.41	Carrières.

→ *Un seul Biotope (Code CORINE 53.3) est visé par la directive Européenne Habitats comme milieu prioritaire à préserver.*

## A2/2 Description de quelques espèces typiques et/ou remarquables des mares.

De nombreuses espèces animales et végétales ont été trouvées sur les mares durant l'inventaire. Quelques-unes d'entre elles, typiques et/ou remarquables, sont décrites ci-dessous :



### Le Grand Hydrophile (*Hydrophilus piceus*) :

L'un des plus grands coléoptères d'Europe. Les eaux stagnantes avec beaucoup de plantes aquatiques forment son milieu de prédilection. Son alimentation est

constituée de débris végétaux et d'escargots aquatiques. Cette espèce régresse à cause de la disparition de son habitat.



### Le Leste vert (*Chalcolestes viridis*) :

La période de vol de cette libellule se situe entre juillet et octobre. L'adulte vit dans les broussailles et les buissons à proximité des étendues d'eau calme et

pond dans les branches des arbres et arbustes du rivage. Elle se nourrit de petits insectes tels que des mouches et des moustiques.



### Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) :

Triton pouvant atteindre 16 cm pour les femelles ; il vit dans des eaux calmes et riches en végétation. Il passe l'hiver dans

les bois à proximité des étendues d'eau où il vient se reproduire. Cette espèce est en forte régression.



### La Rainette verte (*Hyla arborea*) :

Petite grenouille verte mesurant 5 cm qui vient dans l'eau uniquement pour se reproduire. Elle vit ordinairement dans des zones à végétation abondante, avec une préférence marquée pour les buissons, les

arbres et les roselières. Les rainettes sont les seuls amphibiens vraiment grimpeurs d'Europe. En hiver, elles se retirent dans les bois avoisinants.



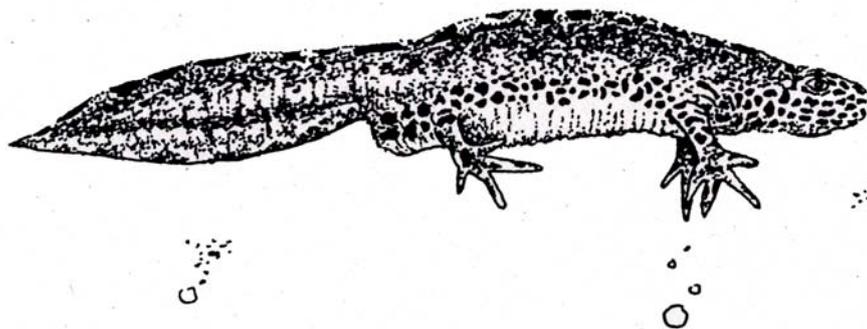
### L'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*) :

Plante aquatique carnivore ne possédant pas de racines et flottant librement à la surface de l'eau. Elle est formée de feuilles immergées portant de minuscules vésicules. Ces petites vésicules en forme

« d'outre » sont entourées de poils sensoriels. Lorsqu'une proie les frôle, le sac s'ouvre et l'eau s'engouffre à l'intérieur entraînant la proie. Elle possède des fleurs jaune d'or.

En raison de son passé géologique et de son climat, l'Isle Crémieu abrite de nombreuses zones humides. Ainsi trouve-t-on un fleuve, des rivières, des ruisseaux, des lacs, des étangs, des mares, des marais et des tourbières. Ces différents milieux humides forment un réseau hydrique très dense surtout dans la partie Est du plateau. Dans ce réseau, les mares, du fait de leur dispersion et de leur grand nombre sont souvent des « relais » intermédiaires entre des grandes zones humides comme les étangs ou les marais. Ainsi, outre leur rôle refuge en cas de problème (assèchement d'un étang, drainage d'un marais, etc.) elles créent, de

plus, des continuums biologiques entre les différentes zones humides et assurent le maintien de métapopulations viables puisqu'elles permettent la rencontre et le brassage d'individus provenant de populations différentes. Ainsi, les populations sont relativement stables et se maintiennent. De plus, de nombreuses espèces inféodées aux petites pièces d'eau y trouvent les conditions idéales et nécessaires pour leur reproduction et leur développement (batraciens, insectes, etc.). Ces petites zones humides sont importantes et complémentaires pour le maintien d'un réseau hydraulique et écologique cohérent.



Triton

## B : Protocole et résultats de l'inventaire.

### B1 Méthodologie :

#### B1/1 Protocole général.

---

Le protocole mis en place pour l'inventaire a été initié en grande partie par la campagne nationale des clubs C.P.N. « Mille mares pour l'an 2000 ». En effet les clubs C.P.N. (Connaître et Protéger la Nature) associés à la « Hulotte », revue naturaliste, ont édité une plaquette pour permettre de recenser les mares. Ainsi la fiche (voir annexe n°2) utilisée pour réaliser l'inventaire dans l'Isle Crémieu en est inspirée. Cette fiche vise à recueillir de façon standardisée des informations géographiques, écologiques et biologiques sur la mare. Elle s'articule suivant cinq parties qui consignent des informations de différentes natures :

- La localisation de la mare. Elle permet de connaître le lieu et le statut foncier de celle-ci. Le secteur prospecté lors de l'inventaire couvre 66 communes du Nord Isère et dépasse donc « l'Isle Crémieu » *stricto sensu*.
- La description de la mare. Elle permet de connaître le contexte paysager où se trouve la mare, sa superficie et sa profondeur.
- L'état de la mare. Il permet d'identifier les problèmes que la mare peut rencontrer et qui pourraient lui porter préjudice, voire entraîner sa disparition.
- L'identification de la faune et de la flore. Cependant, il faut rester prudent sur cette partie car elle n'est pas exhaustive (il faudrait effectuer plusieurs passages sur le même site afin d'avoir une vision juste). Si elle permet de connaître les potentialités biologiques et patrimoniales de la mare, elle ne saurait en aucun cas prétendre à être un inventaire détaillé. Afin de compléter cette partie nous avons utilisé la base de données naturalistes de Lo Parvi. Durant l'inventaire de nombreuses espèces ont été contactées. Parmi celles-ci nous avons noté la présence d'espèces patrimoniales, c'est-à-dire d'espèces qui sont protégées et/ou rares au niveau mondial, européen, national, régional, départemental et local. Certaines comme la Rainette verte (*Hyla arborea*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), font l'objet d'études spécifiques afin de mieux comprendre leur écologie et leur répartition sur l'Isle Crémieu. De plus, de nombreuses sorties ont été effectuées de nuit pour repérer les amphibiens chanteurs.
- Des précisions sur la mare. On entend par précision tout ce qui pourrait permettre de mieux connaître son historique ou son statut de protection quand il existe...

## B1/2 Protocole utilisé pour la localisation.

---

Le protocole utilisé pour localiser les mares s'est appuyé sur différents outils complémentaires :

- La couverture cartographique I.G.N au 1 / 25 000<sup>ème</sup>. Cependant elle ne peut prétendre à un inventaire satisfaisant, et ce d'autant plus que le semis de mares est éclaté et de petite taille. De plus l'échelle au 1 / 25 000<sup>ème</sup> ne permet pas d'établir une cartographie complète.
- Une même démarche comparative a été mise en œuvre à partir de photos aériennes qui a permis de confirmer certaines mares repérées sur la carte I.G.N.
- Utilisation du réseau des adhérents de l'association Lo Parvi. Un courrier a été adressé à tous les adhérents habitant sur une des communes prospectées dans le cadre de l'inventaire pour permettre de recueillir un maximum de données sur les mares et leurs situations. De plus, un dossier est paru dans Isère Nature (Journal de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et dans de nombreux bulletins municipaux pour sensibiliser le grand public.
- Utilisation des personnes ressources travaillant à Lo Parvi (Bénévoles et Salariés). Ces personnes connaissant bien le territoire prospecté, de nombreuses mares ont pu être localisées.
- La prospection de terrain. En fait ce sont les inventaires de terrain qui fournissent indubitablement la preuve de l'existence d'une mare et lèvent les dernières ambiguïtés d'ordre définitionnel. Néanmoins, une partie des mares est inaccessible pour des raisons foncières (Propriété privée interdite d'accès). Le travail de terrain s'est effectué de mars à octobre.

Aussi la démarche inventoriale réalisée croise les différentes sources disponibles et limite les déplacements au strict minimum. Cette dernière distingue trois étapes :

- (1) Croisement des informations extraites de la carte IGN au 1 / 25000, des photos aériennes, des renseignements récoltés grâce au réseau adhérents et celles des personnes ressources.
- (2) Exploration des fermes isolées, visite des toponymes évoquant une quelconque humidité, des carrières qui ne sont plus exploitées.
- (3) Recensement systématique de toutes les pièces d'eau sur le terrain.

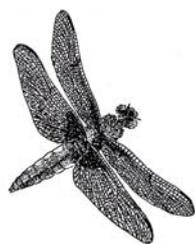
## B1/3 Limites de l'inventaire.

L'inventaire réalisé nous a permis de recenser 199 mares, cependant un effort de prospection reste à faire car elles ne sont certainement pas toutes connues à ce jour (les mares boisées ont notamment pu échapper à notre inventaire).

Du fait de la difficulté à définir précisément une mare (la différence entre flaque, petite mare, grande mare, petit étang n'est pas toujours aisée) certaines n'ont pas été comptabilisées (Lo Parvi prépare la réalisation d'un inventaire des étangs, complément de l'inventaire des tourbières réalisé par l'Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables et de l'inventaire des roselières réalisé par l'Office National de

la Chasse et la Fédération des Chasseurs de l'Isère. Cet ensemble d'outils permettra d'avoir une vision exhaustive des zones humides de l'Isle Crémieu).

En raison de l'étalement de l'inventaire sur l'année et l'impossibilité de repasser 3 ou 4 fois sur tous les sites, de nombreuses espèces ont échappé à nos prospections du fait de leur écologie (espèces qui viennent uniquement se reproduire dans les mares au printemps, espèces qui utilisent le site comme terrain de chasse, etc). Gardons également à l'esprit que la destruction mais aussi la création de mares d'origine anthropique est très rapide. Cet inventaire n'est donc pas figé, c'est un outil à adapter en fonction de l'évolution des milieux et de leur prise en compte par les citoyens.



Genre Libellula



Carex

## B2 Résultats :

### B2/1 Synthèses des données

Tableau n°3 : Résultats

#### Légende :

**N.M** : Nombres de Mares par commune. **M.H** : Mares créées et/ou induites par les activités Humaines. **M.Ca** : Mares dans des Carrières. **M.P.P** : Mares de Prairie de fauche et/ou de Pâture. **M.C.C** : Mares dans des Champs Cultivés. **M.F.F** : Mares Forestières et/ou dans des zones en Friches. **M.J.V** : Mares de Jardin et/ou de Village. **M.Z.H** : Mares liées à une Zone Humide proche. **M.Pa** : Mares abritant des espèces Patrimoniales ou des habitats prioritaires. **MP** : Mares Polluées ou/et remblayées (ordures ménagères, gravats, déchets verts). **M.C** : Mares Comblées ou en voie de comblement lié au phénomène d'atterrissement et d'envahissement par les végétaux du site.

Communes où il y a des mares	N.M	M.H	M.Ca	M.P.P	M.C.C	M.F.F	M.J.V	M.Z.H	M.Pa	M.P	M.C
Annoisin Chatelans	2	1		1	1				2	1	1
Aoste	3	3		2			1		2		
Arandon	10	3		5	1	3			7		5
Bouvesse-Quirieu	5	3	1	2		1	1		1	2	1
Brangues	1	1	1						1		
Chamagnieu	3	2	1	1		1				1	
Charette	3	3	2			1			3	1	1
Chimilin	2	1		2						1	
Chozeau	1			1					1		
Corbelin	1	1		1					1		
Courtenay	21	1		3	1	15		2	10		4
Crémieu	1	1			1				1		1
Creys-Mépieu	10	7	2	2	1	3	1	1	9	1	2
Dolomieu	1			1							1
Faverge de la Tour	1	1		1							
Frontonas	8	7			1	1	6		1	2	1
Granieu	2	1			1	1			1		
La Balme les Grottes	1					1			1		
La Bâtie Montgascon	7			2	1	1	3		2	1	1

<b>Communes où il y a des mares</b>	<b>N.M</b>	<b>M.H</b>	<b>M.Ca</b>	<b>M.P.P</b>	<b>M.C.C</b>	<b>M.F.F</b>	<b>M.J.V</b>	<b>M.Z.H</b>	<b>M.Pa</b>	<b>M.P</b>	<b>M.C</b>
---	------------	------------	-------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-------------	------------	------------

La Chapelle de la Tour	2	2		1				1			1
Le Bouchage	1	1					1			1	
Les Avenières	4	3	1		1	2			1		
Montalieu-Vercieu	3	3		2			1				1
Montcarra	1						1				1
Morestel	2	2					2		1	1	
Optevoz	8	3		5			1	3	7		
Parmilieu	3	3	1	1			1		1		
Passins	4	3		3	1						
Porcieu-Amblagnieu	6	3	2		1	2	1		5	1	
Ruy-Montceau	2	2				2					2
Saint Baudille de la Tour	2	1	1			1			2		1
Saint Chef	2	2					2		1		
Saint Clair de la Tour	2	2				1	1			2	
Saint Hilaire de Brens	3	3		1	1	1			2		
Saint Jean de Soudain	5	3		4		1			2	3	
Saint Marcel Bel Accueil	5	4		2			3				
Saint Savin	4	3		1	1		2		3		1
Saint Sorlin de Morestel	5	3			2		3		2		1
Saint Victor de Morestel	4	1				3		1	4		1
Salagnon	3	1				2		1			1
Sermérieu	7	4		3	1	2	1		6	1	
Siccieu-Saint Julien et Carisieu	6	3		3		3			2		2
Soleymieu	7	4		4		2		1	2		2
Trept	9	8	3			1	4		1		1
Vasselin	2	2		1	1				1		
Vernas	4	4	3			1			3	1	
Veyrins-Thuellin	2	1				1	1		2		
Vézéronce-Curtin	5	4			3	1	1		1		1
Vignieu	1	1		1							1
Villemoirieu	2	1	1	1						1	

**Totaux :**

<b>50 Communes</b>	<b>199</b>	<b>116</b>	<b>19</b>	<b>56</b>	<b>20</b>	<b>54</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>92</b>	<b>20</b>	<b>35</b>
--------------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

## Tableau n°4 : Statut des espèces patrimoniales

### Légende :

D.O : Directive Oiseaux.

D.H : Directive Habitats.

P.N : Protection Nationale.

P.R.A : Protection Rhône-Alpes.

Lr M : Liste rouge Mondiale.

Lr E : Liste rouge Européenne.

Lr N : Liste rouge Nationale.

Lr R : Liste rouge Régionale.

Lr D : Liste rouge Départementale.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique :

D : Déterminant. DC : Déterminant avec critère. c : complémentaire.

NOM LATIN	NOM FRANCAIS	D.O	D.H	P.N	P.R.A	Lr M	Lr E	Lr N	Lr R	Lr D	ZNIEFF
-----------	--------------	-----	-----	-----	-------	------	------	------	------	------	--------

<b>Oiseaux</b>	<b>3 espèces</b>
----------------	------------------

<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur											D
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré											D
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux											c

<b>Reptiles</b>	<b>2 espèces</b>
-----------------	------------------

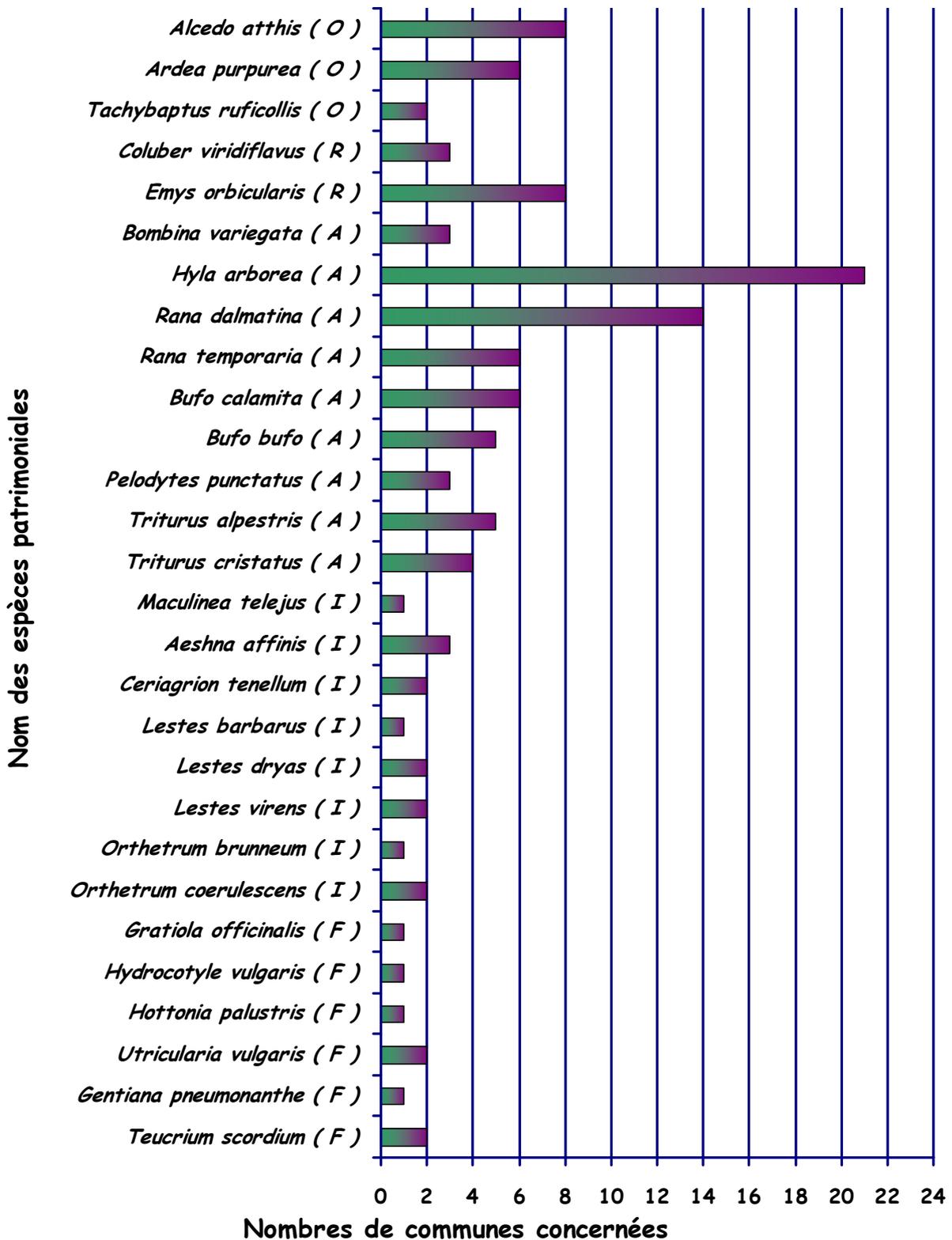
<i>Coluber viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune											c
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe											D

<b>Amphibiens</b>	<b>9 espèces</b>
-------------------	------------------

<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune											D
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun											DC
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite											DC
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte											D
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué											D
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile											DC
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse											DC
<i>Triturus alpestris</i>	Triton alpestre											DC
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté											D

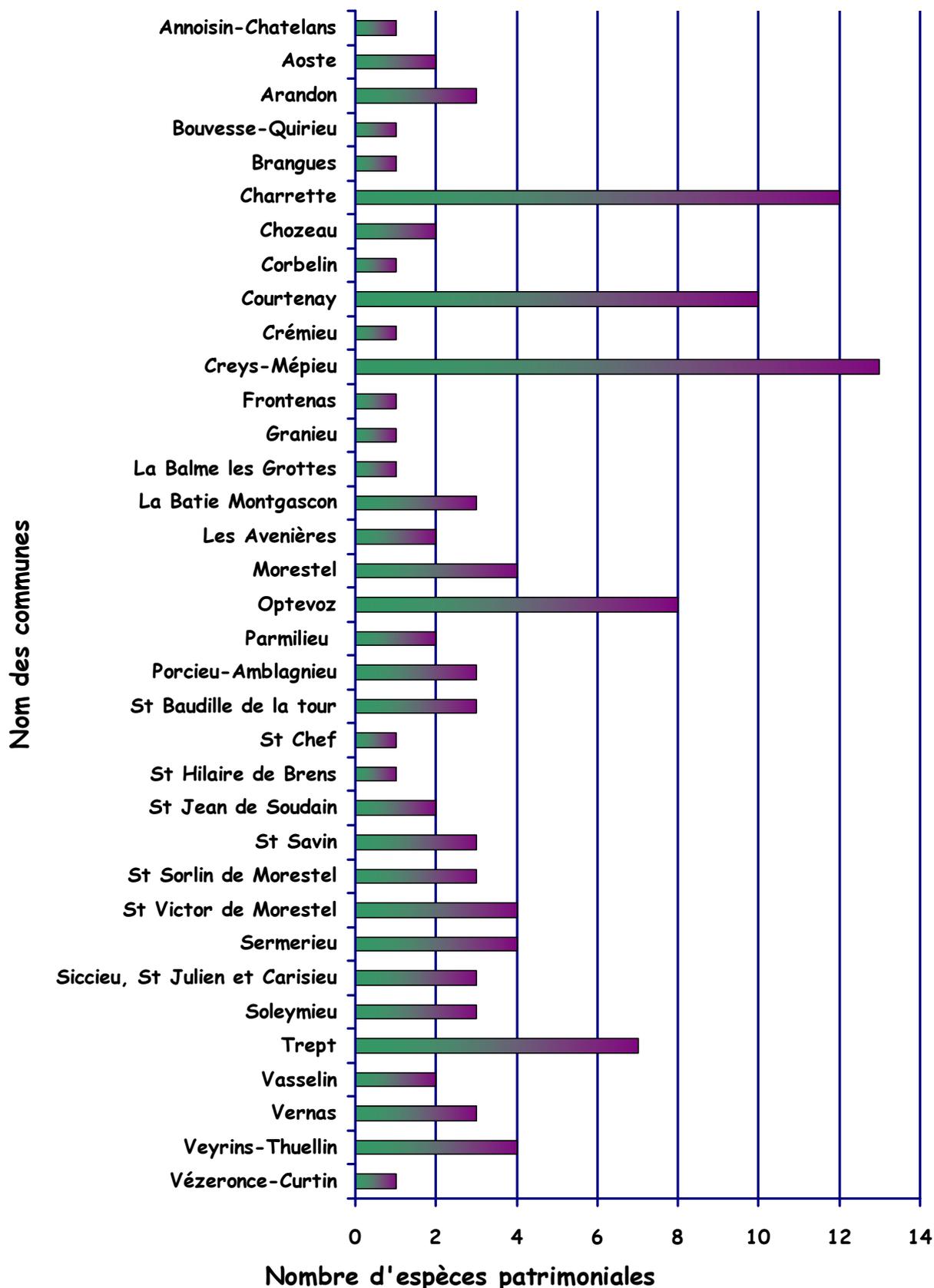


Fig n°4 : Nombre de communes concernées pour chaque espèce patrimoniale



Légende : (F) Flore, (I) Insecte, (A) Amphibien, (R) Reptile, (O) Oiseau.

Fig n°5 : Nombre d'espèces patrimoniales par commune



Le premier constat que nous pouvons faire par rapport aux données recueillies est l'absence de mare sur 16 communes prospectées parmi les 66. Ce résultat peut s'expliquer par l'urbanisation avancée de certaines communes (Pont-de-Chéruy et son agglomération, la Tour du Pin, ...), par une histoire humaine et agricole où les mares n'étaient pas utiles du fait de l'existence d'autres sources d'alimentation en eau (exemples : communes près du Rhône comme Vertrieu, Hières sur Amby, Leyrieu ...). Sur les 50 autres communes on a recensé 199 mares.

On remarque que leur distribution sur le territoire est assez mal répartie. En effet, 10 communes possèdent près de 45 % des mares du secteur prospecté (communes ayant 6 mares et plus).

De plus, on a pu observer que sur 199 mares, 116 doivent leur création aux activités humaines (mares de carrière, de jardin, de village, de pâture, etc.).

Les espèces patrimoniales les plus représentées sur les différentes communes du secteur de prospection sont les batraciens et les insectes. Parmi les batraciens, on remarque que la Rainette verte (*Hyla arborea*) est présente sur 21 communes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une recherche systématique a été réalisée sur cette espèce au cours de l'année 2000 sur le plateau de l'Isle Crémieu. Les problèmes d'identification et de cycle de vie de certains insectes et d'amphibiens ne permettent pas de les trouver tout au long de l'année.

Les trois communes qui possèdent le plus d'espèces patrimoniales sont par ordre croissant les communes de Courtenay, de Charette et de Creys-Mépieu. Ce nombre élevé peut s'expliquer dans la mesure où certaines mares de ces communes ont été

prospectées de manière plus approfondie. En effet, une des mares de Creys-Mépieu se trouve en bordure du marais des Luippes où une prospection minutieuse a été réalisée en 1999. Cette étude a permis de découvrir 7 espèces patrimoniales (Rainette arboricole, Leste barbare, Leste dryade, Tortue Cistude, Gratiolle officinale, Germandrée d'eau et Ecuelle d'eau).

Pour la commune de Charette, le nombre d'espèces patrimoniales élevé est lié au fait qu'un inventaire détaillé a été réalisé sur les mares de Craquenot en raison d'un risque de comblement et afin d'argumenter pour leur protection.

On conviendra donc que le nombre d'espèces patrimoniales est en grande partie lié à l'effort de prospection réalisé. Le nombre d'espèces patrimoniales et le nombre de mares abritant des espèces patrimoniales est donc sous estimé. D'autre part toutes les espèces n'ont pas fait l'objet d'une prospection systématique comme cela a été le cas pour la Rainette verte.

C'est pourquoi il nous paraît fondamental de reconnaître la valeur biologique potentielle de toutes les mares. En effet les milieux évoluent et peuvent abriter à un moment donné des espèces patrimoniales (évolution favorable de la mare, colonisation par une espèce, rôle refuge dû à la destruction d'un biotope proche, etc.).

Par ailleurs, à niveau égal de prospection, on constate que les communes ayant le plus d'espèces remarquables sont celles qui possèdent le plus de mares et celles dont les mares sont situées à proximité d'autres zones humides (Creys-Mépieu, Soleymieu, Courtenay, Optevoz, etc.). On mesure ici toute l'importance de la densité du maillage du réseau des zones humides.

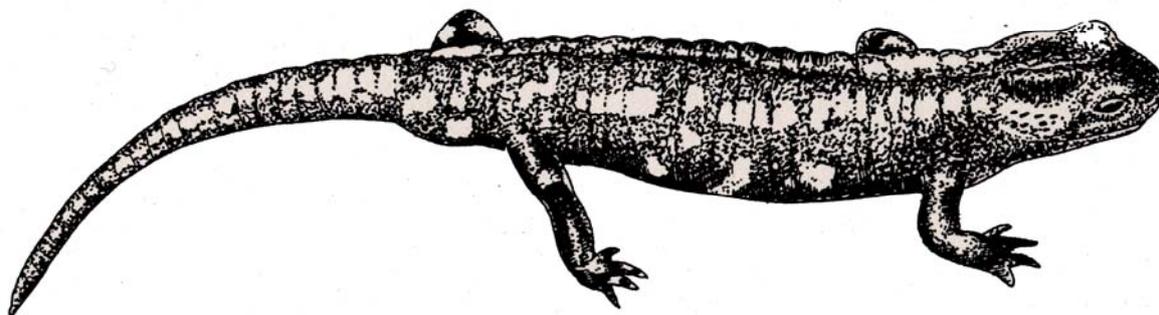
Durant l'inventaire, nous avons identifié 35 mares en voie de comblement avancé par processus naturel.

En effet nous avons pu constater que beaucoup souffrent du manque d'entretien (faucardage, étirage, déssouchage des saules, curage, ...). Aujourd'hui elles se comblent tout doucement pour laisser place au boisement.

Autre fait encore plus préoccupant, près de 20 sont polluées, soit par des résidus liés à l'agriculture (nitrates, pesticides, herbicides, ...), soit par des dépôts d'ordures (gravats, déchets verts, ordures ménagères, ...).

Certaines de ces mares font ou ont fait l'objet de dépôts de plaintes de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature) contre les personnes qui les ont polluées. En effet, la loi n°93-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau interdit tout remblaiement et pollution d'une zone humide.

En outre, la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, interdit la destruction d'un biotope abritant des espèces protégées par la législation française.



Salamandre tachetée

## C : Quel avenir pour les mares en Isle Crémieu ?

### C1 Constat :

Les mares sont encore assez bien représentées sur le plateau de l'Isle Crémieu et elles abritent de nombreuses espèces patrimoniales. L'agriculture est restée diversifiée et n'a pas entraîné trop de remembrements destructeurs.

L'industrie des carrières, qui grâce à la richesse du sous sol est très présente sur le secteur, a créé (et continue de créer) un bon nombre de dépressions humides dont un grand nombre de mares (durant l'inventaire ont été comptabilisées 19 mares induites par ces exploitations, soit environ 10% du total des mares de l'Isle Crémieu).

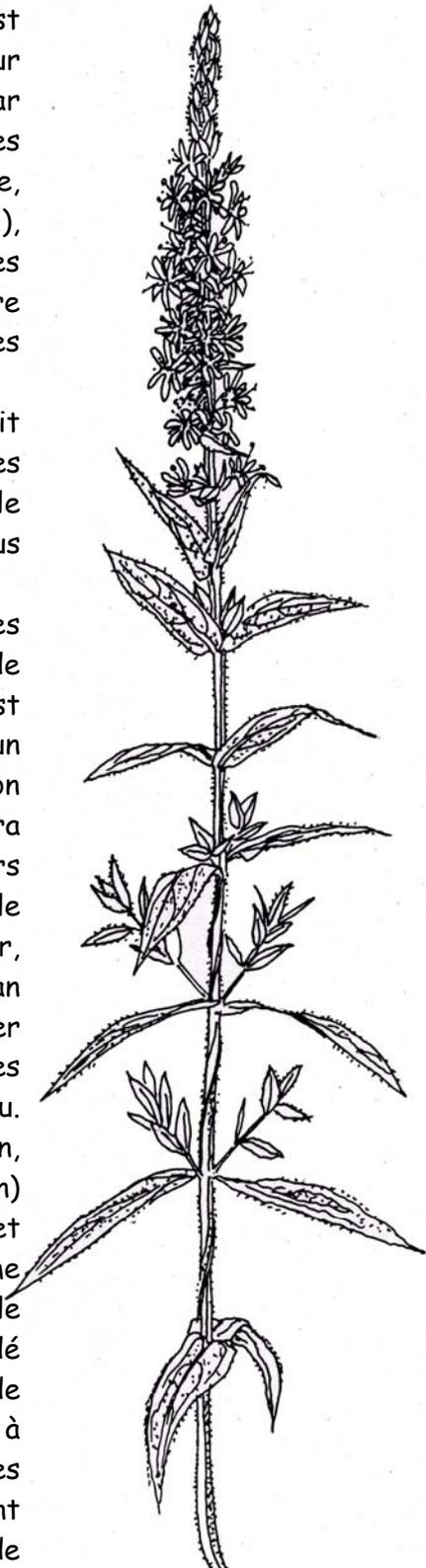
La dissémination des zones humides (étangs, tourbières, cours d'eau, etc.) et leur richesse biologique importante permettent la colonisation spontanée des espèces pionnières sur ces milieux fraîchement créés et explique le succès des réaménagements écologiques.

Ce constat est également valable pour les mares créées à des fins d'agrément par les particuliers (quand la gestion des sites est compatible avec le maintien des espèces). Cependant, même s'il reste encore un réseau de mares assez important, nombreuses sont celles qui sont en voie de comblement naturel et qui disparaîtront dans les deux prochaines décennies si aucune

intervention humaine n'est engagée. De plus, du fait de leur proximité des villages (car anciennement utilisées par les hommes pour rouir le chanvre, abreuver le bétail, etc.), certaines mares sont comblées par des dépôts de gravats, terre végétale quand ce ne sont pas des dépôts d'ordures.

Une attention particulière doit donc être portée sur ces petites zones humides car leur faible superficie les expose plus facilement au remblaiement.

Afin de permettre à ces espaces à forte valeur patrimoniale de continuer à exister, il est nécessaire d'établir un programme de conservation ambitieux. Ce dernier devra mobiliser les différents acteurs afin de créer une véritable dynamique pour protéger, gérer, voire créer des mares. Le plan d'actions qui suit se limite à lister 16 idées qui pourraient être mises en application sur l'Isle Crémieu. Plusieurs actions (communication, restauration, création et gestion) sont déjà prévues par Lo Parvi et feront l'objet d'un programme annuel qui sera proposé par le Conseil d'Administration et validé par l'assemblée générale de l'année 2000. Lo Parvi se tient à la disposition de tous les partenaires qui souhaiteront s'engager dans une démarche de conservation des mares.



Salicaire commune

## **C2 Plan d'actions pour la sauvegarde des mares :**

### **C2/1 Protection des mares :**

---

- 1 ) Communication du présent rapport à toutes les administrations, collectivités, chambres consulaires, fédérations et associations concernées.
- 2 ) Proposition d'intégration des mares patrimoniales dans le réseau ZNIEFF 2ème génération.
- 3 ) Classement en zone ND dans les POS des différentes communes.
- 4 ) Prise en compte de toutes les mares situées dans le bassin versant de la Bourbre dans le cadre des inventaires du SAGE.
- 5 ) Intégration des mares à haute valeur patrimoniale dans le document d'objectifs pour l'application de la Directive Habitats dans l'Isle Crémieu.
- 6 ) Création de Réserves Naturelles Volontaires.
- 7 ) Acquisition par des collectivités ou des associations.
- 8 ) Mise en place d'un réseau de personnes assurant la veille écologique pour éviter la dégradation des mares.
- 9 ) Réalisation de campagnes pédagogiques de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public (créations et diffusion d'outils, interventions, etc.)

### **C2/2 Gestion et restauration des mares :**

---

- 10 ) Information de tous les propriétaires et de toutes les municipalités pour leur signaler la richesse patrimoniale qu'ils possèdent et les informer des outils de gestion existants.
- 11 ) Réalisation de chantiers de démonstration avec des collectivités.
- 12 ) Mise en place de CTE (contrats territoriaux d'exploitation) sur des mares appartenant aux agriculteurs. Proposition d'un cahier des charges pour favoriser la biodiversité.

### **C2/3 Création de mares :**

---

- 13 ) Information du grand public et des adhérents de Lo Parvi sur la création de mares et réalisation de chantiers de démonstration.
- 14 ) Etude systématique de la possibilité de création de mares lors des projets d'ouverture de carrières.

### **C2/4 Suivi des mares :**

---

- 15 ) Evaluation annuelle du plan d'action.
- 16 ) Evaluation pluriannuelle de la valeur patrimoniale des mares.

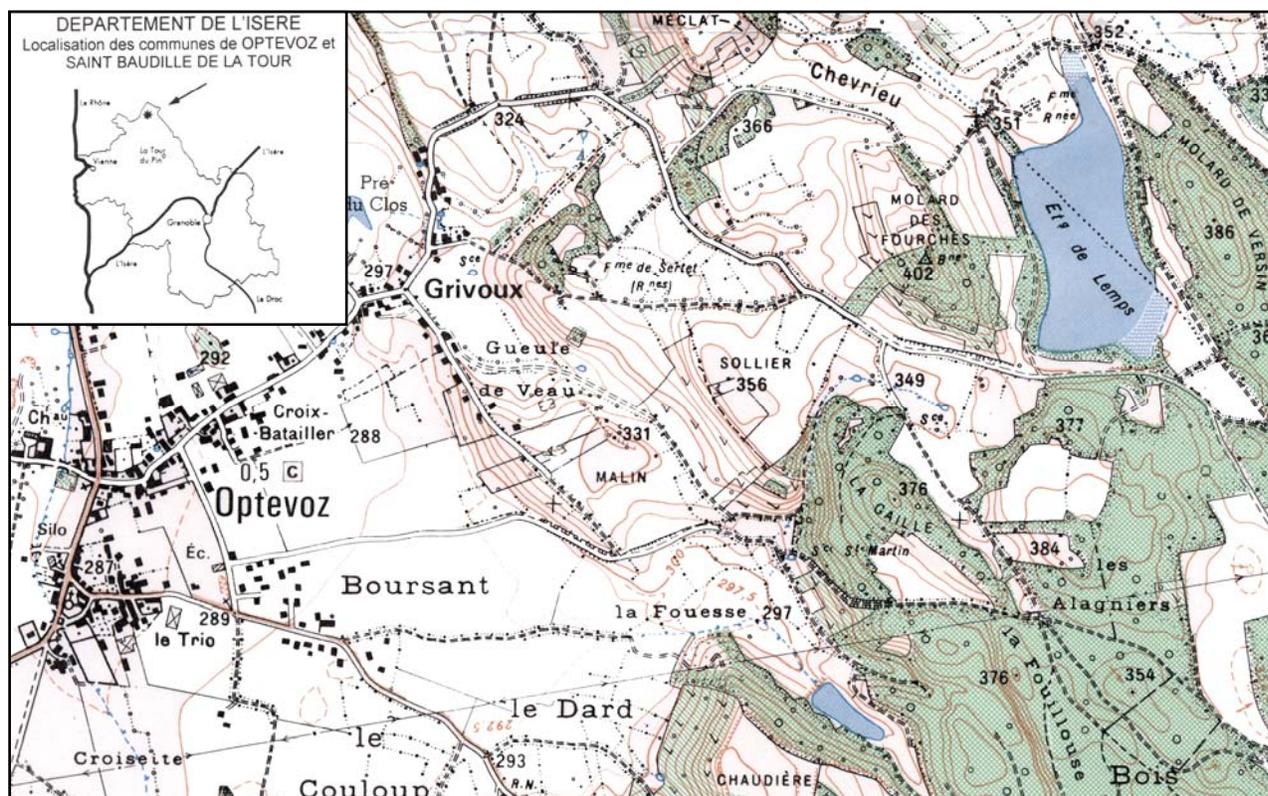
# L'étang de Lemps : un Espace Naturel Sensible du Département de l'Isère



*Cistude d'Europe, espèce emblématique de l'étang de Lemps*

## Présentation de l'étang :

L'étang de Lemps est situé dans le nord du département de l'Isère, à cheval sur les communes d'Optevoz et de Saint Baudille de la Tour.



(Carte IGN au 1/25000 n° 3131E)

L'intérêt biologique du site est signalé dès 1984 par les naturalistes locaux. Acheté par le Conseil Général de l'Isère en 1992 sur les fonds « Espaces Naturels Sensibles », l'inventaire initial (de novembre 1992 à octobre 1994) et la rédaction du plan de gestion sont alors réalisés par l'association LO PARVI. Actuellement il n'a pas de statut de protection mais se trouve répertorié en Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

La gestion du site est assurée par l'Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables (AVENIR) qui missionne LO PARVI pour le suivi scientifique et l'accueil du public.

L'ensemble du périmètre représente 22,8 hectares, dont 12 hectares en eau ; le site se compose donc d'un vaste plan d'eau bordé de différentes formations végétales :

- roselières, cladaïes et cariçaias,
- boisement humide à Saule cendré,
- frênaies.

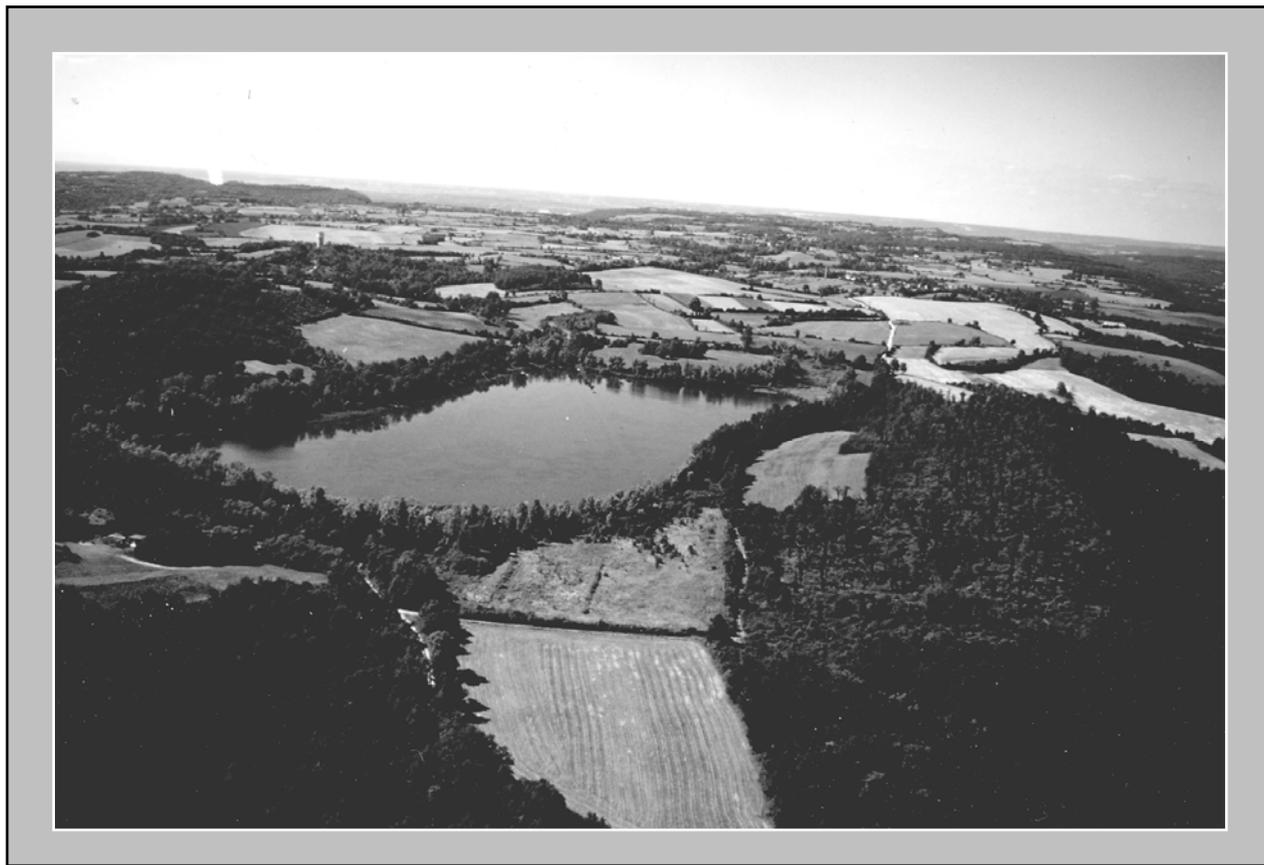
Puis, en s'éloignant de la zone humide :

- pelouse sèche,
- boisement type « chênaie-charmaie »,
- prairies, dont l'une est partiellement inondée par l'étang lorsque son niveau est haut (hiver).

L'étang lui-même est une dépression à fond de moraine argileuse avec dépôt postglaciaire. Les prairies et le pourtour sont sur placage glaciaire ; enfin, des calcaires de l'Oxfordien supérieur joutent le site au nord et au nord-ouest.

Le site et ses alentours se présentent comme une mosaïque de milieux, reflétant à petite échelle l'image de l'Isle Crémieu. Cette diversité se répercute au niveau de la richesse de la faune et de la flore que l'on peut rencontrer sur place : dans le cadre du suivi scientifique (inventaire initial compris), plus de 6200 données faune / flore ont été récoltées, pour un total de 671 espèces inventoriées. A noter que cet inventaire se poursuit encore actuellement.

### **Vue générale de l'étang de Lemps**



## Les richesses biologiques de l'étang de Lempis :

**N**ote préliminaire : en ce qui concerne le statut patrimonial des différentes espèces citées dans les tableaux qui vont suivre, une note explicative se trouve en dernière page de cet article.

### La flore :

Le site de l'étang de Lempis recèle un grand nombre d'espèces végétales : l'inventaire floristique a permis d'identifier 308 espèces à ce jour. Grâce à la grande diversité de milieux qui se côtoient, le site accueille à la fois des espèces caractéristiques des plans d'eau et des zones humides mais aussi des pelouses sèches.

Un certain nombre d'espèces présente un intérêt patrimonial plus ou moins marqué.

Ces espèces font l'objet d'un suivi particulier afin de connaître leur évolution au cours des années successives (cf. : *Synthèse de l'évolution des espèces floristiques patrimoniales de l'étang de Lempis*) et d'adapter les mesures de gestion si besoin est. Par ailleurs, d'autres espèces très intéressantes existent aux alentours.

Le groupe des orchidées bénéficie également d'une attention particulière et 16 espèces ont été recensées :

Tableau n°1 : Les orchidées de l'étang de Lempis

Nom scientifique	Nom commun	Remarque
<i>Aceras anthropophorum</i>	Homme pendu	
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	
<b><i>Dactylorhiza incarnata</i></b>	<b>Orchis incarnat</b>	<b>Intérêt local</b>
<i>Epipactis palustris</i>	Epipactis des marais	
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchis moucheron	
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc	
<i>Listera ovata</i>	Listère ovale	
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau	
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	
<i>Ophrys fuciflora</i>	Ophrys frelon	
<b><i>Orchis laxiflora</i></b>	<b>Orchis à fleurs lâches</b>	<b>Protection régionale</b>
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	
<i>Orchis morio</i>	Orchis bouffon	
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	
<i>Orchis ustulata</i>	Orchis brûlé	

## Photo d'orchidée que l'on trouve à l'étang de Lempis



Orchis bouffon

Orchis brûlée

Orchis militaire

### Espèces végétales patrimoniales :

---

Certaines espèces sont particulièrement bien représentées sur le site, c'est le cas de *Vicia tetrasperma*, *Utricularia vulgaris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Najas marina*.

D'autres semblent en régression (*Teucrium scordium*) ou sont stables (*Orchis laxiflora*), voire en légère progression (*Ophioglossum vulgatum*) mais comportent des effectifs faibles et restent fragiles.

Certaines espèces présentes en 1994 n'ont pas été retrouvées : *Dactylorhiza incarnata* et *Rumex maritimus*. Ce sont des espèces

liées aux terrains humides.

Enfin, *Stachys germanica* n'a été notée que par un seul pied. Elle figure sur la liste rouge des espèces végétales rares et menacées en Rhône-Alpes avec la mention « Plante rare devant être surveillée mais dont la protection immédiate ne semble pas nécessaire ou adaptée ».

C'est une espèce liée aux terrains secs. Découverte en 2000, elle semble profiter de la gestion de la pelouse sèche.

Tableau n°2 : Synthèse de l'évolution des espèces floristiques patrimoniales de l'étang de Lempis

Espèces patrimoniales	Statut	Effectifs en 1994	Effectifs en 1997	Effectifs en 1998	Effectifs en 1999	Effectifs en 2000	Commentaires
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	InL	Présente	Non retrouvée	Non retrouvée	< 5 pieds	Non retrouvée	Fragile
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	PrR	Important	Important	Important	Important	Important	Population stable
<i>Najas marina</i>	PrR	Important	Important	Important	Important	Important	Population stable
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	PrR	< 20 pieds	Non recherchée	Non recherchée	Non recherchée	50 pieds	En expansion
<i>Orchis laxiflora</i>	PrR	< 5 pieds	Non retrouvée	Non retrouvée	< 5 pieds	< 10 pieds	Fragile
<i>Rumex maritimus</i>	PrR	< 5 pieds	Non retrouvée	Non retrouvée	Non retrouvée	Non retrouvée	Plante instable
<i>Stachys germanica</i>	LrR	Non inventoriée	Non inventoriée	Non inventoriée	Non inventoriée	1 pied	Fragile
<i>Teucrium scordium</i>	PrR	< 50 pieds	< 50 pieds	< 50 pieds	< 50 pieds	1 pied	Régression
<i>Utricularia vulgaris</i>	PrR	< 50 pieds	Important	Important	Important	Important	Population stable
<i>Vicia tetrasperma</i>	InL	Important	Non recherchée	Non recherchée	Non recherchée	Important	Population stable

Abréviations :

**PrR** : protégée au niveau régional.

**InL** : Intérêt local.

**LrR** : Liste rouge régionale des espèces rares et menacées.

## La Faune :

### Invertébrés :

Le monde des invertébrés est infiniment varié et l'identification des insectes, arachnides ou autres « petites bêtes » demande des compétences très pointues et très spécifiques.

En dehors de quelques ordres bien connus et relativement abordables (Odonates, Lépidoptères), nous ne nous risquons donc qu'assez peu dans l'identification de ce monde complexe et méconnu.

Au cours de nos sorties, il nous arrive néanmoins de rencontrer des espèces suffisamment caractéristiques pour tenter d'y mettre un nom. Ce système a permis d'inventorier **79 taxons** appartenant à différentes classes et différents ordres (dans le désordre : Coléoptères, Orthoptères, Hyménoptères, Hétéroptères,

Diptères, Mantoptères, Blattoptères, Neuroptères en ce qui concerne les insectes ; arachnides et mollusques), la détermination s'arrêtant parfois au genre ou à un complexe d'espèce.

Outre la prise de conscience de l'immense diversité que recèle ce « petit » monde, cette méthode a permis de constater la présence du Lucane cerf-volant, *Lucanus cervus* espèce classée à l'annexe II de la Directive Habitat : « espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation », ou encore le Grand hydrophile, gros coléoptère aquatique dont les populations semblent en régression au niveau national.

### Odonates (Libellules) :

Cet ordre est quant à lui bien connu et reflète assez bien l'état de santé des milieux humides. A ce titre, il fait l'objet d'un suivi systématique depuis plusieurs années. Cette attention a permis de contacter **31 espèces**, soit plus de la moitié des espèces présentes en Nord Isère (qui en comptabilise 56 sur les 68 présentes en Isère) et un tiers des espèces françaises (92 espèces).

Si l'ensemble des espèces contactées ne se reproduit probablement pas sur le site (certaines espèces sont vraisemblablement erratiques ou migratrices), la grande diversité spécifique témoigne cependant d'un étang en bonne santé aux niches écologiques variées.

Certaines espèces ont un statut particulier et méritent d'être citées ici :

Tableau n°3 : Libellules patrimoniales de l'étang de Lempis

Nom scientifique	Nom français	Statut patrimonial / Remarques
<i>Aeshna affinis</i>	L'Aeschne affine	LrR ; Reproduction possible
<i>Aeshna juncea</i>	L'Aeschne des joncs	LrR ; erratique
<i>Aeshna mixta</i>	L'Aeschne mixte	LrR ; Reproduction possible
<i>Anaciaeshna isoceles</i>	L'Aeschne isocèle	LrD ; Reproduction probable
<i>Brachytron pratense</i>	L'Aeschne printanière	LrR ; Reproduction certaine
<i>Ceriagrion tenellum</i>	L'Agrion délicat	LrR ; erratique
<i>Erythromma viridulum</i>	La Naiade au corps vert	LrD ; Reproduction certaine
<i>Somatochlora flavomaculata</i>	La Cordulie à taches jaunes	LrE ; Reproduction possible
<i>Sympetrum flaveolum</i>	Le Sympète jaune	LrF ; Reproduction certaine

### Lépidoptères (Papillons) :

Les rhopalocères constituent un groupe relativement bien connu et abordable (car attractif et relativement restreint en ce qui concerne notre pays).

Il est en outre caractéristique du bon équilibre des milieux « secs ». Sur l'étang de Lempis, il est suivi depuis peu mais d'ores et déjà **59 espèces** ont été recensées (site et alentours immédiats), ce qui témoigne d'un milieu riche et diversifié.

A noter la présence du Cuivré des marais, *Thersamolycaena dispar*, espèce protégée au niveau national.

En ce qui concerne les hétérocères, l'identification est beaucoup plus délicate (et le nombre d'espèces beaucoup plus

important également) et passe généralement par la capture puis éventuellement la dissection des pièces génitales. Une session de capture a donc été réalisée durant l'été 2000 avec un spécialiste (Patrick ROSSET, Association FLAVIA ADE).

Cette opération a déjà permis d'identifier 17 espèces, ce qui porte à **23 le nombre d'espèces** connues sur le site, et les échantillons prélevés sont en cours d'identification.

D'autres séances de captures auront lieu à l'avenir afin de faire progresser nos connaissances.

### Reptiles amphibiens :

Le site est exceptionnellement riche en ce qui concerne les reptiles et amphibiens puisqu'il héberge à lui seul **17 espèces** sur les 25 présentes en Nord Isère.

Ces animaux étant particulièrement discrets, leur identification s'effectue notamment par le biais des chants en ce qui concerne les amphibiens et par la visite

régulière de refuges à reptiles disposés sur le site. Quelques hôtes prestigieux sont ainsi régulièrement aperçus : la Couleuvre d'Esculape ou la fameuse Tortue cistude (qui

fait l'objet d'un programme d'études spécifique) pour nos amis à écailles et le Pélodyte ponctué ou la Rainette verte pour nos amis sans écailles.

**Tableau n° 4 : Reptiles et amphibiens remarquables de l'étang de Lemps : statuts patrimoniaux**

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	LrF
Couleuvre d'esculape	<i>Elaphe longissima</i>	AnIV ; LrF
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavus</i>	AnIV ; LrF
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LrF ; LrD
Grenouille " verte "	<i>Rana « synklepton »</i>	LrD
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	AnIV ; LrF
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	AnIV ; LrF
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	AnIV ; LrF
Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	LrF
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctata</i>	LrF ; LrD
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	AnIV ; LrM ; LrF ; LrD
Salamandre commune	<i>Salamandra salamandra</i>	LrF
Tortue cistude	<i>Emys orbicularis</i>	AnII ; LrM
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	LrF

## Oiseaux :

Les oiseaux font l'objet d'une attention soutenue tout au long de l'année : comptage des effectifs hivernants, suivi des migrateurs, suivi des effectifs nicheurs sur le site.

A ce jour, **124 espèces** ont pu y être observées.

Le site est à signaler comme refuge hivernal (zone non chassée) avec d'importants rassemblements de canards colverts et se trouve sur un passage migratoire assez net : à l'automne en particulier les flux de passereaux y sont nettement perceptibles.

Mais l'intérêt particulier du lieu réside surtout dans ses espèces affiliées aux zones humides, et notamment aux roselières. Ainsi quelques visiteurs de renom y arrivent au printemps pour la saison de reproduction..

C'est le cas du Blongios nain et du Héron pourpré, deux hérons rares et menacés au niveau national. Le premier, le plus petit des hérons, a niché sur le site par le passé et, après une période d'absence, est à nouveau noté aux périodes favorables. Le second n'a pas encore niché, à notre connaissance, mais

se trouve désormais présent de plus en plus fréquemment aux périodes de nidification et pourrait s'installer dans les années à venir. Ces deux hérons sont inféodés aux grandes roselières. D'autres oiseaux

intéressants nichant dans les roselières fréquentent également le site : c'est le cas des rousserolles effarvattes et turdoïdes qui sont bien installées en période de reproduction

**Tableau n°5 : Oiseaux remarquables de l'étang de Lemp ; statuts patrimoniaux**

Nom Commun	Nom scientifique	Statut patrimonial / Remarques
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	LrF / Nicheur certain
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	LrF ; LrD / Migrateur
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	DO ; LrE / Nicheur possible
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	DO ; LrE ; LrD / Nicheur probable
Perdrix rouge*	<i>Alectoris rufa</i>	LrE ; LrD / Lâcher cynégétique
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	LrF ; LrD / Hivernant
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	LrE / Hivernant
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO ; LrE ; LrF ; LrD / Accidentel
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LrD / Zone de chasse
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO ; LrE ; LrD / Nicheur à venir ?
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	LrD / Hivernant
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	LrF / Hivernant
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	DO ; LrE ; LrF ; LrD / Migrateur ; Hivernant
Engoulevent d'Europe*	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO ; LrE ; LrD / Nicheur possible
Tarin des Aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	LrF ; LrD / Hivernant
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	DO ; LrE / Migrateur
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	DO ; LrE ; LrF / Migrateur
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO ; LrE / Erratique
Circaète Jean le blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO ; LrE ; LrD / Erratique
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO ; LrD Erratique
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO ; LrE ; LrD / Erratique
Grosbec casse noyau	<i>Coccythraustes coccythraustes</i>	LrD / Hivernant
Caille des blés*	<i>Coturnix coturnix</i>	LrE ; LrD / Nicheur possible
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LrF ; LrD / Erratique
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / Erratique
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	DO / Hivernant
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LrD / Nicheur possible
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	LrE / Hivernant
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	LrE ; LrD / Erratique

Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LrD / Zone de chasse
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LrE / Zone de chasse
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	LrD / Migrateur
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	LrF / Migrateur
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LrE / Migrateur
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	DO ; LrE ; LrF ; LrD / A niché
Torcol fourmilier*	<i>Jynx torquilla</i>	LrE ; LrD / Nicheur possible
Pie grièche écorcheur*	<i>Lanius collurio</i>	DO ; LrE / Nicheur possible
Goéland leucopnée	<i>Larus cachinnans</i>	LrD / Hivernant
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO ; LrE ; LrD / Nicheur probable
Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	LrE ; LrD / Erratique
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO ; LrE / Migrateur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO ; LrM ; LrD / Migrateur
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	LrE / Nicheur possible
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO ; LrE ; LrF / Migrateur
Perdrix grise*	<i>Perdrix perdrix</i>	LrE ; LrD / Erratique
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO ; LrD / Nicheur possible
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	DO / Hivernant
Rouge queue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LrE / Migrateur
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	LrD / Migrateur
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LrE / Nicheur probable
Mésange rémiz	<i>Remiz pendulinus</i>	LrF / Migrateur
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	LrE / Nicheur probable
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Erratique / LrD
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	LrE / Nicheur probable
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	LrD / Hivernant
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	DO ; LrE / Migrateur
Huppe fasciée*	<i>Upupa epops</i>	LrD Nicheur possible

➔ les espèces annotées d'une astérisque (\*) sont des espèces non notées sur le site mais à proximité immédiate.

## Mammifères :

Les mammifères ont été identifiés par observation directe mais aussi par l'intermédiaire de leurs traces, et ce sur le site lui-même mais aussi sur les abords immédiats.

Le site totalise à ce jour **21 espèces** de

mammifères. Seul le Rat musqué et le Ragondin présentent un besoin particulier en eau. Les autres espèces fréquentent le site pour se nourrir ou sont de passage. Les espèces les plus communes de la région sont présentes aux abords de l'étang (Renard,

Chevreuil, Sanglier..). D'autres nettement moins communes et / ou plus discrètes fréquentent également le site telles que l'Hermine, la Belette, la Martre ou encore, mais avec des réserves sur l'identification

(réalisée à partir d'indices de présence), le Putois et le Chat sauvage.

Les micromammifères (Chauves-souris et rongeurs) sont encore peu connus sur le site mais bien présents.

**Tableau n° 6 : Mammifères remarquables de l'étang de Lempis ; statuts patrimoniaux**

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial
Belette	<i>Mustela nivalis</i>	LrF
Blaireau	<i>Meles meles</i>	LrF
Chat sauvage	<i>Felis sylvestris</i>	AnIV ; LrF ; LrD
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LrM
Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	LrF
Hermine	<i>Mustela herminea</i>	LrF
Lièvre commun	<i>Lepus capensis</i>	LrD
Martre	<i>Martes martes</i>	LrF
Pipistrelle commune	<i>Pipistrella pipistrella</i>	AnIV
Putois	<i>Mustela putorius</i>	LrD

### Poissons :

Afin d'inventorier les poissons, deux pêches au filet ont eut lieu avec l'assistance d'un pêcheur professionnel : en 1999 pour la première puis en 2000 pour la seconde. Ces différentes sessions de pêche ont permis d'inventorier **9 espèces** dans l'étang. Il s'agit d'espèces classiques des eaux stagnantes, sans surprises et sans absents notoires. A noter que le Poisson chat,

espèce largement introduite dans la région et envahissante, n'est pas présent dans l'étang. L'ensemble des espèces présentes semble se reproduire sur le site à l'exception de la Carpe : aucune carpe juvénile (Carpe commune ni Carpe miroir) n'a été capturée alors que des juvéniles de toutes les autres espèces ont été notées.

## Objectifs de gestion :

L'objectif à long terme est de conserver et de restaurer la mosaïque d'habitats, élément caractéristique de l'Isle Crémieu, facteur de diversité donc de richesse faunistique et floristique.

L'objectif général peut se préciser par type d'habitat :

### Etang :

---

- Conserver et développer les herbiers et les secteurs à nénuphars (milieux particulièrement favorables aux invertébrés aquatiques, alevins, Tortue cistude).

### Mares :

---

- Conserver et dégager les mares existantes, créer un réseau d'autres mares.

### Rives :

---

- Développer les roselières (milieux favorables aux hérons, rousserolles...),
- Aménager les roselières existantes en créant des anses, des clairières (aménagement favorables pour la tranquillité des oiseaux d'eau et de la Tortue cistude),
- Développer les connexions entre l'étang et les prairies attenantes par l'ouverture des rives.

### Prés humides, pelouses sèches :

---

- Conserver ces milieux (fauche pour éviter que le milieu ne se referme),
- Réouvrir les anciens milieux de ce type.

### Haies :

---

- Conserver les haies (refuge pour l'avifaune, les insectes, protection contre le vent).

### Boisements :

---

- Conserver les boisements existants (protection visuelle, protection contre les vents, refuge hivernal pour les amphibiens).

Guillaume DELCOURT

## Abréviations et notes sur le statut des espèces patrimoniales

**AnII** : annexe II de la directive « Habitats - Faune - Flore » concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage : espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

**AnIV** : annexe IV de la directive « Habitats - Faune - Flore » concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage : espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

**DO** : annexe I de la directive « Oiseaux » concernant la conservation des oiseaux sauvages : espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zones de Protection Spéciale).

**LrM** : liste rouge mondiale des espèces rares et menacées.

**LrE** : liste rouge européenne des espèces rares et menacées.

**LrF** : liste rouge française des espèces rares et menacées.

**LrR** : liste rouge régionale des espèces rares et menacées.

**LrD** : liste rouge départementale des espèces rares et menacées.

Les **listes rouges** sont des documents d'alerte qui permettent, à une échelle géographique donnée, d'attirer l'attention sur des espèces menacées de disparition à plus ou moins long terme. Elles peuvent par la suite servir de base de réflexion à l'élaboration des priorités de conservation, prélude à des actions spécifiques de terrain comme la protection et la gestion des milieux naturels.

Pour en savoir plus sur les espèces présentes, les statuts de protection, les mesures de gestions, le suivi scientifique... :

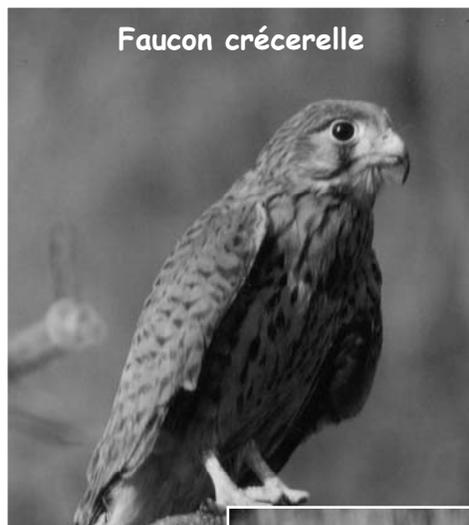
### Bibliographie sommaire :

---

- *Etang de Lemps - Etat des lieux et proposition de plan de gestion*. LO PARVI, 1994.
- *Etang de Lemps - Rapport d'activité annuel*. LO PARVI / AVENIR, 1997, 1998, 1999, 2000.
- *Etang de Lemps - Rapport des études scientifiques*. LO PARVI, 2000.
- *Guide des espèces animales menacées en Isère*. Conseil Général de l'Isère, 1995.
- *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques*. FIERS V. et coll., Muséum National d'Histoire Naturelle, 1997.

Documents consultables au local de l'association.

# Cinquième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (2000)



*Photo J.François Noblet et P Huguet*

**Deliry C. (coord. Lo Parvi)**

Cette chronique se caractérise par des efforts supplémentaires à intégrer de nouveaux graphiques permettant de dresser des hypothèses sur la phénologie des espèces, en d'autres termes : "quand migrent-elles, que font-elles dans l'année ?". Une analyse pour de nombreuses espèces de la Base de données de Lo Parvi permet de dégager des archives des observations intéressantes négligées soit par méconnaissance de certains phénomènes de la biologie des espèces, soit parce qu'elles n'étaient jusqu'alors connues que des processeurs informatiques et des observateurs qui les avaient patiemment transmises à l'association.

Il s'agit désormais d'une véritable chronique associative où certes quelques observateurs monopolisent un grand nombre de citations, mais chacun y a sa place, pourvu qu'il se donne la peine de signaler ses oiseaux, ceux qu'il a rencontré ici et là, ceux qui viendront enrichir nos connaissances, combler nos lacunes. Dans de nombreux cas, le nombre des données favorise les analyses et améliore le savoir. Aussi, j'invite chacun à lire attentivement cette nouvelle chronique, à y repérer les lacunes et coquilles, à partager sans complexe ce qu'il sait. La "maturité" de ce document et les efforts consentis pour l'enrichir font que désormais vos ajouts seront plus particulièrement valorisés, car hormis ce qui serait connu de nos amis de l'association voisine Nature et Vie Sociale, peu de choses, semble nous avoir échappé, sinon ce que vous seuls connaissiez. Bonne découverte à tous et un grand merci à Christophe Grangier qui depuis des années joue le jeu en m'envoyant ses remarques, à Guillaume Delcourt, Raphaël Quesada et Grégory Juppet qui par leurs transmissions régulières d'informations enrichissent nos connaissances et se font les ambassadeurs des quelques données transmises au jour le jour à l'association par vous-même. Merci à tous ceux qui savent et qui ne détruisent pas notre patrimoine. Et pour ceux qui ont détruit, dites-le qu'on le sache et qu'on le fasse savoir, surtout s'il s'agit de l'unique paire ou presque de Harle bièvre sur le Haut-Rhône. Au moins saurons-nous pourquoi ils ne sont plus là.



### Trois nouvelles espèces :

Gravelot à collier interrompu (1971), Barge rousse (1994), Tournepierre à collier (1972), données d'archives qui avaient été

omis. Le nombre d'espèces observées actuellement dans l'Isle Crémieu est de l'ordre de 270 espèces.

### Certaines espèces très rares et citées de nouveau :

Grèbe à cou noir (6<sup>ème</sup> printanière, 7<sup>ème</sup> automnale), Héron garde bœuf (13<sup>ème</sup> à 15<sup>ème</sup>), Grande Aigrette (1<sup>ère</sup> en été), Cigogne noire (6<sup>ème</sup>), Oie des moissons (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> citation), Oie cendrée (5<sup>ème</sup>), Tadorne de Belon (15<sup>ème</sup>), Fuligule milouinan (6<sup>ème</sup>), Eider à duvet (4<sup>ème</sup>),

Harelde de Miquelon (2<sup>ème</sup>), Macreuse brune (5<sup>ème</sup>), Harle piette (11<sup>ème</sup>), Pygargue à queue blanche (2<sup>ème</sup>), Aigle royal (7<sup>ème</sup>), Faucon kobez (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>), Grue cendrée (13<sup>ème</sup> printanière), Huitrier pie (3<sup>ème</sup>), Echasse blanche (10<sup>ème</sup>), Avocette élégante (4<sup>ème</sup>), Mouette pygmée (2<sup>ème</sup>),

Sterne pierregarin (3<sup>ème</sup>), Guifette leucoptère (5<sup>ème</sup>), Pic noir (Nouvelles mentions), Cochevis huppé (3<sup>ème</sup>), Traquet tarier (7<sup>ème</sup> récente automnale), Merle à plastron (3<sup>ème</sup>), Fauvette à tête noire (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> hivernale), Pouillot véloce (8<sup>ème</sup> hivernale), Grimpereau des bois (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>).

Les espèces soulignées déjà signalées comme telles dans la précédente chronique peuvent être soupçonnées de progression. Les efforts importants de prospections sur la Vallée du Rhône, expliquent certaines de ces découvertes de même que quelques recherches plus poussées dans les archives.

---

**Très peu ou aucune nouvelle des espèces suivantes, dont certaines déjà soulignées dans la précédente chronique (régression, lacunes ?) :**

---

Les causes peuvent être diverses, aussi vu le profil des prospections récentes, l'absence ou la faiblesse des observations de Fuligule nyroca, de Canard souchet et de Vanneau huppé, sont des indices de régression. Nous n'avons jamais eu beaucoup de données de Limicoles, toutefois la faiblesse des informations sur les Bécasseaux et les Chevaliers témoignent d'une baisse de motivation des observateurs pour ces oiseaux difficiles d'observation et d'identification. Ceci est à mon avis valable aussi pour les Rousserolles et les Locustelles, les Pipits farlouse et spioncelle, l'Hypolaïs polyglotte ou le Rougequeue à front blanc qui ont été fort peu relatés ces derniers mois. Les prospections de nocturnes ont été limitées de la même manière. Toutefois on doit s'interroger pour

d'autres espèces comme la Fauvette des jardins, le Gobemouche gris, le Pouillot siffleur, la Pie-grièche grise, le Pigeon colombin, le Courlis cendré, le Moineau friquet, le Grand Corbeau, le Bruant proyer ou le Pic cendré pour lesquels quelques mentions seraient souhaitables et des prospections spécifiques menées dans certains... leur régression semble tout à fait vraisemblable. Pour certaines de ces espèces, c'est une nouveauté et nous devons nous attacher à le confirmer.

**Le cas de l'Hirondelle de fenêtre en 2000, après quelques avertissements de régression puis reprise dans les années 1990, semble tout à fait critique et une analyse précise de données mérite d'être menée dans la prochaine chronique.**

---

**Divers records numériques ou dates de migration record ont été compilés :**

---

Grèbe huppé (poussins le 11/9), Héron pourpré (26/3), 168 Cygnes tuberculés, Canard siffleur (4/9), 13 Canards siffleurs, 55 Canards chipeaux, Sarcelle d'été (22/2), Cicaète Jean le blanc (3/3), Faucon hobereau (21/3), 7 Avocettes élégantes, Grand Gravelot (7/5), Chevalier combattant (24/9), Chevalier aboyeur (20/7), Chevalier cul-blanc (30/11), 295 Mouettes rieuses, Tourterelle des bois (6/4), Coucou gris

(12/3...), Engoulevent d'Europe (22/4), Martinet noir (5/4...), Martinet alpin (26/3), 110 Guêpiers d'Europe, Accenteur mouchet (11/10), Rossignol philomèle (24/3...), Rougequeue noir (6/3), Traquet pâtre (famille précoce le 14/5), Traquet motteux (27/8), Lorient d'Europe (23/4...), 40 Pies bavardes, Pinson du nord (11/10), Serin cini (1/3), Gros bec cassenois (25/10).

## Événements divers :

---

Harle bièvre (3<sup>ème</sup> année de nidification avec 2 couples en 2000), Bondrée apivore (1<sup>ère</sup> preuve de nidification certaine en 2000, une lacune levée), Bécasse des bois (une preuve de nidification certaine

existait dans les archives pour 1984), Hironnelle de fenêtre (quasi absence de mentions en 2000), Bouscarle de Cetti (une donnée en 2000).

## Amélioration significative des connaissances pour certaines espèces :

---

Héron cendré (nidification), Héron pourpré (historique de nidification sur l'étang de Salette), Cygne tuberculé (dispersion postnuptiale), Oie cendrée (historique de l'acclimatation aux étangs de la Serre dans les années 1990), Fuligule milouin (mouvements pré-nuptiaux précoces de janvier), Tourterelle turque (modalité de l'hivernage), Pic épeiche (mouvements

aux inter-saisons), Fauvette grise (40aine de données en 2000), Pouillot de Bonelli (possibilités de la nidification), Pouillot siffleur (faiblesse du nombre de mentions dans les années 1990), Gobemouche noir (migration notamment en automne), Geai des chênes (migrations), Moineau friquet (nidification en 1999).

## Des graphiques de la phénologie pour certaines espèces sont présentés :

---

Il viennent compléter ceux présentés dans la 4<sup>ème</sup> Chronique annuelle (DELIRY, 2000) : Cigogne blanche, Sarcelle d'hiver, Canard pilet (simplement résultats mensuels), Canard souchet, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Busard St Martin, Épervier d'Europe, Bécassine des marais, Chevalier guignette, Alouette des champs, comparaison des Roitelets huppé et triple-

bandeau, Gobemouche noir (proportions par mois). Tous ces graphiques ne sont pas nécessairement commentés et peuvent se suffire à eux-mêmes ou susciter de nouvelles hypothèses que nous laissons à chacun le soin de formuler, recherchant désormais petit à petit des éléments pour étayer celles qui nous ont semblé les plus remarquables.

## **Légendes :**

*Les textes sont précédés du résumé des connaissances (petits caractères) complétés par les éléments nouveaux depuis la dernière chronique (grands caractères bordés de gris).*

### **1. Statuts, NO NR, MO MR, HO HR, EO ER.**

Nous n'avons souligné que les espèces rares ou occasionnelles dans chacun des cas.

- **N** : nicheur. **R** : rare.
- **M** : de passage, migrations. **O** : occasionnel, accidentel.
- **H** : hivernage ou présence hivernale.
- **E** : estivage, sans nidification constatée.

**Les statuts en caractère gras concernent des cas observés dans l'Isle Crémieu (par exemple : sera en caractère gras une espèce nicheuse chez nous), restent en caractères normaux de tels statuts non constatés chez nous (par exemple : ne sera pas en caractère gras une espèce non nicheuse chez nous, bien que nicheuse ailleurs en Isère).**

**Les statuts de plus soulignés sont tout à fait significatifs dans l'Isle Crémieu par rapport au reste du département (par exemple : sera souligné le cas d'une espèce nicheuse en Isère dont l'essentiel des effectifs concernera l'Isle Crémieu).**

### **2. Liste rouge départementale des oiseaux Nicheurs : entre crochets**

- **[!!]** : Gravement menacé de disparition.
- **[!]** : Menacé de disparition.
- **[Vu]** : Vulnérable.

## **PLONGEONS, GRÈBES & PETRELS**

### **Plongeon arctique / dop : MO HO**

3 observations hivernales (XI et II) concernant dans 2 cas un stationnement de quelques jours (dans les années 1980 au Lac de la Save, du 30/1 au 8/2/1987 à l'Isle d'Abeau et du 13 au 15/11/1986 au Lac Clair).

### **Grèbe castagneux / dop : NR [Vu]**

Espèce sédentaire aux effectifs désormais renforcés en hiver, peu détectée en automne (toutefois 34 le 18/10/1997 à la Vallée Bleue). Nicheuse assez commune dans les années 1960 (plupart des étangs), stable depuis lors (de 15 à 25 cp. ; 1975-95). Premiers chants dès mi-février, mais en général pas avant mi-mars. Peu citée sur l'étang de Salette de façon étonnante : seulement 4 données entre 1994 et 1998, mais plus d'une dizaine depuis 12/1998. En augmentation lors de l'hivernage depuis l'aménagement de la Vallée Bleue (record : 103 le 17/11/1988, 100 le 25/10/1998). 34 aux étangs de la Serre le 19/10/1986, 27 à Brangues sur le Rhône le 14/2/1996.

**Nouvelles données sur l'étang de Salette**, avec 1 ind. le 8/3/2000 (G.Delcourt), 1 le 29/10 et 1 le 1<sup>er</sup>/1/2001 (G.Juppet). Déjà 50 le 3/9 à la **Vallée Bleue** (G.Juppet), lieu où ils sont 45 le 4/10 (C.Deliry, C.Garin). Sur le Haut Rhône noter ce **beau groupe** de 14 ind. aux Molottes le 14/1/2001 (R.Quesada).

### **Grèbe huppé**

Espèce sédentaire, disséminée en nidification, plus localisée en hivernage (divers étangs désertés). Population estimée à une 50aine de cp. dans les années 1970. Ce chiffre semble assez stable : estimation de 25 à 50 cp. (1975-95). La population crémolane concerne environ les 2/3 de la population iséroise. L'espèce parade dès la fin janvier, couve dès début avril (autres cas connus en mai) et les premiers poussins ont été signalés mi-mai. Record récent de 78 ind. le 15/2/1999 à la Vallée Bleue. La progression de l'espèce est vraisemblable depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Encore 2 poussins sur le dos de leurs parents le 11/9/2000** à l'étang de Salette (G.Juppet). L'effectif de 44 ind. le 14/1/2001 à la Vallée Bleue (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère, FRAPNA Ain) est une sorte de petit record. **Le record pour l'Isle Crémieu est de 78 ind.** (voir précédente chronique) sur ce mêmesite. 56 ind. le 8/7/1998 aux carrières de Champdieu (R.Quesada).

### Grèbe jougris / dop : MO HO

3 données. 1 citation automnale : 1 les 13 et 14/10/1996 aux étangs de la Serre. 2 observations hivernales : le 15/1/1997 à la Vallée Bleue et le 20/2/1979 au Lac Clair.

### Grèbe esclavon / dop : MO HO

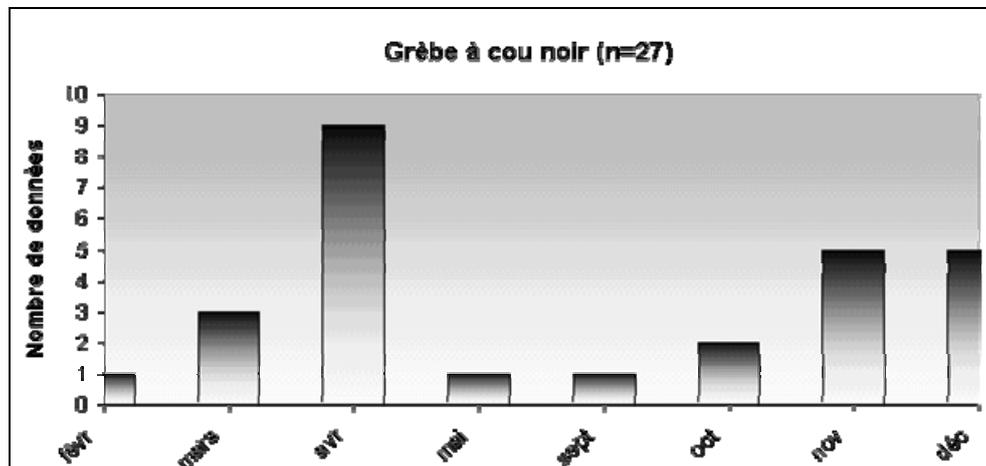
4 observations hivernales (XII-II) et une citation printanière (III) dont 2 en 1996 lors d'une mini-invasion de l'espèce en France : à Montcarra au début des années 1980, au confluent Ain-Rhône le 17/12/1993, aux carrières de Champdieu le 8/1/1996, à Ecorchebœuf le 19/2/1985 et du 8 au 10/3/1996 sur le Rhône à Brangues.

### Grèbe à cou noir / dop : NO HR Pc3 [!!!]

Espèce très peu notée aux deux passages alors qu'elle niche en Dombes. **5 citations printanières**, le 17/3/1991 aux étangs de la Serre, le 17/3/1996 à l'étang de Salette, le 10/4/1996 à Grumate (*sic* !), le 11/4/1984 à Mèpieu et 2 le 15/4/1998 à l'étang de Salette. **6 observations automnales**, 3 entre VII (précoce) et XI sur Ecorchebœuf, 1 le 16/10/1994 aux étangs de la Serre, 1 le 19/10/1999 aux étangs de la Serre et 1 le 27/10/1998 à la Vallée Bleue. **Par ailleurs** des chanteurs sont notés le 28/5/1967 à l'étang de Salette et le 28/4/1996 à l'étang de Moras. Des individus nuptiaux signalés : 1 aux étangs de la Serre en juin 1993 et 2-3 de mi-mars au 28/4/1996 à l'étang de Salette : nicheurs possibles. Cité parfois à la Vallée Bleue **en hiver**.

**6<sup>ème</sup> mention printanière** : 1 les 23 (G.Delcourt) et 27/4/2000 (G.Juppet) à la Vallée Bleue. **7<sup>ème</sup> mention automnale** : 1 le 3/9 à la Vallée Bleue (G.Juppet). **Données hivernales** sur ce site avec 1 ind. le 27/12/2000 (G.Juppet), 5 le 14/1/2001 (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère, FRAPNA Ain), c'est un record numérique.

Une requête réalisée dans la **Base de Lo Parvi** révèle quelques données supplémentaires dont un **petit passage printanier** en avril (près de 10 mentions)...les observations qui n'étaient pas citées dans les chroniques sont : 1 le 25/3/1994 à l'étang de Vénérieu (E.Jousseume), 1 le 27/3/1999 à l'étang de Salette, 1 les 3 et 4/4/1999 aux étangs de la Serre, 1 le 5/4/1998 (G.Juppet) et 1 les 27 et 28/4/1996 sur l'étang de Salette (G.Bourguelat), 1 le 11/4/1984 (Lo Parvi) et 1 le 11/4/1986 à l'étang de Mèpieu (Lo Parvi). Ceci porte à 13, le nombre de mentions prénuptiales. **Pour l'automne** nous précisons aussi les données qui ont échappé aux chroniques, soit 13 mentions automnales au total : 1 le 17/10/1993 aux étangs de la Serre (C.Deliry), 1 le 13/11/1993 (Lo Parvi) et 1 le 17/11/1988 à la Vallée Bleue (J.J.Thomas-Billot), 1+1 le 18/11/1979 au Lac de la Save et aux étangs de la Serre (CORA Isère), 1 le 20/11/1993 à l'étang Pacaud sur Villemoirieu (C.Deliry).



### (Océanite tempête / dop : MO)

Espèce inconnue dans l'Isle Crémieu. Observée suite aux tempêtes du mois de décembre 1999 en Chartreuse, le Vercors, Ain, Haute-Savoie, Suisse...

**Des précisions** qui bien qu'elles ne concernent pas l'Isle Crémieu, sont intéressantes pour comparaison et similitudes : en 1972 suite à des tempêtes, 1 oiseau trouvé mort à Ecully le 18/3 (G.Demarçq ; selon C.Grangier, *in litt.*).

## CORMORANS & ARDEIDES

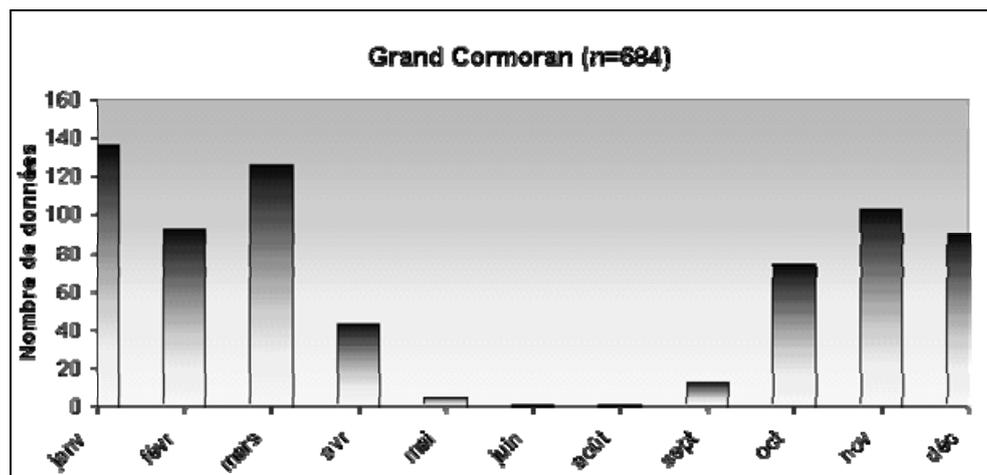
### Grand Cormoran / dop : ER

Espèce notée aux deux passages (10/9/1993 ; IX-XI ; optimum vers la mi-X)(III-IV ; désormais exceptionnellement en V, voire en estivage) et en hivernage. La sous-espèce indiquée lorsqu'elle est précisée est **P.c.sinensis** ; 1 imm. très clair observé au début de l'année 1995 sur les îles du Haut-Rhône pourrait être de la forme **P.c.marocanus**. **Espèce en progression**

**actuellement fortement ralentie, avec changement de la phénologie** dont des témoins récents peuvent être cités : premier cas d'estivants le 7/6/1995 sur les Iles du Rhône, 1 imm. passe l'été 1995 à Brangues, 1 attardé le 11/5/1996 à l'Île du Noyer ; de plus **2 nids sont construits, sans occupation**, fin III-début IV en 1996 sur les Iles du Rhône. **L'arrivée classique est désormais en IX**, alors qu'elle n'avait lieu qu'en X au début des années 1990. Aujourd'hui fréquent dès X, alors qu'il n'était fréquent qu'à partir de XI (période qui concerne toujours le gros du passage) jusqu'alors. Un autre témoignage concerne **l'hivernage qui se poursuit désormais fondu dans la migration pré-nuptiale, jusqu'en III-IV, voire V. Quelques bagues colorées** d'origine hollandaise (cas confirmé) ou danoise (hypothèse), ont été signalées en 1995 et 1996 aux étangs de la Serre et de Salette. Hormis une donnée sur Bourgoin vers le début du siècle, première donnée le 18/3/1977. Depuis l'espèce est en augmentation toutefois toute relative et fortement ralentie dans la fin des années 1990. **L'hivernage n'est clairement régulier que depuis 1986**. Présence d'un **dortoir signalé sur la Vallée Bleue à partir de 1988** (ancien record : 845 le 15/1/1991) et un ou deux sur les Iles du Rhône (record : environ 400). Le **dortoir de la Vallée Bleue, dérangé, a éclaté sur le cours du Rhône** avec une nette baisse des effectifs et de petits dortoirs provisoires sont désormais observés çà et là. Sur ce site, ils ne sont guère plus de 100 en général depuis 1994 (record récent : 507 le 20/1/1996). Deux nouveaux dortoirs sont ainsi signalés vers Villette d'Anthon et un vers le confluent Ain-Rhône en 1999-2000. Sur l'autre dortoir régulier connu sur les Iles du Rhône un record récent est de seulement 163 le 15/3/1996. Ce dernier **dortoir semble important car il attire assez régulièrement des Grandes Aigrettes (*Egretta alba*) en hivernage**, mais des cas d'effarouchement illicite sont constatés ici aussi. La régression sur les dortoirs est confirmée par les données très récentes de la fin des années 1990, toutefois les effectifs régionaux continuent d'augmenter (6100-7300 sur la période 1995-97 contre 5000-6000 sur 1991-93). Autres records de 105 aux étangs de la Serre le 15/2/1992 et 90 le 25/1/1994 (dortoir ponctuel). **Un article de THOMAS-BILLOT (1990) réalise une synthèse des observations de 1977 à 1990. Pas de coordination départementale, comptage des oiseaux au dortoir.**

**Tardif**, un le 22/4/2000 sur les Iles du Rhône (G.Delcourt). **Précoce en automne 2000** avec déjà 1 ind. les 3, 4 et 14/9 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

L'analyse de la **Base de donnée de Lo Parvi** permet de dresser le graphique de présence ci-dessous.



#### **Butor étoilé / dop : NR MR HR Pc1 [!!]**

Il s'agit d'un hivernant ponctuel noté sur les étangs de la Rama et de Salette, mais aussi sur l'étang de Charamel (1991), l'étang de Lemps (1998-99) et les étangs de la Serre (1996 et 1997). Irrégulier, il a été noté en période de nidification de 1978 à 1984 (IV-VI) à l'étang de Mépieu et sur le marais de l'Ambossu les 6/4/1981 et 30/5/1984, de plus des informations vieilles d'une 30aine d'années le donnent, au conditionnel, nicheur sur l'étang de Salette : tout au plus un cp. nicheur irrégulier (1975-95). Récemment un chanteur le 25/3/1999 sur le Sauget. 2 données « automnales » (10/7/1980 à Brangues et 6/8/1981 au Bouchage). Une citation des années 1930 sur Lancin à souligner. **COORDINATION DÉPARTEMENTALE DES COMPTAGES DES NICHEURS : D.Loose (CORA Isère).**

1 individu possible est cité les 23 et 25/2/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet). A noter dans les **archives** : 1 chanteur à l'étang de Lemps le 17/3/1993 (Lo Parvi), ainsi qu'un oiseau aux étangs de la Serre les 4 et 5/5/1996 (Gardes du Sival, info. R.Quesada), 1 noté le 16/4/1997 au Sauget (J.J.Thomas-Billot), 1 le 30/3/1998 sur St Chef (J.F.Noblet). Il semblerait qu'une donnée hivernale au Lac Clair nous ait aussi échappé, mais aucune précision n'est disponible pour l'instant.

#### **Blongios nain / dop : NR MR Pc1 [!]**

Espèce migratrice (10/4 ; 7/5-4/9) et nidificatrice peu commune (1 à 5 cp. ; 1975-95). Divers sites sont donnés dans les années 1970, certains sont occupés encore aujourd'hui, mais la nidification est mal suivie. Présent en période de nidification aux

Étangs de la Serre (1969, 1976, 1978, 1992-97; jusqu'à 3 territoires), le marais de l'Ambossu (1973 et 1983), l'étang de Mépieu (1973 et 1983), l'étang de St Quentin Fallavier (1977, 1978; 1 à 2 cp.), l'étang de St Bonnet (1976, 1978, 1980-85; 2 chanteurs), l'étang de Lemps (... , 1995, 1996, 1999), l'étang de Salette (1995-98). D'autres sites sont connus mais suivis avec moins de régularité : étang de Charamel, lac de la Save, étang de la Bryne, étang de Gillieu, marais des Avenières, marais de Sablonnières, Lac Clair. L'espèce est considérée comme moins commune qu'en Dombes ou dans le Forez : ceci reste à valider (au moins 5 cp. suivis dans l'Isle Crémieu en 1996). **Coordination départementale des comptages des nicheurs : D.Loose (CORA Isère).**

En 2000 aux **étangs de la Serre** sont notés 1 M le 21/5 (R.Quesada), 1 cp. le 13/6 (F.Micouloud) et 1 F le 24 (R.Quesada, A.Renaudier), 1 cp. le 3/7 (R.Quesada). De plus 1 chanteur est détecté le 24/6 à l'**étang de Salette** (R.Quesada, A.Renaudier). Noté aussi lors de l'année 2000 en période de nidification sur l'**étang de Mépieu**, des informations supplémentaires devront être apportées ultérieurement.

### **Héron bihoreau / dop : NR MR Pc3 [!]**

Espèce migratrice et rare nidificatrice (9/3/1996, 27/3/1996; 8/4-11/9, départ en général dès VIII). 5 cp. signalés sur les Iles du Rhône dans les années 1970 et 5 nids le 29/4/1989, nicheur constaté en outre en 1991, toujours présent jusqu'à Brangues et Aoste en période de reproduction par exemple en 1997. Des preuves formelles de nidification récentes concernent au moins 4 nids occupés sur ces îles le 16/4/1999. Une nouvelle colonie d'une 20aine d'individus a été découverte à la fin des années 1990 sur Villette d'Anthon (dispersion possible jusqu'à St Romain de Jalionas). La population crémolane estimée à 10-12 cp. (1975-95) doit être légèrement supérieure à ce chiffre encore. Notons à même période, à Ecorchebœuf, 15 observations vespérales de 1979 à 1981 (15/6-21/8). Aux printemps 1997 et 1998, noté fréquemment vers l'étang de la Rama, une nidification doit être suspectée dans le secteur. En fin d'été des imm. erratiques se dispersent. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

**Précoce**, 1 le 2/4/2000 sur Arandon (R.Quesada). Au moins 5 ind. vespéraux le 31/5 sur le Rhône de Creys Mépieu (C.Deliry, C.Garin). **La nidification doit avoir vraisemblablement lieu non loin**, nous suggérons les îles de Brangues. Les archives révèlent que la **nidification sur le Haut-Rhône** est démontrée le 15/6/1994 (F.Micouloud).

### **Héron crabier / dop : MO**

Espèce notée 6 fois lors du passage printanier (dates classiques en Rhône-Alpes ; 27/4-30/5) de 1972 à 1989 et en 1998. Le 27/4/1983 aux étangs de la Serre, du 14 au 17/5/1998 et le 15/5/1989 à l'étang de Salette, le 17/5/1989 à l'étang Neuf sur Siccieu, le 19/5/1979 à Ecorchebœuf et le 30/5/1972 à Villette d'Anthon. Peut-être un autre le 19/5/1996 sur Vézeronce (à confirmer).

### **Héron gardebœufs / dop : MR HO**

11 citations. 1 donnée vraisemblablement de début 1993 à Frontonas (date à préciser). 1 observation automnale de 2 individus sur Siccieu, en vol, le 4/10/1994. 4 observations hivernales, le 22/1/1984 à Montcarra, 2 depuis une 15aine de jours le 22/1/1992 aux Avenières, 2 notés en mi.2/1993 sur St Baudille, fin XII 1995 sur Arcisse à St Chef et stationnement prolongé du 23/12/1995 à fin I 1996 sur Aoste. 1 imm. sur Morestel le 25/11/1998 et 1 groupe record de 7 ind. le 1<sup>er</sup>/4/1999 sur Salagnon. On note une augmentation des données depuis 1992 alors que l'espèce niche désormais et est régulière dans la Dombes voisine. Des données estivales sont désormais disponibles : 1 oiseau le 1/6/1994 au confluent Ain-Rhône, 5 (record numérique) pendant quelques jours dès le 25/8/1996 sur Villette d'Anthon.

En 2000, **13<sup>ème</sup> à 15<sup>ème</sup> citations crémolanes** ; une hivernale, 2<sup>ème</sup> automnale et 1<sup>ère</sup> citation printanière : 1 le 11/1/2000 sur Chozéau (N.Gorius), 3 le 4/10 à la Vallée Bleue (C.Deliry, C.Garin) et 1 le 2/5 aux étangs de la Serre (R.Quesada, R.Basso).

**Erratum** : l'observation donnée sur St Savin le 1<sup>er</sup>/4/1999 correspond en fait à Salagnon.

### **Aigrette garzette / dop : ER cas de nidification hors département s.str.**

Espèce migratrice et rare nidificatrice (17/3/1993, 31/3/1994 ; 13/4-14/10 ; 25/10/1998). Les dates extrêmes au passage de printemps sont : 13/4-16/5... ; optimum et record avec 32 oiseaux simultanés sur le Haut-Rhône s.l. le 2/5/1996 ou en un seul groupe à St Didier d'Aoste le 15/5/1998. Certainement encore en migration le 16/5/1997 sur Soleymieu. Pour l'automne des précisions sont à faire : ...déb.IX-14/10 ; 1 tardif au confluent Ain-Rhône le 25/10/1998. 2 cp. nicheurs sur les Iles du Rhône (1976), lieu où la nidification a été confirmée assez récemment. A proximité de la colonie d'Ardéidés des Iles du Rhône les 14, 19 et 25/5/1996, 24/7 et 31/8/1995, 2/5/1997 et 14/8/1998 ; aussi, il est vraisemblable qu'elle niche toujours sur ce site inaccessible. En effet un oiseau est observé entrant dans la colonie d'Ardéidés le 24/5/1998 et 2 ind. se tiennent à proximité de 12 petits nids favorables à l'espèce sur le Haut Rhône le 24/4/1999. Sporadique en migration ou erratisme sur les étangs. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

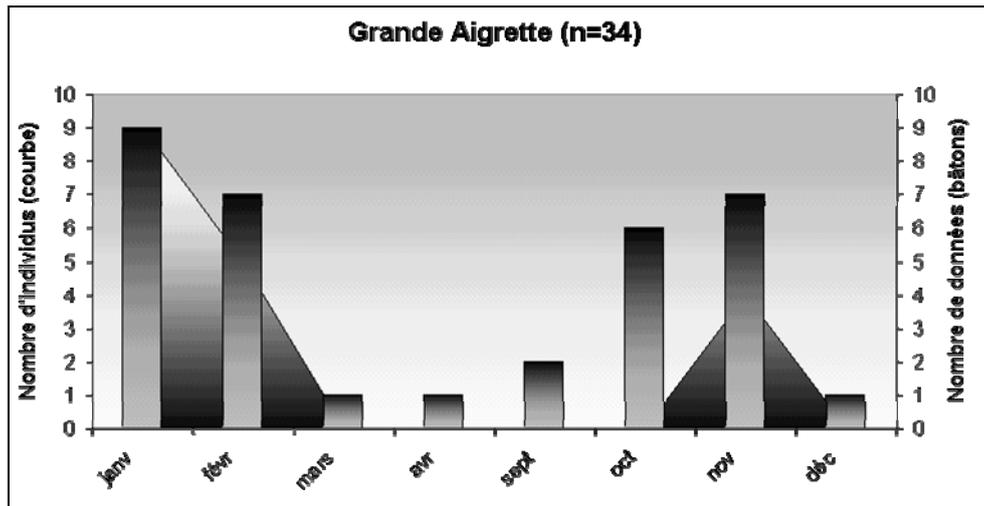
**Première en 2000, précoce**, signalée le 27/3 sur Brangues (C.Deliry). Notée à l'**étang de Salette** les 19 (G.Delcourt, S.& N.André), 20/4 (G.Delcourt) et 2 le 25 (G.Juppet). Une le 22/4 sur les Iles du Rhône à Brangues et 1 aux carrières de Champdieu le 23 (G.Delcourt). Selon D.Genoud, la **nidification n'est pas exclue à proximité du confluent Ain-Rhône** et diverses observations en période de nidification viennent étayer cette hypothèse. Le passage ou erratisme postnuptial se fait sentir avec 1 ind. le 29/8 sur le Haut-Rhône (R.Quesada) et 2 le 4/9 aux carrières de Champdieu (G.Juppet).

### **Grande Aigrette / dop : MR HR EO**

**Observée le 23/9/1977**, au confluent du Guiers et du Rhône, en période migratoire marginale en Rhône-Alpes et en hiver (1 le 28/12/1992, 1 les 25 et 30/1, 2 le 31/1 et 1 du 11 au 18/2/1994 aux étangs de la Serre), en rapport avec un **hivernage récent dans la région**, notamment en Dombes où les effectifs ont nettement augmenté ces dernières années (jusqu'à 180 ind. sur un seul étang à la fin de l'automne 1999 !!!) et où des **cas de nidification dombiste** probable sont signalés depuis 1994, certitude en 1996. Lors de l'hiver **1995** : 1 à Brangues les 2/1 et 26/2, 1 à l'étang de Chêne le 10/2, de plus, 3 les 21 et 30/1, 1 le 6/2 et 2 tardives le 9/3 sur les Iles du Rhône (le soir) au niveau du dortoir de Grands Cormorans qui semble avoir un effet attractif sur les Grandes Aigrettes. Premières automnales en 1995 : 1 le 17/9 aux étangs de la Serre, 1 les 23/10 et 17/11 sur les Iles du Rhône. Lors de l'hiver **1996** : 1 sur les Iles du Rhône ne fait que passer le 20/1 alors que le dortoir de Grands Cormorans est effarouché de manière illicite. Tardives au printemps 1996 : 1 le 8/4 à l'Île des Noyers, 1 le 15/4 au marais des Luippes, 1 sur Aoste et 1 au Bouchage le 1/5. De nouveau automnale en 1996 et 1997 : 1 les 21 et 22/9, 2 le 13/10 aux étangs de la Serre, 2 le 21/11/1996 sur Aoste, 3 individus sur des sites différents le 21/10/1997 (étangs de la Serre, de Salette et de Lemps), l'individu de l'étang de Salette stationne au moins jusqu'au 31/10/1997. Une donnée hivernale en **1997** : 1 le 15/1 à l'étang de l'Arche sur Bouvesse. En **1998** : 1 le 3/9 à l'étang de Charamel, année pauvre en données. **1999** est plus faste, avec 1 ind. les 5 et 6/11 à l'étang de Salette, 1 ind. du 10 au 15/11 à l'étang de Lemps. Depuis 1994, nous notons donc une nette augmentation des données et des effectifs qui restent modestes avec des maxima de 3 individus ensemble. **Les données ne sont plus simplement hivernales, mais débutent en automne (17/9) et perdurent jusqu'au printemps (1/5) ; nidification désormais possible.** En automne les oiseaux semblent en mouvement, mais plus statiques ou simplement erratiques aux autres périodes. Nous soulignerons l'effet attractif du dortoir de Grands Cormorans sur les Iles du Rhône et la fréquence des données aux étangs de la Serre.

1 oiseau fréquente ainsi le **Rhône à Brangues** les 21 et 27/3/2000 (C.Deliry). La **1<sup>ère</sup> citation estivale** intervient en 2000 avec 1 oiseau chassant à l'étang de Salette le 2/8 (Y.Baillet, G.Delcourt). **Record numérique de 8 ind.** le 12/9 (G.Juppet) sur ce même site. Elles sont **de nouveau nombreuses avec 5 ind.** au Grand étang de Mèpieu le 10/10 (R.Quesada). A l'**étang de Lemps, l'hivernage d'un individu** commence le 3/11 (G.Delcourt, Lo Parvi), lieu où l'espèce sera observée les 8, 15 (Lo Parvi), 22 et 29/11 (G.Delcourt, Y.Baillet), 7 (P.Suchet) et 20/12 (G.Delcourt), ainsi que le 14/1/2001 (C.Garin, C.Deliry). Une le 30/11/2000 sur le **Haut-Rhône** vers le Grand Brotteau (G.Delcourt) et pour ce secteur, 1 le 6/1/2001 au Bouchage, ainsi qu'une autre pour ce mois de l en vol sur Brégnyer Cordon en direction des Iles du Haut-Rhône le 7 (C.Deliry, C.Garin).

Un **retour sur les archives** révèle que l'individu noté aux étangs de la Serre en janvier 1994 a été observé de plus le 27 (Base Lo Parvi). Notée de plus le 28/12/1994 sur Brangues (J.P.Drevon), aussi l'individu repéré le 2/1/1995 aura-t-il été présent quelques jours plus tôt. Les oiseaux du Haut Rhône de début 1995, ont été notés en outre le 2/2 avec 1 ind. au dortoir des Cormorans, idem pour 1 ind. le 15 et 17/11 - la **2<sup>ème</sup>** mention de XI était déjà connue, mais non reliée au dortoir *a priori* - (F.Micouloud). Lors de l'automne 1996, l'individu des étangs de la Serre a été signalé de plus le 25/9 (C.Deliry). L'individu signalé à l'étang de Salette en X.1997 a été noté un jour plus tard, soit le 31/10 (G.Delcourt, G.Juppet, C.Deliry).



### Héron cendré / dop : **NR**

Sédentaire (mais des mouvements automnaux possibles : 5/11/1995), signalé nicheur sur les Iles du Rhône dès 1971 (30 cp.), en progression (estimation de 200 nids à la fin des années 1990, comptés avec 180 nids le 16/4/1999). Premières éclosions le 15/3, très tardifs au nid encore le 4/7/1999. Nicheur souvent exceptionnel et isolé ailleurs, mais les données et la taille des micro-colonies augmentent. Ainsi, au isolé Lac Clair (*recte*, 1986, et non 1987), à l'étang du Puy de Né (*recte* 1987, et non 1989), à Hières sur Amby (nid en 1995, observations en 1996 et 1997, 5 nids en 1999), à l'étang de la Feuillée (1995 ? ; 1997 ?), au Gabelon sur St Savin (1996 ; 4 nids en 1997), à l'étang de Beauve (...1996 ?), sur Vertrieu (5-6 nids en 1997, 13 nids en 1999 dont au moins 7 occupés) et au confluent Ain-Rhône (11 nids en 2000). Nombre important (record) de 37 individus aux étangs de la Serre le 20/9/1995. Erratisme généralement important, plus faible en période de nidification ; sur certains sites comme l'étang de la Salette il peut être vu tout le temps malgré une absence supposée de nidification dans le secteur. La progression est générale, rare dans les années 1960, régulier dès 1977 et fréquent dès 1982. **Coordination départementale des comptages au nid : D.Loose (CORA Isère).**

La **nouvelle colonie du confluent Ain-Rhône** signalée dans la dernière chronique en 2000 existerait de fait depuis le printemps 1999 (M.Bourrély, *com.or.*). Au **Lac de la Save**, 2 nids avec 4 ad. et 1 jeune au nid sont notés le 6/4/1999 (G.Delcourt). Sur 10 nids notés à la **colonie de Vertrieu** découverte en 1997, 2 seulement sont occupés le 27/2/2000 (D.Loose, S.Stéfaniak, C.Deliry). Sur **Hières sur Amby**, la colonie compte 16 nids occupés, avec couvaison et nourrissage de jeunes de 2-3 semaines le 26/3/2000 (O.Iborra), lieu où 13 nids sont encore fréquentés le 13/5 (C.Garin, C.Deliry). Au **Gabelon**, lieu connu depuis 1996, 6 ind. se répartissant sur 4 nids on note 2 poussins le 26/4/2000 (C.Deliry). A l'**étang de Beauve**, la nidification très probable en 1996 était de fait connue certaine depuis plusieurs années par G.Bourguelat, pas de preuves en 2000.

### Héron pourpré / dop : **NR Pc1 [!]**

Espèce migratrice et nidificatrice (III ; 30/3-26/9). Une citation très précoce semble pouvoir être retenue, elle concerne un oiseau noté les 1 et 2/2/1996 aux étangs de la Serre. Sa nidification est mal connue, jusqu'à 10 cp. dans les années 1980 au marais de l'Ambossu, en voie d'assèchement (site connu depuis 1972). Les sites potentiels ou connus actuels (sauf sites confidentiels), sont l'étang de Salette (1 cp. certain en 1981, 2 cp. probables en 1994, au moins 1 nicheur certain en 1995, 2 nicheurs certains en 1996, 4 nids en 1999), l'étang de Mépieu et celui de Charamel. La nidification est peu suivie. Quelques cas récents en outre : possible en 1997 au méandre du Sauget. La population crémolane est estimée entre 5 et 15 cp. (1975-95) Accouplement noté dès l'arrivée le 7/4/1995 à l'étang de Salette. Migration d'automne dûment constatée dès, au moins le 28/8/1997 et en IX. Toutefois des individus peuvent être encore attardés sur des sites de nidification ce dernier mois : dernier, 1 jeune le 26/9/1998 à l'étang de Salette. **Coordination départementale des comptages des nicheurs : D.Loose (CORA Isère).**

Noter que 3 nids sont occupés à l'**étang de Salette** le 26/3/2000 (O.Iborra), non seulement, il s'agit d'**oiseaux précoces**, mais ils sont déjà sur les nids. Sur ce site, le suivi 2000 révèle 6 ind. dont 2 paradant le 9/4 (G.Delcourt), accouplement le 11 (R.Quesada, M.Seve, R.Basso), 4-5 nids confirmés fin.IV (G.Juppet), de même 4 nids le 21/5 (C.Deliry, CORA Rhône) et 1 juv. noté le 10/6 (G.Juppet). Trois ad. le 3/6 à l'**étang de Charamel** (R.Quesada). Parmi les **derniers**, 1 oiseau le 10/9 sur Veyrins (G.Juppet, G.Delcourt).

Un retour sur les archives permet **quelques compléments quant à la nidification** : nicheur certain avec 3 ind. le 30/6/1991 à l'étang de Salette (J.J.Thomas-Billot), nourrissage le 31/5/1993 (C.Grangier), nid occupé le 4/5/1997 (C.Deliry). Ces trois citations viennent apporter de nouvelles années confirmées pour cet étang et renforcer la connaissance de la régularité de la nidification du Héron pourpré sur le site.

**Erratum** : Contrairement à ce qui a été signalé dans de précédentes chroniques, la nidification, même possible n'a pas lieu à l'étang de Lempis, il ne s'agit que d'individus erratiques.

### **Cigogne noire / dop : MR EO**

4 observations printanières sur le plateau (6/4/1984 à Lancin, 7/4/1999 sur Crémieu, 10/4/1994 à Optevoz et 24/4/1983 à Arandon) : migration. 1 observation récente en période de nidification dans un secteur favorable à l'espèce le 24/6/1995 à partir de l'étang de Lempis ; cette espèce aurait été présente non loin, à même époque en 1994 (étang de Billonay). Il s'agit d'une des premières citations à bonne époque dans la région Rhône-Alpes, pour cette espèce en progression lente en France.

**6<sup>ème</sup> mention crémolane**, au printemps : 1 oiseau le 20/3/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet).

### **Cigogne blanche / dop : HO EO**

Espèce migratrice notée aux deux passages, avec de 1 à 3 individus en général au **printemps** (19-21/2/1999, 28/2/1963, 9/3/1993, 13/3/1999, 24-25/3/1998 ; **4/4-4/5** ; 14/5/1998, 15, 16/5/1997, 18/5/1998, 25/5/1997, 26/5/1996), essentiellement à l'est entre Lancin et le Rhône ; les effectifs sont plus étoffés en **automne**, moins de citations - plus d'individus (VII ; **VIII-IX** - 23/9/1997), ce qui reste confirmé par les observations récentes. Record de 50 le 20/8/1968. Fléchissement de la fréquence et du nombre d'individus après les années 1960, aussi peut-être notons-nous actuellement une certaine progression, relative à la démographie désormais favorable de l'espèce en France. Ceci se remarque avec 6 dates très tardives en 1996, 1997 et 1998 au printemps (voir ci-dessus) et 2 records printaniers de 15 oiseaux les 24 et 25/3/1998 à St Sorlin de Morestel et de 8 oiseaux à Gouvoux les 5 et 6/4/1996. De plus, un oiseau stationne à Gouvoux les 26 et 27/6/1998 !

2 Cigognes indéterminées passent à Hières sur Amby le 26/3/2000 (O.Iborra). 2 en vol le 12/3 sur Creys Mépieu (R.Quesada), 15 stationnent sur cette même commune le 15/3 (P.Vacher). Cette dernière observation réitère le record printanier de 15 individus. Assez peu de citations cette année.

### **Ibis falcinelle / dop : non signalé (donnée non homologuée)**

Une observation d'un oiseau le 1/5/1996 à l'étang de Salette. Notons en Dombes 2 oiseaux observés le 27/4/1996, soit quelques jours plus tôt. La donnée citée ici semble être une première départementale, l'espèce étant apparue çà et là dans la région de manière irrégulière mais de façon plus fréquente semble-t-il au siècle dernier (DELIRY, 1998).

### **Ibis sacré**

Deux observations récentes la première dont la date est à préciser, sur le Rhône à Brangues, la seconde concerne un oiseau sur le Rhône à St Didier d'Aoste le 18/5/1996. Des individus vraisemblablement issus du parc de Villars-lès-Dombes. Il s'agit semble-t-il des 2 seules citations iséroises.

### **Flamant rose / dop : MO HO**

Un oiseau observé le 28/12/1992 aux étangs de la Serre (nec 1993). Est-il échappé de captivité ? Notons qu'un oiseau bagué en Camargue a été observé en Basse vallée de l'Isère.

## **ANATIDÉS**

### **Cygne tuberculé / dop : NR Pc4 [Vu]**

Espèce nidificatrice sédentaire, non signalée dans les années 1960 et début 70, donnée dès 1977 ; de 10 à 20 cp. nicheurs (1977-95) . Hivernage faible (moins de 50 individus sur Anthon et la Vallée Bleue essentiellement). Records de 80 ind. le 2/9/1999, 67 le 1<sup>er</sup>/11/1999 et 53 individus le 18/10/1997 à la Vallée Bleue. Premier cas de nidification signalé en 1981, depuis le nombre de sites connus ne cesse d'augmenter doucement, phénomène qui se poursuit encore clairement. Erratisme constaté en été et en automne accompagné de rassemblements post nuptiaux désormais significatifs notamment sur le Rhône en IX-X.

38 ind. le 11/10/1998 sur le Rhône à Brangues (C.Grangier). **168 individus le 3/9/2000 à la Vallée Bleue constituent un nouveau record numérique**. Ce sont 157 ind. qui y sont encore présents le 12/9 (G.Juppet), 154 le 15 (R.Quesada) et 126 le 4/10 (C.Deliry, C.Garin). Ce **phénomène postnuptial de regroupement s'amplifie depuis quelques années** et qui devrait commencer dès la fin.VIII vu les dates et nombres ci-dessus.

Des recherches dans les archives permettent de préciser quelques autres **beaux effectifs postnuptiaux en IX-X** : 35 le 15/9/1990 au Grand étang de Mépieu (E.Jousseume), 32 le 12/9/1991 aux étangs de la Serre (Lo Parvi), 30 le 29/10/1992 sur l'étang Neuf de Siccieu (J.J.Thomas-Billot), 90 le 2/9/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

**Bonne dispersion et jolis groupes sur le Rhône en I.2001** : 15 aux Molottes, 24 à Brangues (R.Quesada), 36 à la Vallée Bleue (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère, FRAPNA Ain), deux citations de 7 et 13 ind. (les mêmes ?) dans un champ inondé de Creys Mépieu (respectivement H. & C.Monteiller et C.Deliry). Les crues du Rhône et l'inondation des champs a favorisé des observations telle qu'on en fait dans la Vallée de la Saône classiquement, ainsi aux portes de l'Isle Crémieu, 28 oiseaux barbotent dans un verger le 7/1 (C.Garin, C.Deliry). La progression de l'espèce dans la partie méridionale du Rhône de Montélimar-Modragon (Drôme) est confirmée cet hiver 2000-2001 (G.Olioso, J.M.Faton, D.Genoud, *in litt.*).

### **Cygne noir d'Australie / dop : non signalé**

Un individu vraisemblablement échappé de captivité, le 18/10/1997 à la Vallée Bleue.

### **Oies sp.**

Diverses observations concernent des oies non identifiées et forment les plus grands groupes connus entre novembre (14/11/1981) et février (24/2/1996). Records de 50-60 ind. le 14/11/1981 et d'une 100aine en formation le 30/10/1986 sur Brangues (J.P.Devon, vraisemblablement des cendrées).

15 ind. en formation au-dessus de Morestel le 9/11/2000 (C.Deliry).

### **Oie des moissons / dop : MO HO**

1 observation le 13/1/1985 à Mépieu. 1 groupe de 15 oiseaux en formation, le 24/2/1996 à la Paluette sur Aoste, semble concerner cette espèce (?).

Les archives révèlent d'autres mentions : 1 le 10/12/1993, morte le 13 (!), 1 les 5, 7/3 et 27/4/1994 à l'étang Neuf de Siccieu (J.J.Thomas-Billot). Ce sont de fait les **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mentions crémolanes**.

### **Oie cendrée / dop : MO HO**

4 observations : 10 à Brangues le 13/12/1986 et 2 sur l'étang Frignon le 29/3/1987, 1 le 10/2/1999 à l'étang de Salette, 3 le 18/2/1999 à la Vallée Bleue. De plus, individus domestiques sur les étangs de la Serre (1989-1996... pas de donnée plus récente), à l'étang de Rosière sur Ruy (1995 avec nidification) et le Lac de Charvieu. 1 groupe de 18 oiseaux en vol à la Vallée Bleue le 21/2/1999 pourrait concerner cette espèce (?).

**5<sup>ème</sup> citation crémolane** : 1 les 2, 5, 11 et 12/4/2000 (C.Thornton, G.Delcourt, R.Quesada, R.Basso, M.Seve, Lo Parvi) à l'étang de Salette. Ainsi qu'à partir des archives : 2 le 1<sup>er</sup>/1/1993 à Sermérieu (Base Lo Parvi). Notons que **les individus introduits aux étangs de la Serre** en 1989 furent d'abord 4, puis 2 dès 1990, la disparition d'un individu étant à situer courant 1994, le dernier survivant jusqu'en 1996 au moins.

### **Bernache du Canada**

Une observation le 30/5/1996 sur les Iles du Rhône qui sera suivie par la nidification de l'espèce sur le secteur. Il peut s'agir d'une première rhônalpine en nidification.

### **Tadorne casarca**

Espèce observée sur le Rhône en 1993 (date à préciser : hiver ?).

L'oiseaux évoqué ci-dessus a été observé par F.Micouloud le 13/11/1993 sur les Avenièrès vers le Pont d'Evieu.

### **Tadorne de Belon / dop : MR HR**

14 citations (dont 10 entre le 14/12 et le 12/2 ; fin II) essentiellement en période hivernale, cependant le record de 13 à Vézeronce concerne le 22/8/1986. Par ailleurs, stationnement exceptionnellement long d'un individu, arrivé imm. le 14/9/1995, citée pour la dernière fois le 17/3/1996 à la Vallée Bleue, 1 morte découverte le 31/10/1999 aux étangs de la Serre et 5 le 4/11/1999 à la Vallée Bleue. Beau groupe de 6 individus le 19/12/1997 à l'étang de Salette.

Une citation de 2 ind. (fin 12/1999 ?) au confluent Ain-Rhône (Observateur et date à préciser).

### **Canard mandarin**

Espèce introduite au Lac de Charvieu dans les années 1990, sa nidification y est possible. Aucune nouvelle récente. Un ind. féral du 4/11 au 31/12/1999 à la Vallée Bleue (4<sup>ème</sup> citation iséroise).

### **Canard carolin**

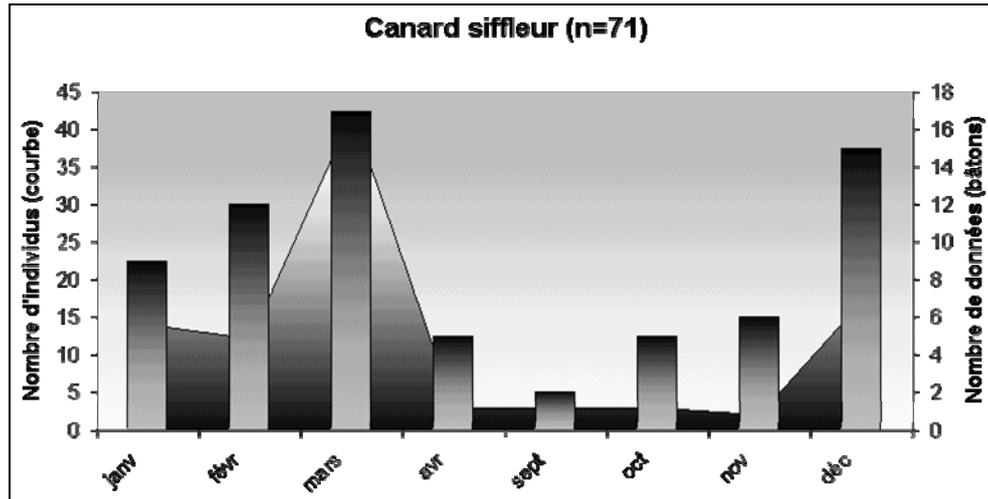
Espèce récemment introduite au Lac de Charvieu dans les années 1990, sa nidification y est possible. Aucune nouvelle récente.

### Canard siffleur / dop : MR HR

Espèce peu notée au passage d'automne (22/9-24/11). Records de 8 les 5/3 à Brangues et 22/12/1988 à l'étang Neuf. Présente en hivernage de façon sporadique sur différents sites dont le principal semble être ces dernières années, la Vallée Bleue. Outre la donnée du 5/3/1988 à Brangues, récemment citée au printemps, à plusieurs reprises aux étangs de la Serre (28/3-26/4/1994), à l'étang de Salette (15/2/1994, 23/3/1995, 9/4/1998), aux carrières de Champdieu (17/3/1996) et sur St Didier d'Aoste (2/4/1996) ; soit, un passage qui se dessine du (15/2/1994) 17/3 au 9/4, exceptionnellement plus tardif (26/4/1994).

Les archives révèlent 3 ind. précoces à l'étang Neuf de Siccieu le 4/9/1989 (J.J.Thomas-Billot), ainsi qu'un record de 13 oiseaux le 5/3/1999 à l'étang de Lemps (P.Suchet).

On constate clairement l'importance relative du passage pré-nuptial par rapport à celui de l'automne, tant du point de vue du nombre des observations que des effectifs totaux. Un pic de passage bien net est situé au mois de III.



### Canard chipeau / dop : HR ER

Espèce présente aux deux passages (19/9, 22/9 ; IX-XII ; le maximum semble se confirmer en XI), (17/2-IV), et en hiver. Records de 20 le 16/1/2000, 18 le 22/11/1998 à la Vallée Bleue, 6 le 6/12/1994 à Siccieu, ainsi que 25 puis 16 oiseaux en mouvement, le 21/10/1993 au confluent de l'Ain et du Rhône. Des données autour de la période de nidification existent et sont à préciser (erratisme depuis la Dombes ?).

Un cp. le 29/10/2000 à l'étang de Salette, 2 M et 1 F le 24/12 à la Vallée Bleue (G.Juppet). Un record de 55 ind. composé de 37 M et 18 F avait été noté le 17/10/1993 à la Vallée Bleue (C.Deliry), il avait échappé *a priori* aux chroniques.

### Sarcelle d'hiver / dop : NR Pc3 [!!]

Espèce notée aux deux passages (11/8/1992 ; 25/8-13/11 ; traîne possible jusqu'en XII) (8/2/1998 ; 18/2-16/4 maximum des effectifs net en février, et des citations en mars ; 10/5) et en hivernage avec des groupes atteignant la 50aine sur l'étang de Salette et le lac de la Save (plutôt faibles ces dernières années), ailleurs ils sont inférieurs à 10 individus (XI-III). Record de 130 le 11/2 et 12/12/1979 sur l'étang de Salette. Encore 30 le 5/4/1977 aux étangs de la Serre. Nidification (6 cp. environ) de 1968 à 1977. Récemment un cp. attardé et nicheur probable à l'étang de Salette en 1996 (observations des 25 et 31/5, 29/6).

A l'automne, 1<sup>ère</sup> le 4/9/2000 aux carrières de Champdieu, puis régulière dès le 13 avec de 1 à 3 ind. à l'étang de Salette (G.Juppet). D'autres observations précoces du mois d'août sont disponibles dans les archives : 23 le 12/8/1993 aux étangs de la Serre (F.Micouloud). Pour le mois de juin, à noter de plus, 1 ind. sur le même site le 27/6/1981 (J.F.Noblet).

### Canard de Barbarie / dop : non signalé

Espèce introduite, observée en relative liberté, notamment au Lac de Charviu (...1995), étang de Rosière sur Ruy (1995) et au Moulin de Peillard (St Romain de Jalionas).

A l'étang de Dizimieu, 1 F était suivie de poussins le 18/5/1997 (C.Deliry).

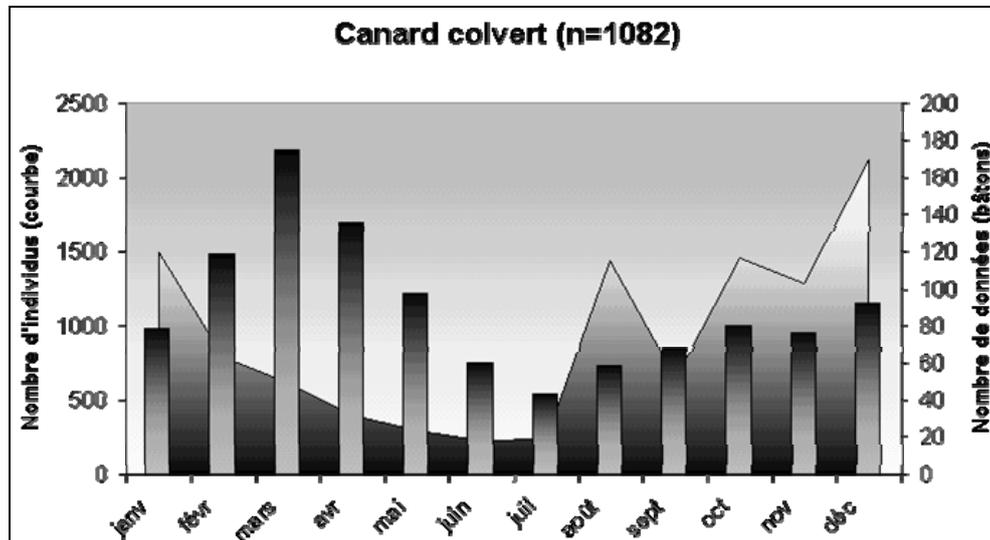
### Canard colvert

Espèce sédentaire, nidificatrice avec 100 à 200 cp. dans les années 1970, la même valeur a été proposée récemment (1975-95). Nichées signalées dès au moins le 13/4. Groupes en éclipse au cours de l'été notamment aux étangs de la Serre, de Lemps, du Puy de Né sur Bouliou. En hiver records de 330 le 5/12/1998, 300 le 22/12/1999, 305 le 12/12/1998 et 200 le 18/12/1978 tous à l'étang de Salette ; en général 200 au total. En automne, les records récents sont de 150 à l'étang de Lemps

le 20/10/1998 et de 132 sur les étangs de la Serre le 10/9/1997. Il semble plus nombreux ces dernières années. Importants lâchés cygénétiqes connus (étang de Ry, étang de Chêne, domaine de Mérieu).

110 le 15/11/2000 à l'étang de Lemps (Lo Parvi).

Le **graphique** ci-dessous est délicat à interpréter. Des hypothèses peuvent toutefois être suggérées. A l'instar d'autres espèces de canards, le Colvert montre un pic d'observations au mois de III, passage vraisemblablement entamé dès au moins II. Les forts effectifs cumulés du mois d'VIII correspondent à des regroupements en plumage d'éclipse suivis d'une dispersion au retour de la capacité de vol en IX, alors que ceux du mois de I sont à lier aux comptages d'oiseaux d'eau à réguliers à cette période et sont donc un artéfact.

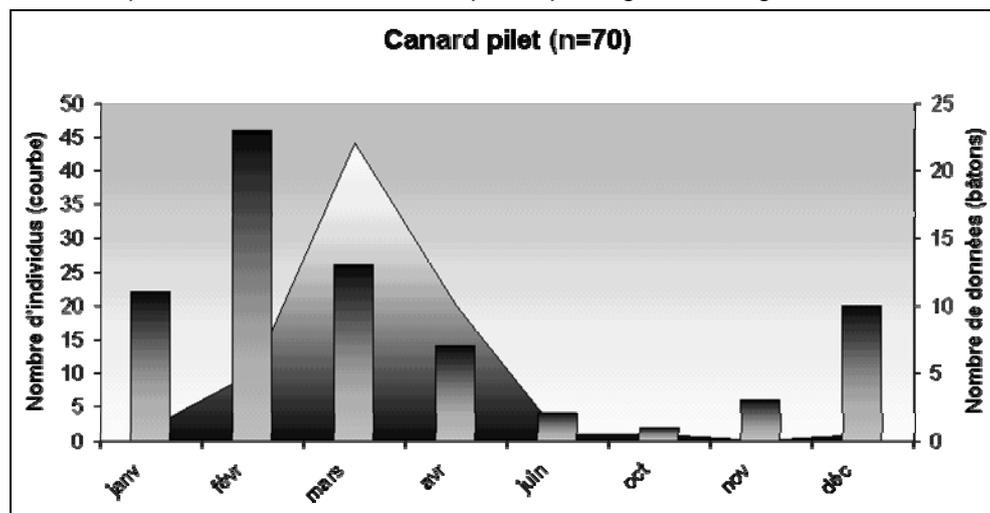


### Canard pilet / dop : MO HO

Espèce notée aux deux passages (15/10-28/11 ; rare) (8/2-16/4 ; 7/6/1975) et en hivernage (XII). Plus de la moitié des citations (54%) concernent le mois de mars et un quart (25%) celui d'avril (n=81). En automne et hiver seulement sur les étangs de la Serre (hormis déb.X/1998 3 M et 2 F à Brangues ; 1 donnée à Ecorcheboeuf le 16/11/1983 ; 1 F le 13/11/1994, 4 M et 3 F le 6/12/1998, 1 M du 5/12/1998 au 30/1/1999, 4M le 21/2/1999 à l'étang de Salette). Records : 20 à Mépieu, le 14/3/1976 et 19 à Brangues le 2/4/1988. Notons aussi 17 oiseaux pendant 5 jours en III-IV 1992 aux étangs de la Serre et 17 ind. le 27/3/1999 sur Brangues. 1 M signalé 7/6/1975 (localité à préciser).

1 M le 17/4/1998 à l'étang de Salette (G.Juppet) était tardif, de même que 3 ind. du 16/4/1999 vers les Iles du Haut Rhône (R.Quesada). 1 F le 27/2/2000 et 1 ind. le 14/9 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

Le **graphique** ci-dessous rend compte de la très grande faiblesse du passage postnuptial, notamment en ce qui concerne les effectifs. Un pic de passage se distingue au mois de III.



### Sarcelle d'été / dop : NR Pc1 [!!]

Espèce présente aux deux passages (1/9...), mais **préférentiellement au printemps** (15/2/1974, 28/2/1994 ; 5/3-20/4 ; 9/6/1981) (étang de Salette passage du 8 au 19/4 en 1996). La faible migration constatée par ailleurs en Europe lors du

printemps 1999 s'est confirmée chez nous. Présence **sporadique en période de nidification**, nicheur certain le 6/5/1991 aux étangs de la Serre (4 poussins et 1 F couvant) ; possible à Brangues en 1997 avec 1 oiseau le 29/5 ; tout au plus de 1 à 2 cp. irréguliers (1975-95). Encore 12 le 9/6/1981 à Chatanay. **Record** de 39 M et 18 F à Brangues le 26/3/1994.

1 M et 1 F le **22/2/2000** à l'étang de Salette (G.Juppet). Sur ce lieu, 3 ind. le 10/4 (R.Basso, M.Seve) et 1 le 11 (mêmes observateurs et R.Quesada). Plutôt très rare en automne, voici quelques citations en 2000 : 2 le 4/9 aux carrières de Champdieu, 2 le 14 à l'étang de Salette (G.Juppet).

Les **archives** révèlent quelques données tardives en avril : 1 le 26/4/1981 sur Mépieu (E.Jousseume), 1 les 27 et 30/4/1983 à l'étang de Salette (C.Grangier), 2 cp. le 24/4/1991 à Montcarra (Chroniques), 2 le 20/4/1992 aux étangs de la Serre (R.Quesada), 1 M le 22/4/1997 sur Brangues (J.J.Thomas-Billot), 1 M le 23/4/1999 à l'étang de Salette (G.Juppet), ainsi que quelques données de mai et juin : cp. sur Boulieu le 1/5/1968 (B.Chabert), 1 le 9/5/1968 sur Optevoz (M.Bournaud), 1 le 26/1/1981 sur Creys Mépieu (E.Jousseume), 1 cp. le 10/5/1984 à l'étang de Salette (J.P.Drevon), 2 M et 1F à l'étang de Beauve les 4 (J.J.Thomas-Billot) et 9/5/1996 (R.Quesada). Une donnée de janvier tout a fait exceptionnelle correspond au 27/1/1996 sur l'étang de Salette (G.Verdin).

### Canard souchet / dop : **HR EO**

Espèce notée aux deux passages (**3/9-21/11**) (24/1/1994 ; 8/2/1998 ; **15/2-19/4** ; aucune donnée ancienne n'étant postérieure au 30/3 alors que diverses données récentes concernent le début du mois d'avril) et en hivernage (9/11-26/12...). Seul le passage printanier est bien marqué et il bat son plein en mars (effectifs maximum) et avril (nombre maximum de citations). Record de 13 M et 11 F le 8/3/1994 aux étangs de la Serre. Parades à Gouvoux en 4/1974. D'autres données péri-estivales existent et sont à préciser.

2 le 13/9/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet).

### Sarcelle marbrée

1 seule donnée, d'un individu peu farouche, lors de l'été 1993 aux étangs de la Serre.

### Nette rousse / dop : **NR MO HR Pc1 [!!]**

Espèce **essentiellement hivernante** (12/11-7/3 ; mi-III), irrégulière et en faible nombre. Quelques dates sortent de ce cadre dans les années 1980 et concernent essentiellement l'étang de Mépieu (30/3/1987, 4/1981, 9/5/1987, 19/3/1994). **Introduction aux étangs de la Serre** qui se solde par l'appariement d'une F avec un M sauvage en 1991 (échec en général cette année là et les années suivantes pour cette F morte courant 1993). Celle-ci attire les M (jusqu'à 9 à la fois), qui eux-mêmes attirent des F bien sauvages. Ainsi, **nichée sauvage de 4 jeunes en 1992** et de 10 jeunes en **1993 (premières iséroises et cas rare en Rhône-Alpes en dehors de la Dombes)**, rares oiseaux en 1994 et 1995, suivi par des **nidifications en 1996 et 1997**, mais **rien n'est démontré en 1998 ou 1999** avec citations circonstanciées d'un M le 1/5/1998 et d'un cp. le 10/5/1999. Des observations répétées sur un nouveau site (**carrières de Champdieu**) chaque printemps de 1995 à 1999. En outre 3 M en vol au niveau de l'étang de Mépieu le 4/5/1997. Nouvelle espèce (?) pour l'étang de Salette : 1 F le 8/2/1998.

1 M le 27/4/2000 aux **carrières de Champdieu**, 1 M le 30 à l'étang de Salette. En V, 2 M le 27 sur les carrières (G.Juppet) qui décidément sont attractives. La nidification est à surveiller car c'est dans de tels milieux que l'espèce niche depuis peu en Drôme et depuis sa nidification récente au sud du Lac du Bourget en Savoie, autre témoignage de l'**expansion de l'espèce**. En automne, **3 précoces** pour le site, les 3 et 14/9 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

### Fuligule milouin / dop : **NR Pc3 [!]**

**Espèce migratrice et hivernante** (15/8-8/4 ; 6/5). Passages maximum d'automne en octobre-novembre, de printemps de février à avril. Toutefois ils commencent très tôt à chaque passage : dès mi-août et dès mi-janvier. **Absente à l'étang de Salette jusqu'en 1969**, indice de rareté à l'époque, **l'hivernage débute dans l'Isle Crémieu, dès les années 1970** avec souvent plus de 100 individus et plus depuis l'aménagement de Sault-Brenaz sur le Rhône. **Record 550 le 8/12/1988 à la Vallée Bleue**, 135 pour l'étang de Salette déb. Novembre 1999. En contrepartie des sites semblent désertés dès la fin des années 1980, comme l'étang de Mépieu. Les records sont par ailleurs de 124 sur l'étang de Ry le 19/1/1986 et de 110 sur l'étang de Mépieu le 16/3/1986. **En période de nidification dès 1968, nicheur certain sur différents sites dès 1971** (étang de Charamel cette année là). Mal suivie la nidification, doit être régulière pour un petit nombre de cp. (estimation d'un à 2 cp. nicheurs sur la période 1975-1995). Dernier cas certain signalé en 1990 à l'étang Neuf puis de nouveaux cas récents : probable en 1995 à l'étang Neuf sur Siccieu, certaine en 1996 à l'étang de Salette, probable en 1997 et 1998, certaine en 1999, prouvée en 1999 sur 2 sites de Soleymieu et à l'étang Neuf de Siccieu. L'année 1999 est remarquable avec un total minimal de 4 nichées pour 12 poussins. Premiers cas de nidification possible à l'est de l'Isle Crémieu avec 1 cp. à l'étang de Beauve le 26/5/1996 et à l'étang Frignon le 8/4/1999. Un hybride Milouin x Morillon, le 15/1/1989 et le 13/12/1992.

Les données de 53 ind. le 12/1 et de 19/1/2000 à l'étang de Salette (G.Delcourt) témoignent du **passage pré-nuptial entamé dès la mi.I**. 4 couples semblent installés à l'**étang de Salette** le 26/3/2000 (O.Iborra), 10aine d'ind. avec parades le 14/4 (G.Delcourt), maxima de 6 M et 4 F fin.IV (G.Juppet), quelques M le 21/5 (C.Deliry, CORA Rhône) et seulement 1 F le 10/6 (G.Juppet) ; records numériques pour la nidification alors probable sur ce site, toutefois rien n'est prouvé et l'échec est possible aux vues des données étiques de juin. 1 M le 10/4 à l'étang de la Rama (R.Basso, M.Seve). Sur un nouveau site de nidification, 3 F et 10 juv. sont signalés le 12/6 aux carrières de Champdieu, lieu où 1 cp. avait été noté le 12/5 (R.Quesada). A l'**automne 2000**, des résultats très fluctuants à l'étang de Salette, entre 2 et 89 ind. d'un jour à l'autre du 28/8 au 16/9 (au moins), maxima de 89 le 11 et de 52 le 13 témoignent d'un passage actif qui se poursuivra d'ailleurs en X ; 63 ind. le 29/10 (G.Juppet). De la même manière aux carrières de Champdieu où déjà 42-45 ind. sont notés dès le 29/8, 3 le 3/9 à la Vallée Bleue, ils sont 10 le 14, 150 le 18/10 (G.Juppet).

### **Fuligule nyroca / dop : MO HO EO**

Hivernant irrégulier (XI ; 15/12-16/3), essentiellement noté en XII. Précoces, 1 le 14/9/1995 à la Vallée Bleue et record de 3 individus, le 21/10/1988 à l'étang Neuf ; ces deux données isolées entrent dans le cadre d'une migration post nuptiale marginale. 2 cp. sur l'étang de Mépieu le 25/5/1978, mais nidification non prouvée.

Les archives permettent de préciser **quelques données supplémentaires** : 2 le 27/3/1987 à l'étang de Salette sont tardifs et une nouveauté pour ce site (E.Jousseau), précoce pour l'automne est cet oiseau noté le 7/9/1998 aux étangs de la Serre (R.Quesada).

### **Fuligule morillon / dop : ER**

**Espèce hivernante** (10/9/1999 ; 19/9/x ; 3/10-7/4 ; 16/4/1999), l'**hivernage était faible avant l'aménagement de la Vallée Bleue**, désormais régulièrement plus de 100 individus avec progression des effectifs (records sur ce site de 406 le 8/2/1990, de 457 le 17/12/1995 485 le 16/1/2000 et de **618 le 18/1/1998**). Un **passage de printemps** semble désormais pouvoir être dessiné aux vues des analyses récentes des données. Celui-ci se situe essentiellement en III (27/2-7/4). Le **passage post nuptial reste à définir** (IX ?...). Le site de l'étang de Mépieu a été déserté en hivernage dès la fin des années 1980. Notons 1 cp. sur l'étang de Salette du 17 au 31/1/1996 (lieu peu fréquenté), ainsi qu'une multiplication des données en 11-12/1998 et 10-11/1999. **Présence plus tardive de IV à VI** sur l'étang de Mépieu et Creys Mépieu, les 4 et 11/6/1999 à l'étang de Salette et une fois, sur Siccieu (dates entre 1978 et 1988). **Aucune preuve de nidification cependant.**

1 M le 25/2/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet). 20 puis 10 ind. les 20 et 21/3/2000 sur le Rhône à Brangues (C.Deliry). Passage automnal de IX, moins net que celui des Milouins, toutefois 12 le 14/9 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

### **Fuligule milouinan / dop : MO HO**

4 à 5 citations hivernales (22/12-14/2) : les 22 et 23/12/1982 à Ecorcheboeuf, les 15/1 et 5/2/1989 et 1 M du 16/1 au 22/1/2000 à la Vallée Bleue et le 14/2/1982 à Arandon. 1 donnée automnale avec 2 individus le 24/11/1995 à l'étang de Salette.

Noté à proximité de notre district sur Murs et Gélignieux (Ain), le 14/1/2001 (R.Quesada).

De plus, 1 F le 27/12/1993 ainsi qu'un ind. le 17/1/1995 avaient été notés à la Vallée Bleue (Lo Parvi). **5 données crémolanes désormais (peut-être 6).**

### **Eider à duvet / dop : MO HR EO**

3 observations : le 14/1/1979 (St Quentin-Fallavier), le 5/3/1989 (étang de Ry, Siccieu) et en 1988 ou 1989 (à préciser) à Sault-Brénaz. A proximité signalé exceptionnellement en hiver (Murs et Gélignieux).

Une **4<sup>ème</sup> observation** est disponible : 1 ind. le 9/3/1994 à Brangues (Lo Parvi).

### **Harelda de Miquelon / dop : MO HO**

1 seule observation de 4 oiseaux le 30/1/1986 à l'Isle d'Abeau.

L'observation d'un M à la **Vallée Bleue** lors d'un hiver au milieu des années 1990 constituerait la **2ème mention crémolane** (M.Vallin), peut-être s'agirait-il de l'oiseau noté le 1/12/1993 sur ce site (Lo Parvi), donnée nouvelle pour la chronique.

### **Macreuse brune / dop : MO HO**

Espèce exceptionnelle notée en automne 1988 (12/11-27/11), avec 4 observations à la Vallée Bleue en 1988 (record 10 le 17/11) et la même année 1 M à Brangues le 22/11. Peut-être un individu le 27/11/1996 à la Vallée Bleue (?).

**Ajoutons** 1 ind. le 13/1/1994 sur le Haut Rhône (F.Micouloud), ainsi qu'un le 25/1/1997 aux étangs de la Serre (Gardes du Sival). Ainsi 4 citations sont disponibles dans l'Isle Crémieu, l'essentiel sur le Rhône. **5<sup>ème</sup> citation** avec un oiseau (M subad. vraisemblablement) le 14/1/2001 à la Vallée Bleue (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Ain, FRAPNA Ain).

### **Macreuse noire / dop : MO HO**

Après une observation à proximité de notre district de 2 oiseaux sur Murs et Gélignieux le 22/3/1999, la première citation crémolane concerne 1 F/imm. le 31/12/1999 sur Brangues.

### **Garrot à œil d'or / dop : MR HR**

Peu de données, mais signalée désormais - depuis 1994 - fréquemment en hivern à la Vallée Bleue, il s'agit d'une espèce hivernante en très faible nombre (XI ; 30/11-15/1), notée de plus au printemps (II-III), rarissime en dehors de ce site (Brangues, 15/2/1987: St Clair de la Tour, 30/11-7/12/1978). Records de 9 individus le 19/1/1999, avec des maxima de 3 M et 8 F du 13/12/1998 au 15/2/1999. Signalée fréquemment sur le bassin de Jonage, non loin de notre district naturel.

A la Vallée Bleue, 1 F le 27/12/2000, 2 F et 1 M le 2/1/2001 (G.Juppet). Peu de données cette année.

### **Harle piette / dop : MO HO**

10 observations hivernales, individus isolés, les 15/2/1983 (étangs de la Serre), 17/2/1987 (étang de Mépieu), stationnement de janvier au 12/3/1993 (2<sup>ème</sup>, sur les étangs de la Serre), 16/1/1994 (carrières de Champdieu), 21/1/1996 (2<sup>ème</sup>, sur l'étang de Mépieu), 20-28/2/1998 (2<sup>ème</sup>, aux carrières de Champdieu), 17/1/1999 (Vallée Bleue), 19-21/2/1999 (respectivement 2 et 3 F/imm. ; *erroné* : 2<sup>ème</sup> Vallée Bleue, il s'agit en fait de la 3<sup>ème</sup> mention aux carrières de Champdieu, voir ci-dessous) et 29/12/1999 (étang de Salette), presque toutes à l'est de l'Isle Crémieu. De plus l'espèce est cartographiée en hiver sur Bourgoin-1/50000ème.

Des précisions sur la 2<sup>ème</sup> citation aux étangs de la Serre : 1 ind. noté les 22, 25/1, 1, 5, 15/2 et 12/3/1993 (Lo Parvi). Une F/imm. le 24/12/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet) : 2<sup>ème</sup> vraie mention sur ce site et 11 citations disponibles pour l'Isle Crémieu.

**Erratum et addendum** : Les données de 11.1999 signalée dans les chroniques précédentes à la Vallée Bleue, concernent en fait la carrière de Champdieu où il s'agit donc de la 3<sup>ème</sup> citation : 2 F le 19/2, 3 F le 20, 1 F le 22, 3 F les 24, 26/2, 6 et 14/3, 2 F le 21/3/1999 (G.Juppet). Le stationnement a été plus long que ce que nous pensions.

### **Harle huppé / dop : MO HO**

Trois citations : 2 le 30/11/1982 à Villefontaine, 1 F le 16/11/1994 à la Vallée Bleue, 1 F blessée aux yeux (produits chimiques ?) le 25/9/1998 aux Avenières.

### **Harle bièvre / dop : NO MR HO Pc2 [!!]**

Espèce notée aux **deux passages**, une fois en IX, beaucoup plus régulièrement au printemps (17/2-... ; 28/4). Elle est de plus **hivernante irrégulière** (22/11-20/1). **La plupart des données concernent Brangues** (plus d'une 12aine), sinon, de la même manière, essentiellement sur le Rhône ou le Guiers (5 autres données), 5 données aux **étangs de la Serre** (1991, 1992 et 1994). **Plus fréquente depuis 1988**, notons que l'espèce est en expansion sur le bassin lémanique, les départements savoyards et désormais le proche département de l'Ain. A surveiller en période de nidification, notamment sur Brangues, vu la nidification de l'espèce sur le Haut-Rhône, un peu en amont du confluent du Guiers dès 1995 ; ainsi le **premier cas de nidification iséroise est enregistré à St Didier d'Aoste le 17/5/1998** avec une F suivie de 5 poussins. Donnée suivie en 1999 par la nidification d'un couple. Cette espèce est en effet en progression sur le Rhône à partir du bassin lémanique. **Record de 11** le 21/2/1988 à Brangues.

Au moins **2 couples nichent sur le Haut Rhône en 2000** (Lo Parvi). A déplorer, **2 ind. tués** par des chasseurs sur le Haut-Rhône lors de l'automne 2000. Peut-être parmi ces rares oiseaux notés en XI : 1 M le 19 (C.Garin, C.Deliry), **1+2 F** le 30 (quasi exhaustif, visite de "l'ensemble du Haut-Rhône" ; G.Delcourt) !

### **Erismature rousse**

1 observation hivernale le 19/12/1982 sur Mépieu (1 F vraisemblablement). Peut-être présente depuis 1 semaine.

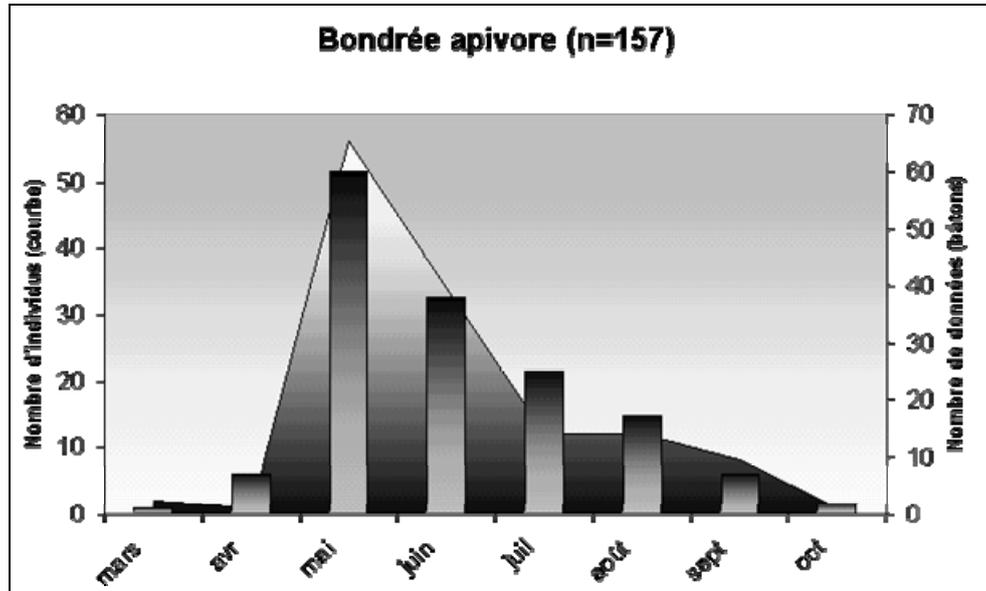
## **RAPACES DIURNES**

### **Bondrée apivore / dop : NR**

Espèce migratrice et nidificatrice (**6/4-30/9** ; 5/10/1996, 10/10/1965, 26/10/1994). Population crémolane estimée à **10-20 cp.** (1975-95), essentiellement basés à l'est et au sud-est du district naturel, mais la nidification (30/5-VII ; VIII), si elle est très vraisemblable, n'est pas démontrée de manière certaine. Seulement quelques rares cp. nicheurs dans les années 1970. Cas de parades notés en mai. Encore en migration le 11/6/1995 à l'étang de Salette. 5 migratrices tardives le 5/10/1996 à Aoste. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

L'année 2000 se traduit par la **confirmation attendue de la nidification certaine de l'espèce** : sur Mépieu, présence d'un couple avec parades et nourrissage de jeunes (R.Quesada). Pour la première fois des informations sur le début du **passage postnuptial** sont disponibles en 2000 : plusieurs sont d'ores et déjà en mouvement le 10/7 au-dessus de l'étang de Lemps (Lo Parvi).

Le passage pré-nuptial est significativement important si on se réfère au **graphique** ci-dessous, avec un pic net en IV, mais des individus au comportement migrateur ont été notés jusqu'au 11/6. Ensuite on doit se référer aux effectifs cumulés relativement stables au cours de l'été... le passage post-nuptial réputé commencer en VII semble très faible. Les analyses liées à ce graphique ont permis de repérer une donnée de III, particulièrement précoce le 17/3/1993, 2 ind. à l'étang de Lemps (Lo Parvi), ainsi qu'un oiseau tardif, le 6/10/1996 sur Aoste (C.Deliry).



### Milan noir / dop : HO

Espèce migratrice et nidificatrice (12/2 ; 20/2, très généralement **déb.III-9/9** ; 21/9/1998 ; 7/10/1998 ; 8/10/x ; 19/10/1998), très **irrégulière en hiver** (6 données : 3 en XI, 2 en XII, 1 en I, de 1981 à 1987 ainsi qu'en 1996 et 1997 ; à mettre en rapport avec une tendance récente à l'hivernage en France). Les **mouvements d'automne** sont entamés dès VII (13/7, voire plus tôt : 7/7/1997) et se poursuivent nettement jusqu'à la fin du mois d'août ; espèce rare ensuite. Beau groupe tardif de 11 individus en pompe le 21/9/1998 sur Corbelin. Le **record** de 86 oiseaux le 25/7/1996 est signalé sur Aoste. Au **printemps mise en évidence d'un dortoir important** sur les Iles du Rhône noté dès le 29/3 et un record de 70 individus le 5/4/1996 (pic de passage fin III- début IV), 19 individus le 18/3/1999. Encore en mouvement le 27/4/1995 à la Chapelle de la Tour. Vraisemblablement non nicheuse au XIXème siècle, elle présente de façon stable plusieurs dizaines de cp. depuis les années 1970. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

2 premiers signalés le 12/3/2000 sur Morestel (C.Deliry, M.Budin). 6 migrent le 18/3 sur Aoste, 10 en dortoir sur Brangues le 21/3 (C.Deliry). O.Iborra note 4 couples cantonnés à Hières sur Amby le 26/3, alors que 62 ind. au total passent en migration.

Les **données anciennes** du 25/2/1989 sur les Avenièrès (J.J.Thomas-Billot), 28/2/1989 sur St Baudille de la Tour et Siccieu (C.Grangier), 15/2/1993 sur Vézeronce (Lo Parvi) viennent s'ajouter aux données précoces déjà connues. Par ailleurs d'importants effectifs sur le Haut Rhône au printemps sont à mettre en rapport avec le dortoir récemment signalé sur ce site : 27 rassemblés sur un arbre le 17/3/1990 (J.J.Thomas-Billot).

### Milan royal / dop : NR HO Pc4 [!!]

Espèce notée aux **deux passages** (VIII-XI ; 15/11 ; diverses données d'X) (19/2, 19/2, 27/2, 2/3 précoces en 1999 ; 6/3/1982 ; 29/3-20/5). En période de nidification noter la **parade** de 2 cp. le 14/6/1979 (sans précision de localité) et 1 oiseau le 20/6/1988 (les Avenièrès) ; aussi s'il y a nidification, elle ne doit concerner qu'un cp. tout à fait irrégulier. Notons que l'espèce est quasi régulière dans le Jura, même méridional, en période de nidification, d'après les prospections du nouvel Atlas des oiseaux nicheurs rhônalpins. L'espèce est sporadique, parfois quasi-régulière en **hiver**. **Record** de 13 individus le 9/10/1998 sur St Chef.

1 le 15/3/2000 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, S.Verger), 1 le 5/4 sur le même site (G.Delcourt, Lo Parvi), 1 le 7 aux étangs de la Serre (R.Basso, M.Seve). 3 le 30/9/2000 à Chozeau (C.Deliry).

### **Pygargue à queue blanche / dop : HO**

1 imm. en compagnie d'un Aigle criard en 1983 (5/12-14/12) sur l'étang de Mépieu et noté avec doutes les 2 (et 12/4 ?) en 1977 sur Brangues.

**2<sup>ème</sup> citation crémolane** : 1 le 24/9/2000 sur un grand arbre de l'étang de Billonay (M.Baillet).

Par ailleurs une citation de Lo Parvi sur Mépieu le **15/12/1983** repousse d'une journée la date de départ de notre oiseaux qui a séjourné cette hiver là avec un Aigle criard.

### **Percnoptère d'Égypte / dop : NE MO**

De passage régulier sur Miribel (01) au XIX<sup>e</sup> siècle, le Percnoptère devait passer chez nous avant de rejoindre ses fiefs désormais disparus des départements savoyards.

### **Circaète Jean-le-blanc / dop : NR Pc2 [!]**

Espèce migratrice, avec des données éparées en été (erratiques venant du Bugey ?) (12/3/1996 ; 21/3-27/9). La migration a été notée de façon claire encore le 20/5 en 1995 à l'étang de Bas sur Siccieu. La nidification est donnée certaine à tort (aucune preuve réelle) de 1972 à 1979 à Hières sur Amby. Nicheur probable récemment, notamment avec un cp. alarmant le 24/6/1995 vers l'étang de Ga sur St Baudille, 3 criant à Brangues le 23/6/1999, mais certain selon d'autres sources à préciser. Présent à Hières sur Amby le 14/8/1998. On peut estimer la population crémolane à 2-5 cp. (1975-95). **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

Il est noté **très précocément** les 3 et 5/3/2000 sur Creys Mépieu (R.Quesada) ; de nouveau sur cette commune, 2 criant le 19/9 (G.Delcourt, Y.Baillet, S.André). Peu de choses manquent pour passer de la **nidification probable** à certaine sur cette même commune en 2000 (Lo Parvi). Sur Siccieu, 2 ind. chassent sur les côteaux de l'**étang Neuf** le 21/5 (C.Deliry, CORA Rhône), lieu où la même paire a été notée quelques jours auparavant (donnée à préciser). Un le 7/6 vers l'étang de Lemps (G.Delcourt).

### **Busard des roseaux / dop : NO HO Pc4 [!]**

Espèce migratrice (pour le printemps : ...28/3-2/5...) et estivante sporadique (7/3-28/9). Le passage peut se faire loin des étangs comme par exemple dans la plaine de Satolas. Démonstrations de nidification (transports de matériaux, parades) sans suites en 1973, 1984, 1985 (étangs de Charamel et de Mépieu, marais de Boulieu) ; nidification dans les années 1980 sur le marais de l'Ambossu, aujourd'hui « asséché ». Pas de preuves récentes sinon qu'elle est possible en 1994, mais peu vraisemblable en 1995, 1997 et 1998 à l'étang de Salette. Tout au plus 1-2 cp. nicheurs (1975-95). Une donnée hivernale exceptionnelle, le 12/1/1986 à l'étang de Salette. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

Passage de brindilles pour 1 cp. accompagné d'un imm. de 2-3<sup>ème</sup> année le 26/3/2000 à l'**étang de Salette**. Ce dernier capture un Canard (O.Iborra). Sur le même site, R.Quesada observe le 4/4, 2 F et 1 M, alors que 2 M et 1 imm. sont notés le 5 (Lo Parvi, G.Delcourt), 1 M imm. le 24, 1 F le 25 et 1M le 30/4 (G.Juppet). La nidification est à surveiller, mais l'hétérogénéité des ind. signalés est plutôt indicatrice de migration. De nouveau à l'étang de Salette au passage d'automne, avec 1 F/imm. le 14/9 (G.Juppet). Très tardive, 1 F le 18/10 (Y.Baillet, G.Delcourt). Aucune citation en dehors du célèbre étang sur Courtenay.

### **Busard St Martin / dop : NR Pc3**

Espèce **présente toute l'année (sauf une partie de l'automne, ce qui semble se confirmer par les données les plus récentes)** dont la nidification connue sur divers sites de plaine dans les années 1960 **régresse** lors de la décennie suivante. Elle semble **relictuelle dans les années 1980** bien que citée sur 16 sites ; population nicheuse estimée à 5-10 cp. dans les années 1990. Les meilleurs milieux de plaine sont altérés et désertés. Nidification possible en 1995 à l'étang de Salette. Le **passage de printemps est sensible (III), mais fort discret, sinon quasi-absent en automne**, assez peu noté de fin.VIII à fin.IX, voire X, de retour en général fin.X avec passages constatés (24/9 et 24/10 : peu d'exemples clairs). **Dortoirs hivernaux** connus à Hières sur Amby (1989, 1994, 1995 ; record de 6 individus) et l'étang de Charamel (1988 ; record de 7 individus). Un autre encore actif, du moins récent, aux Leschères de la Gorge sur Creys Mépieu (4 à 6 oiseaux). **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

1 cp. parade le 19/4/2000 sur Creys Mépieu (R.Quesada). Diverses citations hivernales en 2000-2001, mais pas d'informations sur les dortoirs potentiels.

### **Busard cendré / dop : NR**

Espèce **migratrice et nidificatrice en régression** (14/3-15/8). **Régulière jusqu'en 1975** sur les mêmes sites de plaine que le Busard St Martin, disparue depuis, elle est aujourd'hui limitée au secteur de Satolas de découverte récente (4 cp. en 1989). La population crémolane est estimée à tout au plus 5-10 cp. dans les années 1990. Record de **6 individus ensemble** à Boulieu le 1/5/1968. **Très peu de citations récentes** (années 1990). **Toutefois en 1997 et 1998, 1 cp. niche très vraisemblablement à l'étang de Salette**, 1 M est noté à la Chapelle des 4 vents sur Siccieu (18/5/1997) et 1 autre le 14/4/1998 au marais de la Roche sur Soleymieu. En 1994, 1 ou 2 imm. post nuptiaux stationnent à l'étang de Salette du 5 au 25/9 et migration claire le

24/9. En 1999, 1 M sur Salagnon le 26/4 et 1 autre (date à préciser) sur Siccieu. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

| Un migrateur sur Aoste le 9/9/2000 (C.Deliry).

### **Autour des Palombes / dop : NR MR [?]**

Espèce sédentaire, présentant un faible passage d'automne (24/9/1994; 6/10-15/11 ; 26/11/1999), citations quasiment accidentelles toute l'année. Notée en période de nidification sur le plateau de Larina, vers la Gorge, vers l'étang de Ry, vers l'étang de Mépieu, sur Aoste et St Jean de Soudain. La population crémolane est estimée à 2-5 cp. (1975-95). Record de 3 individus migrateurs en 1h20 sur Aoste le 26/10/1997. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

| 1 M parade le 5/3/2000 sur Creys Mépieu, alors qu'une F est notée sur un autre site de la commune le 10, de nouveau 1 F le 26/9 (R.Quesada). 1 F est notée le 18/3 sur Arandon (R.Quesada, H.Monteiller, E.Lambert). **3 sites pour l'Autour en 2000**, c'est un record. A surveiller pour la nidification.

### **Épervier d'Europe**

Espèce sédentaire, nidificatrice, avec des migrateurs en III-IV et XI essentiellement. Les mouvements d'automne peuvent désormais être précisés (17/9-30/11 ; optimum début XI). Des mouvements de printemps signalés le 26/3/1995 : 4 de passage à la Balme les Grottes et 1 à Vernas. L'espèce est assez rare en nidification dans les années 1970 (5 sites), présente aujourd'hui sur une vingtaine de sites, une progression qui était déjà signalée lors d'une révision de l'Atlas du CORA (1980-82). **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

### **Buse variable**

Espèce sédentaire aux hivernages renforcés par des flux extérieurs irréguliers. En période de nidification, seulement 10 à 20 cp. (1975-95). Deux passages sensibles (fin.IX-X ; encore 5 en mouvement le 5/11/1995) (III ; encore en mouvement le 1/4/1995). Records de 20 ensemble le 19/1/1986 dans un champ et passage de 43 individus à l'étang de Salette le 24/9/1994 en 1h30, 62 en 0h30 le 6/10/1996 et 102 en 1h20 le 26/10/1997 sur Aoste. 2 observations d'individus à aspect proche de la Buse vulpine. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

| 2 parquent à la Gorge le 3/3/2000 (R.Quesada). 19 dont 1 morte sur le circuit de comptage hivernal partant de Villefontaine à la mi.XII (N.Plasson, *in litt.*).

### **Buse pattue / dop : non signalée (donnée non homologuée)**

Peut-être 1 oiseau à Arandon le 15/1/1978. 1 individu noté sur Morestel le 15/1/1997, lors d'un afflux significatif révélé dans la moitié nord de la France.

### **Aigle criard / dop : HO**

1 imm. a été observé diverses fois entre le 2 et le 20/12/1983, notamment sur l'étang de Mépieu en compagnie d'un Pygargue. Erratique il a été noté sur le marais de l'Ambossu, les étangs de la Serre et au pont de Briord. Une donnée douteuse concerne 4 observations du 5 au 11/4/1984 à Creys.

| Tout à fait intéressant est cette mention d'Aigle criard immature sur le Rhône proche de la frontière suisse à l'Étournal du 2 au 7/10/1983 (B.Boschung et *al.*), peut-être doit-on la relier aux observations de XII dans l'Isle Crémieu, la même année !

### **Aigle royal / dop : NR HR Pc3 [Vu]**

6 observations de cette espèce : 2 en IX (16/9/1983 tué à l'étang de Salette, 27/9/1989 au marais de Crucillieu), 1 en X (14/10/1994 vers Morestel), donc automnal (?), 1 en V (voir ci-dessous) et 1 en VII ( 2 le 11/7/1988 sur Creys). Parade surprenante de 2 Aigles royaux, aux étangs de la Serre le 21/5/1978. **Coordination départementale : B.Drillat (CORA Isère).**

| Ajoutons une 7<sup>ème</sup> observation d'un oiseau houspillé par une Buse variable le 13/1/1993 à l'étang de Lemps (J.J.Thomas-Billot).

### **Aigle botté / dop : MO**

1 observation seulement, le 13/3/1989 à Crémieu. Migrateur.

### **(Aigle de Bonelli)**

Une donnée douteuse concerne 7 contacts du 3 au 11/4/1984. Cette espèce ne peut être incluse à la liste des oiseaux de l'Isle Crémieu).

### **Balbuzard pêcheur / dop : MR**

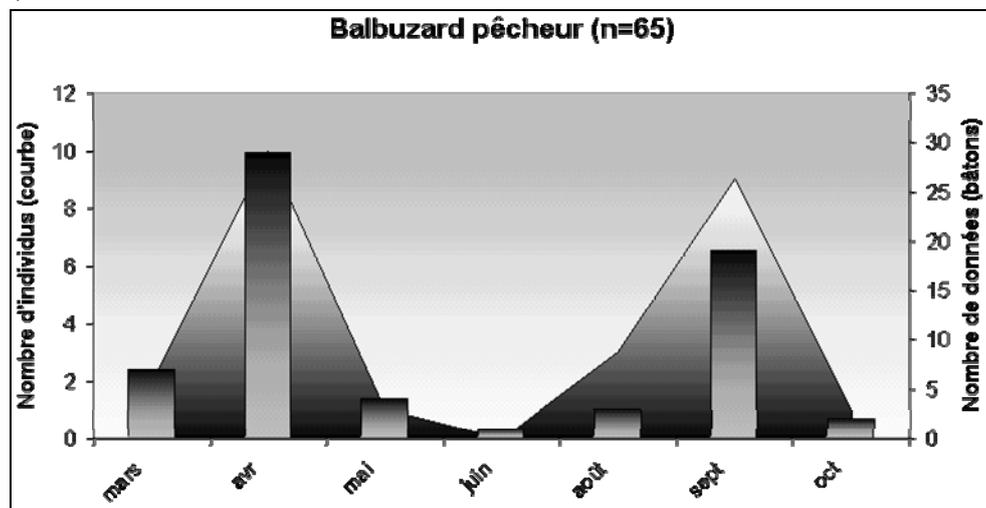
Noté aux deux passages presque chaque année et chaque année depuis les années 1990 (5 et 6/8/1999 aux Avenières, rare en VIII ; 2-3/9/1998, 13/9/1999, mi.IX/1998, 16/9/1998 ; 18/9-22/10)(8/3-9/5 ; essentiellement avant le 23/4) sur le Rhône et les grands étangs, assez souvent au confluent Ain-Rhône, mais aussi sur l'axe du Guiers-Rhône. 10 oiseaux signalés dans le

secteur de l'**étang de Salette** en automne 1994, lors d'un suivi régulier du site, dont 7 le 24/9/1994 (6 en 1h30 vers midi et 1 en soirée). Ce suivi révèle un passage plus tardif que nous le pensions (connu alors jusqu'à fin.IX), se poursuivant jusqu'au 22/10. De la même manière, tardif au printemps le 15/5/1998 sur Bourgoin Jallieu et à une date exceptionnelle le 20/6/1998 sur l'étang de Salette (risque de nidification à surveiller dans les années à venir ?). **Il semble, à l'instar d'autres espèces en progression, que le nombre de données augmente et que les passages sont de plus en plus précoces ou tardifs.**

Deux le 18/4/2000 au marais de Bessaye (G.Delcourt), 1 pêche à l'étang de Salette le 19 (N.& S.André, G.Delcourt). Un le 21/8 à l'étang de Lempis (S.André, R.Chazal), 1 le 29/8 sur le Haut-Rhône (R.Quesada), 1 le 9/9 à l'étang de Salette (G.Juppet). Ces données sont précoces pour l'automne. A date plus classique, 1 chasse à l'étang de Salette le 18/10 (Y.Baillet, G.Delcourt). Un nombre satisfaisant d'**observations en 2000**.

Notons ou rappelons **une ancienne donnée du mois d'VIII**, le 18/8/1974 au confluent Ain-Rhône (F.Amoroz), ainsi que deux mentions tardives de V, le 15/5/1985 sur Morestel (C.& M.Dubost), le 10/5/1990 sur Optevoz (C.Grangier).

Le **graphique** ci-dessous révèle deux superbes pics de migration en IV et IX, la courbe des effectifs cumulés semble biaisée au mois d'VIII par des doublons dans la base de donnée d'origine (à confirmer).



### Faucon crécerelle

Espèce semi-sédentaire, aux effectifs hivernaux fluctuants. Nidificatrice, peu de données parvenues, concernant seulement une dizaine de sites. 22 sites au moins sont révélés en 1995 (1 seul observateur ; population à réévaluer). Comme dans les années 1970, la présence de l'espèce est plus dense au pied du plateau que sur le plateau lui-même. Migration d'automne révélée avec 10 individus passant en 1h30 le 24/9/1994 à l'étang de Salette. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

7 sur le circuit de comptage hivernal partant de Villefontaine à la mi.XII (N.Plasson, *in litt.*).

### Faucon kobez / dop : NO MR Pc3 [!!]

5 observations (passage de printemps 30/4-28/5) : 1 à Ste Marie de Tortas le 30/4/1971, 1 sur l'étang de Vénérier le 1/5/1984, 1 sur Passins le 28/5/1994, petit stationnement du 24/4 au 4/5/1996 à l'étang de Salette (de 1 à 3 individus simultanément, dont au moins 4 différents), 1 F le 11/5/1999 sur Vézeronce.

**6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> mentions crémolanes** : 1 F le 23/4/2000 sur Passins (R.Quesada), 1 F, *a priori* de 1<sup>ère</sup> année selon la description donnée, les 29 et 30/4 à l'étang de Salette (2<sup>ème</sup> mention sur ce site ; G.Juppet).

**Addendum** : A une donnée signalée sur Vénérier le 1<sup>er</sup>/5/1994 (C.Deliry) dans les chroniques précédente correspond en plus une autre du 1<sup>er</sup>/5/1984 (D.Bogey).

### Faucon émerillon / dop : MR HR

Espèce connue en hiver, désormais mieux observée (1/11/1998, 7/11/1998, 16/11/1998, 11/12/1995, 15/12/1997 ; 24/12-11/2). Première crémolane le 24/12/1989 sur Trept, depuis diverses observations en divers sites (Tignieu, plaine de Bourgoin, St Quentin-Fallavier, St André le Gaz, erratique à l'étang de la Rama, au marais de Sablonnières, à Thuellin, Aoste, Les Avenières et l'étang de Salette), particulièrement régulières sur le plateau d'Anthon en 1993-94 (non confirmé depuis sur ce site). En Plaine de Bièvre, l'espèce est signalée beaucoup plus tôt que chez nous (dès le 18/10).

Un en vol de chasse le 30/1/1994 aux Fayolles sur Siccieu (C.Grangier). Un individu possible, donc un doute, le 30/11/2000 sur le Haut-Rhône (G.Delcourt).

Une donnée précoce du 2/11/1993 sur Tignieu, ainsi que le 16/12/1993 à Anthon (C.Deliry) doivent être ajoutées.

Aux données tardives du mois de février, les données suivantes ont échappé sinon aux précédentes chroniques, sinon au résumé : 1 F le 22/2/1994 à Chozeau et 1 F le 26/2/1994 à Frontonas (C.Deliry).

### **Faucon hobereau / dop : NR**

Espèce migratrice et nidificatrice (6/3 ; 28/3-14/10) aux mêmes périodes que les Hirondelles... La migration de printemps semble se poursuivre jusqu'au 20/5. Les mouvements d'automne ont été enregistrés dès le 13/7 et se poursuivent jusqu'au 14/10. Une dizaine de cp. dans les années 1970, actuellement une estimation donne de 3 à 10 cp. (1975-95). Les étangs de Charamel, de Salette et le marais de l'Ambossu (cp. désormais déplacé sur le marais des Luippes semble-t-il) sont 3 des sites les plus favorables. Records de 15 individus le 5/5/1998 sur Arandon. **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

Un précoce sur le Rhône à Brangues le 21/3/2000 (C.Deliry).

### **Faucon pèlerin / dop : NR MR Pc4**

Espèce sédentaire, nidificatrice bien suivie depuis 1967 (site X), sur un site régulier (3 jeunes en 1998), plus irrégulièrement suivie sur un deuxième site depuis 1975 (Y), plus récemment sur un troisième lieu de nidification (présence vérifiée en 1996 ; Z) et en 1996-97 avec observation de transport de proie sur un nouveau site (W). Ainsi la population crémolane est estimée aujourd'hui à 2-4 cp.. La réussite de la nidification y est capricieuse, soumise aux dérangements, avec toutefois une des meilleures productivité du département (2,2 jeunes par cas de reproduction suivie selon le coordonnateur départemental J.L.Frémillon ; n=17). Erratisme constaté en divers lieux notamment en période hivernale, mais aussi au printemps telles ces observations du 15/4/1999, 1/5/1999 et 2/5/1994 à l'étang de Salette. **Coordinateur départemental J.L.Frémillon (FIR - LPO - CORA Isère).** **Enquête Rapaces nicheurs 2000-2001 coordonnée en Isère par O.Daeye et F.Chevalier et Rhône-Alpes par O.Iborra.**

Le site X a produit 2 jeunes à l'envol, signalés le 4/6/2000 (B.di Natale).

## **GALLINACÉS, OUTARDES, RÂLES & FOULQUES**

### **Gélinotte des bois / dop : [?]**

Couturier (1964) signale cette espèce dans la forêt de Serverin, l'auteur pensant que les observations concernent des individus en provenance du Bugey. **Coordination départementale de l'Observatoire des Galliformes de Montagne : Y. Magnani, A.Bernard-Laurent, L.Ellison.**

### **Perdrix chucker**

1 observation (lâchers cygénétiqes confirmés, désormais abandonnés) : 7/4/1982 à Siccieu. Pas de citation récente.

Quelques autres citations de 1984 sur Siccieu : 1 à 2 ind. les 27/3, 3, 7 et 11/4 (C.Grangier).

### **Perdrix rouge / dop : Pc3 [?]**

Sédentaire, la population initiale n'est peut-être pas sauvage (espèce réputée montagnarde au siècle dernier) ; elle est complétée par des lâchers. La nidification est connue. Pas de données disponibles antérieures à 1983. Très peu de citations en automne, presque aucune disponible pour l'hiver (effet de la chasse ?). Mais des données du premier printemps révèlent que des individus survivent aux frimas d'hiver. La population férale (se dit d'une population d'origine artificielle retournée à l'état sauvage) effectivement reproductrice est estimée à 10-20 cp. (1975-95).

1 cp. cantonné sur Optevoz les 5/2, 8 et 12/3/2000 (C.Grangier).

### **Perdrix grise / dop : NR HR Pc3 [?]**

Espèce sédentaire, en forte régression (données très rares désormais : hiver et période de nidification). Dans les années 1970, elle est donnée commune. Presque aucune citation très récente ! Aussi dans les années 1990, n'estimons-nous la population crémolane à pas plus de 2-5 cp. reproducteurs.

Aux quelques rares citations récentes nous **ajouterons** : 2 ind. le 4/3/1997 sur Salagnon (G.Delcourt), 2 sur Optevoz le 27/3/1997 (J.J.Thomas-Billot) et 1 le 25/5/1999 sur Soleymieu (R.Quesada). L'espèce est devenue très rare avec moins d'une 20aine de mentions saisies dans la Base de Lo Parvi pour les années 1990.

### **Caille des blés / dop : Pc3 [?]**

Espèce **migratrice et nidificatrice désormais rare** (12/4-30/6 ; après VI...). La date de départ doit être précisée : une donnée du 25/8/1996. Cette espèce est une nicheuse commune dans les années 1970 alors que sa **régression** est déjà signalée, passée au niveau 1 lors d'une révision de l'Atlas du CORA (1980-82), une régression se faisant déjà sentir. L'espèce doit subsister sur Parmilieu, Satolas et Bourgoin. En 1997 elle a été notée sur diverses stations : étang de Salette, Chapelle des 4

vents sur Siccieu, Fézillière sur Optevoz, Chambrettier sur Salagnon. **Le caractère fluctuant de l'espèce n'est pas à négliger** ; il a ainsi été démontré en Grande-Bretagne. En effet signalée en 1997 sur Siccieu et vers l'étang de la Feuillée, en 1998 à l'étang de la Rama, vers l'étang de Lemps et le Molard Marcolay, en 1999 à Arandon, Soleymieu et Siccieu.

### Faisan de Colchide

Espèce introduite et nidificatrice. Importants lâchers en automne et assez peu d'observations en hiver, l'espèce étant souvent décimée rapidement après l'ouverture de la chasse. Cependant quelques individus subsistent et se reproduisent bien dans certains secteurs comme Creys Mépieu (une 20aine de cp. dans les secteurs humides) ou Olouise sur Sermérieu.

Récompensée en 2000 pour sa gestion cygénétique exemplaire (plan de chasse au petit gibier, pas de lâchers depuis des années) par l'obtention du prix Master Botinelli, l'ACCA de Vézeronce signale une 40aine de nichées spontanées en 1999 sur la commune (info. M.Clavel, R.Quesada).

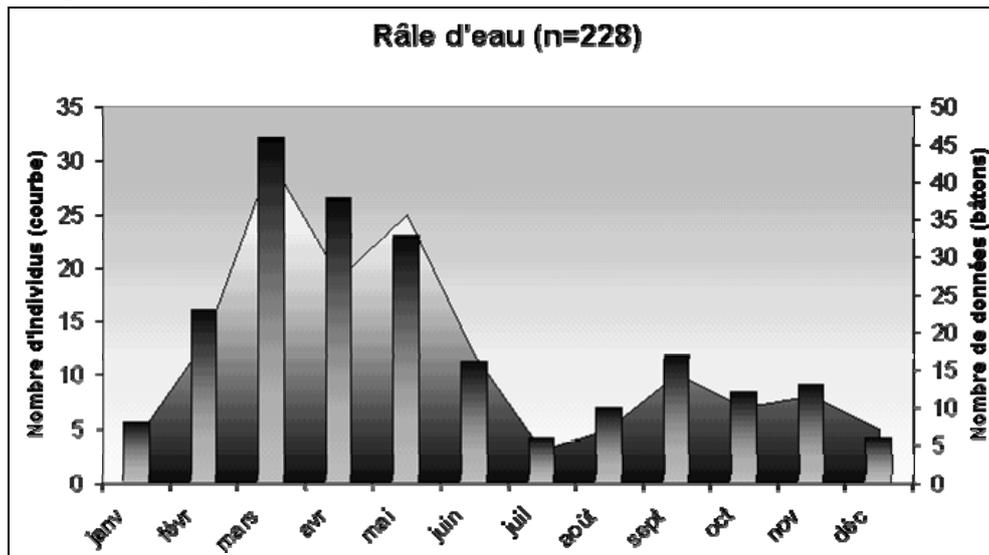
### Faisan vénéré

Une observation le 16/8/1993 vers l'étang de la Bryne, espèce nicheuse sur la carte de Belley-1/50000ème (1976). Signalons qu'une 10aine de cp. avaient été lâchés par l'ACCA de Creys Mépieu vers 1984-85, l'espèce ayant subsisté jusqu'en 1987.

### Rôle d'eau

Sédentaire, présentant des irrégularités d'hivernage et nicheur sur une 20aine de sites. Stabilité vraisemblable par rapport aux années 1960 et 70. Les chants se font entendre plus volontiers en IX-X et III-IV.

Une **analyse difficile de la phénologie** de cette espèce à partir du graphique ci-dessous... mais on peut penser que l'espèce, certes moins détectée en hiver, nous quitte partiellement aux mois de XII et de I. Avons-nous quelques mouvements au printemps et en automne ? On serait tenté de le dire au moins pour la période postnuptiale, toutefois pour le printemps, la détectabilité de l'espèce par les chants est augmentée et peut biaiser les résultats.



### Marouette ponctuée / dop : NO Pc2 [!!]

Espèce migratrice, notée de façon très irrégulière (7 fois) en période de nidification (11/5/1969 au marais de Sablonnières, 13/4/1975 à l'étang de Beauve, 18/6/1978 aux étangs de la Serre, 28/7/1985 au marais de Marterin, nidification très probable à la Paluette sur Aoste en 1995 où l'espèce est notée de VII au 7/9 ; mais plus tard encore les 28/9 et 31/10 ! Absente de ce site en 1996 et 1997 ; récemment : le 24/5/1998 à l'étang Marterin et le 8/7/1998 aux carrières de Champdiou). A rechercher aussi au marais de Luippes où un possible chanteur a été noté le 7/5/1995 (?). Elle a dû être beaucoup plus commune au XIXème siècle.

Présente à Charamel un ind. a été tué (puis photographié) à la fin des années 1990. Nous rechercherons des précisions sur cette donnée.

### (Marouette poussin / dop : NE MO EO)

Espèce non certifiée sur l'Isle Crémieu qui nichait à proximité au XIX° siècle (Miribel).

### (Marouette de Baillon / dop : NE MO EO)

Espèce non certifiée sur l'Isle Crémieu dont la présence irrégulière est suspectée à proximité, au XIX° siècle (Miribel).

## Rôle des genêts / dop : NO MR Pc1 [!!]

L'espèce n'est signalée que par 2 faits de chasse de IX et X 1981. Son statut reste à compléter par une meilleure compilation de la bibliographie.

**3<sup>ème</sup> citation crémolane**, omise : Le 27/4/1970 un oiseau est signalé à l'étang de St Bonnet (S.Honoré).

## Poule d'eau

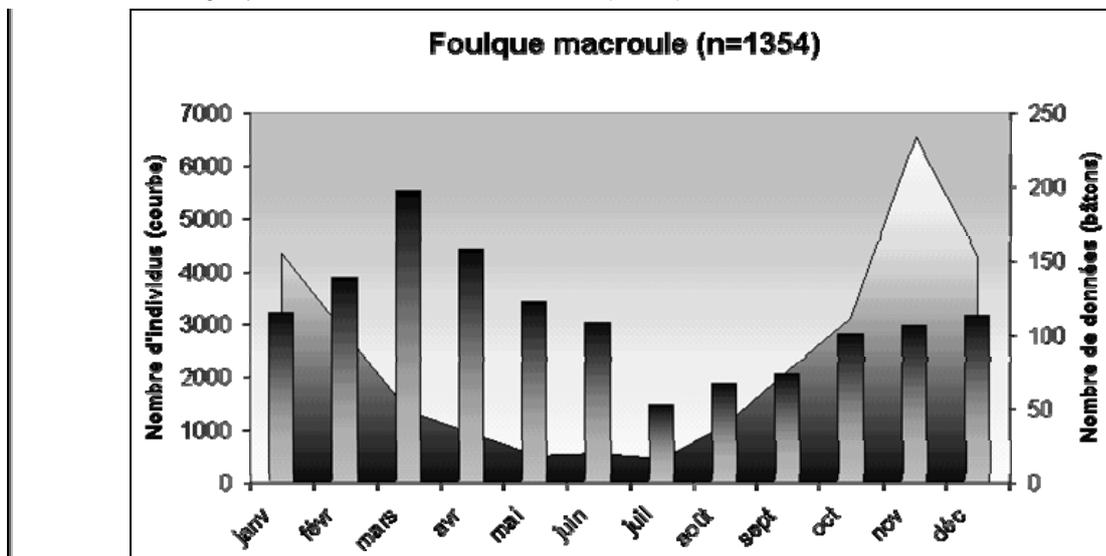
Espèce sédentaire, nidificatrice et commune sur la plupart des étangs dans les années 1970 comme aujourd'hui. Présente parfois sur de petits sites (petits étangs, mares tranquilles, îlons étroites). Cette espèce semble se faire entendre plus volontiers entre IV et VI ; ainsi la moitié des contacts étaient-ils concentrés sur cette période à l'étang de Salette (DELIRY, 1996).

## Poule sultane / dop : MO

1 individu signalé aux marais de Bourgoin au XIXème siècle et déposé au muséum de Grenoble, est cité dans diverses références bibliographiques de l'époque (cf. DELIRY, 1998).

## Foulque macroule

Espèce **sédentaire aux effectifs renforcés en hiver**. Le comportement hivernal et/ou migrateur se situe entre VIII et IV. Les passages se dessinent désormais un peu mieux (ils se dispersent peut-être dès juillet : 14/7/1999 ; X-...)(fin.I - fin.IV). L'hivernage record sur un site est de 731 le 3/1/1990 puis pulvérisé deux fois avec 1100 oiseaux le 2/1/1998 et 2000 au moins le 13/9/1998 (plus de 1000 restent cet automne là, encore près de 700 en XI) à la Vallée Bleue, ils sont encore 698 le 15/2/1999. Disséminée en période de nidification, elle semble plus nombreuse que dans les années 1960. 1 individu tué en 11/1971 avait été bagué peu avant dans le canton de Luzerne (Suisse).



## Grue cendrée / dop : MR HO

Espèce notée aux passages d'automne (6 observations seulement ; 21/9-déb.XI), de printemps (12 données ; 25/2/1995, 12 oiseaux à Villette d'Anthon ; plutôt, mi.III-mi.IV) et en hiver (3 citations), avec en général de 1 à 5 individus. Records en automne, de 35 les 31/10/1983 à Bourgoin et 22/11/1991 à la Chapelle de la Tour, nombre exceptionnel de 300 individus en vol en X 1994 à St Victor de Morestel ; 32 à Mèpieu le 20/3/1975 pour le printemps. 1 imm. stationnée exceptionnellement longtemps à l'étang de Salette en 1995 du 9/4 au 8/5 et a été observée par un grand nombre d'ornithologues. L'Isle Crémieu est considéré comme le secteur le plus favorable de l'Isère pour l'observation de la Grue cendrée ; une photographie de monsieur Ribiolet de Mèpieu illustre la première synthèse sur les oiseaux de l'Isle Crémieu (CHABERT & al., 1976).

5 ind. les 2, 11 (J.F.Noblet), 4 (R.Quesada), 5/4/2000 (C.Thornton) à l'étang de Salette. Il s'agit de la **13<sup>ème</sup> donnée printanière et un stationnement prolongé remarquable pour 5 ind.**, une seule reste le 12/4 (G.Delcourt, Lo Parvi). Ce stationnement est à rapprocher de celui du 9/4 au 8/5/1995, et il n'est pas rare que chez de telles espèces cela devienne une tradition favorisée par des individus ayant déjà repéré le site.

## Outarde canepetière / dop : NE MO

Espèce migratrice et nidificatrice qui a disparu du district. Nidificatrice à Passieu (1962-71 ; **encore 5 notées cette dernière année**) et Leyrieu (1965-70 ; **encore 3 cantonnées cette dernière année**), signalée aussi à Malville... disparue au milieu des années 1970 probablement. Sur Satolas **2 couples encore en 1980**, puis plus d'informations. Une population très relictuelle

subsiste dans la Plaine de l'Ain et l'espèce a désormais disparu de la plaine de la Valbonne. Une citation récente d'une F en migration mi-V.1995 sur St Romain de Jalionas, qui soulignons-le était un ancien site de nidification.

Des précisions soulignées en gras dans le résumé ci-dessus ont été ajoutées.

## LIMICOLES

### Huîtrier pie / dop : MO HO

Un oiseau le 7/5/1974 au confluent Ain-Rhône. Une citation d'un oiseau observé indépendamment par 2 observateurs sur le Haut-Rhône le 1/5 et revu le 2/5/1996. Dans le département de l'Isère seules deux autres observations sont connues : 18/1/1980 au Lac de Laffrey et 22/9/1987 à Sablons. Il était donné très rare, accidentel dans le Dauphiné au début du siècle.

**3<sup>ème</sup> mention crémolane** : 1 oiseau le 28/3/1999 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

### Échasse blanche / dop : MR

Rare au printemps (26/3/1979 ; surtout 5/5-17/5 ; 31/5/1996) : 9 citations au total, souvent par paires. 2 observations à Vénérieu, 6 le 26/3/1979 (proche du record de précocité dombiste du 21/3/1964) et 5 le 17/5/1979. 2 à l'étang de Gole le 5/5/1979, 2 sur le même site le 5/5/1989. Aux étangs de la Serre, 2 le 5/5/1993, 2 le 15/5/1994 et 2 le 13/5/1998. 2 le 29/4/1999 au Lac Clair. Le record et date tardive concernent 4 oiseaux sur le Rhône au Bouchage le 31/5/1996.

**10<sup>ème</sup> citation crémolane** : 2 ind. le 5/5/1994 (G.Verdin) à l'étang de Salette. Cette donnée répertoriée depuis longtemps dans mes archives avait échappée à mon impertinence. Il semble bien que sauf erreur, les 2 oiseaux observés aux étangs de la Serre le 13/5/1998 étaient déjà présents le 5 (A.Depoutre).

### Avocette élégante / dop : MO nouvelle en hiver pour le département

Une capture d'X sur le Rhône au niveau de Cordon au XIX<sup>ème</sup> siècle. Une observation de 4 individus le 23/4/1979 à Vénérieu. A la faveur des tempêtes exceptionnelles en France, 3<sup>ème</sup> citation crémolane et 2<sup>ème</sup> pour le siècle avec 1 ind. le 28/12/1999 à l'étang de Salette. A la même époque 5 ind. sont notés le 2/1/2000 en Dombes.

**Record numérique et 4<sup>ème</sup> citation crémolane** de 7 ind. le 17/12/2000 à la Vallée Bleue (C.Garin, C.Deliry).

### Oedicnème criard / dop : NR Pc2 [Vu]

Espèce migratrice, notée nicheuse dans les années 1960 et de façon « traditionnelle » jusque vers 1977, notamment dans la plaine de Leyrieu à Passieu. Noté encore en 1979 au marais de Charvas et 1985 sur Siccieu, ainsi que jusqu'à 1986-87 sur Concharbin. Au début des années 1980, il nichait encore aux Fours à Chaux d'Optevoz. Aujourd'hui, passage ou erratisme post nuptial en VII dans les plaines de Satolas, de Bourgoin, à l'étang de Salette le 9/7/1997 et automne sur St Romain de Jalionas (dernier le 9/9), très rarement signalé en nidification (carrière des Sambettes sur St Romain de Jalionas chaque année de 1994 à 1997, nidification certifiée en 1996, seul site récemment signalé voué à être aménagé - base de loisirs -). En fin de passage le 9/4/1998, 2 individus au confluent Ain-Rhône. Record de 12 en 3/1979. **Coordination départementale des enquêtes Oedicnème** : J.M.Coquelet (CORA Isère).

### Glaréole à collier / dop : MO

1 donnée concerne 1 oiseau du 24 au 28/4/1993 aux étangs de la Serre, faisant suite à des tempêtes.

### Petit Gravelot / dop : NR [Vu]

Espèce migratrice et nidificatrice (8/3-fin.VIII ; mi.IX ; 16/10/1979). Signalée de manière sporadique sur différents sites en nidification ; le site de Sablonnières connu depuis les années 1960, altéré, n'est plus occupé (vers 1980), un cp. nicheur probable en 1995 ! La population crémolane est estimée à 11-16 cp. nicheurs (inventaire Limicoles 1995-96). Joli groupe de 7 oiseaux le 25/4/1998 et de 5 le 24/4/1999 au confluent Ain-Rhône. **Coordination départementale des comptages en nidification** : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).

2 territoriaux le 9/4/2000 au confluent Ain-Rhône (G.Delcourt, A.Depoutre, FRAPNA Ain). Un le 27 à la Vallée Bleue (G.Juppet), lui plutôt en situation de migrateur. Peu de mentions et recherches de l'espèce en 2000.

Il s'agit de souligner que le record numérique pour l'Isle Crémieu, concerne 25 oiseaux notés à Brangues le 27/4/1980 par J.L.Rollandez.

### Grand Gravelot / dop : MO

8 observations, dont 5 printanières (13/4/1978 ; 18/5-26/5 ; 4/6/1974) et 3 en automne (18/9/1973 au confluent Ain-Rhône, 1/11/1983 à la Verpillière, automne 1978 à Villefontaine). Record de 11 individus les 21 et 26/5/1978 à Vénérieu. L'espèce a été notée 3 fois à l'étang de Vénérieu .

Une donnée **précoce** du 7/5/1977 à l'étang de Vénérieu (NVS) a pu être omise dans les chroniques précédentes.

### **Gravelot à collier interrompu / dop : MO**

Espèce nouvelle pour l'Isle Crémieu.

Une **observation ancienne était disponible dans les archives** : 1 ind. le 22/5/1971 au confluent Ain-Rhône (M.Bourbon). **Cette espèce entre dans nos listes.**

### **Pluvier doré / dop : MO**

2 citations crémolanes. 1 observation d'un individu le 25/2/1985 avec des Vanneaux à Ecorchebœuf et 1 le 3/10/1998 aux étangs de la Serre.

### **Pluvier argenté / dop : MO**

1 observation printanière le 7/5/1977 à Vénérieu. Une seule autre citation départementale le 23/5/1980 à Sablons.

### **Vanneau huppé / dop : NR Pc3 [!!]**

Espèce **présente toute l'année**, en **forte régression**, **nidificatrice relictuelle**, un **passage est donné au printemps** (29/1 ; 9/2-17/4 ; IV) et des **afflux notés en hiver** dès le 31/10 avec un **passage vraisemblable désormais difficile à cerner** vu le faible nombre de citations disponibles. **Pionnière en nidification dès 1966** au marais de Bessaye, 6 sites sont occupés à la fin des années 1960 (plus de 40 cp.), une **50aine de cp. au milieu de la décennie suivante (NOBLET, 1977)**, **poursuivie d'un retrait, déjà très net dès le début des années 1980** (dernières observations en période favorable sur le Plateau en 1991). La nidification reste vraisemblable au marais de Charvas et confirmée dans la plaine de Satolas-Bourgoin. En effet les données récentes révèlent une **population relictuelle** de 5 à 6 cp. au marais de Villieu sur St Savin en 1996, 4 ind. en 1999 et 2 cp. au marais de la Verpillière en 1997. Nous avons compté de **8 à 15 cp. dans l'Isle Crémieu** lors de l'inventaire Limicoles de 1995-96. **L'hivernage est désormais très faible**. Le record de 500 oiseaux à Brangues le 15/3/1988 est à souligner et récemment 80 au Bouchage le 13/3/1996 et autant mi.III vers Morestel, **nombre désormais exceptionnel de 400 à l'aérodrome de Morestel du 18 au 23/3/1996**. **Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).**

4 ind. le 6/5/1994 au Marais de Villieu s'attaquent à une Corneille noire, ils sont 2 repérés le 29 (G.Chuzeville).

### **Bécasseau maubèche / dop : MO**

2 observations printanières : du 8 au 10/5/1978 sur Vénérieu et le 15/5/1983 aux étangs de la Serre.

### **Bécasseau sanderling / dop : MO**

Une seule observation certifiée le 9/5/1979 à Vénérieu. Une autre possible le 5/5/1971 au confluent Ain-Rhône (identification incertaine).

### **Bécasseau minute / dop : MR**

Espèce notée aux deux passages (28/7-19/9) (15/5-12/6). Toutes les données printanières proviennent de Vénérieu (aucune en automne). 3 observations automnales sont sur Ecorchebœuf et 1 aux carrières de Champdieu. L'espèce est signalée très rare sur le Rhône, sans plus de précisions, au début du siècle. Record de 20 ind. à Vénérieu le 20/5/1979.

### **Bécasseau de Temminck / dop : MO**

Elle était donnée régulière au passage au début du siècle sur le département ! Notable : 1 adulte a été observé le 4/10/1996 aux carrières de Champdieu sur Creys Mépieu. Signalons qu'il ne semble y avoir qu'une seule autre citation récente en Isère : 1/5/1975 à Moissieu sur Dolon.

### **Bécasseau cocorli / dop : MO**

2 observations sur Vénérieu concernent chaque passage : 21/5/1979 et 24/8/1979.

3 ind. possible - doute d'identification - le 3/9/1998 aux étangs de la Serre (G.Juppet).

### **Bécasseau variable / dop : MR HO**

Espèce notée au passage d'automne (précoce : 18/7/1971 ; 4/9-14/10; X) et 1 fois en hiver les 21 et 22/2/1979 (étang de Vénérieu). 9 observations automnales de la fin des années 1970-début des années 1980 proviennent de Vénérieu (8/9-10/10), 7 observations de 1979 à 1982 d'Ecorchebœuf (IX-X), 2 du confluent Ain-Rhône (18/7/1971, 4/9/1971), 1 des étangs de la Serre (14/10/1984) et 2 des carrières de Champdieu (12/9/1988, 22/9/1996). Une citation franchement printanière avec 3 oiseaux le 22/4/1972 au confluent Ain-Rhône. L'observation du 22/9/1996 aux carrières de Champdieu constitue peut-être un record récent avec 12 oiseaux. Pas de citations plus récentes.

**Citation récente** de 3 ind. le 7/9/1998 aux étangs de la Serre, complétée par l'observation d'un ind. le 8 (G.Juppet).

Une donnée ancienne date de VI : 9/6/1978 à l'étang de Vénérieu (Lo Parvi). En 1979, données de V-VI, encore sur Vénérieu (P.Vincent, Lo Parvi) : 16 le 19, 20 le 20, 16 le 21, 3 le 1<sup>er</sup>/6, noté le 2, 5 le 12/6

### **Chevalier combattant**

Espèce notée aux deux passages (26/8-2/9 ; 10/10 ; en général sur Vénérieu) (27/2 ; 9/3-2/6 ; plus disséminée au printemps). En général moins de 4 individus ensemble. Records de 18 F le 25/4/1995 sur le Rhône à l'Île St Benoît et de 15 le 13/3/1983 sur Courtenay.

3 tardifs le 24/9/1997 aux carrières de Champdiou (J.P.Drevon).

### **Bécassine sourde / dop : MR HO**

Espèce hivernante (déb.XII, 16/12-5/1 ; 19/1), dont 3 observations en XII et 3 autres en I. La gravière d'Ecorchebœuf concerne 3 observations et 6 autres douteuses! 1 le 1/5/1977 à Courtenay et 1 le 17/3/1996 à l'étang de Salette sont les 2 seules citations printanières.

### **Bécassine des marais**

Espèce hivernante et/ou migratrice, quasi-régulière, jusqu'à 5 ensemble, (mi.VIII ; 25/8-25/10 passage d'automne présumé; puis hivernage ...-XII souvent jusqu'au ...1/5), y compris le passage printanier qui est le mieux connu (III-V ; 27/5). Le statut complexe de cette espèce commence à être précisé. Record de 20 les 20/4/1969 (Lancin) et 22/3/1987 (étang de Salette). Tardive le 27/5/1976, mais pas de preuve de nidification. 2 oiseaux bagués en ex-Tchécoslovaquie repris en XI et XII, 1966. 35 observations des années 1980 concernent la gravière d'Ecorchebœuf et de nombreuses citations récentes sont à l'étang de Salette et la Vallée Bleue.

1 migratrice le 5/3/2000 à l'étang Neuf de Siccieu (D.Loose, S.Stéfaniak). 1 le 16/3 sur l'étang de Lemps (R.Quesada). Pour l'automne, 1 le 22/10 sur Arandon (R.Quesada).

### **Bécasse des bois / dop : [?]**

Espèce essentiellement hivernante (23/10-17/1), même lors des hivers rigoureux (par -10°C en 1962). Passage automnal irrégulier, exceptionnellement abondant, notamment en 1976 du 25/10 au 15/11 et en 1985 du 23/11 au 1/12. Il s'étale entre les dates extrêmes du 23/10 au 1/12. Peu de données en période de nidification et aucune preuve (8 sites proposés de 1973 à 1992), croule (appel amoureux des Bécasses à la tombée du jour) le 18/3/1995 sur Soleymieu, 2 le 1/3/1999 à St Victor de Morestel. La population nicheuse crémolane est estimée à tout au plus 2-5 cp. (1975-95).

1 sur Creys Mépieu le 10/3/2000 (R.Quesada), ce sont **au total 25 ind. au total** dont 2 baguées, qui sont repérées lors d'un recensement dans l'Isle Crémieu le 14/3 (R.Quesada, Gardes ONC). Migratrice ici, ces informations sont précieuses pour une espèce dont la nidification est par ailleurs mal connue dans notre district. La **preuve existe dans les archives** avec cette observation d'un ad. et 4 jeunes le 1/5/1984 sur Arandon (J.P.Drevon) et notons que l'espèce a été signalée en période de nidification 1968 au Marais du Grand Plan (CORA).

### **Barge à queue noire / dop : MR EO**

5 observations printanières (17/3-6/5), 1 sur Vénérieu, 1 à l'étang de Salette et 3 aux étangs de la Serre. Record de 10 le 6/5/1991 aux étangs de la Serre. De plus une donnée très tardive le 11/6/1995 à l'étang de Salette, avec un individu en période de nidification qui ne permet pas d'exclure l'existence d'un cp. (nicheur ?).

### **Barge rousse / dop : non signalée (donnée non homologuée)**

Espèce nouvelle pour l'Isle Crémieu.

Une **observation ancienne était disponible dans les archives** : 3 ind. le 30/3/1994 aux étangs de la Serre (E.Jousseume). **Cette espèce entre dans nos listes** et c'est une première pour le département de l'Isère qui mérite pleine confirmation.

### **Courlis corlieu / dop : MO**

Une citation au confluent Ain-Rhône le 19/9/1969.

### **Courlis cendré / dop : NR MR HO Pc4 [!]**

Espèce migratrice et encore nidificatrice très relictuelle (10/2/x, 13/2/1999, 24/2/1999 ; III-28/11). Les passages sont mal définis (6/9/1996 ; 7/10-28/11) (dès le 29/1?, 10/2 ; III-...). L'espèce est non notée entre le 29/6 et le 7/10. Sa nidification a été régulièrement signalée dans les années 1960 et 70, peu notée dans les années 1980. Aujourd'hui ne semble plus nicher que dans la plaine de Bourgoin et sur de rares sites mal suivis (régression très nette). Ainsi en 1992 et 1993, l'espèce est signalée en quelques points du Marais de Villieu sur St Savin, en 1995 dans la lande Genevray, en 1999 sur St Chef et Mépieu. La population crémolane a été estimée à 5-9 cp. (inventaire Limicoles 1995-96). 4 observations hivernales : les 15/12/1991, 13/12/1998 et 17/11/1999 à la Vallée Bleue et le 31/12/1996 aux Avenières. **Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).**

L'espèce semble avoir niché avec une relative abondance à l'époque où la plaine de Bourgoin et plus particulièrement le secteur de Frontonas étaient encore vastes prairies humides dans les **années 1950** (E.de Thiersant, *com.or.*). Les citations de **1994 vers le Marais de Villieu**, aux Sartines à St Savin méritent d'être signalées : 1 le 6/5 et 2 le 29 (G.Chuzeville).

### **Chevalier arlequin / dop : MR**

Noté aux deux passages, au moins 3 fois en automne (4/9-7/10; XII) et 9 fois au printemps (11/3-9/5 avec un pic net déb.V). Record de 4 à l'étang de Salette, le 25/3/1982. Cette espèce était assez rare sur le Rhône au début du siècle. Il y a peu de citation récente de cette espèce alors que les données concernant les autres Chevaliers sont assez régulières : aucune entre 1993 et les 28-29/4/1998.

### **Chevalier gambette / dop : MR HO**

Noté uniquement au passage de printemps (25/3/1998 ; 29/3-30/5 ; VI), chaque année (1979-82) à Vénérieu (29/3-30/5), mais aussi aux étangs de la Serre (29/3/1987, 23/4/1990, 2 observations en 6/1981). L'espèce a été notée en outre aux carrières de Champdieu sur Creys Mèpieu avec 2 individus le 27/5/1996, au Lac Clair le 25/3/1998, à l'étang de Salette en 1999 avec 1 ind. le 19/4 et 3 le 21/4, mais aussi 4 le 24/4/1999 au confluent Ain-Rhône et 2 le 4/5/1999 sur Courtenay. Le printemps 1999 avec 4 observations et un total de 10 ind. aura été très intéressant. Records de 20 au confluent Ain-Rhône le 31/3/1980 et de 15 le 6/4/1977 (Vénérieu), sinon solitaire. En hiver sur la carte de Belley-1/50000<sup>ème</sup>. Unique citation automnale concernant 1 oiseau aux étangs de la Serre le 3/10/1996.

A noter une donnée hivernale ancienne le 16/1/1977 à St Bonnet (Chronique du CORA Isère).

### **Chevalier aboyeur / dop : MR HO**

Noté dans des localités disséminées aux deux passages (14/7/1980 ; 21/8-24/9 ; 9/10/1983) (19/3-29/5 ; 29/6/1989). Un record de 7 ind. le 24/4/1999 au confluent Ain-Rhône et 3 records de 6 individus les 21/4/1993 (étangs de la Serre), 12/9/1988 (carrières de Champdieu) et 11/5/1998 (étang de Salette). Première hivernale avec 4-5 ind. le 16/1/1999 au confluent Ain-Rhône. Pointé en hiver sur la carte 1/50000<sup>ème</sup> de la Tour du Pin, exceptionnel pour le département.

Un les 12 (Lo Parvi, G.Delcourt, G.Juppet) et 20/4 (G.Delcourt) sur l'étang de Salette. Trois le 23 à la Vallée Bleue (G.Delcourt). Très **précoces** en période postnuptiale, 3 ind. aux étangs de la Serre le 20/7 (C.Garin, C.Deliry).

### **Chevalier cul-blanc / dop : HO**

Noté de manière disséminée, aux deux passages (9/8-17/9) (17/2/1998, 9/3/1996, 10/3/1973 ; 22/3-6/5 ; optimum possible mi.IV). « Précoces » les 20, 22 et 23/6/1978 (Vénérieu), 2/7 et 31/7/1995 (carrière des Sambettes), 25/7/1996 (Tignieu). En période hivernale 3 à 4 citations : les 3 et 4/11/1993 (confluent Ain-Rhône), 5, 12 et 19/1/1986 (Ecorchebœuf), quelques ind. jusqu'au 6/1/2000 au confluent Ain-Rhône, voire le 17/2/1998 sur Courtenay. Records de 8 le 15/5/1989 à l'étang de Salette et de 7 ou 8 le 26/4/1995 sur Brangues. Le plus observé des Chevaliers avec le Guignette.

3 le 27/3/2000 sur le Rhône à Brangues (C.Deliry). Un sur la Bourbre au marais de la Tour du Pin, le 10/4, 1 le 25 sur Veyrins Thuellin (G.Delcourt). En automne, 1 le 11/9/2000 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi). **Très tardif**, 1 le 30/11 sur le Haut-Rhône (G.Delcourt).

Une ancienne donnée hivernale supplémentaire est disponible : 1 le 19/12/1971 au confluent Ain-Rhône (M.Bourbon). Les données des 3 et 4/11/1993 signalées dans le résumé peuvent être regardées comme des données tardives si on se réfère à l'ensemble du département.

### **Chevalier sylvain / dop : MR**

Noté aux deux passages, principalement au printemps (7/4-22/5 ; optimum possible fin.IV) (10/8-8/9 ; 17/9/1996), assez souvent solitaire, mais plusieurs fois jusqu'à 4 individus. Records de 13 oiseaux le 29/4/1998 au Lac Clair et de 12 le 20/4/1996 à l'étang de Salette. Assez souvent sur Vénérieu et à l'étang de Salette, mais noté aussi aux étangs de la Serre, Ecorchebœuf, Brangues et l'étang de Gole. Date tardive pour l'automne le 17/9/1996 sur Brangues avec 1 oiseau.

Une observation précoce du 4/7/1994 à la carrière des Sambettes (C.Deliry) a pu échapper aux précédentes chroniques, car elle n'est pas reprise dans le résumé ci-dessus.

### **Chevalier guignette / dop : NR HR Pc4 [Vu]**

Espèce migratrice, 6 données hivernales (12/1/1994 au sud du marais de Charvas, 8/1/1996 aux Avenièrès et les 27/1 et 6/2/1994 au confluent Ain-Rhône, le 29/12/1999 à la Vallée Bleue, jusqu'au 6/1/2000 au confluent Ain-Rhône), signalée aux deux passages (27/3-19/5) (16/7/1997, VII ; 9/9-5/11), maximum du passage d'automne vraisemblable en VII-VIII selon d'autres sources. Nicheuse peu fréquente sur le Rhône, peu de données récentes et aucune preuve formelle de reproduction. La population potentiellement nicheuse est estimée à 5-12 cp. (inventaire Limicoles 1995-96). Records de 15 ind. à Vénérieu le 9/5/1982 et de 12 ind. le 5/8/1999 sur le Haut-Rhône. **Coordination départementale des comptages en nidification : C.Deliry, P.Grange, D.Loose (CORA Isère).**

En migration postnuptiale dès le 4/7/2000 aux étangs de la Serre (R.Quesada), avec ensuite 1 ind. les 29/8 et 2 le 4/9 aux carrières de Champdieu (G.Juppet).

Un oiseau contrôlé le 8/5/1972 à l'embouchure de l'Ain avait été bagué le 19/7/1969 en Westphalie, Allemagne (CORA).

**Erratum** : une donnée à l'étang de Tuille du 16/7/1997 à l'étang de Tuille sur Optevoz signalée dans une précédente chronique et attribuée à C.Grangier, correspond de fait à G.Delcourt.

### **Tournepierre à collier / dop : non signalé** (donnée en limite de département)

Espèce nouvelle pour l'Isle Crémieu.

Une **observation ancienne était disponible dans les archives** : 1 les 5 et 7/5/1972 à l'embouchure de l'Ain (G. & P.Cochet, M.Bourbon, M.Czajkowski). **Cette espèce entre dans nos listes** et c'est une première à proximité du département de l'Isère.

## LARIDES

### **(Labbe pomarin)**

Espèce non signalée dans l'Isle Crémieu. Accidentelle, elle a été notée le 9/11/1978 à Génas (69), non loin de notre secteur.

### **Grand Labbe / dop : MO**

1 individu trouvé mort le 1/2/1972 sur la Tour du Pin était né en 1971 dans les Shetlands au nord de l'Écosse !

### **(Mouette mélanocéphale / dop : non signalée)**

Une donnée douteuse concerne un cri suspect dans un groupe important de Mouettes rieuses au confluent Ain-Rhône le 3/11/1993. Cette espèce n'appartient pas à la liste des oiseaux de l'Isle Crémieu. Deux données récentes au moins en Isère.

### **Mouette pygmée / dop : HO**

Une seule observation le 17/12/1993 sur le Rhône à Villette d'Anthon. Cette espèce est donnée rare ou accidentelle sur le Rhône (sans autres précisions) au début du siècle.

**2<sup>ème</sup> citation crémolane** : 1 juv. le 3/9/2000 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

### **(Mouette de Franklin)**

Cette espèce accidentelle d'origine américaine n'a pas été observée dans l'Isle Crémieu, mais à proximité sur le Bassin de Jonage les 22 et 23/2/1982.

### **Mouette rieuse / dop : ER**

Espèce notée aux deux passages (quelques unes et parfois des groupes atteignant 40 individus, de retour sur le Rhône en VII : 21/7 et VIII ; IX-XI ; optimum possible 14/10-10/11 et fin.XI) (sensible dès I ; notable en II-III ; 15/6/1960) et en plus petit nombre en hiver sauf sur la Vallée Bleue où les effectifs au dortoir atteignent désormais fréquemment les 100 individus. Des attardés ont été notés 2 fois en V (1993 et 1999) et 2 fois en VI (1960 et 1991). L'espèce est très irrégulière et rare en dehors du Rhône mais le record d'un groupe "statique" est de 184 oiseaux le 21/2/1999 à Morestel. Le record absolu concerne 603 individus (30 minutes) en mouvement le 14/2/1994 au confluent Ain-Rhône. **Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).**

Dortoir de 295 ind. le 17/12/2000 (C.Garin, C.Deliry), **record numérique** sur le site ; pré-dortoir avec 200-250 ind. le 2/1/2001 à la Vallée Bleue (G.Juppet), elles sont 169 de jour, le 14/1 (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère, FRAPNA Ain).

### **Goéland cendré / dop : MR HR**

Espèce hivernante irrégulière (15/10/1993, 18/10/1992 ; 26/11-24/2), souvent des imm., irréguliers et localisés sur le Rhône. L'espèce semble passer en automne dans des groupes de Mouettes rieuses. Ce sont jusqu'à 3 hivernants qui sont notés au confluent Ain-Rhône avec une certaine régularité au cœur de l'hiver 1993-94 (26/11-4/1). **Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).**

1 oiseau le 27/4/1999 à l'étang de Salette (C.Thornton) serait tout à fait remarquable et mérite d'être confirmé. 1 subad. le 14/1/2001 à la Vallée Bleue (C.Deliry, Lo Parvi, CORA Isère, FRAPNA Ain).

### **Goéland brun / dop : NO MQ HO**

4 citations du même observateur (C.Deliry). 1 observation d'un imm. d'un an le 5/10/1993 au confluent Ain-Rhône. L'espèce a été notée dans la proche vallée de l'Ain lors de l'automne 1993 avec une régularité déconcertante. 1 adulte le 6/2/1994 au confluent Ain-Rhône et 1 imm. de passage sur le Rhône à Brangues (date à préciser). Enfin record numérique de 3 ad. (2 *subsp. intermedius* et 1 *subsp. graelsii*) ainsi qu'un possible imm. de 1<sup>er</sup> hiver le 19/2/2000 au confluent Ain-Rhône.

### Goéland argenté / dop : non signalé (données non homologuées)

3 citations crémolanes toutes au confluent Ain-Rhône. 1 observation certifiée d'un individu parmi 32 Leucophées le 6/9/1993, un autre contact similaire dans un groupe de Leucophées le 19/9/1993 et 1 entendu nettement dans un groupe d'une 50aine de Leucophées et de 3-4 Bruns. En outre un possible encore parmi des Leucophées le 15/10/1995 à la Vallée Bleue.

Toutes les données de la base et antérieures à celle de 1993, semblent après examen devoir être attribuées en totalité au Goéland Leucophée. En fait cette dernière espèce méridionale n'a été clairement distinguée de l'argenté au cours des années 1990 dans les guides, mais la présence de pattes jaunes chez le Leucophée et de pattes roses chez l'Argenté, ne laisse en général aucun doute.

### Goéland leucophée / dop : **NR** [!]

Espèce **désormais sédentaire et nidificatrice, avec de nets flux en automne** (IX-déb.XI; record de 131 en 30 min. le 15/9/1993, au confluent Ain-Rhône) et un **renforcement des effectifs en hivernage** (XI... ; record : 100aine à la Vallée Bleue en 11/1993). **Les données anciennes sont attribuées raisonnablement à cette espèce, (une citation de nidification semble-t-il vers 1972 aux Avenières ! sans données par la suite?), espèce régulière dès 1976 (X-V), surtout en hiver. Ensuite quelques rares données estivales (7/1984, 8/1985, 6/1991). Beaucoup plus fréquent en été désormais avec nidification** connue aux carrières de Champdieu (1990, 1991), aux étangs de la Serre (1992 ?, 1993, 1994-3 jeunes, 1995-1 jeune, 1997, manque d'informations en 1998-99, possible en 2000) et à l'étang de Charamel (1997-1 nid couvé) ; possible par ailleurs à l'étang de Salette (1995), à St Didier d'Aoste (1995, 1997), au confluent Ain-Rhône (1995, 1997), à la carrière des Sambettes (1995, 1997), l'étang de Lemps (1998), l'étang de Tuille (1999). **De 4** (nicheurs certains et probables) **à 16 cp.** (y compris nicheurs possibles) dans l'Isle Crémieu (**inventaire national 1997**). Quelques repères pour la nidification aux **étangs de la Serre** ; cp. sur le site dès III (25/3) au moins, nid construit le 15/4, couve le 25/4 et poussins en V. Ici, une autre nidification révèle 1 poussin dès le 4/3. Un **petit dortoir hivernal** de 30 individus est compté le 14/12/1996 à la Vallée Bleue. **Coordination départementale des comptages au dortoir en janvier : D.Loose, G.Bruneau (CORA Isère).**

1 cp. semble **cantonné à l'étang de Salette** le 26/3/2000 (O.Iborra), ainsi de 2 à 4 ind. sont notés fin.IV sur le site (G.Juppet), aussi 4 ind.avec 1 cp. au nid sont notés le 21/5 (C.Deliry, CORA Rhône), **1<sup>ère</sup> preuve sur ce site.** Deux le 10/4 à l'**étang de la Rama** (R.Basso, M.Seve). Ils sont **80 le 24/11** à la Vallée Bleue, accompagnés d'un ind. **leucistique** appartenant vraisemblablement à cette espèce (G.Delcourt). Un tel oiseau leucistique a été observé dans l'Ain, à la même période sur Ste Julie, commune voisine de l'Isle Crémieu au nord ouest de notre district (D.Genoud, *in litt.*).

Des précisions sur la **nidification ancienne aux Avenières** peuvent être données : ponctuellement signalée dans la bibliographie (CORDONNIER, 1972) qui signalait quelques couples aux Avenières (nicheurs !), en fait, quelques couples à Evieu dans la chronique, le 6/4/1971 (P.Cordonnier). Notons par ailleurs qu'à l'automne **1971**, l'espèce est déjà donnée régulière au confluent Ain-Rhône (M.Bourbon) et des oiseaux sont signalés en période de nidification **1974** sur ce même site (M.Czajkowski).

### Goéland marin / dop : non signalé (donnée non homologuée)

1 imm. d'un an au confluent Ain-Rhône le 14/2/1994.

### Mouette tridactyle / dop : **MO HO**

Une observation douteuse sur Serrière de Briord le 4/4/1987 (Vallée Bleue). Par ailleurs 1 imm. est noté à proximité sur l'étang de St Quentin Fallavier le 12/10/1989. Deux données aux limites de notre district naturel. Aucune donnée dans l'Isle Crémieu suite au tempête de décembre 1999 alors qu'elles ont été particulièrement nombreuses dans la Région et en particulier dans l'Ain.

### Sterne pierregarin / dop : **NE MO**

Seulement 2 données récentes : 3 sur Mépieu le 18/6/1978 et notée le 14/5/1989 sur les étangs de la Serre. D'autres données incertaines concernent les mêmes périodes (une tardive le 1/7/1995). La nidification de l'espèce était connue dans la région lyonnaise au siècle dernier (Miribel?). Diverses données moins anciennes révèlent en outre, la nidification, avec cas d'individus couvant au confluent Ain-Rhône (21/5-25/7/1969 - couvaion ; 19/4-12/6/1970 - 1 cantonné sans nidification ; 14/5-2/7/1972 - citations ; 13/5-8/7/1973 - citations).

**3<sup>ème</sup> citation crémolane**, hors du confluent Ain-Rhône où l'espèce a nidifié avec plus ou moins de succès au début des années 1970 : 1 le 13/4/2000 aux étangs de la Serre (R.Quesada, Université Claude Bernard, Lo Parvi).

### (Sterne naine)

Espèce non notée sur l'Isle Crémieu. Signalons qu'elle devait nicher à Miribel au XIX<sup>e</sup> siècle et se montrer alors chez nous.

### **Guifette moustac / dop : MR**

Espèce migratrice au printemps (2/3-22/5 ; 2 au 4/6/1996, 19/6/1978), souvent en petits groupes de 3 individus. Signalée en outre en été avec un quasi-record de 6, le 3/7/1984, et en automne le 10/9/1976, deux citations faites sur l'étang de Mépieu. Deuxième donnée estivale, 2 le 9/7/1997 à l'étang de Salette. Les records sont de 10 individus le 13/4/1999 et de 8 pour la date tardive du 2/6/1996 ; ils concernent l'étang de Salette. Nicheuse dans la Dombes voisine (cas connu depuis 1909), son passage est signalé au début du siècle sur le Rhône sans plus de précisions. La moitié des observations concernent l'étang de Mépieu, mais depuis un suivi en 1995 et des observations désormais plus assidues, l'étang de Salette s'avère être un site de migration notable, principalement au mois de mai.

Une le 24/4/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet). Deux le 17/5 aux étangs de la Serre (R.Quesada). Peu de citations en 2000.

### **Guifette noire / dop : MR**

Espèce migratrice assez fréquente au printemps (18/4-17/6 ; maximum en V). Nette période de passage avec stationnements, révélée en 1995 à l'étang de Salette (1 à 2 individus du 6 au 23/5), de même pour 1996 (1 à 6 individus du 4 au 26/5). De nombreux records numériques en 1998 à l'étang de Salette viennent détrôner l'ancien record de 7 individus datant du 20/4/1983 sur le même étang. En effet, 18 oiseaux le 12 mai, 26 le 10, 30 le 8 et enfin record absolu de 90 le 11/5/1998 !!! Les fluctuations allant d'un jour à l'autre de quelques individus à un chiffre record témoignent de flux de passages différents. 3 à 4 données automnales désormais, malgré les difficultés d'identification (1/7/1995 ; 22/9-18/10) : 1 le 22/9/1984 à l'étang de Mépieu, 1 le 18/10/1992 à la Vallée Bleue, 3 le 1/7/1995 (tardive ou précoce ?) aux carrières de Champdieu, 1 le 22/9/1995 à la Vallée Bleue avec 3 autres Guifettes non déterminées.

Une le 23/4/2000 (G.Delcourt) et 2 le 27 (G.Juppet) à la Vallée Bleue. 17 le 17/5 à l'étang de Salette (G.Delcourt). Par ailleurs sur ce site 3 ind. signalés le 27/4 (Lo Parvi). Assez peu de citations en 2000.

### **Guifette leucoptère / dop : non précisé**

2 observations aux étangs de la Serre, les 17/10/1993 et 7/9/1994 (dates cohérentes avec les données des lacs suisses ; toutes les citations certifiées du secteur concernent essentiellement le passage d'automne). Une autre possible (?) le 22/9/1995 à la Vallée Bleue dans un groupe de 4 Guifettes dont 1 noire certifiée. En 1995 : 2 Guifettes leucoptères en compagnie de 3 Guifettes noires sont notées non loin de chez nous de passage à Murs et Gélignieux dans l'Ain. Elle est donnée accidentelle sans plus de précisions, sur le Rhône au début du siècle. Une donnée printanière, à proximité de notre district à Jonage le 10/5/1978. Deux citations printanières crémolanes concernent 1 adulte le 4/5/1996 et 3 individus (record numérique) le 8/5/1998 à l'étang de Salette.

**3<sup>ème</sup> citation printanière et co-record numérique, 5<sup>ème</sup> crémolane** : 3 oiseaux le 29/4/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet).

## **GANGAS, PIGEONS & COUCOUS**

### **Ganga cata / dop : non signalé**

1 oiseau tué en 1834 dans le Dauphiné à proximité de Lyon (c'est vraisemblablement dans le secteur, mais peut-être en Valbonne dans l'Ain).

### **Pigeon biset domestique**

Sédentaire, origine élevages. D'anciens pigeonniers révèlent un élevage traditionnel passé. Des bandes bigarrées sont connues sur divers bourgs de l'Isle Crémieu et des éleveurs colombophiles existent. Ainsi un oiseau d'origine belge a été récupéré en 1996 à St Didier d'Aoste. Aucun individu rupestre n'a été repéré.

D'anciens pigeonniers existent sur le site archéologique de Quirieu.

### **Pigeon colombin / dop : NR HR Pc3 [!]**

Espèce qui a été notée, migratrice et en période de nidification (13/1/1994, 14/2/1994, 20/2/1976 ; III-X ; 20/11/1995), presque aucune donnée récente jusqu'au retour supposé de l'espèce vers 1995. Cette espèce est cotée au niveau 2 dans l'Atlas des oiseaux nicheurs du CORA, nicheur certain sur 3 cartes 1/50000 (1976) et donnée partout en petit nombre au début des années 1970, notamment dans les défilés rocheux. Signalé aux Avenièrès en période de nidification 1982. L'espèce est absente dans le pré-Atlas isérois (1984-88). L'espèce est clairement en régression, voire disparue jusqu'aux nouvelles citations en période de nidification de 1995 (3 sites repérés sur la Balme les Grottes, 2 oiseaux le 6/7/1995 aux gorges de la Fusa). La population crémolane est estimée à tout au plus 2-5 cp. au milieu des années 1990. Aujourd'hui, quelques rares exemples de migration automnale et autres citations. Record de 100 le 20/10/1962 au marais du Grand Plan. Tardifs, 2 le 20/11/1995 sur Aoste. Précoces les 13/1 et 14/2/1994 au confluent Ain-Rhône et le 20/2/1976 à Gouvoux. **Pas d'informations récentes en nidification : une recherche spécifique s'impose.**

Une autre **donnée précoce de I** existe : 30/1/1995 sur le Haut-Rhône (F.Micouloud). A noter en outre la **reproduction probable** de ce pigeon devenu rare, le 19/5/1997 sur Bouvesse (C.Deliry).

## Pigeon ramier

Espèce migratrice et nidificatrice (4/2-4/11), se remontre localement au cœur de l'hiver dès fin.XI-XII ou dès fin XII, noté ainsi seulement sur Aoste. En progression pour la nidification par rapport au début des années 1970 où l'espèce était donnée peu abondante. Le passage d'automne est sensible, notamment sur le confluent Ain-Rhône (9/11-21/11) (record 810 en 20 min. le 20/11/1993) et non loin de l'Isle Crémieu à la montagne de Tantaret dans le Bugey. Une première vague de migration semble sensible autour du 4 au 6/10 (étang de Salette, Siccieu). En outre 50 migrateurs en 1h20 le 26/10/1997 sur Aoste. Premier chant très précoce le 24/1/1996 sur Siccieu, cette même année, un cp. déjà au nid le 26/2 sur Dolomieu. Record de 1000 le 19/3/1967 à Hières sur Amby, ce qui témoigne d'un passage printanier.

**Citations précoces**, le 1/1/1999 aux Fours à Chaux d'Optevoz et 1 chantant - très précoce - sur le même site le 6/1 (C.Grangier). **Parade** le 26/2/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet). **100 en vol** sur Montcarra le 6/3 (R.Quesada).

## Tourterelle turque / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice. L'espèce en expansion est notée à Bourgoin dès 1965 (?) ou 1967, au statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), en nette progression depuis (reste peu fréquente en 1985, 23 sites au moins en 1993). L'espèce se groupe en X et quitte divers villages et hameaux en XI, jusqu'à mi.I (baisse des effectifs), retour plus tôt sur les bourgs tel Crémieu. Certains villages possédant des vivres (silos) conservent l'espèce au cœur de l'hiver. Accouplement à Morestel le 16/2/2000.

Lors de l'hiver 1999-2000, des **observations attentives** menées sur certains sites de l'Isle Crémieu révèlent, mieux que les silos dont l'appoint ne peut durer tout l'hiver, que les oiseaux sont stabilisés par le nourrissage extensif de volailles en plein air. Tel est le cas sur Optevoz (17-20 ind.) et Leyrieu à Ste Marie de Tortas (20aine) ; le groupe d'Optevoz a ainsi été noté tout l'hiver jusqu'à fin.II où il a ensuite éclaté avec le cantonnement des couples ailleurs sur le village (C.Grangier, *in litt.*).

## Tourterelle des bois

Espèce migratrice et nidificatrice (disséminée) (14/4-10/9 ; 28/9/1995). Elle était nicheuse commune partout dans les années 1970 et ce statut reste à peu près similaire aujourd'hui. Un passage d'automne est sensible (VIII-5/9).

**Première** en 2000, chanteuse le 19/4 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, S.& N.André).

**Très précoce** le 6/4/1995 sur Ruy (C.Grangier).

## Coucou geai / dop : MO

1 seule observation le 17/4/1972 en aval du confluent Ain-Rhône. Dans les années 1970 plusieurs données proviennent de la Vallée de l'Ain et de la Valbonne et nous soulignerons une recrudescence des observations rhônalpines en 1993-94.

## Coucou gris

Espèce nidificatrice et migratrice (21/3/1972 ; déb.IV-déb.VII ; 2/11/1993). En 1995 l'espèce ne devient régulière qu'à partir du 24/4. Seule donnée plus tardive que VII, exceptionnelle le 2/11/1993 au confluent de l'Ain et du Rhône.

**2<sup>ème</sup> à 5<sup>ème</sup> citations postérieures au mois de VII** : 1 chant trois fois le 20/9/2000 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Y.Baillet, S.André), 1 oiseau le 9/9/1994 sur Siccieu, 1 le 9/9/1996 sur Sermérieu, 1 le 9/10/1995 sur Ruy (C.Deliry)

Une **donnée précoce** du 12/3/1976 sur Creys Mèpieu (CORA Isère) existe dans les archives, ainsi qu'une du 17/3/1993 sur l'étang de Lemps (Lo Parvi).

## RAPACES NOCTURNES

## Chouette effraie / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice en divers points. 13 cp. au début des années 1970, une vingtaine de sites dans les années 1980 et 90, une 30aine de communes d'après le fichier de Lo Parvi, l'estimation de la population crémolane est arrêtée à 10-20 cp. (1975-95). Une progression difficile à démontrer clairement. A l'instar des Buses variables, possibilité d'afflux hivernaux aux vues de données récoltées en 1996.

## Hibou petit-duc / dop : NR MR Pc3 [!]

Espèce migratrice et vraisemblablement rare nidificatrice (19/3/1989, 2 autres citations de III ; 2/5-29/7). Difficile à détecter en raison de faibles densités (12aine de contacts signalés ; 3 en III, 7 et plus en V, 2 en VI, 1 en VII). Observations répétées sur Mèpieu (1975 et 1989), Parmilieu (1986 et 1992), Bouliou (1994), Brangues (1999). Premier contact visuel avec 1 oiseau récupéré dans une cheminée de St Baudille de la Tour en VI.1994 et relâché sain et sauf. La population crémolane irrégulièrement contactée doit concerner 1-2 cp. (1975-95).

1 le 30/5/2000 sur **Creys Mèpieu** (R.Quesada). **Chant très tardif au passage** sur Aoste le 15/9 (P.Deliry).

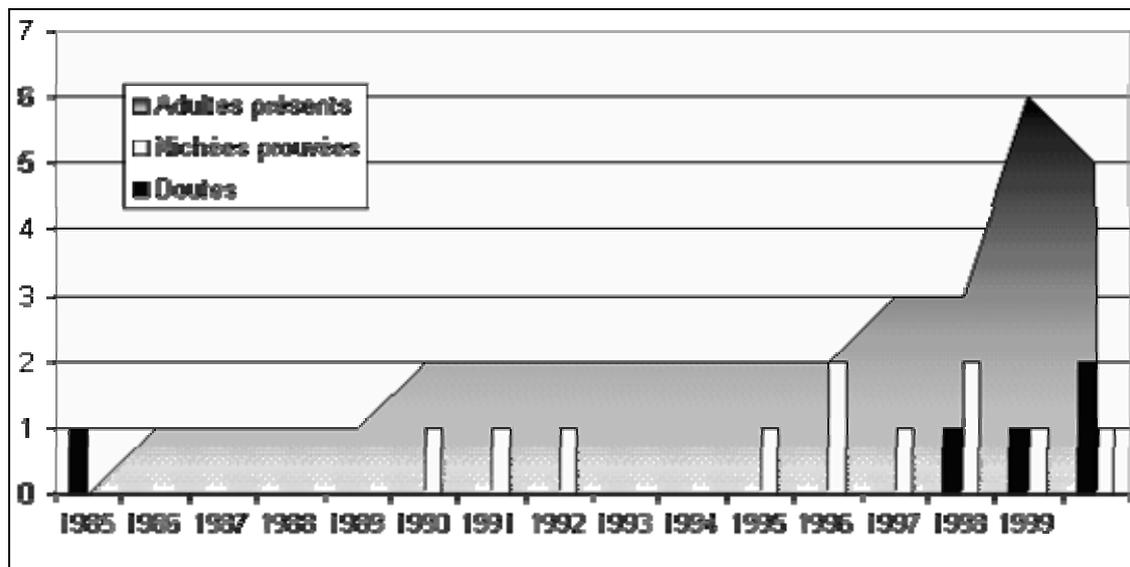
Une observation sur **Charette** le 2/5/1999 (T.Lerme) est des plus intéressante car elle si situe à proximité des sites où l'espèce avait été contactée sur Parmilieu en 1986 et 1992, ce qui laisse penser à une présence discrète, mais "régulière" sur ce secteur menacé par le tracé d'autoroute. Cette espèce avait été notée à deux reprises en 1990 sur **Sermérieu** (R.Quesada).

### Hibou grand-duc / dop : **NR Pc3**

**Sédentaire.** Non cité dans les chroniques, ni dans l'Atlas des oiseaux nicheurs rhônalpins de 1976, **semble en progression lente depuis la fin des années 1980**, avec 1 site de nidification **assez régulier depuis 1986 (site X** - jeunes constatés en 1990-92, 1995-96, 1998-2000), un deuxième site depuis 1990 (**site W** - avec parades, jeune en 1996, cp. en 1999, présent en 2000). Un jeune est observé sur un autre site le 3/5/1997 (**site Z**), lieu où des cris vraisemblables de jeunes avaient été suspectés dès 1985 (entre temps personne n'y était retourné), cris douteux en 1999, le cp. a pu se déplacer sur le secteur R en 2000. Contact d'un chanteur sur un nouveau site le 25/4/1997, 1 cp. le 9/1/1999, rien en 2000 (**site V**), enfin dernier site potentiel de nidification repéré lors de l'automne 1998, avec 1 cp. et plumée de juv. en 1999 ce qui situe une nidification certaine en 1998, présent en 2000 (**site Y**) et peut-être un autre avec cris de jeunes possible le 25/9/1998, rien en 1999 et 2000 (**site U**). Un cp. en 1999 sur un nouveau site (**site T**) où un seul cas de chant avait été signalé jusqu'alors ; non vérifié en 2000. Nouveau site (**site S**) avec 1-2 ind. en 1999, 1 ch. en 2000. Nouveau site (**site R**) avec 1 ch. le 17/1/2000. Des contacts récents ont été faits sur de **nouveaux sites avec une vraisemblable augmentation des effectifs à situer dès 1994-95**. Noté à trois reprises dans l'**enceinte de Crémieu** lors de l'hiver 1994-95. Présentation de la **coordination départementale de l'espèce** au local de Lo Parvi (**J.M.Coquelet ; CORA Isère**) lors de l'automne 1998 et projet de comptage simultané en janvier 1999. **En 1998**, nous avons 4 sites selon la synthèse départementale dont 1 nouveau à comparer aux 23 dont 7 nouveaux sur l'Isère. Le **comptage simultané du 9/1/1999** permet la visite de 10 stations potentielles dont 4 se sont révélées négatives, la population crémolane comprend désormais 6-7 cp. dont 4 ayant produit des jeunes au moins une fois. Avant ce comptage seuls 3 cp. certes tous producteurs étaient connus jusqu'à cette soirée. C'est montrer l'efficacité de la méthode ! Une **vérification en V-VI.1999** des résultats de la nidification révèle 4 cp. producteurs de jeunes (2x1 juv., 1x2 juv., 1x3 juv.), premiers jeunes notés au moins le 8/5. 7 stations sont visitées lors du **comptage simultané du 17/1/2000** et 2 stations début.I : 5 positives.

2 jeunes volants et 1 ad. sont notés sur le site X le 31/5/2000 (C.Deliry, C.Garin).

Le graphique ci-dessous permet de repérer certains éléments de la progression de l'espèce depuis 1985.



### Chouette chevêche / dop : **MR Pc3 [Vu]**

Espèce connue en assez petit nombre, elle a été signalée sur une 20aine de sites du plateau et de la plaine. Elle se révèle par son chant entre III et IV-V (56% des données en III-IV). Aucun contact en XI-XII. Semble en régression en plaine (disparition vraisemblable de Vernas par exemple) ; population de 20 à 40 individus répartis essentiellement sur la frange occidentale du plateau crémolan et surtout sur le secteur Creys Mépieu, Brangues, Le Bouchage et St Victor de Morestel, sinon rares données récentes sur les coteaux des Avenières. Une régression de plus de 20% des effectifs est estimée sur les 10 dernières années. 3 nichoirs posés sur Brangues et le Bouchage ne sont pas occupés, sinon par des Loirs. Présentation de la **coordination départementale par L. Majorel (CORA Isère)** lors de l'automne 1998, prospections prévues au printemps 1999.

Un cp. installé sur St Baudille, repéré mi.VIII/2000 (J.F.Moyne).

### Chouette hulotte

Espèce sédentaire et nidificatrice sous-prospectée. Un sondage donne un chanteur tous les 500 m sur 8 km en bordure du plateau, de Crémieu à Hières sur Amby (1993). 41 communes au moins sont occupées. Cette espèce est certainement répartie

sur l'ensemble du district crémolan et vraisemblablement pas menacée. Trois pics de contact sont distingués : 43% des observations lors des chants de printemps de II à IV, 32% lors de l'envol des jeunes de VI à VII et 18% lors du chant automnal d'X à XI. Chants diurnes le 27/3/1994 à Parmilieu et le 20/10/1998 à l'étang de Lemps.

| **1 chant diurne** le 15/3/2000 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, S.Vergne).

### Hibou moyen-duc

Espèce sédentaire et discrète. Il est peu observé et connu sur une 15aine de communes. Elle chante essentiellement en III (34% des contacts de l'année) et sa présence est bien révélée par le cri des jeunes à l'envol entre V et VII (38% des contacts annuels). Un dortoir de 4 individus est signalé sur Vézeronce tout l'hiver 1992-93.

| **Un dortoir hivernal** connu depuis le milieu des années 1990 est occupé par 15 ind. le 1/1/2001 à l'Isle d'Abeau (L.Clément, *in litt.*).

### Hibou des marais / dop : **NO MR HO Pc4**

2 données qui s'échelonnent entre le 10/12 et le 13/1 (4 citations sur Mépieu entre le 10/12/1982 et le 6/1/1983 ; 1 observation le 13/1/1995 au marais de Sablonnières), en outre, 1 le 26/10/1996 à Poleyrieu, 1 le 10/11/1996 à la Paluette sur Aoste, nombre exceptionnel de 5 individus groupés au marais de la Verpillière en 3/1997 et 1 observation le 1/5/1974 à Tignieu. Cette espèce a niché de façon exceptionnelle en 1972 sur Dizimieu, aujourd'hui nicheur à proximité dans la plaine de la Valbonne.

## ENGOULEVENTS, MARTINETS & AUTRES ...

### Engoulevent d'Europe / dop : **NR [?]**

Espèce migratrice et nidificatrice (8/4/1998, 24/4/1999, 25/4/1999 ; 7/5-4/9), peu signalée dès VII. Elle occupe la partie occidentale du plateau ainsi que de façon plus sporadique le sud-est de l'Isle Crémieu. Cité en outre aux Champagnes sur Salagnon. Exceptionnellement précoce le 8/4/1998, chanteur vers le Grand étang de Mépieu ; 1999 concerne d'autres citations précoces. Une donnée hivernale non loin de notre district le 21/1/1982 à Miribel, tout à fait exceptionnelle au niveau européen dont nous ne connaissons qu'une autre citation le 28/12/1991 vers Valencia (Espagne).

| **Extrêmement précoce**, 1 chanteur est détecté le 22/4/2000 sur Optevoz (E.Lambert).

### Martinet noir

Espèce migratrice. Nidificatrice en ville et dans certains villages (6 le 9/4/1998, 11/4/1996, 16/4/1997, 16/4/1999, 20/4/1999, 23 et 24/4/1999, 17 et 24/4/1995; 25/4-en général déb.V-11/8 ; 3/9/1993, nombreux le 11/9/1998, 8/10/1996). Des groupements post nuptiaux de plusieurs centaines sont notés sur Crémieu, juste avant le départ (22/7, 24/7). Ensuite migrateur net ou sporadique (dernier les 3/9 et 11/9). Un individu très tardif est contacté le 8/10/1996 sur Aoste. Nicheur en milieu campagnard au château de Chapeau Cornu (1995). Niche dans un nid d'Hirondelle de fenêtre sur Anthon en 1994.

| Plusieurs citations **précoces** à l'étang de Salette en IV.2000 : 1 le 5 (J.F.Noblet), 1 le 12 (G.Delcourt, Lo Parvi), une 20aine le 26 (G.Delcourt, G.Juppet, Lo Parvi). L'arrivée est de la même manière précoce sur Morestel le 25/4 avec 4 ind. avec des données quotidiennes ensuite (C.Deliry).

### Martinet à ventre blanc

Espèce migratrice et nidificatrice (1/4/1999 ; 5/4-10/9). En erratisme pré-nuptial ou à l'arrivée en IV au 16/5 (étang de Salette; Moras). Connue dès 1948 (3 nids) en nidification à la Balme les Grottes (toujours occupé), 2 autres sites sont connus au début des années 1970 et sont toujours fréquentés (falaises de Hières sur Amby et de Dornieu). Deux nouveaux sites sont signalés en 1997 : sur une falaise face à la ferme de Chanillon (Creys Mépieu, côté Ain) et sur les falaises de Porcieu. Erratisme estival le 24/6/1995 avec 5 individus à l'étang de Lemps. Record de 140 à l'étang de Salette le 10/9/1994. A la différence du Martinet noir, il est régulier tout le mois d'août.

| **4 très précoces** le 26/3/2000 à Hières sur Amby (O.Iborra).

| **Addendum** : Un nouveau site potentiel de nidification avec une 100aine d'individus le 22/8/1997, signalé dans une précédente chronique (J.L.Michelot) doit être précisé : il s'agit de falaises au sud-est de Vertrieu.

### Martin pêcheur / dop : **MR Pc4 [Vu]**

Espèce sédentaire, mais plus rare en hiver, sa nidification est mal vérifiée (indice probable seulement). L'espèce est assez fréquente chez nous, il s'agit peut-être d'un des secteurs les mieux fournis de la région Rhône-Alpes. Une dispersion automnale se fait sentir dès VII, nette dès VIII et est sensible jusqu'en XI. La période de nidification est notée de V à IX. Record de 4-5 individus à la Vallée Bleue le 12/11/1995.

| Sur un itinéraire fait en kayak le 30/11/2000 sur le Haut-Rhône, ce sont **20 oiseaux** qui sont dénombrés entre les ponts de St Didier d'Aoste et de Briord (G.Delcourt).

## Guêpier d'Europe

Espèce migratrice et nidificatrice (14/4/1987, 29/4/1996, 30/4/1999 ; 3/5-27/9 ; 4/10/1995). Les mouvements de printemps se font sentir jusqu'à fin.V. En expansion, le premier cas de nidification est noté en 1968 (l'espèce était, notons-le, très rare ou accidentelle (de passage?) en Isère au XIXème et début du XXème siècle). La progression de l'espèce est depuis lors assez nette. De nouvelles stations sont découvertes régulièrement. 320 oiseaux signalés lors d'un comptage le 25/7/1996. Début de la migration post nuptiale vers le 8/8, celle-ci s'effectue de façon diffuse mais est assez bien canalisée par la vallée du Rhône à l'est du district. Records de 300-400 ind. en un seul groupe le 4/9/1999, plus de 200 oiseaux le 21/8/1994 sur le Haut-Rhône, flux de 150 sur la journée du 3/9/1995 sur Aoste et encore 100 oiseaux le 27/9/1994 sur le Haut-Rhône. Important inventaire et suivi des sites de nidification de l'espèce réalisé par H.Coffre & C.Deliry (CORA Isère et col.). Suivi de la reproduction et de la biologie du Guêpier aux Mémoires en 1997 (S.Revil, Lo Parvi) : les oiseaux arrivent sur le site le 1/5, les pontes ont lieu entre le 28/5 et 5/6, nourrissage des jeunes qui commence entre 30/6 et le 7/7, les jeunes se montrent à l'entrée du trou dès le 16/7, premier envol le 24/7. La population nicheuse augmente sur le site au cours de la saison : 9 cp. déb.VI, 28 fin.VI, 30 mi.VII.

**Coordination départementale : C.Deliry, H.Coffre et D.Loose (CORA Isère).**

**Assez précoce** le 3/5/2000 à Morestel (C.Deliry). Entendu le 4 et 2 le 5/5 sur Salagnon (G.Delcourt), secteur où **110 ind. environ son notés** le 14 (C.Deliry, D.Loose, S.Stéfaniak), en quelque sorte un record pour la période pré-nuptiale.

A noter, les **citations anciennes** de 2 ind. vers les Sartines sur St Savin le 29/5/1994, ainsi que 6 les 6 et 12/6 (G.Chuzeville), par ailleurs G.Verdin signalait sur ce site 25 cavités occupées. Quelques notes comparatives sur les **comptages menés au cours de années 1990** sont signalées : 210 ind. en 1994, 310 en 1996, 130-150 en 1999, soit une **baisse assez significative de nos populations** (DELIRY, 1999).

## Rollier d'Europe / dop : MO EO

2 observations (1 mal datée ? qui reste à préciser) et 3 oiseaux à Morestel déb.VII en 1973.

## Huppe fasciée / dop : NR MR Pc4 [Vu]

Espèce migratrice et peu fréquente en nidification (21/3-21/9) (3 citations très tardives les 7 et 11/10/1994 vers Sablonnières, ainsi que 1 ch. le 11/10/1999 à St Sorlin de Morestel), bien qu'il s'agisse aujourd'hui d'un des secteurs les plus favorables du département. Régulière mais assez rare au début des années 1970 (stable ?). 11 observations en 1993 sont concentrées sur la carte de Bourgoin-1/50000ème, avec nidification certaine sur 3 des 8 parties de cette carte, sinon 7 autres données sur les cartes de Montluel et la Tour du Pin. Un article de GRANGIER (1993) fait la synthèse des observations de 1980 à 1993. En 1995 et 1996, signalée nicheuse certaine ou possible à Soleymieu, St Romain de Jalionas, les Avenières, St Baudille de la Tour et Siccieu. En 1997 nicheuse aussi à Courtenay, St Chef, St Romain de Jalionas, Salagnon et les Avenières. De plus en 1998, nouvelle campagne de prospection complète sous l'impulsion de la **coordonnatrice départementale S.Stéfaniak (CORA Isère)**, confirmation de divers sites. En 1999, nouveaux sites découverts à St Sorlin de Morestel, Optevoz, Arandon, Courtenay, Annoisin, d'autres sites confirmés. A titre d'exemple, nourrissage le 25/5, jeunes le 5/6, envolés entre les extrêmes du 12/6 et du 7/7.

**Premières** en 2000 les 28 et 29/3 sur Creys Mépieu (I.Quesada). **Bon nombre de citations en 2000** : 2 chantent le 13/4 sur Courtenay (R.Quesada, Université Claude Bernard, Lo Parvi), 1 ch. régulièrement du 2/5 à début.VI puis reprise des chants du 20/6 au 10/7 sur les Avenières (G.Delcourt), 1 les 12/5 (R.Quesada) et 24/6 (C.Deliry) sur Tirieux, régulièrement en V-VI sur Chamagnieu (P.Brunet-Lecomte), 1 le 12/5 sur Brangues (J.P.Drevon), 1 ch. le 21/5 aux étangs de la Serre (R.Quesada), 1 aux Vorges le 12/6 (G.Juppet), 1 ch. le 25/6 sur St Baudille (R.Quesada), très tardivement chanteuse fin.VII sur cette même commune (J.F.Moyne).

Le **bilan de 1999** présentés dans Nouv'ailes du CORA Isère (STEFANIAK, 2000) donne 5 sites de nidification certaine pour l'Isle Crémieu sur les communes d'Annoisin, Courtenay, Salagnon et Les Avenières. Les Avenières présentaient 3 sites de reproduction en 1998 (C.Tuderot *in* STEFANIAK, 2000).

Une observation précoce concernait un oiseau le 20/3/1976 à l'embouchure de l'Ain (M.Bourbon).

## PICS

## Torcol fourmilier / dop : NR Pc2 [!]

Espèce migratrice, et vraisemblablement encore nidificatrice, quoiqu'en nette régression (27/3-16/8 ; 31/8/1997). Régulièrement entendue dans les années 1970, ce n'est de loin, plus le cas aujourd'hui. Récemment citée en période de nidification sur le Marteray, Ruy, Hières sur Amby, Charette, Crémieu, l'étang de Salette, Passins, les monts d'Annoisin, St Chef, Poleyrieu, Optevoz et Trept (mais souvent données non répétées).

Citations en 2000 par exemple à l'étang de Lemps le 10/5 (G.Delcourt) et sur Rochetoirin le 25/6 (R.Quesada). Ce sont cette année là, **10 citations** recueillies au printemps dans l'Isle Crémieu dont 6 sur Optevoz.

A St Genix sur Guiers proche d'Aoste, un oiseau avait été noté tardivement le 4/9/1976 (Chronique du CORA Isère).

### **Pic cendré / dop : NR HR Pc3 [!!]**

Difficile à détecter en raison de faibles densités : 2 données sur Marvais, Aoste-Granieu les 25/6/1985 et 17/3/1990 (site désormais détruit), non loin contacté le 17/11/1995 sur Chimilin ; au marais du Grand Plan, citation ancienne du 16/3/1968, mais juste à côté au Bois de Jalionas, constaté le 1/3/1995. Rares données en limite de district (Ile du Méant, 10/1993, 14 et 16/2/1994, localité où la présence de l'espèce a été confirmée par d'autres observateurs dans les années 1990 ; Serrière de Briord, printemps 1971).

### **Pic vert**

Espèce sédentaire et nidificatrice (mal suivie : plus de 30 stations en 1995), régulière sur l'ensemble du district. Des groupes de 3 à 4 individus mi.II/1994 au confluent Ain-Rhône (passage méconnu ?).

### **Pic noir**

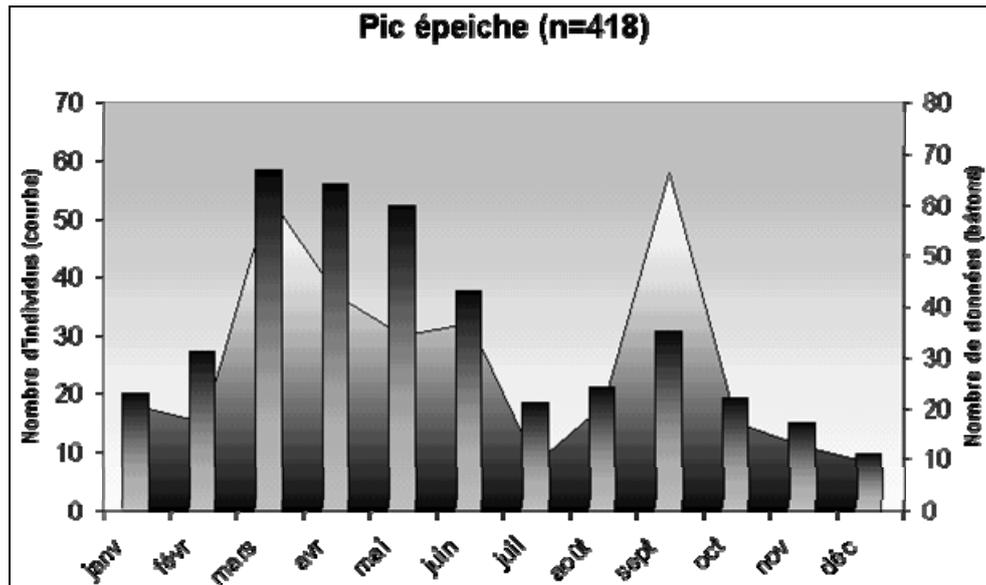
Espèce dont la lente expansion touche enfin l'Isle Crémieu avec un oiseau longuement entendu en automne 1993 sur Creys Mèpieu, une observation le 18/11/1993 au lac d'Hières. En outre, observé dans la plaine de l'Ain voisine le 21/1/1994. En 1995 : cité sur Courtenay vers Fézillière les 19/3 et 2/10 et St Victor de Morestel. En 1996 : noté à l'étang de Mèpieu, la lande Genevray sur Soleymieu, marais de Charvas et St Victor de Morestel. En 1998 : cité sur Boulieu le 31/3, le 14/9 à l'étang de Lemps, Ruy le 5/10 et la Gorge sur Creys Mèpieu le 31/10. En 1999, de nouveau à St Victor de Morestel le 27/2.

Une observation, sans suites, le 2/8/1999 au Bois de Serverin, cris entendus (C.Grangier). Signalé en outre sur les Iles du Rhône à Brangues (Lo Parvi), date à préciser en 2000.

### **Pic épeiche / dop : MR**

Sédentaire bien représenté et nicheur confirmé. Premiers tambourinages le 13/1.

Des **suspensions sur des mouvements**, migratoires ou de dispersion (automne) - recantonement (printemps), nous ont amené à réaliser le graphique ci-dessous. Simple constat des données disponibles et vraisemblablement biaisé par l'hétérogénéité des observations... on note un pic des effectifs cumulés en IX, ainsi qu'un autre en III. Certes la détectabilité de l'espèce est meilleure au printemps (cris, recherche active par les observateurs d'indices de nidification), ainsi qu'en automne (nouvelle période de cris), mais des mouvements peuvent se surajouter. Un petit maximum en VI peut être regardé comme la détection des jeunes se dispersant autour du nid. Nous n'avons pas de certitudes et une analyse plus fine s'impose, mais les hypothèses sont posées d'un sorte de migration autour des mois de III et de IX, et la réputation de sédentarité de l'espèce remise en cause. Aux Conches sur Ceyzériat (Ain), le CORA Ain a pu ainsi détecter certains mouvements d'automne, par ailleurs à cette époque les comportements de petits groupes d'oiseaux notés dans l'Isle Crémieu ressemblent à une sorte de "migration rampante". Ce phénomène est probable aussi pour le Pic vert, où par exemple au confluent Ain-Rhône des groupes post-nuptiaux ont été détectés, moments favorables à des rencontres avec le Pic cendré.



**(Pic mar : dop : Occasionnel)**

Espèce inconnue dans l'Isle Crémieu, mais recherchée.

Très rare au début du siècle, signalé dans le Bas Dauphiné (R.Vitalis) (LAVAUDEN, 1911). Il n'était qu'assez rare en Savoie au siècle dernier (BAILLY, 1853-54) avec des citations de stations vers Chambéry, qui n'ont pas été redécouvertes récemment, malgré les prospections tout à fait fructueuses réalisées par le CORA Savoie. Aussi des recherches (repassé) ont été menées sur le département : les massifs des Chambaran, de Bonnevaux et dans l'Isle Crémieu (Serverin). Elles se sont révélées négatives (D.Loose, C.Deliry). Une seule citation récente : un oiseau repéré sur Chapareillan, le 8/7/1993 (C.Deliry).



**Pic épeichette / dop : MR**

Espèce sédentaire et nidificatrice connue en période de nidification sur une trentaine de sites au moins et signalée sur d'autres sites en hivernage. Un erratisme hivernal n'est pas exclu. L'espèce est bien répartie bien qu'en faibles densités.

1 tambourine sur Optevoz le 25/2 (C.Grangier), ainsi que le 6/3/2000 sur Morestel (C.Deliry). 1 chante sur Creys Mérieux le 10/3 (R.Quesada), 1 noté vers l'étang de Lemps le 29/3 (Lo Parvi).

**ALOUETTES & HIRONDELLES**

**Cochevis huppé / dop : MO HO EO**

Deux observations : 1 le 4/6/1974 au confluent Ain-Rhône et 1 le 27/2/1988 sur Brangues.

Une 3<sup>ème</sup> citation survient en 2000 avec 1 ind. chanteur, individu farouche, le 4/6 sur Larina (B.di Natale).

**Alouette lulu / dop : MR Pc4**

Espèce en partie sédentaire (très rare en hiver) et nidificatrice. Des mouvements semblent perceptibles aux deux passages (X) (14/1/1996 ; 9/2-IV). Stable depuis les années 1970, sauf peut-être dans les plaines occidentales du Rhône, où une régression est vraisemblable. Plus de 10 sites signalés, essentiellement sur le Plateau, mais récemment découverte sur les Avenières. Les chants commencent dès II au retour de l'espèce. Ensuite, un silence relatif du chant est noté après IV et des chants reprennent en automne avec parfois de véritables parades, notamment lors du passage en X.

Suite à une omission du phénomène de rareté, un réexamen des données hivernales de ces dernières années mérite d'être fait.

## Alouette des champs

Espèce présente toute l'année et nicheuse disséminée. Passage d'automne sensible, migrateurs nocturnes signalés, (8/10-13/11 ; semble concentrée en X). Souvent en groupe en hiver, mais en petit nombre (record : 100aine). Les premiers mouvements prénuptiaux sont suspectés dès la mi.I, mais sont encore sensibles en III alors que des oiseaux sont cantonnés par ailleurs. Premiers chants cités en III (8/3).

2 ch. le 12/3/2000 sur Optevoz (C.Grangier). 20aine en migration active le matin du 11/10 et env. 5 le 25 à l'étang de Lemps (Y.Baillet, G.Delcourt).

## Hirondelle de rivage / dop : Pc4 [Vu] *Cas particulier de suivi déjà entamé*

Espèce migratrice et nidificatrice (17/3-17/10). En erratisme ou migration prénuptiale au moins jusqu'en V. Elle niche dans les sablières où elle précède le Guêpier dans de nombreux cas. Quelques colonies notables étaient connues (St Didier, Champdieu, Morestel, Porcieu, Charray), 50 cp. sur les berges du Rhône en 1965 (Leyrieu) et 60 en 1975 à Faverges de Mépieu. Actuellement les sites majeurs sont sur Bouvesse-Quirieu, St Romain de Jalionas, Courtenay (Chanizieu) et Hières sur Amby (la Plaine). 110 oiseaux comptés le 25/7/1996. Jeunes toujours aux nids le 20/8/1994. Les résultats locaux de baguage montrent des changements de colonie suivant les années, voire la même année et un passage par le Languedoc.

**Coordination départementale : C.Deliry, H.Coffre et D.Loose (CORA Isère).**

**Première tardive** le 5/4/2000 à l'étang de Salette (C.Thornton). Un **niveau site de nidification** est détecté à Arandon, avec 50 ind. le 13/5/2000 (C.Deliry, C.Garin) et une 100aine le 14 (D.Loose, S.Stéfaniak, C.Deliry). L'espèce existait **déjà en 1994 aux Sartines** sur St Savin, avec moins de 10 ind. signalés les 6/5 et 12/6 (G.Chuzeville).

Quelques notes comparatives sur les **comptages menés au cours de années 1990** sont signalées : 175 ind. en 1994, 119 en 1996, 160-200 en 1999, **instable** les principaux sites de nidification de l'espèce peuvent changer d'une année à l'autre (DELIRY, 1999).

## Hirondelle de rochers / dop : HR

Espèce migratrice et nidificatrice localisée (2/3-IX). Nidification peu suivie, connue à Hières sur Amby depuis 1968 (lieu où l'espèce est citée sinon en 1988 et 1989). 2 nids à la Balme les Grottes le 5/9/1993. Notée en migration sur les étangs de Salette, de Mépieu et le marais de Sablonnières.

**Nouveau site** avec 2 nids occupés sur Vernas le 13/5/2000 (C.Garin, C.Deliry).

## Hirondelle de cheminée / dop : HO

Espèce migratrice et nidificatrice (5 et 10/3 en 1996 ; 12/3-3/11). Le passage d'automne est identifié (VIII-3/11 ; optimum fin.IX-début X), précédé de regroupements vespéraux détectés dès le 15/6 en 1997 sur Aoste (jeunes d'une première nichée ?) et passage suspecté dès le mois de VII alors (à confirmer). Arrivée suivie au printemps en 1995 et 1996 : avant coureurs les 5 et 10/3 (dates exceptionnelles), premières le 17/3, rare ensuite, régulière dès fin.III, encore peu nombreuses, premiers grands groupes déb.IV, optimum du passage fin.IV, puis erratisme, mais encore des passages en V (16/5). Commune, elle est disséminée. Nidification suivie sur Villette d'Anthon à Asnière en 1995 : arrivée sur le site le 22/3, premières naissances le 22/5, envol le 14/6. Par ailleurs, particulièrement rare en X, en 1995, 1996 et 1997, alors que les premières se font attendre en 1997 et 1998. Une donnée hivernale exceptionnelle le 15/1/1989 à la Vallée Bleue.

**Premières** en 2000, le 10/3 sur Arandon (R.Quesada), précoce, ainsi que le 17/3 à Thuellin. 3 ind. le 24/3 à Morestel (C.Deliry), les premiers groupes notables concernent 14+13+25 oiseaux à l'étang de Salette le 26 (O.Iborra), 50 le 5/4 sur ce même site (C.Thornton) et une 100aine le 27/3 sur le Rhône à Brangues (C.Deliry). **Départ précoce en 2000** où les derniers oiseaux ont été signalés le 18/10, isolés, à l'étang de Salette (G.Delcourt, Y.Baillet) et à la Vallée Bleue (G.Delcourt).

## Hirondelle de fenêtre

Espèce migratrice et nidificatrice (12/3/1995 ; 21/3-régulière dès IV-14/10 ; le passage est sensible en automne jusqu'à la fin.IX ; très tardive le 5/11/1998, 5 ind. à Brangues) connue sur diverses communes de l'Isle Crémieu, mais étrangement pas dans le Bourg de Morestel (seulement dans des fermes à proximité). Elle quitte ses sites fin.VIII en général, mais des dortoirs et nourrissages de jeunes sont notés jusqu'à déb.X à Crémieu. Comme dans les années 1970, elle est moins abondante que l'Hirondelle de cheminée. Elle semble avoir subi une importante régression en 1996 comme en témoignent divers indices : arrivée tardive (fin.V pour les premiers groupes), installation localement tardive (fin.VI), sites de nidification désertés. La situation est meilleure en 1997 avec une arrivée sensible mais cependant tardive (mi.IV).

Encore rien début IV.2000 pour cette espèce ! **Une espèce qui est passée inaperçue en 2000 !** Presqu'aucune donnée répertoriée.

## PIPITS & BERGERONNETTES

### Pipit rousseline / dop : NR MR Pc2 [!]

Une seule donnée de cette espèce, le 20/3/1986 à Satolas. Résumé omis dans les précédentes chroniques.

### Pipit des arbres

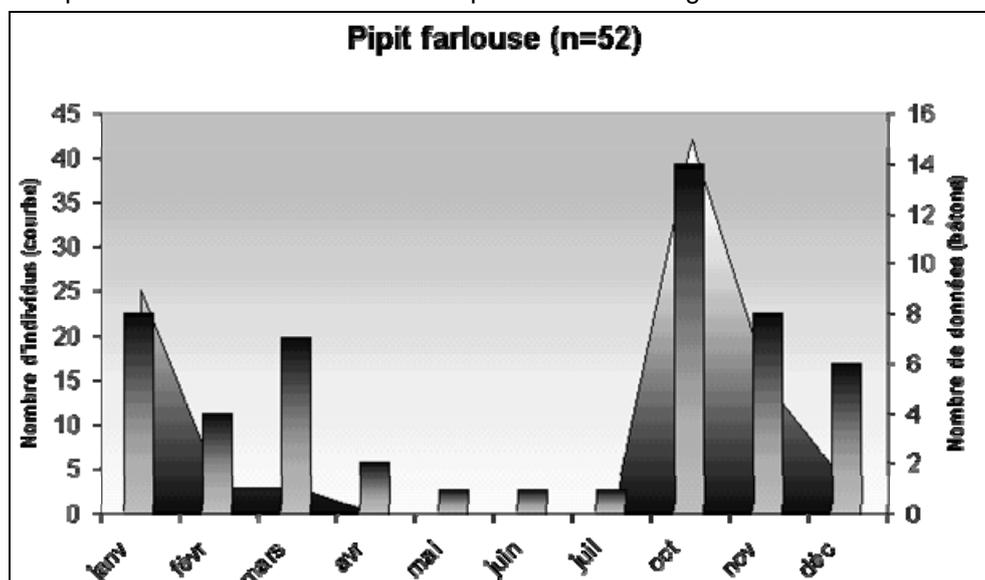
Espèce migratrice, notée au passage d'automne, solitaire en général (4/9-20/10 ; 28/10/1993, nocturne au passage à Leyrieu) (record 6 le 27/9/1993 au Grand Molard sur Siccieu ; espèce en général solitaire). De retour en période nuptiale (présence : 31/3/1995, 2/4/1999 ; 8/4-deb.IX ; 28/10/1993), il nidifie sur les landes pentues du plateau alors que dans les années 1970 il est donné dans les secteurs humides.

Arrivée, avec déjà 2-3 ch. le 9/4/2000 sur Optevoz (G.Delcourt).

### Pipit farlouse / dop : NO [?]

Espèce présente en hivernage (dates extrêmes d'observations : 17/10-17/4 ; 8/5/1995). Passage automnal mis en évidence récemment (IX-X-XI), hivernage clair au moins dès XII, les oiseaux étant isolés ou en petites bandes. Faible passage printanier (débutant peut-être dès mi.I...; sensible III-déb.IV) au moins. Record de 50 le 17/3/1985 à Ecorchebœuf et d'une 40aine le 20/10/1999 à l'étang de Lemps. Un chanteur, sans suites, le 8/5/1995 au marais de l'étang de Bas.

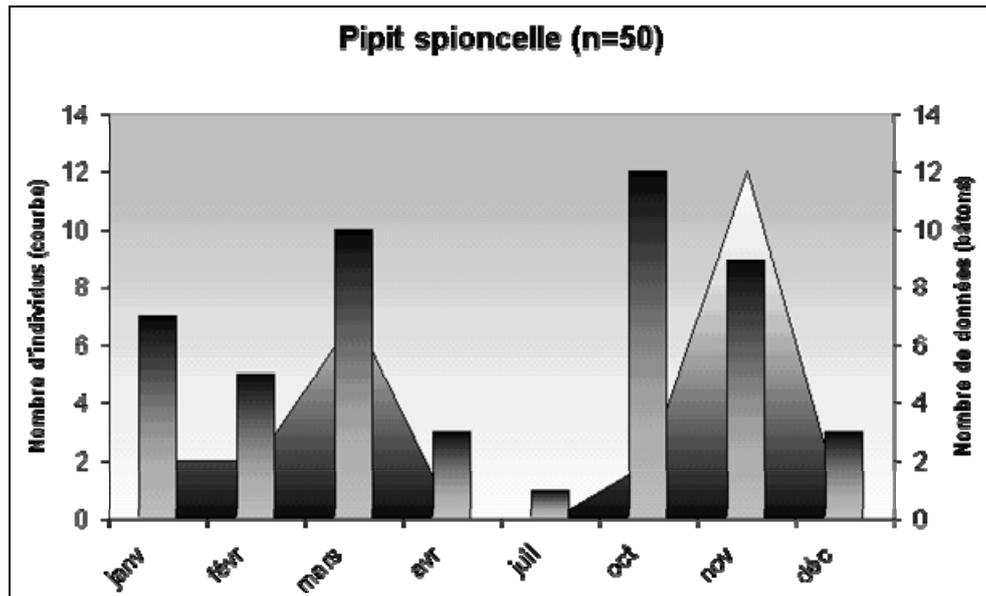
Le pic de migration d'automne optimal dès le mois d'X est bien visible sur le graphique ci-dessous, un deuxième pic survient en III mais ne semble pas concerner de gros effectifs.



### Pipit spioncelle

Plus fréquent en hivernage que le Pipit farlouse (5/10-17/4), son passage d'automne est marqué (premiers : 5/10 ; passage : fin.X poursuivi jusqu'en XI : 21/11). L'hivernage ne se confirme clairement qu'en XII. Les mouvements prénuptiaux commencent peut-être mi.I, mais sont surtout sensibles en III. Record d'une centaine sur l'étang gelé de Salette le 15/1/1995.

Quant aux mouvements du Spioncelle, ils sont plus nets (graphique) et concernent principalement les mois de III et ceux d'X-XI, les effectifs cumulés sont ici peu significatifs car mal renseignés dans la base de donnée.



### Bergeronnette printanière / dop : NR [!!]

Très peu signalée, rareté confirmée récemment toutefois avec la sagacité des observateurs mise en défaut localement au point d'imaginer **une réelle progression du passage printanier depuis 1997**. Notée aux **deux passages** (IV)(6/9-6/10 ; 19/10/1994). 7 observations sur Ecorcheboeuf au printemps dans les années 1980 ; le passage d'automne est mieux connu d'après des observations de 1994 et 1995, notamment sur l'axe Guiers-Rhône et l'étang de Salette. **Nidification exceptionnelle** (1991) sur St Baudille. **Des records et un nombre exceptionnel de données au printemps 1997** : régulièrement signalée du 10/4 au 17/4 sur le Rhône à Brangues (10aine d'individus ; **record de 32 le 16/4**), mais aussi 1 notée le 15/4 sur Passins et 12 le 16/4 à l'étang de la Tuille sur Optevoz. **En 1998**, nous notons : 15 le 14 et 2 le 19/4 au marais de la Roche, 3 le 3, 1 le 5, 8 le 10, 3 le 11, 1 le 12, 8 le 13, 1 le 14, 6 le 15, 1 les 16, 18, 19 et 20/4 et enfin 3 le 1/5 à l'**étang de Salette, phénomène jamais constaté sur ce site**. De nouveau 4 le 20/4/1999 sur cette station.

Beau groupe de 5 ind. le 5/4/2000 à l'étang de Lempis (G.Delcourt, Lo Parvi).

### Bergeronnette des ruisseaux

Espèce sédentaire et nidificatrice disséminée, montrant des passages et/ou de l'erratisme sur le Rhône et l'axe du Guiers. Ainsi le passage d'automne concerne des individus isolés, mais clairement en mouvement du 20/10 au 4/11 au moins. Record de 7 le 18/9/1997 à l'étang de Salette.

Sur un itinéraire fait en kayak le 30/11/2000 sur le Haut-Rhône, ce sont **15 oiseaux** qui sont dénombrés entre les ponts de St Didier d'Aoste et de Briord (G.Delcourt).

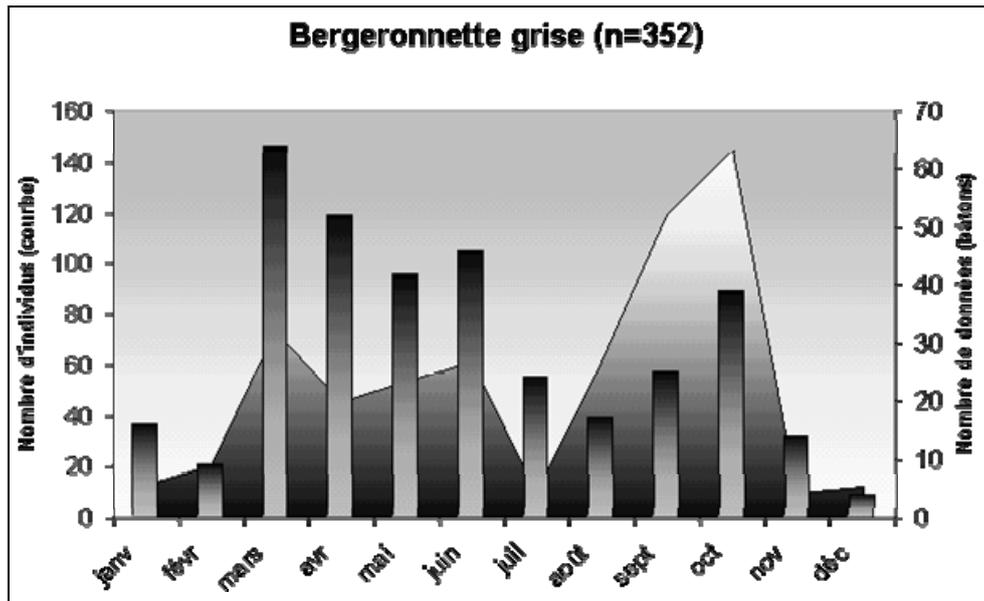
### Bergeronnette grise

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, qui devient rare en hiver. Deux passages sensibles (IX ; 22/9-12/11 ; XI) (dès I ; III-IV), très net en automne, notamment en X. Dortoirs post nuptiaux signalés sur Aoste en X pouvant comprendre près de 50 individus. Les mouvements pré-nuptiaux s'amorcent dès I (informations de 1995 et 1996), suivi d'un passage très important en III (informations de 1996).

Trentaine en **dortoir** sur le Rhône à Brangues le 21/3/2000 (C.Deliry), période de migration. Groupement vespéral de 90 ind. le 15/10 sur Brangues (C.Deliry, C.Garin), pré-dortoir de migration. La **rareté hivernale de l'espèce doit être confirmée** et on peut souligner l'observation du 10/2/1970 (B.Chabert), regardée dans les archives de l'époque comme la première citation de l'année. Une histoire à creuser : l'espèce n'hivernait-elle pas du tout ? Serait-elle en relative progression, malgré sa rareté hivernale actuelle ?

Notons qu'un oiseau recueilli le 5/1/1971 à Bourgoin qui avait été bagué en VI.1970 au Danemark (CORA).

Le **graphique** ci-dessous montre bien le passage postnuptial particulièrement sensible en X, une baisse nette des données en hiver, avec un léger pic en I, reprise des mouvements (?), 1<sup>ers</sup> retours bien notés dans la base, et un passage pré-nuptial au mois de III. Le léger plus du mois de VI est mal expliqué et peut concerner la dispersion des jeunes de la saison.



### Bergeronnette de Yarell

6 citations, en général dans des groupes ou lors des périodes de passage de Bergeronnettes grises « européennes » : 1 au confluent Ain-Rhône le 7/5/1977, 1 le 17/10/1993 à St Victor de Morestel, 1 M imm. le 6/4/1995 à l'étang de Vénérier, 1 subadulte le 17/3/1996 à la Vallée Bleue, 1 stationne à Morestel du 16 au 31/1/1997 et 1 M nuptial sur le Rhône à Brangués le 15/4/1997. Les 2 passages sont concernés.

## DIVERS PASSEREAUX

### Jaseur boréal / dop : MO HO

3 observations concernent l'invasion de 1965-66 (XII) : à Villette d'Anthon 1 ind., 4 le 7 à St André le Gaz et 2 le 9 à la Tour du Pin. Une autre donnée de XII, concerne 1 individu en 1993 à Morestel.

### Cincle plongeur

Espèce sédentaire, signalée en nidification dans le Val d'Amby (années 1960-70) et sur le Rhône (années 1970), rien sur ces sites jusqu'à l'observation de 2 individus dans le Val d'Amby le 31/5/1995, 1 le 19/10/1996, 1 le 8/4, 4 le 16/4/1997, 1 le 29/3/1999. Sinon nidification possible sur St Savin (1986, 1998) ainsi que certaine sur St Clair de la Tour (1991) et le Guiers à Aoste (1993-95, possible en 1999). En régression à cette période, le statut 2 de l'atlas du CORA semble excessif aujourd'hui. Observé en hiver sur le Guiers et le Rhône à Aoste, site où niche le Cincle, ainsi que sur le Rhône au défilé de Dornieu.

Pour le **Val d'Amby**, 1 ad. est perché sur la digue de l'étang des Meules le 29/3/1999 (C.Grangier).

**Erratum** : La donnée sur le Val d'Amby de 4 ind. notés le 14/4/1997 qui traîne dans les précédentes chroniques a été réalisée de fait le 16/4 (C.Grangier), information corrigée dans le résumé ci-dessus.

### Troglodyte mignon

Espèce sédentaire et nidificatrice, présente dans la plupart des milieux qui lui sont favorables. Elle chante toute l'année. En automne un erratisme ou migration est suspecté au niveau du Rhône...

### Accenteur mouchet

Espèce hivernante (exceptionnellement à partir du 23/8 et en continu jusqu'à l'hiver sur Aoste en 1996 ; 6/10/1994, 13/10/1999, 22/10/1995 ; 20/10-8/4). Quelques rares cas de chants en période hivernale. Notée en période de nidification sur Mépieu en 1975 (V et VII). En 1996 l'espèce est notée très tôt sur Aoste, dès le 23/8 et ce, jusqu'en hiver !

**Précoce** le 11/10/2000 à l'étang de Lempis (G.Delcourt, Y.Baillet, S.André).

### Accenteur alpin

Une seule observation de 3 Accenteurs alpins le 15/2/1973 à Hières sur Amby (hivernal).

## TURDIDES

### Rougegorge familier

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice. Le statut 2 donné dans l'Atlas du CORA semble faible désormais (progression ?). Migration automnale sensible, avec chants (déb.IX-25/11 ; sensible vers la mi.X). Hivernage régulier, suivi de mouvements précoces sensibles en I (soupçonnés dès 1993, clairement confirmés en 1995). Deuxième vague de migration aux alentours de la mi-III (14/3 au 21/3 en 1996).

### Rossignol philomèle

Espèce migratrice et nidificatrice qui semble stable depuis les années 1970 (5/4-7/9 ; 11/9/1983), la période de chant est abrégée en été (dernier cas le 12/7). Les arrivées semblent se poursuivre au printemps jusqu'à la fin IV moment où l'espèce est alors bien installée sur l'ensemble du district. Les mouvements post nuptiaux sont sensibles dès le 12/8.

**Extrêmement précoce** pour l'année 2000, le 24, ainsi que les 25 et 26/3/2000 sur Aoste (P.Deliry), qui bien que ce ne soit pas un record pour l'Isère (20/3/1974 à St Martin d'Hères ; J.F.Desmet), est toutefois remarquable : première mention de l'année 2000 en France (voir <http://www.multimania.com/jmlapios/ornitho/CRBPO.IdF/prg.jmlapios/RP200.htm>). A date plus normale, "trilles" timides révélant 1 ind. à l'étang de Lemps et début de chant sur une autre station d'Optevoz le 9/4, 9 chanteurs dont 3 sur environ 20 m<sup>2</sup> (!) à l'étang de Lemps le 14 (G.Delcourt).

Une donnée précoce du 6/4/1995 sur Ruy (C.Deliry), semble avoir échappé aux chroniques, sinon au résumé.

### Gorgebleue à miroir / dop : NR [!!!]

Espèce notée au passage de printemps (29/3 ; 3/4-V) et nicheuse possible sur les données du mois de V avec cp. cantonnés aux Avenièrès (1972 et 1973), cantonné à Gouvoux (13/4/1975), 3 observations aux étangs de la Serre (2/4-5/5). Dernière citation rapportée, en 1989, à l'étang Neuf sur Siccieu puis le 9/4/1997 (date bien confirmée) au marais de L'Ambossu. Sa nidification est connue dans le proche confluent de l'Ain et du Rhône.

### Rougequeue noir

Espèce migratrice essentiellement et nidificatrice (fin.II ; 10/3-X ; traîne d'imm. en XI, mais un ad. le 30/11/1999). Les oiseaux chantent dès leur arrivée, mais les chanteurs territoriaux ne se multiplient que vers la fin.III. Le passage pré-nuptial se poursuit au moins jusqu'au 1/4. Les premiers mouvements automnaux ont été notés dès le 9/9. L'espèce peut rester très territoriale en automne (chants et querelles), ce jusqu'en X. Localisé dans les années 1970, il semble avoir progressé. Hivernants de temps en temps avec hivernage complet vraisemblable à Morestel en 1995-96 et 1996-97 et St Chef en 1998-99. Des données du 22/2 et du 24/2 en 1996, de même que le 28/2/1998, sur des sites où l'espèce n'a pas hiverné, semblent indiquer une possibilité d'arrivée précoce.

Premiers chants, **précoces**, les 6 à Morestel (C.Deliry), 8 sur Optevoz (C.Grangier) et 10/3/2000 au Lac Clair (G.Delcourt). En **hiver**, 1 chanteur le 8/12 à St Chef (G.Delcourt), ce pour la deuxième année de suite sur ce village à pareille époque et d'autres observations ont eu lieu lors de cet hiver 2000-2001.

### Rougequeue à front blanc

Espèce migratrice et nidificatrice (10/3-IX-7/10 ; traîne jusqu'au 20/10). La migration au printemps est sensible encore le 28/4. L'espèce est commune selon le statut 3 de l'Atlas du CORA (1977), présente partout dans les années 1970. Elle est peu citée récemment, information confirmée notamment sur le plateau. Record de 6 ind. le 22/9/1999 à l'étang de Lemps.

**Tardif**, le 1<sup>er</sup> est chanteur le 28/3/2000 sur Morestel (C.Deliry). Encore 1 F le 18/10 à l'étang de Lemps (Y.Baillet, G.Delcourt).

### Traquet tarier

Espèce qui était notée au passage de printemps (20/3-9/5 ; 25/5). Signalée récemment, seulement 6 fois en automne (9/8/1993, 15/9/1995, 23/8/1996, 29/8/1997, 9/9/1999, 21/9/1999). Sa nidification n'est pas prouvée et les indices anciens (1972, 1975, 1986), ne concernent que des observations de mai (peut-être nicheur au marais des Avenièrès?). Pas de citations fournies en 1994, 2 en 1995 : à nouveau chanteur en V (7/5) cité sur Mèpieu au promontoire Potet (toujours pas de preuves) et le 15/9/1995 en migration sur Aoste. En 1996 est cité en période de nidification, ce qui est très remarquable, sur Courtenay et Optevoz. L'espèce est désormais bien rare.

**7<sup>ème</sup> mention récente d'automne** : 3 le 10/9/2000 sur Veyrins (G.Delcourt, G.Juppet).

### Traquet pâtre / dop : HR

Espèce essentiellement migratrice et fréquente en nidification (14/2/1999, année de précocité avec diverses citations par la suite ; 1/3-X ; 20/10...), notamment sur le Plateau. Cantonnement de l'espèce dès l'arrivée (6/3). Son statut est le même depuis les années 1970. Quelques individus sont irrégulièrement notés en hiver et semblent plus des attardés que de réels hivernants.

De fait, l'arrivée en 2000 se fait dès le 1<sup>er</sup>/1 pour au moins 1 M cantonné aux Avenières, suite aux tempêtes de décembre. Noter au moins 10 cp. sur une surface réduite au Greffe (Les Avenières) en 1997.

1 M chanteur le 26/2/2000 à l'étang de Salette (G.Juppet). 1 cp. dont le M chante le 1<sup>er</sup>/3 sur Optevoz (C.Grangier). Une **famille précoce** le 14/5 sur Arandon (D.Loose, S.Stéfaniak, C.Deliry). Parmi les derniers le 7/10/2000 à St Romain de Jalionas (J.F.Noblet).

### Traquet motteux

Espèce notée aux deux passages (29/7/1999, ...VIII ; **28/8-25/9** ; 4/10/1999, 24/10/1994) (13/4/1999 ; **27/4-10/5** ; V), plus fréquente en automne. Record de 10 individus sur St Chef aux Grands Champs le 8/10/1998.

Des migrateurs postnuptiaux **précoces** en 2000 : 1 le 27/8 sur Bouvesse (R.Quesada).

### Traquet oreillard / dop : **MO**

Une donnée d'un ind. de forme "oreillard" le 25/4/1982 à Creys Malville. Résumé omis dans les précédentes chroniques.

### Merle à plastron

2 observations : 2 oiseaux le 5/4/1970 à Torjonas et 1 sans date précise en 1995 sur Boulieu (V ou VI).

**3<sup>ème</sup> citation crémolane** : 1 M le 15/10/2000 sur Brangues (C.Garin, C.Deliry). La donnée de 1995 du Dr Débers sur Boulieu correspond au 15/5.

### Merle noir

Espèce sédentaire et nidificatrice commune. Le statut est le même dans les années 1970. Les premières activités territoriales commencent en XII, premiers jeunes en IV (12/4). Peut-être en mouvement en automne (6/10-9/11 en 1994 à l'étang de Salette) et mobilisé de nouveau dès la mi.I (?).

Premier chant le 3/2/2000 à St Chef (G.Delcourt) et beaucoup plus tardif le 2/3 à Morestel (C.Deliry).

### Grive litorne

Espèce hivernante irrégulière (XII-IV), surtout notée au début du printemps avec un passage sensible en III, commençant en II. En été notée les 3 et 6/8/1993 sur Siccieu. Sa nidification pourrait survenir en parallèle avec son expansion en France. Ainsi notée en période favorable : le 26/3 au Bois de Salette (La Balme les Grottes) et les 1/4 et 6/5/1995 au Bois Michoud (Salagnon). Records récents de 200-500 à St Sorlin de Morestel et 300 à Cessenoud le 18/2/1999, de 170 le 10/3/1996 à la Paluette sur Aoste et de 150 le 22/11/1998 à la Vallée Bleue. Fort passage de Grives du 11 au 16/2 en 1999, enregistré aussi en Italie.

### Grive musicienne

Espèce migratrice et nidificatrice désormais assez commune tout au long de l'année, mais peu commune, voire plus rare en hiver, avec une éclipse relative au cœur de la saison (15/1/1995, 21/1/1995, 11/2/1973, 11/2/1994 ; 20/2-X). Le passage de printemps, sensible (retour possible dès la mi.I, à confirmer ; II-V), est difficile à extirper des cas nicheurs, toutefois un fort passage a été repéré avec un groupe de 40 ind. les 11-12/2/1999 au Bouchage. Des mouvements mis en évidence récemment en X, notamment dans l'axe du Rhône, semblent commencer dès le 10/9, mais sont plus clairs, ce qui est vérifié sur plusieurs années en X à Aoste. Assez souvent en hivernage. L'espèce est contactée chanteuse sur une longue période de l'année : 21/1-8/7. En progression, statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), revue au niveau 2 (1980-82), sur 4 sites au moins en 1986, 12 chanteurs sur 5 sites du Bois de Serverin en 1990, nombreux chanteurs simultanés au Bois de Flosaille en 1995, etc., le statut 3 est aujourd'hui plus adapté, présence régulière désormais confirmée.

Chant complet le 25/2/2000 sur Optevoz (C.Grangier).

### Grive mauvis

Espèce hivernante sporadique (XII-1/4), présentant quelques observations automnales qui dessinent un passage faible entre le 26/10 et le 21/11 (26/10/1997, 29/10/1984, 4/11/1996, 30 le 10/11/1998, 14/11/1996, 17/11/1962, 21/11/1996). Un passage printanier à préciser (III-IV ?) se dessine par l'analyse récente des observations et il peut commencer en II comme en témoignent les groupes d'une 50aine les 11-12/2/1999 au Bouchage et de 30 le 14/2/1999 sur Vignieu. Record : 100 individus dont quelques chanteurs insolites au Bois Michoud sur Salagnon le 1/4/1995.

Au passage, 2 le 25/10/2000 à l'étang de Lempes (G.Delcourt, Lo Parvi), 10 le 29/11 (Lo Parvi). Sur ce site, elles sont une 20aine le 14/1/2001 (C.Garin, C.Deliry).

### Grive draine

Essentiellement hivernante mais aussi migratrice discrète (parfois chanteuse), quelques individus s'installent pour la nidification. Un passage d'automne passé jusqu'alors inaperçu se dessine essentiellement fin.X-déb.XI (13/10-3/11...) et pour le printemps un passage massif a été noté du 10 au 25/2 en 1999, alors qu'un phénomène similaire était noté en Italie. Peu d'informations sur la nidification - désormais probable (de retour dès déb.II) ; en 1995 elle a été notée sur une dizaine de sites par un seul observateur. Donnée au statut 1 dans l'Atlas du CORA (1977), elle semble en progression et les premiers chanteurs cantonnés

sont notés dès II voire fin I (20/1/1999 à l'étang de Lemps, 1/2/1996 sur Siccieu) ; le statut 2 semble désormais plus adapté. Record d'une 100aine les 11-12/2/1999 au Bouchage.

Chante brièvement (2 ind.) le 17/12/2000 à la Vallée Bleue (C.Deliry, C.Garin) et le 10/1/2001 à l'étang de Lemps (Lo Parvi).

## FAUVETTES AQUATIQUES

### **Bouscarle de Cetti / dop : NR MR HR [!]**

Espèce fluctuante d'origine méditerranéenne, nidificatrice des années 1960 à 1984. La première donnée remonte au 6/10/1962, puis l'espèce en progression a été notée sur 5 sites en hiver et en période de nidification (1969-84). Depuis elle a disparu en raison de la rigueur des hivers. Son retour se confirme sur le département où elle ne subsistait plus que sur la Basse Vallée de l'Isère (Grand-Lemps, étang du Fay, etc.) : isolées le 1/6/1996 au confluent Ain-Rhône, le 8/6/1996 au lac de la Save, le 21/10/1997 au méandre du Sauget. **Toujours rien depuis !**

Out et remarquable, 1 ch. sur le marais de Marterin le 15/4/2000 (A.Depoutre, FRAPNA Ain).

### **Cisticole des joncs / dop : MO HO EO**

2 observations de cette espèce fluctuante d'origine méditerranéenne, lors de l'expansion des années 1970 : le 31/8/1977 sur Frontonas et d'une nouvelle phase d'expansion récente : 1 chanteur le 21/5/1996 à l'est des Platières sur Nivolas-Vermelle.

A noter que l'espèce avait été signalée à l'étang de St Bonnet en 1977.

### **Locustelle tachetée / dop : NR [Vu]**

Espèce migratrice (5/4-... ; 23/5) et nidificatrice (chants : IV-VI ; dernières signalées en VIII). Connue sur les marais de Bessaye (1968) et du Grand Plan (1967 et 1968), aujourd'hui altérés, sur 6 sites dans les années 1970, sur 4 signalés dans les années 1980, récemment aux étangs de Salette (1995) et de Billonay (1995). Par contre beaucoup plus sporadique en migration (8 sites au moins). Régression vraisemblable par altération de milieux importants.

### **Locustelle lusciniöide / dop : NR MR Pc4 [Vu]**

Espèce migratrice et nidificatrice (27/3 ; IV-13/7...). Le départ est mal connu suite à un silence relatif dès le 17/6. Il s'agit d'un secteur remarquable de la région Rhône-Alpes pour l'espèce, commune en 1968, une quinzaine de sites ont été recensés en période de nidification depuis lors (2 sont certainement désertés car altérés). Le suivi est très partiel et un grand nombre de données concernent la période 1970-81. Pas de citations récentes significatives en 1998-99.

Une chante le 18/4/2000 sur Creys Mépieu (R.Quesada, Lo Parvi), migration vraisemblable. En période de nidification : 1ch. à l'étang de Salette (R.Quesada, A.Renaudier). Chanteur tardif le 21/7 (localité non précisée, vraisemblablement Bouvesse ; R.Quesada, B.Veillet).

### **Phragmite des joncs / dop : NO MR [?]**

Cette espèce est en lente régression. Migrateur observé au printemps (IV ; 20/4-V ; 1/7), sa nidification n'est pas démontrée. Peu ou pas d'observations récentes : 1 chanteur en période de nidification le 7/5/1995 à l'étang de Mépieu.

### **Rousserolle verderolle**

Observée surtout au printemps (5/5/1999 ; 16/5-25/6), sa nidification n'est pas prouvée rigoureusement. Nidification sur le marais des Avenières (probable en 1982, 1985, possible ou migratrice en 1995, probable en 1997), à St Didier d'Aoste (possible en 1977), sur la lône du Sauget (possible en 1986, 1995, probable avec 3 chanteurs en 1997) et la lône du Bouchage (possible en 1997). En expansion générale en plaine, record 16 chanteurs en 5 points d'écoute dans le marais des Avenières, secteur privilégié pour son observation.

### **Rousserolle effarvate**

Espèce migratrice (3/4-6/9 ; souvent installée seulement fin.IV), nicheuse sur divers sites de l'Isle Crémieu.

Première signalée tardivement en 2000, le 20/4 sur Creys Mépieu (G.Delcourt).

### **Rousserolle turdoïde / dop : NR**

Espèce migratrice (2/4/1995 ; 17/4-VII ; IX, notamment 25/9/1994). Nicheuse qui semble fluctuante, ses chants cessent début juillet (2/7). L'étang de Salette révèle 4 à 5 territoires en 1995 ; 4 sur l'étang de Lemps en 1999. Départ silencieux ensuite vraisemblablement pas avant IX. 2 cas exceptionnels en hiver : 23/11/1987 (Montcarra) et 14/1/1981 (Optevoz).

Arrivée de 2 ind. le 20/4/2000 aux étangs de la Serre (G.Delcourt) où 1 ch. est repéré le 23 (R.Quesada).

## AUTRES FAUVETTES & POUILLOTS, ROITELETS

### Hypolaïs polyglotte

Espèce migratrice et nidificatrice (14/4/1984 ; 2/5-24/9). Les mouvements printaniers se poursuivent vraisemblablement jusqu'à fin.V, date où certains cp. « tardifs » s'installent sur leurs territoires. Son expansion est relativement récente, avec une présence en période de nidification en 1969, notée dans diverses stations dans les années 1970 et une augmentation de leur nombre dans les années 1980. Aujourd'hui l'espèce est stabilisée, voire en légère régression. Donnée exceptionnellement précoce le 22/3/1999 sur Chamagneux (Savoie) à proximité du district naturel crémolan.

┌ Première : 1 chante aux Avenières le 6/5/2000 (C.Deliry), ainsi que le même jour sur St Romain de Jalionas (R.Quesada).

### Fauvette à lunette / dop : NE

Espèce disparue signalée au début du siècle présente sur Crémieu. Cette donnée peut étonner, mais notons que l'espèce était signalée au XIXème siècle dans la Basse vallée de l'Isère, à Entremont et les Monts du Chat à Bourdeau. Aujourd'hui l'espèce s'est repliée en Ardèche. Les confusions avec la Fauvette babillarde semblent exclues aux vues de la connaissance correcte des 2 espèces par les auteurs de l'époque.

### (Fauvette passerinette / dop : NO MO)

Inconnue sur l'Isle Crémieu. 1 nid contenant 4 jeunes a été observé sur la commune voisine de Montagnieu dans l'Ain en 1997.

┌ 1 cri qui pourrait correspondre à cette espèce a été noté le 13/6/1999 à Malafoyesse sur Siccieu (C.Deliry, O.Iborra, C.Dufour et al.).

### Fauvette mélanocéphale / dop : NO MO [?] *nouveauté, donnée hivernale*

Un individu noté le 4/4/1998 à la Gorge sur Creys Mépieu de cette espèce nouvelle pour notre district. D'origine méditerranéenne, elle a été notée non loin de notre district, les 12 et 13/1/1974 à Bron.

### (Fauvette orphée)

Espèce non observée dans l'Isle Crémieu, mais à proximité (Chassieu, nicheuse en 1970 et dans le Bas Bugey au Molard Dedon).

### Fauvette babillarde / dop : MR

Espèce en expansion (citée en Dombes dès 1958, chez nous le 5/5/1968 au marais de Bessaye), migratrice, nidificatrice rarement signalée, l'essentiel des observations sont compatibles avec la migration de printemps (17/4-5/5) et concernent des données relativement anciennes (1968, 1975, 1977, 1978, 1989). En période ou comportement nidificateur : sur Mépieu le 18/7/1975, 1 individu cantonné sur Siccieu le 27/5/1994, 1 nicheur certain le 19/5/1997 à la lône du Bouchage. Une citation récente en automne : 2 individus à l'étang de Salette le 29/9/1994.

┌ 1 ch. le 13/5/2000 sur Creys Mépieu (C.Deliry).

### Fauvette grisette

Espèce migratrice et nidificatrice commune et disséminée (9/4/1998 ; 12/4-21/8 ; 12/9/x, 27/9/1999). Deux nichées vraisemblables, la première en VI, suivie d'une seconde possible déb.VIII. **Peu de citations récentes pour cette espèce : à surveiller en nidification.**

┌ Première en 2000, 1 le 14/4 à l'étang de Lemps et 3 environ au marais de Bessaye (G.Delcourt). Ce sont près d'une **30aine de données** qui ont été récoltées cette année là par 3-4 observateurs seulement, la dernière citation datant du 12/7 (précisions dans une prochaine chronique).

### Fauvette des jardins

Espèce migratrice et nidificatrice (28/3/1988 ; 6/4-3/9 ; 16/9/1995, 22/9/1994), la période de chant couvre essentiellement IV-VI. Cantonnée sur son territoire dès le 6/4/1995 à Ruy (date d'arrivée). Elle est jugée assez commune, sur une tradition de connaissances anciennes, mais n'est plus désormais que « peu commune » seulement. En effet le nombre de citations récentes est somme toute faible : régression vraisemblable.

┌ 1 ch. le 15/5/2000 sur St Romain de Jalionas (R.Quesada).

### Fauvette à tête noire

Espèce migratrice et nidificatrice très commune (4/2-X ; attardés XI ; au printemps tout d'abord peu fréquente, voire exceptionnelle, arrivée plus nette fin.II, optimale en III), le passage d'automne est perceptible (VIII-X ; à l'étang de Salette : sensible 9/9-22/9 ; attardées XI). Une donnée le 7/1/1996 sur Siccieu (seule citation franchement hivernale).

**Premiers chants** signalés assez tardivement en 2000, les 5 et 10/3 sur Creys Mépieu (R.Quesada), le 6 sur St Chef et le 8 à l'étang de Lemps (G.Delcourt). **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mention hivernale** dans l'Isle Crémieu avec 1 M le 17/12/2000 à la Vallée Bleue (C.Deliry, C.Garin). Un chanteur timide le 3/2/2001 sur Morestel (C.Deliry).

### Pouillot de Bonelli

Espèce migratrice et nidificatrice peu commune (environ 10 communes notées) (9/4/1999 ; 16/4-IX ; dernier chant : 7/7 ; exceptionnellement tardif le 13/10/1999). Le statut 3 de l'Atlas du CORA est aujourd'hui exagéré et peut-être surestimé dès le départ. Une nouvelle analyse des données est nécessaire afin de se rendre compte du statut réel de cette espèce qui est peu signalée dans les chroniques, mais plus fréquemment contactée sur le terrain que ce qu'on pense *a priori*. En effet, noté en nidification sur Courtenay, Optevoz, Dizimieu, Siccieu lors de l'année 1999. La date du 13/10/1999 concerne l'étang de Lemps (chanteur) et pulvérise le record départemental du 6/9/1981 connu de Lans en Vercors.

**Premier** en 2000 : 1 ind. vers l'étang de Salette le 21/4 (G.Delcourt). Peut-être toujours en **migration**, le 13/5 sur Optevoz (R.Quesada, Lo Parvi) et le 7/6 à l'étang de Lemps (G.Delcourt).

Une analyse de la base de Lo Parvi, ne précise que **peu de données** pour les mois de VI et VII, seuls excluant toute possibilité de migration classique et correspondant à la **période de nidification "pure"** : Leyrieu (1967), Siccieu (1983), St Baudille de la Tour (Les Fourches ; 1985), Courtenay (Puy de Né, Balmettes, Tirieu ; 1985, 1999), Optevoz (Fours à Chaux, La Fouesse, Lemps ; 1989, 1999), Aoste (Ile des Cotes, La Paluette ; 1991, 1997), Creys Mépieu (Les Luippes ; 1992, 1999), St Romain de Jalionas (Les Sambettes ; 1995), Trept (Bucharvet ; 1999), Vénérieu (Le Griot ; 1999). C'est fort peu de chose, **toutefois 6 sites en 1999 lors de recherches actives**. On pense l'espèce plus fréquente en nidification, reste à le démontrer.

### Pouillot siffleur

Espèce signalée au passage de printemps (2/4-V), peut-être alors en début de période de nidification. Une seule donnée fiable dans ce sens le 5/6/1988 au bois de Serverin. Pas de citations récentes parvenues... et toujours pas... ni encore !

Les citations récentes restent très rares. **Seules sont disponibles pour les années 1990**, les données des 10 et 17/5/1993 sur Dolomieu (J.J.Thomas-Billot) et 25/4/1998 sur Aoste (C.Deliry).

### Pouillot véloce

Espèce migratrice et nidificatrice commune (1/3-8/11 ; 15/11/1999). Passage sensible en X pour l'automne ; sensible du 6 au 24/10 à l'étang de Salette, jusqu'au 26/10 au confluent Ain-Rhône. Chants essentiellement entre III et VII, timides en VIII-IX, parfois en X. Hivernage mis en évidence récemment (par un seul observateur, détenteur de toutes les données !) : 1 oiseau le 2/2/1995 sur St Savin (précoce ?), 1 le 17/12/1995 à St Didier d'Aoste, 1 le 26/12/1997 dans le village des Avenièrès, 1 le 18/1/1998 à la Vallée Bleue ; sur Aoste, la Paluette : 1 les 23 et 24/12/1995, 1 les 11 et 16/12/1996, trouvé mort de froid le 2/1/1997 ; 1 le 22/2/2000 aux étangs de la Serre (précoce ?).

1 déjà signalé dans la précédente chronique le 22/2/2000 aux étangs de la Serre (C.Deliry) pourrait être plutôt précoce qu'hivernant, les 1<sup>ers</sup> chanteurs de l'année étant notés le 8/3 à Creys Mépieu (R.Quesada) et le même jour vers l'étang de Lemps, 2 ind. (G.Delcourt). **8<sup>ème</sup> mention hivernale**, avec 1 ind. à la Vallée Bleue le 14/1/2001 (C.Deliry, CORA Isère, FRAPNA Ain, Lo Parvi).

### Pouillot fitis / dop : NR [?]

Espèce notée au passage de printemps (22/3/1995 ; 28/3-14/5 ; optimum déb.IV), peu signalée en nidification. La première nidification certaine concerne une observation de 1994 sur Siccieu. Notée par ses cris en automne et de rares chants (premier au retour le 23/8/1996 sur Aoste ; IX-X notamment). Il peut être localement plus fréquent que le Pouillot véloce à cette époque (étang de Salette en 1994 ; passage de IX au 24/10). Observations tardives les 23/11/1994 à l'étang de Salette et exceptionnelle le 3/12/1993 à Charvieu (non homologuée par la chronique régionale ; BERNARD, 2000).

**Premier** signalé tardivement le 5/4/2000 à l'étang de Lemps (J.F.Noblet). En période de **nidification**, noté le 8/6 au marais de l'Ambossu (G.Delcourt).

### Roitelet huppé

Espèce hivernante (X-4/4 ; 7 et 9/4/1999), bien notée au passage d'automne (IX-X), seulement 6 données en période de nidification (2 en 1978, 30/6/1985, 24/5/1990, 28/4/1995, 3/8/1995). Notons qu'au Bois Cassard sur Ruy le 3/8/1995, il s'agissait de 2 chanteurs parmi plusieurs individus.

Dès le 3/10 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi), peut-être au passage jusqu'au 29/11 (Y.Baillet, G.Delcourt), d'autres observations hivernales, isolé, sur ce site le 6 (Lo Parvi), 27/12/2000 (G.Delourt) et 14/1/2001 (C.Garin, C.Deliry). Cet hiver se traduit par une **bonne présence de l'espèce à l'opposé de la saison 1999-2000** où seule une observation est disponible, d'ailleurs plus tard au printemps (IV).

## Roitelet triple-bandeau

Espèce hivernante moins fréquente que le Roitelet huppé, notée au passage d'automne (IX-X), parfois au printemps. Nidification en petit nombre sur la plupart des sites favorables (résineux, même isolés).

A l'étang de Lemps, l'espèce n'a pas encore été citée lors de l'hiver 2000-2001 alors qu'une dizaine de citations étaient disponibles pour celui de 1999-2000. **Phénomène inverse pour le Roitelet huppé.**

## GOBEMOUCHES & MESANGES, SITTELLS, ETC.

### Gobemouche gris

Espèce migratrice et nidificatrice rare à peu commune (15/4-30/8). Ce statut est-il voisin de celui donné dans les années 1970 (nicheur rare) ? L'analyse récente des données indique que l'espèce est très rare sur le plateau de Crémieu en période de nidification (Parmilieu en 1985, Optevoz en 1995), mais plus fréquente en plaine (Brangues, marais des Avenières, Vignieu, Aoste, la Tour du Pin...).

### Gobemouche à collier / dop : **MO**

2 observations : 1 le 11/4/1976 aux étangs de la Serre et 1 le 6/9/1994 vers l'étang de la Palud sur Sermérieu.

### Gobemouche noir / dop : **NR [!!]**

Noté aux deux passages (9/3/1995 !!! ; 9/4-26/4), notamment en automne (11/8-10/10 ; 22/10/1999, 26/10/1998, 31/10/1999). Date exceptionnellement précoce le 9/3/1995 (même à l'échelle européenne) avec 1 F ou imm. vers Morestel. De rares observations en période de nidification (VI-VII), ponctuelles, dont la plus intéressante concerne un cp. à Larina le 5/6/1983 ; isolé le 1/7/1978 à Villette d'Anthon, le 5/7/1981 à Villefontaine, le 13/6/1992 au Munard sur Vignieu et le 14/7/1996 à Aoste, gare de l'Est. Aucune preuve récoltée. Record de 10 à 30 individus disséminés le long de la lône du Sauget le 5/9/1997.

**Premiers au passage printanier** le 13/4/2000 sur Courtenay (Université Claude Bernard, Lo Parvi, R.Quesada). 1 M le 26 à l'étang de Lemps (Lo Parvi, G.Delcourt). Au **passage postnuptial** 2000, fréquent comme à l'accoutumé : 1 le 24/8 sur Frontonas (R.Quesada, R.Marciau, B.Dutertre, S.André, L.Curet), 1 le 29 sur le Haut-Rhône (R.Quesada), 15aine les 2 et 9/9, quelques uns le 17 sur Aoste, 1 le 4 sur Morestel (C.Deliry), 2 le 11 vers l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi). Le passage bat son plein en IX et est particulièrement bien remarqué aux vues de différentes années, **du confluent Guiers-Rhône au Sauget.**

### Mésange à moustaches / dop : **MO**

1 observation le 20/4/1993, concerne deux individus aux étangs de la Serre. Notons qu'elle était signalée sur Miribel au XIXème siècle. Il n'existe qu'une seule autre observation sur le département de l'Isère, avec 2 individus à l'étang du Grand-Lemps le 11/11/1982.

### Mésange à longue queue

Espèce sédentaire et nicheuse. Des mouvements semblent intervenir au passage d'automne (IX-XII). Quelques individus à tête blanche signalés, fait assez régulier dans la région. Jeunes déjà nourris le 19/3/1995 au marais des Luippes, mais la même année la plupart des nichées à l'envol se font entre le 20/6 et le 20/7 (5 citations).

Transports de matériaux le 25/2/2000 sur Optevoz (C.Grangier).

### Mésange nonnette

Espèce sédentaire et nidificatrice, régulière toute l'année. Des mouvements sont suspectés en automne au mois d'VIII notamment (14/8/1995).

1 ch. le 5/2/2000 sur Optevoz (C.Grangier).

### Mésange boréale

Espèce sédentaire et nidificatrice en progression. En 1962, sa limite occidentale de répartition se situait dans le secteur de Frontonas - la Verpillière. Une lente accumulation des données en plaine se fait par la suite dans le nord du département de l'Isère. Dans les années 1970 elle était toujours donnée plutôt rare et localisée, alors qu'aujourd'hui, elle semble plus commune que la Mésange nonnette.

### Mésange huppée / dop : **MR**

Espèce sédentaire, irrégulière en hivernage mais plus disséminée. Il s'agit d'une espèce nidificatrice localisée, en petit nombre, signalée notamment sur Chamagnieu en 1978, vraisemblable ailleurs. Ainsi une petite population existe au Bois de Salette sur la Balme les Grottes (1995). En 1997, notée en période de nidification à plusieurs reprises entre le printemps et VII sur Aoste, localité quasi dépourvue de résineux.

Une chanteuse les 22 et 23/6/1999 à Montchalain sur **Courtenay** (Lo Parvi). Nidification probable.

## Mésange noire

Espèce sédentaire et nidificatrice en petit nombre dans les résineux. Elle est plus fréquente en hiver. Des mouvements automnaux sont pressentis et devront être affinés (1/10/1999, 26/10/1999, 15/11/1993). Chanteuse régulière dès II à Morestel en 2000.

## Mésange bleue

Espèce sédentaire et nidificatrice commune toute l'année, parfois peu notée certains hivers. Des mouvements automnaux sont notamment sensibles du 15 au 23/11 en 1993 au confluent Ain-Rhône et de IX au 21/10 en 1994 à l'étang de Salette. Premiers chants dès tout début janvier.

| 3 cp. en nichoir (3000 m<sup>2</sup>) sur Aoste le 1<sup>er</sup>/4 (C.Deliry).

## Mésange charbonnière

Espèce sédentaire, commune toute l'année. Chants (XII ; I-VIII), réguliers dès I (8/1). Peut-être migratrice en automne, ainsi sa plus grande fréquence d'observation de IX au 7/10 en 1994 à l'étang de Salette. De tels mouvements post nuptiaux ont été mis en évidence par ailleurs, sur les cols suivis en migration.

| 1cp. cantonné le 5/2/2000 sur Optevoz (C.Grangier), 2 cp. en nichoir (3000 m<sup>2</sup>) le 1<sup>er</sup>/4 sur Aoste (C.Deliry).

## Sittelle torchepot / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice, moins contactée en fin d'été et d'automne (silencieuse ?). Peu notée dans les années 1970, elle est plutôt commune aujourd'hui : une progression est vraisemblable. Des mouvements automnaux sont pressentis du 14 au 23/9 en 1993 au confluent Ain-Rhône, et possibles au printemps (2 dates indicatrices : 13/1 et 16/2 en 1994, même site).

## Tichodrome des murailles / dop : MR

Espèce hivernante signalée irrégulièrement (observations non assidues ?) (8/10-15/12). Notée sur les falaises de la Balme les Grottes, Hières sur Amby et Leyrieu. Record de 4 à 5 individus le 7/12/1985 (Hières) et une observation printanière le 24/3/1968 (même lieu). Aucune donnée postérieure à 1988 jusqu'à celle du 13/2/1997 sur les falaises de Dornieu, face à Creys Mépieu.

## Grimpereau des bois

Erronée dans l'Atlas préliminaire des oiseaux nicheurs de l'Isère (1984-88). Depuis observation insolite d'un individu à Crémieu, grimpeur sur un mur, le 25/6/1995 (égaré) et plus significative de 2 oiseaux au Montrond sur Salagnon le 9/9/1996.

| Deux autres citations de 1999 sont faites le 27/5 pour Bouvesse et le 3/6 pour Arandon (R.Quesada). Ce sont les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> observations crémolanes.

## Grimpereau des jardins / dop : MR

Espèce sédentaire et nidificatrice commune. Ses cris se font entendre, même en hiver. Dans les années 1970 l'espèce semblait avoir le même statut. Record de 7 individus le 29/11/1993 (confluent Ain-Rhône) : mouvements ?

| 2 ch. en se répondant le 5/2/2000 sur Optevoz (C.Grangier).

## Mésange rémiz / dop : HO

Espèce notée irrégulièrement sur plusieurs sites au passage de printemps (20/3-19/4). Record de 10 le 10/4/1986 aux étangs de la Serre. Un cas d'hivernage de 10/1979 à 1/1980 sur Villefontaine-Ecorchebœuf et 2 autres données les 14/2 (Courtenay) et 4/12/1993 (étang de Ry). Enfin 4 données automnales : le 13/10/1994 à l'étang de Salette, le 15/10/1995 à la Vallée Bleue, semble-t-il très précoces, 3 individus le 14/8/1996 aux étangs de la Paluette sur Aoste et 5 le 27/9/1999 sur Chozeau. L'espèce est donnée très rare, accidentelle sur le Rhône, sans plus de précisions au début du siècle.

## Loriot d'Europe

Espèce migratrice et nidificatrice (17/4/1989, 18/4/1997, 25/4/1996, 25/4/1999 ; 4/5-3/9). Assez commune notamment dans l'est du district et vers St Romain de Jalionas. Les chants semblent cesser déb.VII (7/7). Pour le départ, le suivi de quelques cp. sur Aoste en 1995, révèle un stationnement bien plus tardif que la date disponible du 8/8/1986 : 1 chanteur encore le 12/8, 1 crie le 16/8, quelques-uns le 21/8, 1 F/imm. le 23/8, 1 entendu le 25/8 et enfin 1 dernier le 3/9 ; de même en 1997 un oiseau le 5/9 à la lône du Saugeat. Ceci permet de reconsidérer significativement la date de départ de cette espèce.

| Très précoces les 23 sur Aoste et 26/4/2000 sur Ruy (C.Deliry), ainsi que le 25 sur Veyrins Thuellin (G.Delcourt).

## PIES-GRIÈCHES

### Pie-grièche écorcheur

Espèce migratrice et nidificatrice (30/4-26/8 ; exceptionnelle le 27/9/1999) dans les landes du plateau et les haies des bocages. Dans les années 1970 seulement 5 données étaient renseignées, la progression semble très significative. Deux nichées sont

suspectées avec des jeunes en VI et en VIII. L'observation du 27/9/1999 sur St Victor de Morestel pulvérise le record département du 6/9/1983 au Grand Lemps. **Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

**Très tardive** tant en Isère que dans l'Isle Crémieu, l'espèce n'est pas encore signalée dans notre district à la mi.V/2000.

**Pie-grièche à poitrine rose / dop : MO EO**

Une donnée concerne la présence de l'espèce certifiée à Bramefan sur St Baudille les 18 et 19/5/1991.

**Pie-grièche grise / dop : NO MR HR Pc2 [!!]**

Espèce très irrégulière, donnée en nidification, hivernage et 1 fois en automne (XI.1981 au Bouchage). Non citée dans l'Atlas du CORA (1977), elle est passée au statut 1 en raisons de données sur Aoste (24/6/1978 et 14/7/1982). Nidification possible en outre sur les étangs de la Serre (4/1977) et sur Satolas (1/6/1986 ; peut-être 1993). Un peu plus d'informations hivernales (I-II ; 1966, 1968 et 1986), citée sur 2 cartes 1/50000ème de l'Atlas des hivernants. **Peu voire pas de citations récentes depuis 1993. Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

**Pie-grièche à tête rousse / dop : NR MO Pc1 [!!]**

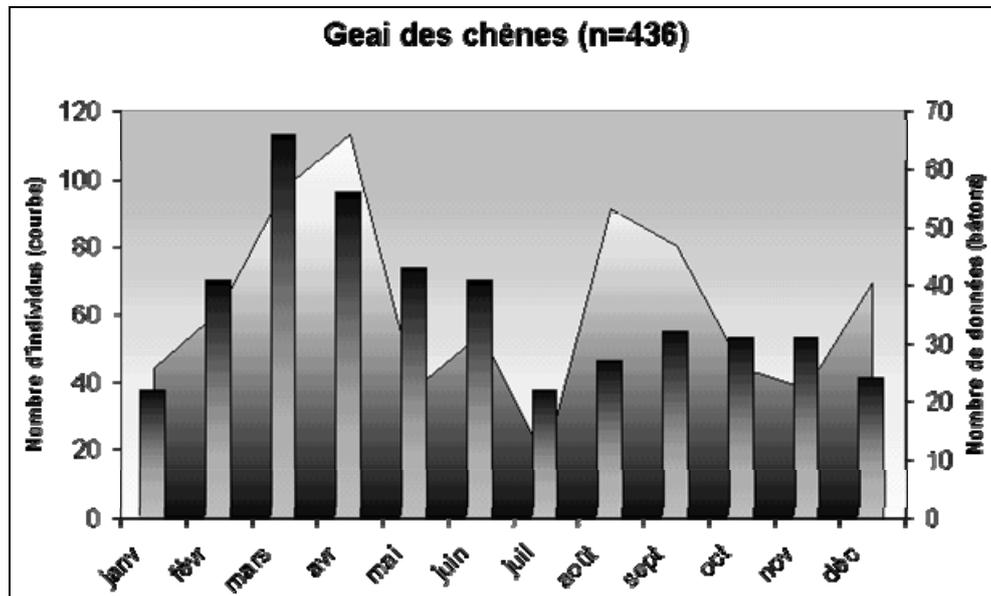
Espèce migratrice en régression généralisée en France (6/4 ; 30/4-6/6 ; 19/7). Aucune nidification certifiée chez nous, l'espèce a été notée dans 6 localités dont 3 fois sur le marais du Grand Plan dans les années 1970. La dernière mention remonte à 1989. Récemment enfin, 1 individu au passage sur Aoste le 5/8/1996. **Coordination départementale des enquêtes Pies-grièches : J.M.Coquelet (CORA Isère).**

**CORVIDES**

**Geai des chênes**

Espèce sédentaire et nidificatrice, commune et largement répartie. Dispersion automnale avec migration vraisemblables : par exemple 14/9 au 19/11 en 1993 au confluent Ain-Rhône ou le 26/10/1997 sur Aoste.

La **migration d'automne** est connue par ailleurs dans la région, par exemple aux Conches sur Ceyzériat (Ain, CORA Ain). Dans l'Isle Crémieu, il suffit de circuler en véhicule dans les collines à cette époque pour rencontrer fréquemment les geais qui ne sont d'ailleurs pas tous notés, témoignage d'une migration rampante. Le graphique ci-dessous montre bien le phénomène qui semble entamé dès le mois d'VIII et se poursuivre jusqu'en X-XI. L'originalité de ces résultats concernent les mois de II à IV, signalant une autre période de passage au printemps avec un maximum autour de III-IV. A l'instar d'autres espèces nicheuses réputées sédentaires comme la Bergeronnette grise, le Râle d'eau ou le Pic épeiche dont les graphiques de phénologie sont joints à cette chronique un petit maximum est noté en juin et nous l'interpréterons comme une dispersion des jeunes de l'année autour des sites de nidification. Certes la détectabilité de telles espèces peut biaiser les résultats fort hétérogènes de la prospections, mais dans le cas du Geai des chênes les hypothèses sont plus solides. De plus l'homogénéité de l'hétérogénéité - paradoxe - favorise une bonne moyenne statistique des résultats dans notre exemple ici.



## Pie bleue / dop : non signalée

1 tuée à Bourgoin en 1935, se trouvait dans les vitrines de la collection dauphinoise du muséum de Grenoble. Erreur d'étiquetage ou de prise de note, LAVAUDEN (1911) signale en fait une capture de cette pie en mars 1897 à Bourgoin et l'examen récent de l'individu révèle la *subsp.* espagnole, *cookii*. (examinée par la CAF, cette donnée n'est pas retenue pour la liste des oiseaux de France). Cette donnée est insolite, oiseau échappé, sauvage (?). Divers articles français du début du siècle concernent cette Pie, mais je n'ai pas eu accès à leur contenu.

## Pie bavarde

Espèce sédentaire et nidificatrice, bien répartie. Quelques petits dortoirs (XI-II) signalés, record 34 le 15/11/1994 au confluent de l'Ain et du Rhône. Déjà au nid le 12/2/2000 aux Avenières et 20/2/1994 à St Baudille.

| **Record de 40 ind.** le 2/1/2001 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

## Chocard à bec jaune

Sans autres précisions l'espèce est pointée en hiver sur la carte de la Tour du Pin-1/50000ème : transhumance !

## Choucas des tours

Espèce sédentaire dont les effectifs sont renforcés en hiver, le passage automnal est marqué (mi.X-XI). Nidification rupestre ancienne à la Balme les Grottes (1961...) et Hières sur Amby (1968-1993...), plus récemment donnée au défilé de St Alban (1992...). Quelques cas de reproduction sur de vieilles bâtisses et sur des carrières (St Hilaire de Brens 1963-1999). Plusieurs centaines de cp. rupestres, signalés dans les années 1970, en régression actuellement, notamment à Hières sur Amby où l'espèce est moins fréquente qu'autrefois. Dortoir mobile entre Anthon et le marais de Charvas en 1993 (quelques en IX, 100aine dès mi.X et millier en XI), qui se disperse le jour jusqu'à Crémieu et Chozeau. Un dortoir de plusieurs centaines repéré sur Morestel en 12/1996.

## Corbeau freux

Espèce nicheuse, présente toute l'année, aux effectifs modifiés en hiver. En expansion vers le sud dans les années 1960, avec 100 nids en 1968, plus de 500 au milieu des années 1980, 850 en 1993, recensement de 1116 en 1995 (sauf St Jean de Soudain) quelques nouveaux sites étant découverts, d'autres disparus ou détruits, nouveaux sites colonisés en 1996 (Corbelin). L'expansion continue et l'espèce a gagné Grenoble en Isère, Chambéry en Savoie et Valence dans la Drôme. Un dortoir constitué en 1993 au confluent Ain-Rhône révèle une 50aine d'oiseaux en IX, un millier en X et plus de XI à I (ce dortoir est connu de longue date, signalé en 1973). Un autre dortoir de plusieurs centaines d'individus est noté sur Morestel en 12/1996. Les deux passages sont marqués (X-XI) (III) ; nous noterons qu'au printemps les oiseaux migrent alors que d'autres nidifient déjà. La dispersion post nuptiale à partir des colonies commence au moins en VI. Record de 25000 le 17/2/1979 sur Satolas et d'autres records de plusieurs milliers. **Coordination départementale des comptages : D.Loose (CORA Isère).**



**Nouveaux sites** avec une 10aine de nids sur Corbelin le 17/3/2000 (C.Deliry), 45nids sur St André le Gaz (R.Quesada). Le **comptage** mené le 26/3 par D.Loose et C.Deliry, complété le 30 par le 2<sup>ème</sup> observateur sont recensées 17 colonies avec **près de 1200 nids**, 11 colonies disparues et 2 nouvelles depuis 1995. Le comptage complémentaire de l'ouest de l'Isle Crémieu, bien que réalisé, ne nous est pas parvenu encore.

| Au moins 300 ind. en **dortoir** sur Vézeronce le 1/1/2001 (G.Delcourt). Sur Morestel, un dortoir pouvant atteindre le millier d'ind. a été signalé au moins lors des hivers 1999-2000 et 2000-2001 (C.Deliry).

## Corneille noire occidentale

Espèce sédentaire, répandue en nidification sur tous les secteurs (cp. isolés). Des groupes sont observés dès VIII. Un dortoir est constitué sur le confluent Ain-Rhône en 1993, avec quelques individus en IX-X, mais entre 100 et 1000 en XI. Des chiffres remarquables, outre ce site, concernent 400 individus le 7/8/1995 et 345 le 10/12/1996 sur Aoste.

## Corneille du groupe mantelée

Sous-espèce (pure ou métisse) réputée rare. Une migration d'automne est cependant suspectée (6/9-1/10) avec 4 données au confluent Ain-Rhône en 1993 (une autre dans la plaine de l'Ain) ; 2 autres citations en automne, en X.1994 sur Siccieu et le 28/9/1995 sur Courtenay. Notée deux fois au printemps (1/4/1991 à la Balme les Grottes et 30/3/1969 à Passins), une fois en hiver (8/12/1984, localité non précisée) et 2 fois récemment en été (les 22/6 et 5/7/1995 à St Hilaire de Brens). Signalons que cette sous-espèce a niché récemment dans le département de l'Ain voisin.

| 1 métisse, le 12/3/2000 sur St Savin (C.Deliry).

## Grand Corbeau

Espèce sédentaire connue nicheuse à Hières sur Amby, régulièrement depuis 1967 (1 cp., 1967-1995... ; peut-être 2 en 1989 et 1990). Sa présence avait été à l'époque attribuée à une expansion de l'espèce. Nicheuse probable sur Porcieu (1991) et

Vertrieu (1990). En erratisme hivernal sur Crémieu (10/11/1993), les Avenières (1/1/1996, 5/2/1999) et estival sur Dizimieu, Sermérieu, Siccieu (bois de Gillieu), les étangs de la Serre et de Chêne. Record de 8 en erratisme le 8/5/1995 à Collonges sur Sermérieu.

| Un erratique le 13/9/2000 à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi).

## ÉTOURNEAUX & MOINEAUX

### Étourneau sansonnet

Espèce nidificatrice sédentaire commune, mais peu fréquente dans les années 1950. Des bandes et des dortoirs sont signalés à différentes périodes de l'année, mais en général de fin.VIII à l'hiver, souvent aussi en VI ! En régression de plus de 50% en Grande Bretagne entre 1972 et 1997, tendance similaire mais moins importante en France : effectifs à surveiller.

| Premier chant le 22/2/2000 à Morestel (C.Deliry).

### Moineau domestique

Espèce sédentaire et nidificatrice commune des villages et hameaux. Un dortoir hivernal, mixte avec des Étourneaux, concernant plusieurs centaines de Moineaux a été noté dans une bambouseraie de jardin à Crémieu.

### Moineau friquet

Espèce sédentaire et nidificatrice, non prouvée récemment. Moins régulière en nidification que le Moineau domestique, le Friquet est en général colonial. Il est de toute évidence moins commun qu'à l'époque de l'Atlas du CORA (1977). Peu de citations récentes, notamment peu de groupes signalés. Certes non exhaustif, mais en 1995 : 5 citations, en 1996 : 3 citations, en 1999 : 1 citation. Sur les 3 années 4 sites de nidification possible.

| Pour la saison de **nidification 1999**, C.Grangier nous a fait parvenir ses observations : 1 cp. nourrit 2 grands poussins le 12/5/1999 sur Optevoz, couple qui nourrit une seconde nichée le 12/7, 1 ch., sans suites, aux Fours à Chaux d'Optevoz le 9/6/1999. Cet observateur confirme le fait que les **groupements sont rares** ; ils n'en a jamais observés, oiseaux nicheurs ou non.

| **Cité** le 10/9/2000 sur Veyrins à Corrangle (G.Juppet, G.Delcourt) et 1 ind. le 13/12 sur Morestel vers le lycée (C.Deliry).

### Moineau soulcie / dop : NR MR Pc4 [!]

Espèce disparue de l'Isle Crémieu, signalée présente dans les années 1950 (LAFERRERE, 1952 ; article à consulter).

### Niverolle alpine

Une observation de 10 Niverolles le 21/1/1978 sur la Tour du Pin.

## FRINGILLES

### Pinson des arbres

Espèce nidificatrice, semi-sédentaire. Moins notée à la fin de l'été, les effectifs sont nettement renforcés dès déb.IX par des populations vraisemblablement nordiques. Période de migration automnale à préciser (groupes d'un millier parfois ; 4/10-18/11). Ainsi elle est particulièrement perceptible en 1993 au confluent Ain-Rhône du 10 au 18/11, et du 4 au 20/10 en 1994 à l'étang de Salette. Deux périodes sensiblement différentes sur les 2 sites (présence régulière des observateurs tout l'automne dans les deux cas). Des mouvements ont lieu au cœur de l'hiver (I) et des troupes notées jusqu'en III. Période de chant (déb.II-fin.VII).

| Dans la précédente chronique, le premier chant - complet - était signalé le 8/2/2000 sur Morestel (C.Deliry), le même jour, un chanteur - hésitant - a été repéré sur Vézeronce (G.Delcourt).

### Pinson du nord

Espèce hivernante, effectifs irréguliers d'un hiver à l'autre (10/10 ; 26/10-1/3... ; déb.III), observée aux deux passages maximum en XI et II-III. Chant insolite d'un oiseau le 20/2/1990 dans un groupe d'une 50aine au marais de l'Ambossu. Peu de citations ces derniers hivers. Record récent de 800-1000 ind. le 23/2/1999 vers le Lac Clair.

| **Précoces**, 2 le 11/10/2000 (G.Delcourt, Y.Baillet, S.André), 10aine le 18 (Y.Baillet, G.Delcourt), 20 le 25 (G.Delcourt, Lo Parvi) à l'**étang de Lemps**, lieu où 200 ind. environ sont notés le 1<sup>er</sup>/11 (Y.Baillet) et d'autres groupes plus tard le 22/11 par exemple. Une 30aine le 19/11 aux Avenières (C.Deliry, C.Garin). Le passage maximum, bien qu'encore modéré cette année, est significatif en XI, précédé donc de citations précoces en 2000. Ils sont au moins 5 dans une troupe de Pinsons des arbres le 24/12 à la Vallée Bleue (G.Juppet).

## Serin cini

Espèce migratrice, nidificatrice (28/2 ; 6/3-5/11), mouvements dès VIII en automne, sensibles et confirmés en X. En mouvement le 24/3/1995 au confluent Ain-Rhône. Espèce en expansion récente vers le nord de l'Europe, ce phénomène se traduit à notre niveau, par une tendance à un départ de plus en plus tardif et à un hivernage (?) exceptionnel (?).

Premier chant d'un ind. **précoce** le 1<sup>er</sup>/3/2000 sur Morestel (C.Deliry), à date plus classique le 6/3 à Hières sur Amby (C.Grangier).

## Venturon montagnard / dop : MR

Une seule observation de 2 + 1 + 2 Venturons en 20 minutes, passant à Crémieu le 18/12/1983. Cette espèce n'est ni signalée en Dombes, ni sur le secteur, alors qu'en Provence elle est transhumante (pied de la montagne de Lure par exemple).

## Verdier d'Europe

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, dont les effectifs sont bien représentés en hiver par rapport à d'autres districts de plaine rhônalpins. Des groupes supérieurs à la centaine sont observés dès IX, notamment à l'ouest du district. Le passage automnal s'est fait en IX au confluent Ain-Rhône et a été poursuivi de mouvements isolés les 26/10, 3/11 et 30/11/1993, confirmé le 22/9/1999 à l'étang de Lemps. La période de chant commence fin II...

## Chardonneret élégant

Commun en nidification et bien représenté en hivernage. Passages mal définis (IX ; 20/10-23/11; XI)(III-...déb.IV ?).

## Tarin des aulnes : dop : [?]

Espèce hivernante (25/9-31/3 ; 14/4), montrant un passage automnal (IX-X). Le record à date tardive est de 38 individus le 14/4/1988 au marais du Grand Plan.

Très peu de mentions lors de l'hiver 2000-2001 : une 20aine sur le Haut-Rhône aux Nappes le 19/11 (C.Garin, C.Deliry), 5 env. le 30/11 à la lône du Bois du Cerisier (G.Delcourt).

## Linotte mélodieuse

Espèce en partie sédentaire, nidificatrice, présentant des mouvements mal connus tant aux passages qu'en plein hiver. Pour l'automne, il s'étend du 14 au 24/10 en 1994 et mouvements pré-nuptiaux en III pour 1995, à l'étang de Salette, ainsi que 2 oiseaux mobiles au confluent Ain-Rhône le 5/11/1995. Record de 80 le 26/1/1983 sur Siccieu (record départemental).

## Sizerin flammé / dop : NR MR [?]

7 observations essentiellement hivernales (30/10 ; ...14/1-16/1...) et printanières (12/3-10/4). Elles concernent souvent de petits groupes (record 40 le 14/1/1981 à Chamagnieu). La sous-espèce nordique *flammea* a été observée dans un groupe de 10 oiseaux à la Vallée Bleue le 16/1/1994.

## Bec-croisé des sapins

3 observations souvent mal précisées (localité, date ?) les 28/3/1982, 26/6/1983 et une autre en 1983. Sa nidification est possible, mais reste à vérifier...

## Bouvreuil pivoine

Espèce essentiellement hivernante (17/10-30/3 ; 16/5), semble de passage en automne (X ; ...22/10-26/10...). Deux indices, sans autres précisions, en période de nidification et deux dates tardives (14/4/1988 et 16/5/1986), pas de preuves et peu d'informations. Une citation estivale le 17/8/1995 sur Aoste. Record de 15 le 31/1/1984 à l'Iselet sur Morestel. Certains hivers comme en 1994 les Bouvreuils peuvent être relativement peu nombreux.

## Grosbec cassenois / dop : [?]

Espèce irrégulière, mieux contactée en hivernage (29/10-13/3). Notée en période de nidification (IV et VI) sur quelques sites (La Tour du Pin en 1975, Chamagnieu de 1977 à 1979, étangs de Lemps et de Ga en 1995). Record de 100 individus le 15/1/1978 à Soleymieu. Les passages d'automne et printanier existent, mais restent mal définis (fin.X-XI et II ?).

Précoce au passage qui se dessine, le 25/10/2000, 2 ind. à l'étang de Lemps (G.Delcourt, Lo Parvi), lieu où d'autres observations sont signalées : 3 le 29/11, environ 5 le 29/11 (G.Delcourt, Y.Baillet), 1 le 27/12 (G.Delcourt). Passage encore le 28/11 à St Marcel Bel Accueil pour 2 ind. (G.Delcourt). Au moins 5 sur Courtenay le 2/1/2001 (G.Juppet). A St Chef, dans le village, une 20aine le 28/12/2000 (G.Delcourt).

## BRUANTS

### Bruant jaune

Espèce nidificatrice et en partie sédentaire, peu fréquente au début de l'hiver, des mouvements semblent amorcés dès janvier et se poursuivent (16/2/1995). A l'instar du Bruant zizi, une éclipse des observations a lieu de fin.X à la mi.XII (très rares

données de fait tant pour cette espèce que pour le Bruant zizi). Rare en nidification dans les années 1970, dès le milieu des années 1980 elle est donnée sur un nombre significatif de stations et elle n'est pas si rare, fait confirmé désormais et localement plus commune que le Bruant zizi (étang Neuf, 1989). La progression est générale en période de nidification.

| Un ind. sur Siccieu le 12/11/1997 (C.Grangier).

### **Bruant zizi**

Espèce en partie sédentaire et nidificatrice, particulièrement fréquente. Ce statut est similaire dans les années 1970. Quelques petits groupes sont observés. Le chant automnal est assez fréquent. Un passage en automne semble se dessiner entre IX et X (3/9-30/10), suivi d'une éclipse jusqu'à mi.XII (très rares données de fait, tant pour cette espèce que pour le Bruant jaune), l'espèce réapparaissant en petit nombre au cœur de l'hiver.

### **Bruant fou / dop : MR**

Signalé en hiver. Peu de données : 3 cartes 1/50000ème en hivernage, 3 données datées (10/10, 7/1, 19/1) et 1 dont nous avons égaré la date qui constitue un record exceptionnel de 8 M et 12 F sur Panossas. A l'étang de Lemps ce sont souvent de 4 à 6 ind. qui sont notés du (9?) 23/12/1998 au 3/3/1999 et dès le 8/12 l'hiver suivant. 2 premières citations printanières faites en 1995 : 1 cp. le 12/3 sur Siccieu et 1 M à l'étang de Salette le 25/4. 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> citations printanières : 1 M tardif, le 9/6/1996 sur Arandon et 1 le 17/3/1999 sur St Victor de Morestel.

| L'hivernage entamé le 8/12/1999 à l'**étang de Lemps** (voir chronique précédente) se poursuit avec 6 ind. signalés le 12/1/2000 (G.Delcourt). L'espèce est signalée pour le **3<sup>ème</sup> hiver consécutif** le 29/11/2000 (G.Delcourt, Y.Baillet), mais rien plus tard pour l'instant. Un groupe de 3 M est noté le 26/1 sur **Optevoz** (C.Grangier).

### **(Bruant nain / dop : non signalé)**

Espèce non signalée dans l'Isle Crémieu, mais notée à proximité sur Jonage le 22/4/1969. Une donnée à confirmer aussi en Isère.

### **Bruant ortolan / dop : MR Pc3**

De très rares observations lors de la migration pré nuptiale et cas exceptionnels en période favorable à la nidification. Le résumé de cette espèce ayant été omis dans les chroniques précédentes mérite d'être repris (moins de 10 données).

### **Bruant des roseaux**

Espèce nidificatrice (limite méridionale de répartition) sur divers étangs et marais. En partie sédentaire, discrète en automne, notée peu fréquemment sur certaines zones humides au début de l'hiver (limite septentrionale de la zone d'hivernage). Une dispersion est sensible dans les campagnes, claire dès I, fait confirmé au niveau départemental (ressemblant à une "migration" rampante), les mouvements migratoires réels concernant plutôt le mois de III. Premiers chants le 20/2. Régression locale vraisemblable sur des sites importants comme le marais de Bessaye (assez nombreux en 1966). **Coordination départementale : G.Goujon (CORA Isère).**

| Des observations à l'**étang de Lemps** laissent suspecter un dortoir de migration et/ou d'hivernage sur le secteur : 1 le 18/10/2000, 6 le 22/11 et une 10aine le 29/11 (Y.Baillet, G.Delcourt), 7 le 6 (Lo Parvi) et 10 le 27/12 (G.Delcourt).

### **Bruant proyer / dop : MR [Vu]**

Espèce migratrice et nidificatrice localisée en général (7/3-VII...hiatus... ; 2 oiseaux le 3/11/1993 au confluent Ain-Rhône). Dans les années 1970 elle était en outre notée aux marais désormais altérés de Bessaye et du Grand Plan ; une régression globale est depuis vraisemblable car elle n'est par ailleurs plus guère signalée dans la plaine au nord de Crémieu. 1 oiseau albinos le 11/5/1999 sur Arandon.

## **Nouvelles références ou références déjà citées (\*)**

BERNARD A., 2000 -- Compte rendu ornithologique de l'automne 1993 à l'été 1994 dans la région Rhône-Alpes. -- *Le Bièvre*, 17 : 63-104.

\* CHABERT B., NOBLET J.F., LEBRETON P., ARIAGNO D., HONORE S., MAGNIN R., 1976. -- L'Avifaune de l'Isle Crémieu (Isère).-- Extrait d'Évocations, *Bull. du groupe d'Études Hist. et géo. du bas Dauphiné*, nouvelle série (19<sup>ème</sup> année), 1 : 4-19.

\* DELIRY C., 1995 -- *Histoire et Biologie des oiseaux de l'Isle Crémieu (département de l'Isère)*. -- éd. Lo Parvi, St Chef : 168 pp.

\* DELIRY C. (coord. Lo Parvi), 1998 -- Deuxième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1997). -- *Lo Parvi*, 8 : 37-80.

DELIRY C., 1999 -- Premiers résultats du comptage de Guêpier (*Merops apiaster*) et d'Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) dans le Nord du département de l'Isère. -- *Circ. du CORA*, juin-septembre 1999 : 7.

DELIRY C., 2000 -- Quatrième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (2000) -- *Lo Parvi*, 10 : 60-107.

- \* DELIRY C (coord.), GRANGIER Ch., BOURGUELAT G., 1997 -- Première chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1996) -- *Lo Parvi*, 7 : 22-63.
- \* DELIRY C. (coord.), QUESADA R., DELCOURT G., DEPOUTRE A., 1999 -- Troisième chronique ornithologique de l'Isle Crémieu (1998). -- *Lo Parvi*, 9 : 32-70.
- \* LAFFERERE M., 1952 -- Notes complémentaires sur le Moineau soulcie *Petronia petronia*. - *Bull. G.J.O.*, 2 : 9-11.
- \* LOOSE D. & DELIRY C. (coord.), 1996 -- *Les Listes rouges des Vertébrés du département de l'Isère. Présentation de la méthodologie et des résultats*. -- Rap. CORA Isère : 14 pp. + annexes.
- \* LOOSE D. & DELIRY C., 1999 -- *Définition des objectifs et des priorités de conservation, d'étude et de suivi de la faune sauvage dans le département de l'Isère*. -- Région, CG38, CORA Isère : 82 pp. + annexes.
- \* NOBLET J.F., 1977 -- Le Vanneau huppé en Isère. -- *La Niverolle*, 2 : 8-9 & 11.
- STEFANIAK S., 2000 -- Huppe fasciée ; bilan 1998-1999. -- *Nouv'ailles*, 118 : 7-10.
- \* THOMAS-BILLOT J.J., 1990 -- Le Grand Cormoran en Ile Crémieu : synthèse des observations de 1977 à 1990. -- *Lo Parvi*, 1 : 30-37.

Les résumés donnés ici sont disponibles sur le site du Grand Père Soulcie, ils ont été intégrés dans un texte synthétique avec une espèce par page qui permet une lecture comparée des données crémolanes, iséroises et régionales :

<http://www.deliry.com/aves/aves.htm>

*Morestel, le 3 février 2001*  
*Cyrille Deliry*

Une association pour

*Découvrir  
Connaitre  
Protéger*



**Lo Parvi**

L'Épervier en Patois local



Association Nature Nord-Isère

## *Lo Parvi ?*

*C'est...une association  
loi 1901, créée en 1981  
par quelques passionnés  
de nature, vite rejoints par  
des amoureux du paysage  
et de l'environnement.*

*Son terrain d'action  
est l'Isle Crémieu située  
sur les cantons de :  
Crémieu, Morestel,  
Bourgoin-Jallieu,  
La Tour-du-Pin.*

*Lo Parvi en connaît  
bien le patrimoine  
naturel et a atteint  
un niveau de compétence  
reconnu des pouvoirs  
publics.*

*Lo Parvi a son siège :  
Place du Doyenné  
BP 12  
38890 Saint-Chef  
(près de la mairie)*

*Tel/fax : 04.74.92.48.62  
LoParvi@wanadoo.fr*

*Lo Parvi est membre  
de la Fédération Rhône-Alpes  
de Protection de la Nature*